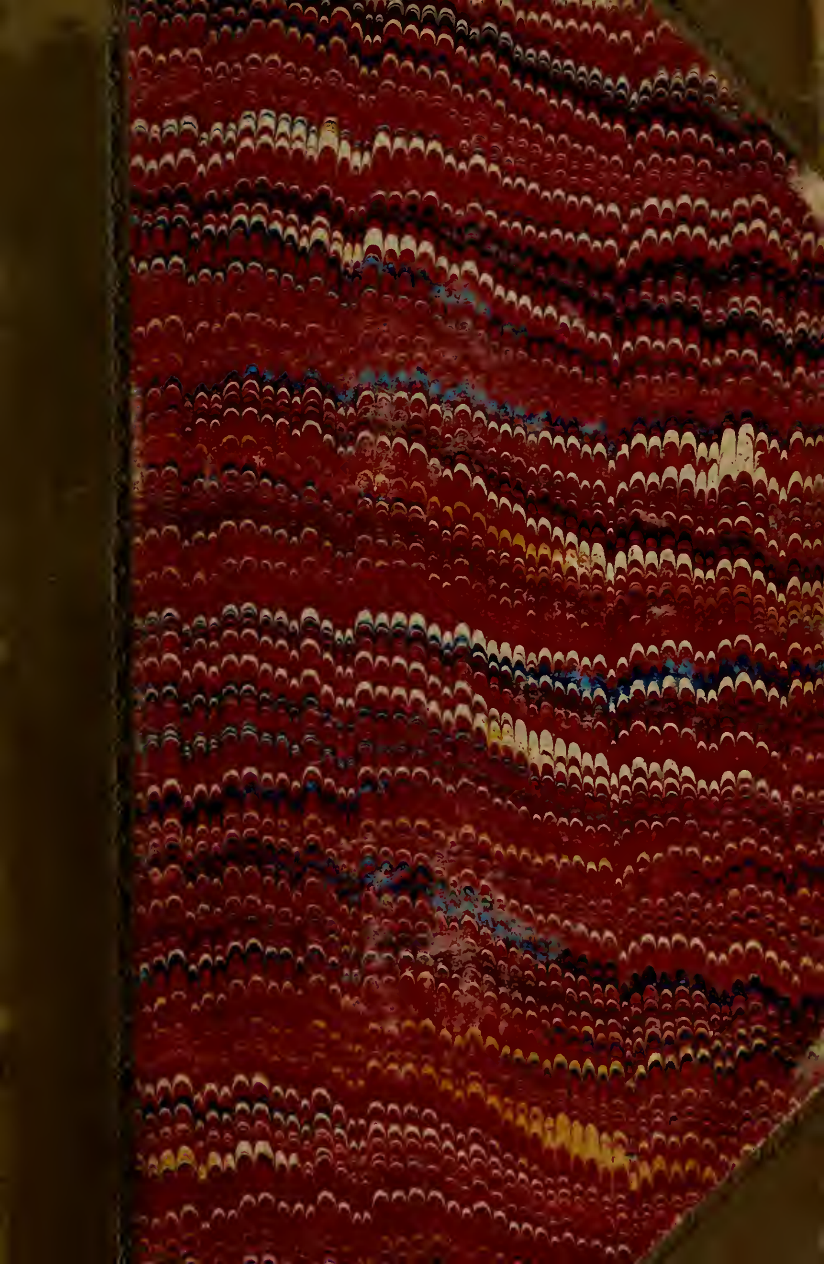




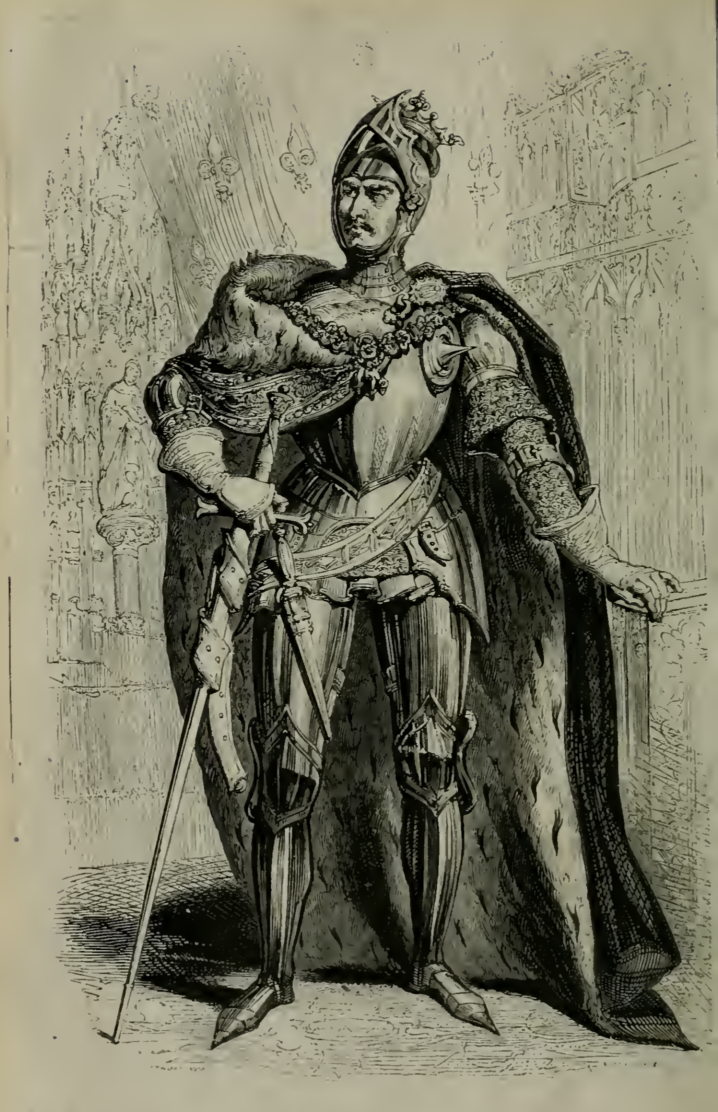


HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE

VI



Charles-le-Téméraire.

HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE

DE LA MAISON DE VALOIS

1364-1482

PAR M. DE BARANTE
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Nouvelle édition

VI

1467-1474



PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE
DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES AUGUSTINS

1860



Paris. — Imprimé chez Bonaventure et Ducessois.

CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE

1467-1474.

LIVRE PREMIER.

1467-1468.

Séditions à Gand et en Brabant. — Prétentions du comte de Nevers. — Etat des affaires en France. — Voyage du comte de Warwick en France. — Ambassade en Angleterre. — Ordonnance concernant la ville de Paris. — Nouvelle abolition de la Pragmatique. — Guerre contre les Liégeois. — Siége d'Hui. — Négociation du roi avec les Liégeois. — Le connétable est envoyé près du Duc. — Nouvelle ligue des princes contre le roi. — Bataille de Brueslein. — Soumission de Liége. — Gouvernement du Duc. — Caractère des princes. — Chapitre de la Toison-d'Or. — Fin de la guerre de Bretagne. — États-Généraux du royaume. — Entrée du connétable à Bruges. — Punition du bâtard de la Hamaide. — Mariage du Duc.

Aussitôt après que le duc Charles eut dignement célébré les funérailles de son père, il résolut d'aller faire son entrée dans la bonne ville de Gand ; c'était la plus grande et la plus riche de tout le pays flamand, et, selon l'usage des temps passés, le comte de Flandre commençait toujours sa prise de possession en se faisant reconnaître par les Gantois. D'ailleurs ils étaient grands amis du nouveau Duc. Durant les discordes qui avaient si longtemps régné entre son père et lui, il s'était toujours efforcé de mettre

dans son parti les gens de cette puissante ville; afin de s'en faire un appui, il avait flatté leurs sentiments et leurs espérances; c'était sur lui, sur son avénement qu'ils comptaient pour le rétablissement de leurs libertés, pour la réparation de leurs maux. A peine l'ancien Duc avait-il eu les yeux fermés que plusieurs magistrats et hommes puissants de la ville étaient venus conjurer le duc Charles de ne point tarder à faire son entrée [1].

Mais cet empressement pouvait donner au Duc, et surtout à ses conseillers, quelque sujet d'inquiétude. On ne se souvenait que trop combien les Gantois étaient un peuple dangereux et facile à émouvoir; on savait quels regrets ils entretenaient depuis quinze ans pour la perte de leurs priviléges. Plus le Duc les avait caressés, plus il allait devenir difficile de les contenter. L'entrée à Gand fut mise en grande délibération; les sages conseillers ne voyaient pas sans crainte leur nouveau souverain s'engager dans une position qui pouvait devenir si périlleuse. Cet amour que les gens de Gand lui avaient montré lorsqu'il ne régnait pas encore, ne donnait aucune sûreté pour le présent; car, comme avait coutume de le dire le bon duc Philippe, qui avait aussi été leur grand ami dans sa jeunesse et durant la vie de son père : « Les Gantois « aiment toujours le fils de leur seigneur, mais leur sei« gneur jamais. »

Le Duc interrogea donc avec grand détail les envoyés de Gand, et demanda s'il pouvait faire son entrée dans leur ville sans nul danger; si le peuple était tranquille; si l'on avait dessein de lui présenter quelques requêtes auxquelles il ne pouvait consentir; si l'on se contenterait de ce qu'il voudrait et pourrait accorder à ses bons amis de Gand.

[1] Chatelain; Comines; Meyer.

Les gens qui étaient venus complimenter leur nouveau seigneur et le prier de venir à Gand étaient des magistrats choisis par son autorité, ou de riches et puissants bourgeois qui avaient vécu dans la bonne grâce des gouverneurs et avaient su la mettre à profit. Ils ignoraient ce qui se passait dans le peuple, et, comme ils étaient contents, ils ne s'imaginaient nullement à quel point la plupart des habitants étaient mal satisfaits. Ils assurèrent le Duc que le commun peuple pourrait bien faire quelques demandes, mais point trop téméraires, et se montrerait joyeux de ce qu'il pourrait obtenir. « Le danger, di-« saient-ils avec plusieurs du conseil, serait de relever « l'orgueil des Gantois en leur accordant de trop grandes « faveurs. Il faut surtout maintenir la gabelle recueillie « sur le blé et les autres denrées et marchandises qui en-« trent en la ville. Ce fut l'occasion des anciennes révol-« tes, et le peuple serait trop fier s'il en venait à l'accom-« plissement de sa volonté la plus obstinée. »

Ceux qui parlaient de la sorte avaient bien leurs motifs. Ce droit d'entrée, qu'on nommait la cueillotte, avait été établi après la paix de Gavre pour payer les frais de la guerre et les dommages imputés aux Gantois. L'opinion commune était que depuis longtemps les sommes imposées à la ville originairement avaient été payées, et que la cueillotte était continuée par abus, contre toute sorte de raison et justice. Si parmi les habitants il y avait divers partis, les uns plus courroucés de la perte des anciennes libertés, les autres portés à se soumettre plus volontiers, les uns plus enclins au murmure et à la sédition, les autres plus respectueux pour leur seigneur, du moins ne régnait-il qu'une seule opinion sur la cueillotte; tous disaient qu'elle n'était maintenue que pour enrichir les gouverneurs, les magistrats et leurs amis. On les avait vus faire une prompte fortune, mener un grand train de dé-

pense, acheter des domaines, construire des maisons. On disait que, pendant la vieillesse du bon duc Philippe, plusieurs de ses conseillers avaient eu large part de ces concussions, et que leur protection avait dérobé au prince la connaissance des justes plaintes de la ville de Gand. C'était surtout pour ce motif que l'avénement de son successeur était impatiemment attendu, et qu'on désirait si fort lui voir faire son entrée dans la ville.

Ainsi trompé par les gens qu'enrichissait la cueillotte et par quelques riches bourgeois d'un esprit sage et tranquille, le Duc partit pour Gand, dix jours après la mort de son père. Bien qu'il n'y ait pas plus de onze lieues de Bruges à Gand, il s'arrêta à Deynse et y prit gîte, afin de donner aux Gantois le temps d'achever les préparatifs magnifiques qu'ils faisaient. Le lendemain tout n'était pas encore terminé. D'ailleurs le Duc voulait, avant son entrée, finir une importante affaire. Après la victoire de Gavre, le duc Philippe, pour mieux rétablir son autorité et punir ceux qui lui avaient été le plus opposés, avait banni un nombre considérable d'habitants. Depuis, dès qu'on avait eu des soupçons contre quelqu'un, il avait aussi été chassé de la ville. Tous ces bannis comptaient bien qu'en l'honneur du nouvel avénement, ils allaient rentrer chez eux. Ils étaient accourus en foule et demandaient grâce au duc Charles. Il ne voulut point leur répondre sans avoir pris l'avis de son conseil, et l'assembla dans une maison des faubourgs qui appartenait à un riche bourgeois chez qui il s'était logé. La journée se passa à examiner les requêtes de chacun de ces bannis, et nulle réponse ne leur fut encore donnée ce jour-là. Ils étaient en si grande multitude qu'ils passèrent la nuit en une prairie aux portes de la ville. Le lendemain, ceux à qui grâce était accordée reçurent permission de rentrer avec le Duc. Il fit dire aux autres d'attendre encore et qu'il s'aviserait.

Enfin, le 28 juin au matin, le Duc fit son entrée dans sa bonne ville. Les rues étaient tendues des plus belles tapisseries; de place en place des échafauds étaient dressés, où l'on représentait des mystères; des carillons se faisaient mélodieusement entendre dans tous les clochers; partout les habitants ne montraient que respect et allégresse au passage de leur nouveau seigneur. Il alla d'abord prêter son serment à l'abbaye de Saint-Pierre, entouré de toute sa noblesse, puis se rendit à un grand festin qui lui avait été préparé. Tout semblait joie et confiance entre le prince et ses sujets. On ne parlait dans les rues que de l'amour que le duc Charles avait toujours eu pour la ville de Gand; si l'on murmurait encore de la cueillotte, dont il ne publiait pas l'abolition, c'était tout bas et avec douceur, en attribuant la faute aux principaux de la ville, et non pas au Duc lui-même. Ainsi il se retira le soir à son logis, satisfait de sa journée et sans nulle crainte.

Pendant ce temps-là se faisait une autre solennité qui donnait aux esprits remuants et mécontents une occasion bien favorable pour les projets qu'ils avaient en tête. Parmi toutes les reliques des saints qui reposaient dans les églises de Gand, il n'y en avait aucune plus glorieuse et plus chère au peuple que le corps de saint Liévin, un des premiers évêques de la ville, qui avait souffert le martyre vers l'an 633. Depuis les plus anciens temps, jamais on n'avait manqué à faire tous les ans, au jour marqué, la grande procession de saint Liévin. On allait prendre sa châsse à Saint-Bavon, puis on la portait au village de Holtheim, à trois lieues de Gand, où le saint avait jadis reçu la couronne du martyre. Le lendemain, lorsque la châsse avait passé la nuit dans l'église du lieu, elle était rapportée avec encore plus de cérémonies à Saint-Bavon. Autrefois, disait-on, les meilleurs bourgeois et les premiers de la ville s'étaient fait l'honneur de porter ou d'accom-

pagner le glorieux corps de saint Liévin ; mais peu à peu la fête était devenue plus sainte pour le commun peuple que pour les riches habitants. C'étaient les gens des petits métiers qui suivaient en foule la procession ; ils y portaient leurs bannières, y venaient en armes, remplissaient les tavernes, buvant, chantant, dansant et passant joyeusement la soirée et la nuit à Holtheim, où il y avait une grande foire en l'honneur de saint Liévin. D'ordinaire ces deux jours ne se passaient pas sans quelque tumulte et sans qu'il y eût du sang répandu ; aussi, depuis la paix de Gavre, était-il défendu de paraître en armes à la procession de saint Liévin et de s'y couvrir d'un haubergeon de fer.

Le jour de l'entrée du Duc, la célébration de la fête de saint Liévin fut, plus encore qu'à la coutume, livrée aux gens de petit état, car les riches étaient occupés à bien recevoir leur seigneur. On y voyait les confréries des maçons, des charpentiers, des forgerons, des cordonniers, des tisserands, des foulons, des brasseurs ; les apprentis et les jeunes gens s'y étaient portés en foule. Toute cette multitude, que rien ne maintenait dans le bon ordre, se répandit dans les cabarets d'Holtheim, et s'anima peu à peu par le vin ou la bière, moins encore que par les secrètes pratiques de ceux qui la faisaient mouvoir. Les discours les plus hautains et les plus insensés étaient proférés de toutes parts. « On entendra parler de nous, disaient-« ils; nous allons brasser un potage qui sera d'un goût « amer et coûtera cher à ceux qui le boiront. » Puis ils allaient acheter, sur les boutiques de la foire, des lames de plomb, que les auteurs de tout ce complot avaient fait fondre, et qui étaient exposées en vente parmi les jouets d'enfants ; elles étaient toutes percées et préparées pour être cousues sur les manches et sur les épaules, afin d'en faire une sorte d'haubergeon. « Nous sommes selon l'or-

« donnance, criaient les apprentis; nous ne portons point « d'haubergeons en fer; le plomb n'est point défendu; mais, « laissez-nous faire, ce plomb se changera en fer et en « acier. Tel qui rit aujourd'hui aura demain une mau-« vaise nuit. Allons, allons! revenons à Gand; il n'y a « riend de fait, tant que tout n'est pas fini. Délivrons la « ville de ces maudits larrons, qui nous mangent les en-« trailles et s'engraissent de notre bien sous le nom du « prince : il n'en sait rien, mais avant peu il en sera in-« struit de reste, et nous lui en donnerons des nouvelles. »

Ainsi se passa la nuit, à boire, à manger, à crier, dans les tavernes d'Holtheim; on en prenait peu de souci dans la ville, tant on avait coutume de voir le menu peuple en désordre ce jour-là, si bien que l'on appelait communément ce cortége les fous de saint Liévin. Pendant ce temps-là le Duc, sa noblesse et ses conseillers dormaient tranquillement et en toute sécurité. De grand matin la procession rentra dans la ville, et, comme elle traversait le marché au blé, les gens qui portaient la châsse s'en vinrent tout droit devant le bureau qu'on avait bâti au milieu pour percevoir la cueillotte. « Saint Liévin ne se « détourne jamais, » crièrent aussitôt les ouvriers. A peine ces paroles étaient-elles dites qu'ils se jetèrent comme des furieux sur cette baraque; en un instant elle fut démolie; chacun en voulait avoir un morceau; puis on courait par les rues portant les débris en triomphe, en criant : « Aux armes! aux armes! » Bientôt on vit flotter les bannières de chaque métier, qui en secret avaient été préparées. Tout le peuple de Gand se trouva armé et en tumulte sur le marché, autour de la châsse de saint Liévin.

Le Duc s'éveilla à ces cris, troublé et sans savoir précisément ce qui se passait. De moment en moment ses serviteurs arrivaient des divers quartiers de la ville où étaient

leurs logements, pour se ranger autour de leur maître et le défendre. Les archers de la garde parvinrent aussi à se réunir devant son hôtel. Chacun faisait son récit, chacun donnait son avis sur ce grand et soudain péril. Pour lui, il demeurait confondu que les Gantois, qu'il avait toujours aimés, qu'il venait visiter au premier jour de son avénement, à qui il avait dessein d'accorder toutes les faveurs possibles, lui fissent une réception si étrangement séditieuse, menaçant ainsi sa vie, celle de sa fille unique, qu'il avait voulu amener avec lui, et celle de ses plus fidèles serviteurs. Cependant, voyant autour de lui ses chevaliers et ses archers, il reprit courage et demanda son cheval. « Par saint Georges! dit-il, ils me verront de près, « et je saurai leur faire dire ce qu'ils demandent. »

Mais le sire de La Gruthuse, qui connaissait les emportements de son maître et le caractère obstiné des Gantois, dont il avait été longtemps grand-bailli, trembla de ce qui allait arriver. « Pour Dieu, monseigneur, dit-il, con- « tenez-vous et ne vous échauffez pas; votre vie et la « nôtre en dépendent; en un tour de main, nous pouvons « être tous morts. Il faut ici user de froideur et de sage « conseil; avec de belles paroles vous ferez de ce peuple « ce que vous voudrez. Du temps du feu Duc votre père, « vous les avez vus plus furieux encore; mais il savait bien « attendre son moment et les apaiser par la douceur « quand il le fallait. Il en a souvent enduré plus que tout « cela. Avant d'en venir à son point il a beaucoup par- « donné. Envoyez-leur quelqu'un qui les interroge dou- « cement, et qui leur promette que vous écouterez bien « volontiers toutes leurs plaintes. »

Le sire de La Gruthuse se rendit auprès d'eux ; on ne pouvait leur envoyer un plus sage chevalier, ni qui sût mieux parler; ils avaient confiance en lui. Le sire de La Gruthuse raisonna courtoisement avec eux. « Qu'est ceci,

« mes bons amis? leur disait-il. Vous avez un nouveau « prince qui fera pour vous tout ce que vous voudrez, un « prince débonnaire et de toute justice envers les petits « comme envers les grands, et, après l'avoir reçu hier en « grande solennité, vous venez maintenant le saluer l'arme « au poing : cela n'est point honorable. Il faut vous mieux « conduire, et que chacun rentre en sa maison.

« — Seigneur de La Gruthuse, répondirent-ils, nous « n'avons nulle mauvaise volonté contre notre prince ni « contre ses fidèles serviteurs; il est en sûreté parmi nous « comme l'enfant dans le ventre de sa mère, et, s'il en « était besoin, nous mourrions pour lui. Nous en voulons « seulement à ces mauvais larrons qui dérobent nous et « aussi monseigneur, qui l'endorment par des mensonges, « qui sucent notre sang et se raillent de notre pauvreté. « C'est une vraie pitié : il faut que monseigneur nous en « fasse raison et les châtie. Il ne doit pas souffrir que nous « soyons menés ainsi, nous qui sommes son peuple; au« trement, nous, pauvres brebis, nous serons forcés de « devenir pareils à des loups enragés. »

Le chevalier répliqua : « Mes enfants, par la sainte Pas« sion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, apaisez-vous, et « tenez-vous en repos durant que je vais retourner vers « le Duc pour lui faire le récit de tous vos bons sentiments, « et comment vous avez si noblement parlé de lui. Je vais « lui dire que vous avez plainte à porter contre certains « hommes de cette ville, et je vous certifie que monsei« gneur vous fera justice d'eux et de toute autre chose; « mais, je vous en conjure, ne faites rien de nouveau jus« qu'à mon retour; je me mettrai ensuite avec vous. »

Il rapporta au Duc où en étaient les choses. Le prince l'écoutait impatiemment, fronçait le sourcil, mordait sa lèvre, et maugréait de tout son cœur de ce qu'il fallait plier ainsi devant ces vilains et en passer par où ils vou-

draient. Lui qui était si extrême dans ses volontés, et qui s'était si bien proposé de mener les affaires l'épée haute, de manière à faire trembler le monde devant lui, il était contraint de commencer son règne en s'abaissant devant des bourgeois révoltés. Cependant il monta à cheval pour les venir trouver, et, tout en fureur, il pressait le pas pour arriver à la place du marché. Les rues étaient pleines de gens qui s'en allaient en armes rejoindre leurs bannières. « Messeigneurs, disaient-ils, n'ayez pas peur, nous « vous aimons bien. Allez où il vous plaît, vous n'êtes « point en danger ; nous sommes bien vos serviteurs. » Malgré ces paroles, les chevaliers voyaient que ces gens-là étaient les plus forts et que le péril était grand. Il n'y en avait pas un qui n'eût voulu être loin de là avec le Duc.

Il arriva sur le marché vêtu d'une robe noire et un bâton à la main ; ses serviteurs étaient couverts de leurs armures, les archers avaient l'arc bandé. Le peuple, le voyant venir dans cet appareil guerrier, se serra sous les bannières, criant : « A nos rangs ! à nos rangs ! » et l'on entendit retentir le bruit des piques retombant sur le pavé. Le Duc, sans s'émouvoir, continua son chemin pour se rendre vers le balcon d'où les comtes de Flandre avaient coutume de haranguer le peuple. La foule s'ouvrait pour lui laisser passage. « Eh bien ! disait-il avec colère, que « vous faut-il, méchantes gens ? que demandez-vous ? » Et, comme on ne se rangeait pas assez vite, il frappa de son bâton un homme qui se tenait devant lui. Le bourgeois n'endura point patiemment cet outrage ; il jura par le sang et les plaies de Notre-Seigneur qu'il en aurait vengeance ; sa pique était déjà en arrêt sur le Duc. Chacun de ses serviteurs crut que c'en était fait, que tout était perdu. La moindre rixe pouvait émouvoir toute cette populace, et le Duc, ni pas un de sa suite, n'en serait

échappé. « Et que voulez-vous donc faire? lui dit le sire « de La Gruthuse d'une voix ferme et sévère; voulez-vous « donc vous faire tuer, ainsi que nous tous, par votre « emportement? Où comptez-vous donc être? Ne voyez-« vous pas que votre vie et la nôtre tiennent à un fil? et « vous allez rabrouer et menacer de telles gens qui sont « en fureur, qui n'ont ni raison ni lumières, et ne font « pas plus compte de vous que du moindre d'entre nous? « Si vous avez envie de mourir, moi je n'en ai nul désir. « Il vous faut agir d'autre sorte, les apaiser par un doux « langage, sauver votre honneur et votre vie; il n'y a « que vous qui le puissiez faire. Votre courage n'est point « de mise ici. Un mot de vous calmera ce pauvre fou de « peuple, et remettra ces brebis en obéissance. Çà, des-« cendez de cheval, montez au balcon, faites-vous hon-« neur par votre bon sens, et tout ceci finira bien. »

Cependant les cris de l'homme que le Duc avait battu excitaient du tumulte sur la place. Le peuple commençait à s'ébranler; le danger devenait pressant. Par bonheur, les commerçants de rivière, les bouchers et les poissonniers, dont les bannières se trouvaient proche du Duc, étaient les plus sages d'entre les métiers. Ils s'avancèrent vers leur seigneur pour le défendre. « Rassurez-vous, « Monseigneur, disaient-ils, nous mourrons pour vous « défendre s'il le faut; nul ne sera assez hardi pour vous « toucher; mais, pour Dieu, ayez patience et ne vous em-« portez point. Il n'est pas l'heure de vous venger des « méchantes gens qui peuvent être ici; surtout que per-« sonne de vos serviteurs ne s'avise de lever la main: nous « pouvons bien endurer que vous nous frappiez, tout au-« tre en serait puni sur-le-champ. »

Ainsi protégé, le Duc monta au balcon, entouré de ses chevaliers et de son conseil, et se montra entre son chancelier et le sire de La Gruthuse. « Mes enfants, dit-il en

« langue flamande, Dieu vous garde : je suis votre prince « et votre légitime seigneur ; je viens vous visiter, vous « réjouir de ma présence ; je veux vous faire vivre en paix « et en prospérité, et je vous prie de vous comporter dou- « cement. Tout ce que je pourrai faire pour vous, sauf « mon honneur, je le ferai, et vous accorderai tout ce qui « me sera possible.

« — Soyez le bienvenu, soyez le bienvenu ! » s'écria aussitôt tout le peuple; « nous sommes vos enfants, et « nous vous remercions. » Pour lors le sire de La Gruthuse prit la parole pour expliquer plus en détail les bonnes intentions de son maître, car le Duc pouvait bien dire quelques paroles familières en flamand, mais n'aurait pas su traiter longuement les affaires en cette langue. Quand il eut fini, plusieurs bourgeois s'avancèrent au bas du balcon et commencèrent à exposer les griefs des Gantois. « Grand merci, disaient-ils; vous êtes notre prince, et « nous n'en voulons point d'autre. Mais faites-nous justice « de ces larrons qui perdent votre bonne ville et nous « réduisent à chercher notre pain. Eux que nous avons « connus sortant de petit lieu et arrivant ici comme de « pauvres galopins, maintenant, avec votre bien et le « nôtre, ils ont acquis des terres et des seigneuries, et « font croire au peuple que cet argent est pour vous. Nous « demandons audience pour vous remontrer leurs méfaits, « afin que vous fassiez ce qui est expédient. »

Pendant que le Duc écoutait avec bienveillance ces paroles dites en grand respect, les plus mutins virent bien qu'il leur arriverait malheur si la chose se passait ainsi en douceur. Un grand homme tout armé sortit soudainement de la foule, entra dans l'hôtel, monta l'escalier et parut au balcon. Là, sans nul égard pour le Duc, se faisant rudement place, il leva sa main revêtue d'un gantelet de fer noir et luisant, et frappa un grand coup sur la balustrade

pour imposer silence à tout le monde. « Mes frères qui « êtes là-bas, dit-il au peuple, vous êtes venus pour faire « vos doléances à notre prince ici présent, et vous en « avez de grandes causes. D'abord vous voulez que ceux « qui ont le gouvernement de cette ville, et qui dérobent « le prince et vous, reçoivent punition. Ne le voulez-vous « pas ainsi? — Oui, oui! cria le peuple. — Vous voulez « que la cueillotte soit abolie? — Oui, oui! — Vous voulez « que vos portes condamnées soient rouvertes, et que vos « barrières soient autorisées comme dans tous les temps? « — Oui, oui! — Vous voulez ravoir vos châtellenies de « la campagne, porter vos chaperons blancs et reprendre « toutes vos anciennes manières, n'est-ce pas? — Oui, « oui! » s'écria tout d'une voix la foule qui remplissait la place. Alors cet homme se retourna vers le Duc. « Mon- « seigneur, vous avez entendu ce que veulent tous ces gens; « j'ai parlé pour eux, et ils m'ont avoué, ainsi que vous « l'avez entendu. Excusez-moi; maintenant c'est à vous « d'y pourvoir. »

Le Duc et le sire de La Gruthuse se regardaient d'un air confus. Enfin le chevalier s'adressa doucement à cet homme, qui venait de braver son prince plus outrageusement que si c'eût été le plus pauvre gentilhomme de la chrétienté. « Mon ami, lui dit-il, vous n'aviez pas besoin « pour cela de monter ici sur ce balcon, qui est la place « d'honneur de monseigneur et de ses nobles; on vous « aurait bien entendu de là-bas. Monseigneur saura bien « contenter son peuple sans qu'un avocat tel que vous soit « nécessaire. Vous vous êtes étrangement comporté; des- « cendez et allez avec vos gens; monseigneur fera ce qu'il « convient. »

Le Duc adressa encore quelques paroles pour calmer la multitude, mais elle ne voulait ni rapporter la châsse de saint Liévin ni quitter le marché avant que toutes les de-

mandes fussent accordées. Alors le Duc, irrésolu et dissimulant sa colère, quitta le balcon, remonta à cheval et retourna à son logis, escorté de ses serviteurs et des bons bourgeois de la ville. Il passa la nuit dans une agitation extrême et sans pouvoir trouver un moment de sommeil. Les mutins restaient en armes sous leurs bannières; les chevaliers et les gentilshommes se tenaient autour de l'hôtel, prêts à mourir pour défendre leur maître; les hommes sages, les riches, les principaux de la ville tremblaient de ce qui allait arriver, et tous leurs efforts étaient vains pour apaiser la sédition. Le Duc avait apporté avec lui une partie des riches trésors qu'il avait recueillis de la succession de son père; car il avait voulu paraître à Gand revêtu de toute sa magnificence. Il craignait que cet immense butin ne fût un appât de plus pour les révoltés. Ses inquiétudes étaient plus vives encore pour sa fille unique, mademoiselle Marie de Bourgogne, qu'il avait amenée. On trouva moyen de faire sortir furtivement, pendant la nuit, une grande partie des joyaux, mais on n'osa point risquer le départ de la princesse. Enfin, après de cruelles hésitations, le Duc se résolut à suivre l'avis de ses conseillers et à user de subtilité pour se tirer de la position désastreuse où il était retenu. Quelques bourgeois de la ville furent choisis par le peuple pour traiter avec le conseil de Bourgogne, et le troisième jour le Duc revêtit de son consentement et de sa signature les demandes qui lui avaient été si outrageusement présentées sur la place du marché. Ce fut à ce prix seulement que le peuple quitta les armes et rapporta la châsse de saint Liévin. Le 1er juillet, le Duc, plein de honte et de colère, sortit de cette ville où son avénement venait d'être signalé par de si cruels affronts.

Mais les conséquences de cette sédition des Gantois ne se bornaient pas à celle de Gand : c'était un exemple

donné aux autres villes et aux autres domaines du Duc, dont les libertés avaient été fortement restreintes sous le règne précédent [1]. Le duché de Brabant surtout avait un grand penchant à imiter les gens de Gand. Bruxelles, que le duc Philippe avait toujours eu en grande affection, où il avait d'habitude fait son séjour, s'était, par ce motif, trouvé dans la disgrâce du comte de Charolais. Tandis qu'il flattait les Gantois et s'efforçait à les mettre de son parti, il avait souvent maltraité de paroles les Bruxellois, les menaçant de son pouvoir futur; parfois il leur avait dit que son père avait augmenté outre mesure leur richesse et leur orgueil, et qu'ils ne trouveraient pas en lui un maître aussi doux. Son avénement les avait donc jetés dans de grandes craintes, et ils résolurent de se montrer fermes contre leur nouveau seigneur. Bruxelles était loin d'avoir autant de puissance et de richesse que Gand; aussi ceux qui menaient toutes ces affaires cherchèrent-ils à ne rien faire que d'accord avec Malines, Anvers et les autres villes du Brabant. A la persuasion des gens de Bruxelles, les États du duché s'assemblèrent à Louvain. Le Duc, dans l'embarras où il se trouvait, n'ayant point réuni son armée, fut contraint d'user encore de politique et de ne point employer la force.

La circonstance était difficile. Jean, comte de Nevers, qui, du temps qu'il se nommait le comte d'Étampes, avait été élevé par les soins de son cousin le duc Philippe et avait reçu à sa cour son amitié et sa confiance, était, comme on l'a raconté, devenu le mortel ennemi du comte de Charolais. Toutefois, durant la guerre du Bien public, s'étant laissé faire prisonnier à Péronne, il avait traité avec lui, s'était réconcilié et avait promis affection et fidélité à la maison de Bourgogne. Cette promesse tarda peu à être

[1] Chatelain; Meyer; Comines.

démentie. Le comte de Nevers, dans sa jeunesse, avait eu pour serviteurs et pour conseillers de nobles et vaillants chevaliers bourguignons, le sire de Longueval, le sire de Miraumont, et d'autres, que le duc Philippe avait placés près de lui ; maintenant il était absolument gouverné par un nommé Boutillat, son valet de chambre, homme de bas étage.

Or le roi Louis s'entendait mieux que personne avec gens de cette sorte, et ainsi il savait tourner à sa volonté les projets du comte de Nevers; d'ailleurs il avait érigé son comté de Nevers en pairie; il lui avait donné une forte pension, et lui offrait plus d'avantages et de profit qu'il n'aurait pu en espérer en Bourgogne.

Aussi, dès que le duc Philippe fut mort, le comte de Nevers entreprit de faire valoir les droits qu'il pouvait prétendre comme cousin germain du dernier duc de Brabant, mort en 1430, conséquemment héritier à un degré égal avec la branche aînée de la maison de Bourgogne. Son droit et celui de son frère aîné, feu Charles de Bourgogne, comte de Nevers, n'avaient point autrefois paru fondés aux États de Brabant; délibérant sous le pouvoir du duc Philippe, ils avaient reconnu que le duché devait passer en entier à la branche aînée. Les deux princes de la branche de Nevers avaient eux-mêmes acquiescé à cette sentence; c'était comme dédommagement que le duc Philippe avait donné à Jean de Nevers les seigneuries de Roye, Péronne et Montdidier, qu'il lui avait retirées depuis, à la suggestion de son fils le comte de Charolais [1]. Après la guerre du Bien public, le comte de Nevers avait renouvelé sa promesse de renoncer au duché de Brabant; mais ce motif ne l'arrêta point [2]. Le roi le releva de la

[1] *Chronica ducum Brabantiæ Barlandi;* Legrand. — [2] *Pièces de Comines*, édition de Langlet-Dufresnoi.

renonçiation qu'il avait faite, et l'envoya solennellement réclamer son héritage par-devant les États. En même temps il écrivit des lettres et envoya des messages à Bruxelles et dans les autres villes. Il y avait beaucoup de partisans; la bourgeoisie lui était partout favorable; elle avait vu par expérience combien il est préjudiciable aux libertés d'un pays d'avoir un seigneur qui tire sa puissance des autres domaines qu'il possède. Les bonnes villes, qui autrefois avaient su défendre leurs priviléges contre les ducs de Brabant, les avaient vus succomber sous le grand pouvoir du duc de Bourgogne, comte de Flandre, d'Artois, de Hainaut, et seigneur de tant d'autres États. Elles pensaient que le comte de Nevers, appelé par les hommes du pays et tenant d'eux toute sa force et sa richesse, ne pourrait avoir des volontés si absolues.

Au contraire la noblesse et les gens de guerre étaient tous dévoués au duc de Bourgogne, dont ils attendaient leur avancement et l'augmentation de leur fortune. « Quoi ! « disait Philippe de Horn, sire de Gascelbèque, nous avons « un noble et vertueux prince, qui vient de la plus illustre « racine du monde, le fils de ce bon Duc que nous avons « tous servi depuis notre jeunesse, à qui nous devons ce « que nous sommes; ne serions-nous donc pas bien in- « sensés et maudits de Dieu de ne pas lui porter honneur « et amour ? Laisserons-nous donc la clarté du ciel pour « aller vivre dans l'obscurité d'une caverne ? Nous méri- « tons déjà reproche de tant tarder et délibérer là-dessus. « Si les villes et les vilains sont d'autre opinion, il saura « bien les remettre dans le devoir, et nous l'aiderons à « faire repentir le peuple de Brabant d'une si amère folie. « Pour parler comme au jeu d'échecs, il n'y a ni roi ni roc « qui les puisse garder de la justice de leur naturel sei- « gneur. » Tous les gentilshommes et chevaliers applaudissaient grandement à de pareils discours. Néanmoins les

conseillers du Duc, tout en les encourageant, conduisaient cette affaire avec grande prudence.

Ce n'est pas qu'il y eût beaucoup à s'effrayer du comte de Nevers, ni des lettres assez hautaines qu'il écrivait aux États et à son cousin de Bourgogne ; mais il était impossible aux hommes sages de compter pour rien le secret appui du roi de France, comme le faisaient les nobles de Brabant dans leurs vaillants propos. C'était cette protection cachée qui donnait courage aux bourgeois des bonnes villes. Aussi le Duc, tout en laissant les gentilshommes les menacer et les effrayer, leur faisait promettre qu'il n'avait pas de plus grand désir que de vivre amicalement avec eux, de les maintenir en paix, de protéger leur commerce, de reconnaître leurs droits autant et plus que son père, de faire tout ce qui pourrait être jugé utile au bien du pays, et d'entendre libéralement les avis qui lui seraient donnés. En même temps, bien qu'il eût un fort parti à Gand, et que les riches bourgeois y eussent presque repris le dessus, il ne confirma pas moins par des lettres signées librement les promesses qu'il avait faites lors de la sédition.

Enfin l'affaire fut si bien conduite qu'après douze jours les États de Brabant lui envoyèrent des députés à Malines, où il se tenait en attendant leur délibération. Il se rendit aussitôt à Louvain, fit son entrée solennelle, proclama sa prise de possession du duché de Brabant, et reçut les hommages de la noblesse, des gens des bonnes villes et de l'Université ; puis il vint à Bruxelles, où il fut aussi reçu avec grande affection, et montra bienveillance et faveur aux habitants.

Cependant le parti qui lui était contraire et le commun peuple, dont les esprits avaient été mis en mouvement, ne se calmèrent point partout aussi facilement. Bientôt une sédition furieuse éclata à Malines. Le peuple s'assem-

bla en armes sur la place publique, et trois maisons des plus riches bourgeois furent démolies et rasées. Il y eut de semblables émeutes dans la ville d'Anvers. Tous les habitants sages déploraient ces révoltes et tremblaient pour leurs biens et pour leur vie. « Ah! dit le Duc en « apprenant ces mauvaises nouvelles, voilà ce que me « valent les Gantois! Dieu le leur rende! Tous les vilains « vont, à leur exemple, se révolter et voudront être les « maîtres. Par saint Georges, il y en aura de cruellement « châtiés, et, si je vis dix ans, ils verront bien à qui ils « ont affaire. »

Sa situation devenait d'autant plus difficile qu'il apprenait au même instant que les Liégeois venaient de reprendre les armes. On avait saisi, dans la ville de Chimay, le sire de Villers, gentilhomme du Réthel, qui était envoyé par le comte de Nevers pour exciter les gens de Liége et pour leur faire espérer les secours du roi de France.

Le Duc n'avait pas de temps à perdre; il résolut de remettre d'abord le bon ordre en Brabant, et manda trois cents lances et des archers de Hainaut pour aller punir les gens de Malines. Mais les nobles de Brabant, apprenant cette résolution du Duc, vinrent le trouver et lui dire qu'ils étaient plus que suffisants pour le conduire en toute sûreté dans Malines, et remettre tous ces vilains à sa pleine et entière vengeance.

Il partit aussitôt avec eux, sans qu'il y eût besoin d'autres préparatifs; car c'était assez la coutume des gentilshommes de Brabant de voyager de ville en ville, couverts de leurs haubergeons, avec des valets portant leur casque de fer et des lances, et suivis de quelques archers. Quant aux serviteurs de la maison du prince, ils mirent une armure sous leur robe. Dans cette équipage, on chevaucha vers Malines. Le petit peuple, qui avait fait tout ce désordre, était sans force et sans nulle prévoyance. Le Duc

entra sans que nul essayât de résister, descendit à son hôtel, et fit aussitôt commencer une enquête contre les auteurs et les chefs de la sédition. Il ne manqua pas de gens pour les accuser ; les magistrats et les riches bourgeois, qui la veille n'auraient pas osé dire une parole, maintenant demandaient justice bien haut.

Le Duc ne fut ni cruel ni emporté dans ses vengeances ; il voulut que tous les procédés de justice fussent observés. Parmi les accusés, les uns furent condamnés au bannissement, les autres à de fortes amendes, quelques-uns à la mort.

Après plusieurs exécutions, l'échafaud fut dressé sur le marché devant les fenêtres du Duc. Un des condamnés y monta, on lui banda les yeux, il se mit à genoux les mains jointes ; déjà le bourreau avait tiré sa large épée lorsque le prince parut à son balcon et cria qu'il faisait grâce. Le pauvre condamné s'était cru si près de la mort qu'il avait comme perdu connaissance et qu'on eut grand' peine à le faire revenir à lui. Pendant ce temps, la foule se répandait en bénédictions sur la bonté du Duc, et l'on voyait nombre de gens qui en étaient attendris jusqu'aux larmes.

Anvers ne tarda pas à se remettre dans l'obéissance. Le Duc y fit aussi son entrée, puis revint à Bruxelles aviser aux grandes affaires du moment, et se préparer à la guerre contre les Liégeois, qui n'était pas de peu d'importance. En effet, ils étaient les alliés du roi de France, et, s'il ne les avouait pas dans leurs attaques contre le duc de Bourgogne, du moins les prenait-il sous sa protection.

Tout se retrouvait à peu près au même point qu'avant la guerre du Bien public ; seulement le roi, qui était devenu plus habile et moins emporté, se tenait mieux sur ses gardes, et sa puissance était maintenant plus à redouter

pour le duc Charles [1]. Quant à ce prince, il avait, comme on a vu, employé tous les derniers temps de la vie de son père à s'assurer l'alliance et le secours de tous les princes et seigneurs ses voisins, il avait demandé et obtenu des subsides des divers États de ses domaines. Il entretenait une complète intelligence avec le duc de Bretagne et Monsieur Charles, frère du roi, qui avaient de nouveau réuni leurs intérêts et envoyaient sans cesse en Flandre de secrets messagers, que le roi faisait guetter de son mieux pour qu'ils fussent saisis lorsqu'ils se risquaient à voyager par terre.

Le roi, qui voulait prévenir une rupture, pressait le duc de Bretagne de ne pas favoriser la résistance de son frère, mais n'en pouvait rien obtenir. « Vous savez, écrivait-il, « qu'il n'a pas tenu à moi que l'affaire de son apanage fût « finie. Considérez sa conduite et la mienne. Vous savez « qu'il m'avait fait toutes sortes d'offres et voulait se « donner à moi, abandonnant tous ceux qui l'avaient se- « couru, et vous particulièrement. Je ne l'écoutai point, « et je vins vous trouver à Caen, où je me livrai entière- « ment entre vos mains. Je vous accordai tout ce que vous « demandiez pour vous et pour vos amis. Lui, il est un « jeune homme qui ne cherche qu'à tromper. Il a prié le « comte de Charolais de lui faire ravoir la Normandie, « et ne songe qu'à troubler le royaume en s'alliant ainsi à « la Bourgogne. Le dois-je souffrir? Suivant l'accord que « nous avons fait, ne suis-je pas en droit de vous sommer « de le faire sortir de vos États? »

Cette lettre et tous les messages du roi n'avaient pu changer en rien l'obstination du duc de Bretagne, qui se sentait soutenu par toute la puissance de Bourgogne. Le duc d'Alençon était de nouveau venu se joindre à lui. Du

[1] Legrand; Mathieu; Comines; Amelgard; de Troy.

reste, tous ces princes, mécontents et ennemis du roi, ne pouvaient plus espérer d'entraîner avez eux un parti dans le royaume; le traité de Conflans avait trop montré leur peu de souci pour la chose publique; les bonnes villes, et même la noblesse, voyaient bien qu'on ne pouvait mettre nulle confiance en eux.

De cette sorte, les deux partis ne se trouvant assez forts ni l'un ni l'autre, la fin du règne du duc Philippe s'était passée en ambassades, en cabales, en corruption réciproque des serviteurs de chacun, en promesses faites qui ne trompaient plus de part ni d'autre. Ce qui importait le plus au roi, comme au duc de Bourgogne, c'était l'alliance de l'Angleterre. Ce royaume était encore si divisé que chacun d'eux y avait ses partisans et y exerçait son influence. Le comte de Rivers, père de la reine, était devenu favori du roi Édouard et s'efforçait de le déterminer pour la Bourgogne. Le comte de Warwick, entièrement dévoué au roi de France, était depuis longtemps en secrète intelligence avec lui. Gagné à force de dons et de flatteries, il tâchait de mettre l'Angleterre entièrement dans les intérêts de la France. Mais le pouvoir du comte de Warwick diminuait; il était si hautain et si absolu, il se targuait si fort d'avoir placé la couronne sur la tête du roi Édouard, il s'était opposé si fortement au mariage qui avait appelé madame Élisabeth Woodville sur le trône, que toute la faction de la reine travaillait à le détruire et y parvenait peu à peu. « Le seul parti à prendre pour « nous, disait le comte de Warwick au comte d'Exeter, « que lord Rivers venait de faire exiler en Irlande, c'est « de faire une bonne alliance avec le roi de France. Son « pouvoir nous soutiendra; mais il faut que je le voie « moi-même et que je passe la mer. »

Il demanda en effet au roi Édouard de l'envoyer en ambassade en France pour se plaindre des courses que les

vaisseaux français faisaient sur les navires commerçants d'Angleterre ; sa proposition fut facilement agréée, car ses ennemis ne souhaitaient rien tant que de l'éloigner.

Le roi Louis ressentit une grande joie quand il sut qu'il allait enfin voir son grand ami le comte de Warwick, que depuis si longtemps il désirait entretenir. Il écrivit cet heureux événement aux bonnes villes du royaume, et, tout malade qu'il était, partit de Tours, afin de se rendre en Normandie, où l'ambassade anglaise devait débarquer. Arrivé à Rouen, il sut que le comte de Warwick venait d'entrer dans le port de Honfleur; il envoya aussitôt plusieurs de ses serviteurs le recevoir. Partout les ordres étaient donnés de lui faire le même accueil que si c'eût été le roi d'Angleterre[1]. Le roi lui-même vint au-devant du comte de Warwick jusqu'à la Bouille. Le lendemain, le comte fit une entrée solennelle à Rouen. Il était en bateau et débarqua sur le quai, où l'attendait le corps de ville avec tout le clergé, en pompeuse procession, avec la croix et les bannières. On le conduisit de là à l'église, où il fit ses prières, puis au couvent des Jacobins, dans le logis qui lui avait été préparé.

Le roi prit une maison tout contre le couvent, et son empressement à converser secrètement et sans cesse avec le comte de Warwick était si grand qu'il fit percer les murailles pour établir une communication commode entre les deux logis. Pendant douze jours ils ne se quittèrent presque pas d'un instant. Lorsque le comte de Warwick s'en allait par la ville pour en voir les curiosités, il n'y avait sorte d'honneurs qui ne lui fussent rendus. Le roi n'épargnait aucune dépense pour complaire en tout à cette ambassade, au point que les fabricants de laine et de soie avaient ordre d'offrir en présent toutes les étoffes que le

[1] Amelgard.

comte ou les gens de sa suite trouveraient à leur gré; de sorte que ces seigneurs d'Angleterre, qui étaient arrivés en France vêtus de manteaux assez communs, retournèrent chez eux habillés de ces damas, de ces velours, de ces draps fins de Rouen, qui avaient si grande renommée dans toute la chrétienté[1]. Les bourgeois de la ville se conformèrent si bien aux volontés du roi et prirent tant de soins d'honorer le comte de Warwick que le roi, pour leur en témoigner toute sa satisfaction, leur accorda le privilége de posséder des fiefs nobles, comme l'avait déjà obtenu souvent la bourgeoisie de Paris.

Le comte de Warwick repartit ensuite pour l'Angleterre, plus serviteur du roi de France, qui le traitait si magnifiquement, que du roi Édouard, près de qui il avait maintenant bien peu de crédit. Le bâtard de Bourbon, comte de Roussillon et amiral de France, Jean de Popincourt et d'autres ambassadeurs se rendirent en même temps en Angleterre, afin de traiter de l'alliance entre les deux royaumes, pour laquelle le comte de Warwick allait employer ses efforts. On voulait aussi négocier un mariage entre Monsieur Charles, frère du roi, et madame Marguerite, sœur du roi d'Angleterre, la même que le comte de Charolais avait grand désir d'épouser.

Le roi et le comte de Warwick venaient de se quitter lorsqu'on apprit en France la nouvelle de la mort du duc Philippe. L'avénement du comte de Charolais ne changeait pas beaucoup l'état des affaires, car depuis deux ans tout se faisait à sa volonté en Bourgogne. Toutefois son orgueil et l'obstination des autres ennemis du roi ne pouvaient que s'en accroître. Pour commencer il ne traita point le roi de souverain seigneur, mais de seigneur seulement, dans la lettre où il lui annonça la mort de son père.

[1] Amelgard.

Aussi le chancelier de France la fit-il mettre au trésor des chartres sans qu'aucune réponse y fût faite.

Le roi ne négligea ni précautions ni préparatifs. L'artillerie fut réunie; les francs-archers de Champagne, de Normandie et de Limousin eurent ordre de s'assembler. Le maréchal de Lohéac, à Caen, et le comte du Maine, à Châtellerault, passèrent la revue du ban de la noblesse de ces provinces. Les compagnies d'ordonnance des sires de Rouault, du Châtelet, de Gaston-du-Lyon, de Saint-Pol, de Lohéac, de Comminges, furent placées en garnison sur les marches de Bretagne. Les compagnies de Sallazar, de Stévenot, de Talauresse et les Écossais de Cuningham furent envoyés aux marches des pays de Champagne, de Luxembourg et de Liége, sous les ordres du comte de Dammartin. C'était lui maintenant qui avait la principale part dans la confiance du roi; il venait d'être fait grand-maître de sa maison, à la place du sire de Melun, qui était disgracié, suspect et emprisonné. Le sire de Croy, qui, au commencement du règne, avait été revêtu de cet office, n'était plus en situation d'être utile.

Bien peu de temps après le voyage dú comte de Warwick, le roi avait appris combien il devait peu compter sur l'Angleterre[1]. Le comte, en arrivant, avait été reçu avec une extrême froideur; en son absence le parti de la reine avait encore pris un crédit plus grand. Les ambassadeurs de France amenés avec lui ne recevaient nul accueil; personne n'avait été envoyé à leur rencontre; on ne parlait même pas de leur accorder une audience. La colère du comte de Warwick était grande, et il ne la cachait ni à ses partisans, ni aux ambassadeurs. Lui qui venait de recevoir de si éclatants honneurs, que le roi de France avait traité comme un seigneur souverain, son ami et son

[1] Legrand.

égal, le comblant de bienfaits et de louanges, il était contraint de paraître, aux yeux des seigneurs français de l'ambassade, en disgrâce et dédaigné à la cour de son propre roi. Il ne parlait que de vengeance, et l'amiral de Bourbon ne manquait pas de l'y encourager de son mieux.

Après quelques jours, le roi Édouard admit en sa présence les ambassadeurs. Ils furent frappés des nobles façons de ce roi, le plus beau des princes de son temps, et trouvèrent qu'il surpassait encore ce qu'en publiait la renommée. Ce fut maître Jean de Popincourt qui porta la parole et qui exposa le sujet de l'ambassade. Aucune réponse ne lui fut donnée; le roi Édouard répliqua seulement qu'il prendrait l'avis de son conseil. On apporta le vin et les épices, puis l'audience se termina. Ils ne purent en obtenir une autre, excepté pour prendre congé. Au lieu de présents magnifiques, tels que le comte de Warwick en avait reçu en France, ils eurent pour tout cadeau des trompes de chasse et des bouteilles de cuir, ce qui sembla bien mesquin. S'ils ne rapportèrent pas au roi des nouvelles favorables pour l'alliance qu'il souhaitait, du moins ils l'instruisirent de la haine mortelle que le comte de Warwick avait conçue contre le roi Édouard, des emportements auxquels il se livrait, des desseins qu'il formait pour le détruire après l'avoir établi, du fort parti qu'il avait en Angleterre, de son alliance avec le duc de Clarence, qui venait d'épouser sa fille et à qui il faisait espérer la couronne.

La discorde qui semblait ainsi se renouveler sans cesse en Angleterre rassurait un peu le roi sur les secours que ses ennemis pourraient tirer de ce royaume. S'il n'avait pu y contracter une alliance, du moins y avait-il un puissant parti, et il pouvait espérer d'y susciter des troubles. Le règne du duc Charles était un plus grand sujet de péril; une telle puissance entre les mains de son plus im-

placable ennemi ne devait laisser au roi aucun repos. La sédition des Gantois et les troubles du Brabant étaient venus d'abord donner, il est vrai, au duc Charles de suffisantes occupations; le roi s'était efforcé de mettre ce temps à profit pour se garantir des attaques et des complots qu'il prévoyait.

Un de ses premiers soins avait été de s'assurer de plus en plus de la bonne volonté des Parisiens[1]. La ville était encore fort dépeuplée et se ressentait de tant de guerres, de famines, d'épidémies ; des rues entières étaient désertes et les maisons y tombaient en ruines. Le roi manda à Chartres, où il était, maître Jean le Boulanger, président au Parlement, et plusieurs avocats, procureurs et notables bourgeois, pour conférer avec eux dans son conseil sur ce qu'il y avait à faire dans l'intérêt de sa bonne ville. D'après leur avis, une ordonnance fut d'abord rendue pour établir le même droit d'asile dont jouissaient les villes de Saint-Malo et de Valenciennes, c'est-à-dire que les gens de toute nation pouvaient venir y habiter et jouir de toute franchise, nonobstant tout crime de meurtre, larcin, vol ou escroquerie commis par eux, sauf les cas de lèse-majesté. En même temps on régla que tous les habitants de la ville, de quelque état qu'ils fussent, seraient divisés par métiers et corporations qui auraient leurs bannières. Chaque bannière avait son capitaine et son lieutenant, et tous ceux qui étaient âgés de seize à soixante ans devaient se munir de jaques et de brigandines, de casques ou salades, de piques ou de haches. Le Parlement avait sa bannière, ainsi que la chambre des comptes; les nobles et les gens d'église n'étaient pas non plus exempts de cette milice.

Bientôt le roi se rendit lui-même à Paris. La reine, qui

[1] Legrand ; de Troy ; Ordonnances.

tarda peu à le suivre, fut reçue avec grande allégresse et solennité. Le peuple lui montra un extrême amour. Ce furent partout des feux de joie et des tables placées dans les rues, où pouvaient s'asseoir tous venants. Le roi prit aussi occasion de la noce de maître Nicolas Balue, frère de son favori le cardinal, avec la fille de messire Jean Bureau, maître de l'artillerie et ancien bourgeois de Paris, pour donner et recevoir beaucoup de fêtes. Les seigneurs du Parlement et de la chambre des comptes, ainsi que les principaux bourgeois, étaient sans cesse invités avec leurs femmes à la cour, chez les princes et chez les serviteurs du roi. Le roi, la reine, les princesses de Savoie s'en allaient familièrement dîner chez le premier président ou chez les élus de la ville; ils y trouvaient tout préparé pour les bien recevoir. Selon l'usage du temps, des bains étaient toujours apprêtés, et les princesses s'y baignaient avec les dames de la bourgeoisie. Le roi fut aussi parrain de l'enfant de Denis Hesselin, son panetier, un des élus. Il donnait de grandes aumônes, et faisait des vœux et des pèlerinages, à pied, à Saint-Denis ou aux diverses églises, se montrant sans cesse au peuple.

Le 14 septembre, il voulut passer la revue de toutes les bannières de la ville. Jamais, disaient les Parisiens, on n'avait vu une si nombreuse et si belle armée. Il y avait soixante-sept bannières de métiers, sans compter les bannières du Parlement, de la chambre des comptes, des trésoriers, des généraux des aides, des monnaies, du Châtelet et de l'Hôtel-de-Ville. Plus de trente mille hommes portaient la jaque ou la brigandine blanche; les autres n'avaient que le casque pour arme défensive; mais tous tenaient la pique, l'épieu ou la hache. Cette milice était rangée en bataille, sans bruit ni tumulte, depuis la porte du Temple jusqu'à l'abbaye Saint-Antoine, de là à la Grange de Reuilli et à Conflans; puis la file revenait par

la Grange-aux-Merciers, le long de la rivière, jusqu'à la tour de Billi et la Bastille Saint-Antoine[1]. Le roi, avec la reine et tout son cortége, suivit les rangs, et montra son contentement de voir les gens de sa ville de Paris en si belle ordonnance. Par son commandement, des tonneaux de vin avaient été placés de distance en distance, et furent défoncés pour que chacun s'y rafraîchît. Quoi qu'il en pût dire publiquement, il savait à quoi s'en tenir sur la force d'une telle armée de bourgeois, et les seigneurs de sa suite en riaient sans trop se gêner. « Ne « croyez-vous pas, Sire, disait le sire de Crussol, qu'il y « en a ici plus de dix mille qui ne feraient pas dix lieues « sans s'arrêter pour manger? — Pâques-Dieu! répliqua « le roi en riant, je crois que leurs femmes chevauchent « mieux qu'eux. »

Tout en s'efforçant de plaire au peuple le roi s'occupait alors d'une affaire qui était loin d'avoir l'approbation des gens sages du Parlement, de l'Université et de la bourgeoisie. Pour se rendre le Pape favorable il venait de promettre encore une fois l'abolition de la Pragmatique[2]. C'était maître Jean Balue, évêque d'Évreux, qui avait surtout travaillé l'esprit du roi pour le disposer en faveur des prétentions du Saint-Père; d'ailleurs il y était assez porté par le désir de disposer des bénéfices et des évêchés, au lieu de les laisser à la libre élection des communautés et des chapitres. Il semblait au roi que par-là il accroîtrait grandement son pouvoir. Cependant les promotions dans le clergé se faisaient bien moins par sa propre volonté que par la protection de Balue. Rien n'égalait en ce moment le crédit de cet évêque; non content de l'évêché d'Évreux et des abbayes de Lagni, de Fécamp, de Saint-Éloi, de Château-Thierri, de Bourgueil, il voulut avoir l'évêché

[1] De Troy; Cabinet de Louis XI. — [2] Legrand.

d'Angers. Jean de Beauveau occupait ce siége ; il avait été un des premiers bienfaiteurs de Balue, qui avait commencé par être secrétaire de Guillaume Juvénal, évêque de Poitiers, et exécuteur infidèle de ses dernières volontés. L'évêque d'Angers l'avait emmené avec lui à Rome en 1462, et c'était alors que Balue avait commencé à obtenir un grand crédit près du Pape. Il en avait profité pour faire commerce public de bénéfices et de canonicats, puis en se faisant nommer, malgré Jean de Beauveau, trésorier de l'église d'Angers. Lorsqu'il eut toute la faveur du roi, il résolut de se venger de son ancien évêque et de le supplanter sur son siége. Pour cela il persuada au roi qu'il lui importait d'avoir, sur les marches de la Bretagne, dans un si grand diocèse, un évêque tout dévoué à sa personne et à ses intérêts. On demanda à Jean de Beauveau sa démission ; il la refusa. Alors le Pape l'excommunia et l'interdit, en l'exilant au monastère de la Chaise-Dieu en Auvergne. L'évêque d'Angers en appela au Parlement ; mais le roi défendit à la cour de prendre connaissance de l'affaire, disant, par lettre de cachet, que le Pape seul était compétent, et que le roi très-chrétien, fils aîné de l'Église, devait seulement procurer l'obéissance au Saint-Siége. Un tel ordre était contraire à toutes les coutumes et libertés de l'Église de France, et même à un édit du roi, qui, quatre ans auparavant, avait prescrit au Parlement de connaître de la possession des bénéfices.

Lorsqu'à la persuasion de maître Jean Balue, que, pour prix de ses bons offices, le Pape venait de nommer cardinal, le roi abolit encore une fois la Pragmatique, le Parlement n'oublia pas non plus son devoir. Balue [1] y était venu en personne pour faire enregistrer les lettres du roi. C'était durant les vacances ; mais il trouva au parquet

[1] De Troy.

maître Jean de Saint-Romain, procureur général, qui s'opposa formellement à la publication et à l'exécution desdites lettres. L'évêque s'emporta en menaces et finit par dire au procureur général que le roi le désappointerait de son office ; maître Jean de Saint-Romain ne s'en émut guère. « Le roi, répondit-il, m'a baillé cet office ; je le « tiendrai et exercerai tant que ce sera son bon plaisir. « Il peut me l'ôter ; mais je suis bien résolu de tout perdre « avant de faire une chose contraire à ma conscience, « dommageable au royaume de France et à la chose pu- « blique, et dont il vous est, certes, bien honteux de « poursuivre l'expédition. »

L'Université ne fut pas moins ferme contre un tel abus, en appela au futur concile, et fit enregistrer son opposition au Châtelet. C'était le seul corps qui eût consenti à la publication des lettres du roi.

Ainsi le roi se trouva une seconde fois en division avec le Parlement, et encore pour avoir été trompé par un évêque qui avait voulu devenir cardinal, comme cela lui était déjà arrivé, six ans auparavant, avec l'évêque d'Arras. Mais Balue avait si bien su plaire au roi, en se montrant zélé serviteur, prêt à tout faire et à obéir à tout, qu'on ne pouvait ébranler la confiance qu'il mettait en lui. Lorsqu'on semblait vouloir donner quelque soupçon au roi, ou qu'il craignait qu'on s'étonnât de tant de faveurs dont il l'accablait : « C'est un bon diable d'évêque, disait- « il, du moins pour le moment ; je ne sais pas ce qu'il « sera à l'avenir, mais quant à présent il est continuelle- « ment occupé de mon service [1]. »

Il lui confia alors une commission importante. Le duc de Bourgogne, après avoir heureusement apaisé les troubles de Brabant, assemblait son armée pour soumettre les Lié-

[1] Lettre de Louis XI au sire de Bressuire.

geois. Le roi, qui les avait en secret excités, ne voulait pas prendre ouvertement parti pour eux, mais cherchait à profiter des embarras du Duc pour obtenir de lui, ou qu'il ne ferait pas la guerre aux Liégeois ses alliés, ou qu'il ne s'opposerait point à ce que, par un juste retour, le roi attaquât le duc de Bretagne, allié du Duc. Le cardinal Balue et maître Vanderiesche furent envoyés à Bruxelles afin de traiter sur conditions.

Par malheur pour le roi, il n'y avait pas de peuple plus difficile à gouverner et entendant si mal la raison que ces gens de Liége. Ils conduisaient toutes leurs affaires avec désordre et imprudence, et dérangeaient sans cesse les mesures qu'il voulait prendre. C'était un grand sujet d'embarras et d'incertitude pour le comte de Dammartin, qui commandait l'armée à Mézières, à Mouzon et dans le pays des Ardennes. Tout habile qu'il pût être, il lui était difficile de ménager des choses opposées, comme le voulait son maître, qui désirait à la fois ne pas donner de griefs évidents au duc de Bourgogne et maintenir les Liégeois dans leur résistance [1]. Les méchantes gens de cette ville s'étaient répandues dans les bois au bord de la Meuse et y commettaient mille ravages. Les laboureurs n'osaient plus semer ni recueillir; les marchands n'osaient plus faire voyager leurs marchandises ni par eau ni par terre. Les sujets de la France, aussi bien que les habitants du Luxembourg sujets de Bourgogne, se plaignaient hautement et demandaient qu'on fît cesser de tels désordres. Parfois les mauvais sujets des villes françaises, et même quelques gens d'armes des compagnies, se laissaient tenter par l'exemple des Liégeois et couraient la campagne avec eux comme des brigands. Alors le duc de Bourgogne demandait justice, et le roi écrivait d'une façon authenti-

[1] Lettres de Dammartin.

que au comte de Dammartin de faire châtiment exemplaire sur ceux de ces Liégeois qu'il pourrait saisir, tandis qu'il lui prescrivait en secret de se bien garder de toute punition rigoureuse.

L'audace des Liégeois s'accrut au point que, sans songer qu'ils avaient trois cents otages entre les mains du duc de Bourgogne, ils s'en allèrent saisir dans son château un gentilhomme du pays de Luxembourg; ils l'accusaient de leur avoir été contraire dans les dernières guerres, et lui firent souffrir de cruelles tortures avant de lui trancher la tête.

Le Duc, apprenant ce nouveau méfait, jura d'en tirer une vengeance sévère; mais, comme il était encore dans l'embarras des affaires de Brabant, il lui fallait attendre qu'il se trouvât en force suffisante.

Dans les querelles continuelles des Liégeois avec leur évêque, la ville d'Hui s'était toujours montrée favorable au parti de l'évêque ; aussi, lorsqu'il avait fallu lever de forts impôts pour payer les sommes que le duc de Bourgogne avait exigées par le dernier traité, les gens d'Hui n'avaient pas été compris dans la taxe. Les Liégeois s'en irritèrent et en firent un nouveau sujet de plainte contre l'évêque. Il n'y avait un prince plus doux, plus patient, un évêque plus indulgent et plus charitable que Louis de Bourbon, évêque de Liége [1] ; si les gens sages lui faisaient quelque reproche, c'était d'encourager ce peuple à la sédition par sa trop grande bonté. Jamais il n'avait eu un moment de repos; toujours nouveaux murmures, sédition nouvelle contre lui. Ce n'était ni sur sa demande ni de son gré que le duc de Bourgogne avait eu recours aux voies de rigueur et à la force des armes; pour lui, il s'en référait à des arbitres ou à l'autorité du Saint-Siége, dont

[1] Amelgard.

ses rebelles sujets refusaient de reconnaître la sentence quand elle leur était contraire.

Lorsqu'il les vit de nouveau en révolte, il se retira dans sa ville d'Hui. Eux, oubliant leurs défaites récentes et la ruine de Dinant, qui fumait encore, prirent les armes et vinrent assiéger leur évêque. Dès que le Duc en fut informé, il chargea le sire de Bossut de s'en aller promptement avec quelques chevaliers du Hainaut s'enfermer dans la ville d'Hui pour la défendre contre les Liégeois. Elle manquait de munitions; la troupe du sire de Bossut n'était pas nombreuse. Après quelques rencontres, où elle combattit vaillamment les ennemis, elle se trouva enfermée dans les murs, la ville investie de toutes parts.

Tous les habitants n'étaient pas du même parti. Le petit peuple était plus favorable aux Liégeois qu'à l'évêque; il y avait des intelligences entre le camp et la ville. Des murmures s'élevèrent. On parlait hautement de se rendre et d'ouvrir les portes aux assiégeants. L'évêque et ses serviteurs commencèrent à avoir peur. « Il faut me tirer « d'ici, disait-il au sire de Bossut. Pour tout l'or du monde « je ne voudrais pas tomber entre les mains de ces gens- « là. » Le sire de Bossut se trouvait en grande perplexité. Le Duc lui avait recommandé de se défendre jusqu'à la dernière extrémité; manquer à ses ordres en une telle occasion, c'était encourir sa disgrâce, c'était montrer peu de souci de son propre honneur. D'un autre côté, le noble prélat, le cousin germain de son maître, lui demandait à quitter une ville où la résistance était véritablement difficile; si, par suite de son refus, il arrivait quelque malheur à l'évêque, c'était à lui qu'on l'imputerait. Ce motif l'emporta; il fit une sortie à la tête de ses gens, et emmena ainsi sous bonne escorte l'évêque par la route de Bruxelles. Ce n'était pas sans regret, et la plupart des hommes d'armes du sire de Bossut s'étonnaient fort de la

résolution qu'il avait prise. « Ah! Monsieur, qu'avez-vous « fait là? lui disait un vaillant compagnon, nommé Ber- « trandon; vous faites grand tort à votre honneur et à « votre bonne renommée. Comment! pour complaire à un « prêtre vous laissez là une ville que le Duc a remise à « votre garde! Vous croyez au conseil d'un clerc qui ne « sait ce que c'est qu'honneur ou blâme! Oh! Monsieur de « Bossut, vous aurez fort à faire pour réparer ceci. »

Le Duc fut du même avis que Bertrandon et entra dans une grande colère quand il vit revenir sa garnison. L'évêque prit la défense du sire de Bossut. « Si l'on a mal « fait, disait-il, toute la faute en est à moi. Si ce vaillant « chevalier a quitté la ville, c'est moi qui l'en ai pressé, « qui l'y ai forcé. J'en porterai, s'il le faut, la peine en mon « corps et en mes biens quand je les aurai retrouvés. » Toutes ces raisons ne touchaient guère le Duc, et rabrouant l'évêque sans nul égard, il lui reprochait sa couardise cléricale. Puis, revenant au sire de Bossut : « Vous aviez « bien affaire, disait-il, d'obéir à un lâche prêtre, quand « il y va de mes ordres et de votre honneur! »

En vain le sire de Bossut allégua-t-il qu'il avait cru avoir le temps de revenir après avoir conduit l'évêque; la chose était trop peu vraisemblable. En effet, le sire de Ravenstein, qui fut aussitôt envoyé pour essayer de faire lever le siége, arriva trop tard; les habitants avaient ouvert la porte aux Liégeois. Quelques chevaliers firent au milieu des rues une merveilleuse défense. Il y en eut un, entre autres, qui, acculé dans un étroit passage, faisait si bien tête à la foule qui le poursuivait que les Liégeois lui crièrent : « Que voulez-vous faire? Tous vos compa- « gnons sont maintenant partis. Croyez-vous donc rega- « gner la ville à vous seul? Ce serait à contre-cœur que « nous tuerions un si vaillant homme. Sauvez-vous, sau- « vez-vous! »

Malgré cet avantage des Liegeois les affaires du Duc devenaient chaque jour meilleures. Le bon ordre s'établissait en Brabant; les nobles et les hommes d'armes qu'il avait mandés dans toutes ses seigneuries arrivaient en foule, et, ce qui était plus encore, le roi Édouard était bien plutôt disposé à s'allier avec lui qu'avec le roi de France. Il avait tout espoir d'obtenir madame Marguerite en mariage; déjà une alliance était conclue, et cinq cents Anglais venaient de Calais renforcer son armée.

Pendant ce temps-là toutes les négociations et les subtilités du roi ne lui profitaient en rien; il aurait fallu se résoudre à faire avancer les compagnies du comte de Dammartin au secours des Liégeois, et c'est ce qu'on ne pouvait obtenir de lui, car il voulait tout gagner sans rien risquer. Les Liégeois eux-mêmes n'acceptaient point son arbitrage. Il leur avait fait demander d'envoyer quelques-uns de leurs nobles et de leurs principaux habitants pour traiter avec le sire de Dammartin et l'évêque de Langres, qu'il avait commis pour ouvrir des pourparlers avec des députés de l'évêque de Liége et des ambassadeurs de Bourgogne.

Les Liégeois répondirent qu'il y avait bien peu de nobles chez eux, et qu'occupant tous des offices publics ils n'avaient pas le loisir de s'absenter. Ils priaient les ambassadeurs de France de venir dans leur ville, et ceux-ci ne voulaient point s'y rendre tant que le roi ne les chargerait pas d'y conduire les hommes d'armes qu'ils avaient, en son nom, fait espérer aux Liégeois. Ainsi aucune conférence ne pouvait commencer, puisqu'il ne se présentait de députés ni du Duc ni des gens de Liége. Le bon évêque seul avait aussitôt envoyé les siens. Cependant Dammartin voyait l'armée de Bourgogne s'augmenter chaque jour, et demandait au roi des renforts et des instructions, le pressant de lui faire savoir si son intention

était de se saisir de quelques villes, tandis qu'il en était temps encore.

Les ambassadeurs que le roi avait envoyés au Duc étaient fort mal choisis. Ni Vanderiesche, ni le cardinal Balue ne pouvaient avoir grand crédit à la cour de Bourgogne. Le premier était un serviteur infidèle, chassé par le duc Philippe, et de mauvaise renommée dans les pays de Flandre. Quant au cardinal, tout le monde l'avait en bien petite estime, et le Duc ne le pouvait souffrir. Alors le roi pensa que le connétable de Saint-Pol aurait une plus grande autorité dans cette affaire. C'était un puissant prince; ses seigneuries étaient placées entre les pays de France et de Flandre. Tout serviteur qu'il était du roi, et bien qu'il fût récemment devenu son beau-frère en épousant madame Marie de Savoie, il affectait une grande indépendance et pouvait agir plus encore comme médiateur que comme ambassadeur. Le Duc lui-même avait eu désir de le voir, afin de savoir quel parti il prendrait et de connaître mieux les véritables intentions du roi. Les sires de La Roche et d'Émeries étaient allés le trouver dans sa ville de Bohain pour l'engager à venir à Bruxelles. Il s'y rendit en effet avec une grande suite, et commença à traiter les affaires du roi en bon et loyal ambassadeur.

Il exposa au Duc les griefs du roi, l'alliance avec l'Angleterre et la guerre projetée contre les Liégeois, alliés de la France. Sur ces deux points et sur tous les autres il trouva ce prince inflexible, comme il l'avait prévu et annoncé au roi, tant il connaissait bien le caractère du duc Charles. Lorsqu'on lui représentait que c'était une chose mal faite à lui, premier prince du royaume, petit-fils des rois de France, issu de la noble fleur de lis, de chercher et contracter alliance avec ses anciens ennemis et de mettre ainsi le trône en péril, il répondait : « Si je me « suis allié à l'Angleterre, le roi ne peut s'en prendre

« qu'à lui-même; ce sont ses menaces, ses propos étran-
« ges et la diversité de sa conduite qui m'y ont contraint.
« N'a-t-il pas cherché à s'unir à l'Angleterre? Mainte-
« nant je suis au point de ne pouvoir reculer. Si le roi
« m'eût reconnu et traité comme un prince de loyauté et
« de foi, tel que je suis et tel que ceux dont je descends,
« je l'aurais servi et aimé; mais il n'a cherché qu'à me
« déplaire, et il a fallu me pourvoir ailleurs, et, tout de
« France que je suis, il m'a forcé de devenir Anglais.
« D'ailleurs ma parenté et mes affections n'étaient-elles
« pas pour la maison de Lancastre et pour le roi Henri
« contre la maison d'York et le roi Édouard? Si main-
« tenant je veux épouser madame Marguerite d'York,
« n'est-ce point la nécessité qui m'a inspiré ce dessein? »

Sur l'article des Liégeois, le Duc répondait plus impatiemment encore et sans laisser même le connétable achever tout ce qu'il avait à dire. « Mon cousin, tenez-
« vous-en là, disait-il; qu'on ne m'en parle plus. Quelque
« chose qui en puisse arriver, quelque fortune que me
« réserve le plaisir de Dieu, je mettrai mon armée en
« campagne et j'irai à Liége; je veux savoir une fois si je
« suis maître ou valet. Qui voudra me détourner et m'em-
« pêcher n'a qu'à venir; il trouvera à qui parler. » Puis, lorsque le comte de Saint-Pol essayait de le calmer et de lui parler du peu de prudence qu'il y aurait d'allumer une si grande guerre pour châtier quelques vilains; il répliquait : « Il n'y a ni sermon ni prêcheur qui puisse
« rompre mon dessein. Si le roi voulait du bien aux Lié-
« geois, il n'avait qu'à leur défendre de m'offenser. Ils
« sont venus ravager mes terres; ils ont traîtreusement
« saisi et mis à la torture un de mes braves gentilshom-
« mes; ils ont pris et saccagé la ville d'Hui. Eux et d'au-
« tres ont voulu m'éprouver et m'épouvanter lors de mon
« entrée en seigneurie. Il y avait là-dessous de plus grands

« projets, et je sais bien d'où ils viennent. Aussi, ou je « mourrai, ou je les mettrai au fouet et au bâton ; je les « perdrai, je les ruinerai, et jamais je n'aurai joie au « cœur avant de m'être vengé d'eux. Il n'y a ni roi, ni « empereur, ni soudan, ni personne, pour qui je veuille « tarder d'un jour, et si le roi les veut défendre, j'en ai « peu de souci. Je serai dans mon droit ; qu'il vienne ! « La campagne est ouverte pour tout le monde ; mais te- « nez pour certain que, s'il me veut faire du mal, moi « aussi je lui en ferai tant que le meilleur ne sera pas de « son côté. »

Lorsque le connétable voyait un tel courroux, il rappelait au Duc que les discours dont il s'irritait venaient du roi et non point de lui, qu'ainsi il ne serait pas juste de les lui imputer. Alors, quittant son caractère d'ambassadeur, il était le premier à se railler de sa commission, dont il avait d'avance annoncé au roi toute l'inutilité, et il remettait même le Duc en joyeuse humeur par les plaisanteries qu'il en faisait.

Le roi avait donné pour instruction au connétable de conclure pour le moins une trève d'un an, qui aurait compris tous les alliés de part et d'autre ; mais le Duc n'entendait pas plus à cette proposition qu'à toutes les autres. Son amitié avec l'Angleterre, les renforts qui lui arrivaient de Calais, ses nobles qui se rassemblaient de toutes parts, des lettres du roi de Castille qui, rompant sa vieille alliance avec le royaume de France, se déclarait ennemi du roi Louis, tout augmentait l'orgueil du Duc et le rassurait contre ce que pourrait tenter son adversaire. Le cardinal Balue, Vanderiesche, le connétable n'étaient pas plus écoutés l'un que l'autre. L'archevêque de Milan, légat du Pape, envoyé par le Saint-Siége pour prévenir l'effusion du sang chrétien, arriva à Bruxelles et ne fut pas mieux entendu. Il était serviteur du duc de Milan, le plus

fidèle allié du roi; il venait de passer longtemps à la cour de France; c'en était assez pour être grandement suspect de partialité au Duc. Il fit signifier à ce légat qu'il l'écouterait avec le respect dû au Saint-Siége sur tout autre objet que la guerre de Liége, mais qu'à cet égard toute parole était superflue. Puis le chancelier de Bourgogne et les autres conseillers du Duc firent si bien qu'ils rendirent peu à peu le légat favorable à sa cause[1].

Cependant, le roi, avec son impatience accoutumée, envoyait message sur message au connétable pour savoir comment allaient les affaires. Rien n'avançait; le Duc ne voulait accorder qu'une trève de six mois, à condition que du côté du roi elle ne comprendrait pas les Liégeois, et que de son côté elle s'appliquerait au duc de Bretagne et à monsieur Charles[2]. Or c'était précisément traverser la secrète intention du roi, qui aurait volontiers abandonné les Liégeois pour pouvoir librement entrer en Bretagne. Pour mieux savoir encore sa volonté véritable, ce qui n'était pas facile, le connétable s'en alla en toute hâte le trouver à Paris. Après avoir longuement devisé avec lui durant la nuit, sans prendre de repos, il se remit en route, changeant de chevaux et les tuant de fatigue. Il arriva à Bruxelles au moment où le Duc, déjà revêtu de son haubergeon, montait à cheval pour aller à Louvain se mettre à la tête de son armée. « Je pars, dit-il à haute voix « et publiquement aux ambassadeurs du roi, pour aller « faire ma guerre aux Liégeois, et je supplie le roi de ne « rien entreprendre contre mon cousin de Bretagne. — « Mais, Monseigneur, vous ne choisissez pas, vous prenez « tout, lui dit le connétable; vous faites la guerre à nos « amis, et vous voulez que nous nous tenions en repos « sans courir sus à nos ennemis, comme vous faites aux

[1] Legrand. — [2] Comines.

« vôtres : cela ne peut être ainsi, le roi ne le souffrira « point. — Les Liégeois sont rassemblés, répartit le Duc, « et je m'attends à avoir bataille avant qu'il soit trois « jours. Si je la perds, je crois bien que vous ferez à votre « guise ; mais aussi, si je la gagne, vous laisserez en paix « les Bretons. » Il monta sur son cheval et partit.

Le connétable le suivit à Louvain ; il y vit la plus belle armée et la mieux pourvue d'artillerie et de munitions qu'on eût rassemblée depuis longtemps. Ce n'était pas une circonstance qui pût rendre le Duc plus accommodant ou plus craintif à offenser le roi ; cependant le comte de Saint-Pol continuait à le presser pour une trève de six mois, puisqu'il ne la voulait pas d'un an. Enfin le Duc s'étonna de le voir si pressant et si zélé pour les intérêts du roi. « Mon cousin, lui disait-il, vous êtes bien mon « ami; je vous avertis de prendre garde que le roi ne fasse « pas de vous un jour ainsi qu'il a fait de plusieurs au- « tres. Si vous voulez demeurer de notre côté, vous y « serez le très-bien venu [1].

Le Duc, nonobstant sa témérité, aurait en effet souhaité ne pas courir le risque de voir le roi porter secours aux Liégeois et leur envoyer les troupes du comte de Dammartin. Pour détourner ce coup, il ne voyait rien de mieux que de mettre dans ses intérêts le connétable, qui pourrait ou dissuader le roi de cette guerre, ou l'embarrasser en se séparant de lui [2]. « Mon cousin, lui dit-il « lorsqu'il l'eut trouvé fidèle à son devoir d'ambassadeur, « que le roi donne secours aux Liégeois, cela ne m'im- « porte guère ; mais souvenez-vous qu'encore que vous « soyez connétable de France vous êtes mon sujet et avez « réservé votre foi à la maison de Bourgogne dans le ser- « ment que vous avez fait au roi. Le comte de Roussi,

[1] Legrand. — [2] Chatelain.

« votre fils, est mon serviteur et marche dans mon armée. « Le plus beau et le meilleur de votre avoir est dans mes « pays ; s'il me plaisait de vous sommer de votre devoir de « vassal, et si vous me refusiez obéissance, je sais ce que « j'aurais à faire ; pensez-y bien. Si le roi se mêle de ma « guerre, ce pourra bien ne pas être à votre profit. »

Il y avait en effet matière à réflexion pour le connétable. « Monseigneur, répondit-il, Dieu vous accorde joie « et bonne aventure dans votre guerre ; si le roi s'en mêle, « croyez que j'en serai bien fâché pour vous et pour lui. « Près de vous je ne puis rien faire ; je vais partir en « toute hâte, vous promettant d'empêcher, autant du moins « qu'il sera en mon pouvoir, que d'ici à quinze jours le « roi ne décide rien ; d'ici là vous saurez ce que vous « avez à faire. Avant une semaine vous aurez de mes « nouvelles. — Je ne vous demande rien, ajouta le Duc, je « vous donne toute liberté ; j'aimerais mieux que le roi « me laissât faire et se déportât de secourir ces méchants « vilains que le légat vint d'interdire et d'excommunier ; « mais, s'il s'en mêle, Dieu est là-haut qui connaît les « cœurs et sait où est le bon droit ; ainsi je vais me mettre « en peine de gagner la victoire. »

Le connétable partit et tint parole. La chose lui fut facile ; il n'était déjà plus temps pour le roi d'envoyer du secours aux Liégeois ; d'ailleurs le moment le plus favorable était passé ; il eût fallu se décider plus tôt, et beaucoup de gens s'étonnèrent qu'il eût manqué une occasion qui leur semblait si bonne. Tel était son caractère : il se méfiait de la fortune comme de tout le monde, et ne voulait pas mettre sa puissance au hasard d'une guerre. D'ailleurs c'était avec raison qu'il avait craint que le parti des princes ne profitât de ce moment pour se déclarer ouvertement. Encouragés par la puissante protection du duc de Bourgogne, ils avaient tous passé entre eux et avec lui

de nouveaux traités d'alliance envers et contre tous, y compris expressément le roi [1]. Le traité du duc d'Alençon avec le duc de Bourgogne était plus formel encore; il portait : « Pour résister aux entreprises soudaines, légères et « traîtresses que monseigneur le roi, par l'exhortation et « la poursuite de nos ennemis qui sont près de lui, pour« rait faire sur nous et notre très-cher fils René d'Alen« çon, comte du Perche. »

Ce fut le 1er octobre qu'il scella cette alliance, et dès le 11 il ouvrit aux hommes d'armes bretons sa ville d'Alençon ; de là ils se répandirent en Normandie ; Caen, Bayeux et tout le Cotentin tombèrent en leur pouvoir; Saint-Lô seul résista. C'était une ville dont les bourgeois s'étaient toujours montrés bons et courageux Français; ils avaient, quarante ans auparavant, chassé eux-mêmes les Anglais hors de chez eux. Cette fois ils repoussèrent les Bretons, et l'ardeur fut si grande qu'une femme en tua plusieurs de sa main.

Le roi envoya sur-le-champ le maréchal de Lohéac en Normandie, écrivit aux bourgeois de Saint-Lô pour les remercier, fit une pension à cette vaillante femme, assembla les francs-archers, fit publier l'ordre d'armer les paysans pour qu'ils courussent sus aux Bretons, et dépêcha courriers sur courriers au roi René, au comte du Maine qui commandait en Poitou et en Anjou, et au connétable, pour qu'il se hâtât de conclure la trève avec le duc de Bourgogne ; tout semblait si heureusement succéder à ses adversaires qu'il s'occupa encore bien plus à traiter qu'à combattre.

L'armée du Duc était prête, et vers le milieu du mois d'octobre elle se mit en route. Avant de partir il envoya des hérauts publier la guerre dans tout le pays, et durant

[1] Legrand.

la publication ils portaient l'épée nue d'une main et une torche de l'autre, pour signifier qu'on allait faire une guerre de feu et de sang. Le Duc assembla en même temps son conseil et délibéra sur ce qu'on ferait des trois cents otages donnés deux ans auparavant par les Liégeois[1]. Quelques-uns proposaient de les faire tous mourir. Le sire de Contay surtout soutint cette opinion d'une façon si dure et si cruelle que les gens les plus sages en furent indignés. Deux ou trois conseillers seulement étaient de cet avis, accoutumés qu'ils étaient à l'autorité et au grand sens du sire de Contay. Le Duc demanda ensuite à Guy de Brimeu, sire d'Himbercourt, un des meilleurs chevaliers de Picardie, qui, pendant quelque temps, avait eu l'administration de la ville de Liége, ce qu'il pensait sur cette affaire; il répondit : « Monseigneur, je pense qu'a-« vant tout il faut mettre Dieu de notre côté, et donner à « connaître au monde que vous n'êtes ni cruel ni vindi-« catif. Il vous faut délivrer tous ces otages; ce sont de « braves gens; ils se sont mis en cette dure position à « bonne intention, espérant le maintien de la paix. En « leur annonçant la grâce que Monseigneur leur fera, et « en les renvoyant, on leur dira qu'ils doivent s'employer « à amener tout le peuple à la paix, et que, s'ils n'y peu-« vent réussir, il faut du moins, en reconnaissance d'une « si grande bonté, qu'ils s'abstiennent de prendre parti « contre vous ou contre leur évêque. »

Cette opinion prévalut dans l'esprit du Duc et lui mérita de grandes louanges pour sa bonté et sa douceur. On disait même que le vieux Duc, son père, ne se serait pas montré si miséricordieux envers les Liégeois, qui lui avaient si souvent faussé leur parole, et qu'assurément les otages n'auraient pas échappé à la mort. Tout le conseil

[1] Comines.

se leva satisfait d'une si heureuse délibération. « Voyez-« vous cet homme-là, disait tout bas au sire Philippe de « Comines un des conseillers, en lui montrant le sire de « Contay ; il est vieux, mais de forte santé; hé bien! je « gagerais beaucoup que d'ici à un an il ne sera pas en « vie, et cela pour cette terrible opinion qu'il a sou-« tenue. »

Les Liégeois s'étaient avancés jusqu'à Saint-Tron, dans le pays de Hasbain, et y avaient établi une garnison de trois mille hommes. Il fallait commencer par assiéger cette ville. Le Duc l'investit avec son armée, prit soin de la tenir en grand ordre, et, avec toutes les précautions nécessaires, il assura son campement au milieu de cette contrée marécageuse. Il y avait trois jours seulement que le siege était commencé, lorsque les Liégeois arrivèrent au secours de la ville, au nombre d'environ trente mille. Il y avait en effet parmi eux un dicton populaire :

Qui passe dans le Hasbain
Est combattu le lendemain.

Le Duc se disposa à la bataille, et jamais ne montra autant de prudence et de connaissance de la guerre [1]. Ses deux ailes étaient appuyées et couvertes par des marais, et il y plaça en réserve sa cavalerie et les cinq cents Anglais qui lui étaient venus de Calais. Pour lui, il commandait en personne le corps de bataille, et le sire de Ravenstein marchait en tête de l'avant-garde.

Les Liégeois campaient au village de Bruestein, et s'y étaient fortement retranchés derrière de grands fossés pleins d'eau. Après que le Duc eut parcouru les rangs sur son petit cheval, et qu'il se fut assuré que chaque troupe était au lieu assigné par l'ordre de bataille qu'on lui voyait

[1] Comines; La Marche.

tenir écrit dans sa main, il ordonna l'attaque. L'avant-garde, formée d'archers et de quelque artillerie légère, s'avança vivement jusqu'au fossé et tira si serré qu'elle fit reculer les Liégeois. Leur retranchement fut emporté; mais lorsqu'ils s'aperçurent que les Bourguignons avaient épuisé leurs traits, ils vinrent d'un grand courage, et avec leurs longues piques commencèrent à faire un terrible massacre parmi les archers. Déjà les bannières reculaient et l'armée du Duc s'ébranlait, lorsqu'il fit avancer le reste de ses archers sous les ordres de Philippe de Crèvecœur, sire d'Esquerdes, et du sire d'Émeries. Ils rétablirent le combat, et quand les Liégeois furent ébranlés, quittant leurs arbalètes, ils tombèrent dessus avec leurs fortes épées, car ils étaient mieux armés que les premiers archers. Le sire de Wilde, qui commandait les Liégeois, fut tué, et bientôt la déroute commença.

Mais le Duc n'avait pas disposé son ordre de bataille pour en profiter : il n'avait voulu rien risquer. Si toute son armée avait été engagée, la garnison de Saint-Tron aurait pu faire quelque dangereuse sortie; d'ailleurs il importait, avant tout, de ménager son monde, car le roi pouvait bien joindre les troupes du comte de Dammartin aux Liégeois, et alors la guerre serait devenue bien autrement grave. François Soyer, bailli de Lyon, son ambassadeur, se trouvait même au moment du combat avec l'armée liégeoise. Les ailes et la cavalerie virent donc passer l'ennemi fugitif et en désordre le long des marais qui les en séparaient; il aurait fallu faire un long détour pour se lancer à sa poursuite; aussi y eut-il peu de prisonniers.

La bataille n'en fut pas moins gagnée, et la ville de Saint-Tron perdit tout espoir d'être secourue. Un brave chevalier, nommé Regnaud, sire de Rouvrai, y commandait. C'était lui qui, l'année précédente, avait plus que nul autre décidé les Liégeois à accepter les conditions que

leur proposait le duc Philippe. Après avoir trois fois, pendant la bataille de Bruestein, courageusement tenté des sorties que les Anglais repoussèrent, il vit bien que toute défense serait désormais superflue et traita d'une capitulation. La ville se soumit à la condition que ses murailles seraient démolies, qu'elle payerait vingt mille florins et livrerait dix hommes au choix du Duc. Il y avait parmi eux six des otages que peu de jours auparavant il avait renvoyés; tous furent décapités.

Le Duc continua alors sa route vers Liége, après avoir, dès le soir de la bataille, écrit au connétable que sans doute le roi ne serait plus si difficile. Tongres ne fit pas plus de résistance que Saint-Tron, et livra aussi quelques-uns des anciens otages et d'autres habitants connus par leur haine contre le parti du Duc; ils eurent aussi la tête tranchée. Le 11 novembre, les Bourguignons campèrent devant la ville de Liége.

Le trouble y était grand, ainsi que cela était facile à croire; les uns voulaient se défendre obstinément et à tout risque; les autres, voyant dévaster et détruire tout le pays, tremblaient de ce qui allait arriver à la ville et voulaient traiter; chacun s'efforçait d'entraîner le peuple à son opinion, et de moment en moment on apercevait que chaque faction excitait ou apaisait la multitude. Quelques-uns des otages travaillaient de tout leur pouvoir en faveur du Duc. Parmi les prisonniers qu'il avait faits, plusieurs s'employaient aussi à décider pour la paix leurs amis de la ville. Enfin les gens les plus modérés semblèrent prendre le dessus, et l'on vit arriver au camp trois cents des plus riches et des plus considérables bourgeois, en chemise, la tête et les pieds nus, apportant humblement au Duc les clefs de la ville et se rendant à discrétion, sauf le feu et le pillage.

Il leur donna audience devant le sire de Mouy, ambas-

sadeur du roi, qui venait signer la trève négociée par le connétable, et, les recevant à merci, il chargea le sire d'Himbercourt d'entrer le premier dans la ville. Lui, plus que tout autre, avait conduit cette négociation; il avait la confiance des riches bourgeois de Liége, qui connaissaient sa douceur et sa sagesse. C'était lui qui venait de sauver leurs otages; nul ne pouvait mieux achever ce qu'il avait si bien commencé. Il prit avec lui deux cents hommes seulement et s'achemina vers la ville.

Mais rien n'était si variable et si désordonné que ce peuple. Pendant que les principaux du parti de la paix étaient allés traiter avec le Duc, les partisans de la guerre avaient repris tout leur crédit et allumé les esprits. On avait fermé les portes et résolu de se défendre.

Le sire d'Himbercourt ne perdit point patience et ne désespéra encore de rien, tant il connaissait bien ce peuple; il se logea dans une forte abbaye, à deux traits d'arc de la porte, et fit dire au Duc de ne se point inquiéter de lui. Il était tard, la nuit était venue. Sur les neuf heures, on entendit sonner les cloches de l'évêché : c'était le signal ordinaire pour assembler le peuple quand il avait quelque délibération à prendre. « Ils nous veulent attaquer, j'en « suis assuré, dit le sire d'Himbercourt; mais, si nous « pouvons les amuser jusqu'à minuit, nous en serons « quittes; car, à cette heure, ils seront fatigués et l'envie « de dormir les prendra; alors l'entreprise sera manquée, « et ceux qui nous sont contraires ne songeront plus qu'à « se sauver. » Il avait avec lui quelques-uns des otages; choisissant parmi eux deux honnêtes bourgeois, il les chargea d'aller porter aux Liégeois de nouvelles et favorables propositions. Les deux bourgeois se firent ouvrir la porte; ils trouvèrent tout le peuple en rumeur et courant les rues, les uns s'armant pour aller assaillir les Bourguignons, les autres parlant encore pour la paix. « Nous vou-

« lons parler au maire de la ville, dirent-ils ; nous apportons de bonnes nouvelles de la part du seigneur d'Himbercourt. » La cloche de l'évêché fut encore sonnée. « Les voilà en affaires, disait ce sage gentilhomme, la « chose va bien. »

Bientôt après on entendit un grand bruit vers la porte. Beaucoup de gens montaient sur la muraille et criaient des injures aux Bourguignons. Il était manifeste qu'à l'assemblée de l'évêché les partisans de la guerre avaient encore prévalu. Le péril était grand : deux cents hommes d'armes ne pouvaient, certes, résister à cette foule furieuse. Le sire d'Himbercourt avait encore près de lui quatre otages. « Allez, mes amis, leur dit-il, et parlez à ce « peuple ; dites-leur que vous venez de ma part ; faites-les « souvenir que j'ai été gouverneur de leur ville, que je « les ai toujours traités doucement, que je ne voudrais « pour rien au monde consentir à leur ruine. Ne suis-je « pas un de leurs confrères ? J'ai été reçu du métier des « forgerons ; ils m'ont vu portant la robe de livrée de leur « corporation et marchant sous leur bannière. Ne doivent-« ils pas se fier à moi ? Il faut sauver le pays et la ville : « il faut tenir la parole que nous avons donnée ce matin « à monseigneur le Duc. Tenez, mes bonnes gens, lisez-« leur ce papier que je vous donne. »

Les otages trouvèrent la porte déjà ouverte ; les gens armés allaient sortir sur les Bourguignons. Ils eurent bien de la peine à se faire entendre ; beaucoup les huaient injurieusement et les nommaient traîtres ; d'autres disaient : « Il les faut écouter. » Après quelque tumulte, il fut résolu d'assembler encore le peuple : la cloche sonna. Le bruit qu'on entendait autour de la porte s'apaisa peu à peu. « C'est ville gagnée ! » s'écria le sage chevalier.

L'assemblée dura jusqu'à deux heures de la nuit, et enfin le parti de la paix l'emporta. Un gentilhomme, nommé le

sire de La Rivière, qui était le plus ardent pour la guerre, s'enfuit au plus vite de la ville avec les principaux de ses amis. Le lendemain, à la pointe du jour, le sire d'Himbercourt se rendit seul à l'assemblée de l'évêché, y jura les conditions qu'il avait promises, s'engagea à ce qu'il n'y aurait ni feu ni pillage. Les portes lui furent livrées, et il envoya dire au duc de Bourgogne qu'il pouvait entrer.

Ce fut un grand concert de louanges et de gloire en l'honneur d'un si vaillant et si habile seigneur. Il s'était mis en un tel péril, et l'on trouvait qu'il avait tellement agi contre toutes les règles de la raison humaine, qu'on attribuait son bonheur à la grâce de Dieu[1]. « Il l'a mérité, « disait-on, par ce bon et charitable conseil qu'il a donné « à Monseigneur au sujet des otages, et l'on ne dira plus, « comme tant de gens méchants et lâches, que la clé- « mence des princes leur porte toujours préjudice. » Dans le même temps le sire de Contay se mourait de maladie à Hui, où il avait été contraint de se retirer après avoir, pour dernier service rendu à son maître, conseillé l'ordre de bataille qu'on avait suivi à Bruestein.

Le vulgaire ne connaissait pas même toute la grandeur du service que le sire d'Himbercourt venait de rendre à son seigneur. La saison était avancée; les pluies commençaient; le sol des environs est fangeux; les provisions de vivres n'étaient pas suffisantes; l'argent manquait; l'armée n'était plus en bel ordre; la ville de Liége était grande, son enceinte forte. Il était impossible de l'emporter d'assaut; on n'aurait pas même pu l'assiéger. Deux jours de plus, il fallait décamper, et alors qu'aurait fait le roi de France, qui, sans combattre, se serait trouvé victorieux, comme peut-être il en avait l'espérance?

Le Duc ne voulut pas entrer à Liége par la porte; il fit

[1] Comines.

démolir vingt brasses de mur et combler le fossé pour passer par la brèche. Il était en grand appareil de guerre et portait par-dessus son armure un manteau couvert de pierreries. Il tenait l'épée nue et marchait au petit pas. Chaque habitant avait commandement de se tenir devant la porte de sa maison, la tête découverte et une torche à la main. Après avoir remercié Dieu dans l'église de Saint-Lambert, le Duc se logea à l'évêché. Cinq ou six des otages qui avaient manqué à leur promesse furent décapités, ainsi que le messager de la ville, que le Duc avait en grande haine. Il imposa une somme de cent vingt mille florins, fit abattre les tours et les remparts, désarma les habitants, prit leurs bannières, emmena leur artillerie et leur ôta la plupart de leurs priviléges. Liége n'eut plus aucune juridiction sur les cantons d'alentour. Aucun sujet de Bourgogne ne devait désormais s'établir à Liége sans y être autorisé, ni aucun Liégeois ne pouvait quitter son domicile sans permission. La cour ecclésiastique cessa d'être établie à Liége. Les biens des fugitifs furent confisqués. Enfin, pour dernier affront, le Duc fit emporter un ornement qui tenait fort à cœur aux gens de la ville : c'était une colonne de cuivre élevée dans la grande place sur des marches de marbre. On connaissait cet ornement dans tous les pays environnants sous le nom du *perron* de Liége. Il fut transporté à la Bourse de Bruges, et des inscriptions en latin et en français rappelèrent le souvenir du lieu où il avait été pris et de la victoire du duc Charles.

Après quelques jours passés à Liége il revint en grand triomphe à Bruxelles, le 24 décembre. Dès le lendemain, pour célébrer et son glorieux retour et la fête de Noël, il tint cour plénière, admit tous venants en sa présence, et fit donner à manger à plus de deux mille pauvres.

Ainsi que l'avaient prévu les gens sages de son conseil, toutes les contrariétés qu'il avait endurées patiemment,

tout ce qui lui avait causé trouble et embarras, tout ce qui avait semblé le menacer et le mettre en péril, tomba dès le lendemain de sa victoire, et d'un seul coup il se trouva en pleine voie de prospérité. Plus de rébellion dans les villes, plus de murmures parmi les peuples, plus d'espérance chez ses ennemis, plus de cabales tramées contre lui; c'était à qui montrerait plus d'empressement et de soumission; chacun rivalisait à célébrer sa victoire et sa renommée.

Tant de prospérité ne contribua pas peu à enfler l'orgueil où il était déjà fort enclin. Délivré des inquiétudes et des soins pressants qui l'avaient affligé au commencement de son règne, il s'occupa à donner un pompeux éclat à sa cour et à faire grande montre de son absolu pouvoir[2]. D'abord il songea à mettre bon ordre à ses finances, et s'attacha à faire cesser les désordres que la vieillesse et la complaisance du duc Philippe avaient tolérés depuis quelques années. Les trésors que ce prince avait laissés et les fortes sommes que les Liégeois devaient payer rendaient le nouveau Duc puissamment riche; mais, avec une extrême prévoyance, il voulut que tout cet argent fût tenu en réserve, comme extraodinaire, afin de pourvoir, avec les aides qu'on lèverait selon l'occurrence, aux grandes affaires qu'il pourrait avoir à l'avenir. Il régla en même temps que tout le train de sa maison, plus splendide que celle d'aucun prince de la chrétienté, que les gages de cette foule d'écuyers, de chambellans, de domestiques de toute sorte, de chevaliers et de conseillers attachés à sa personne, que la solde de ses compagnies seraient payés sur les revenus ordinaires de ses États.

Pour établir ainsi sur un pied stable et régulier toute sa finance, il prit lui-même connaissance des moindres

[1] 1467, v. st. L'année commença le 17 avril.— [2] Chatelain.

détails; avec l'obstination de sa volonté, que rien ne pouvait jamais distraire de son but, il s'informa du revenu de chacun de ses domaines, des réparations qu'il y avait à faire, des abus qu'on devait réformer, du produit des tailles, péages, droits de toute sorte formant les impôts ordinaires. En même temps il faisait dresser sous ses yeux l'inventaire de ce que son père avait laissé d'or, d'argent, de joyaux, d'armes, de riches vêtements; ce qui s'élevait à une si grande valeur qu'on trouva pour dix-sept cents écus d'aiguillettes garnies d'or pour attacher les chausses au pourpoint.

Cette occupation, à laquelle le Duc se livrait assidûment, excitait beaucoup de surprise et de murmure. Les gens sages disaient, il est vrai, que nul soin n'était plus digne d'un bon et grand prince que de mettre l'ordre dans les dépenses et les recettes, et que c'était le meilleur moyen pour asssurer la félicité des royaumes; mais on voyait que le duc Charles n'agissait pas ainsi pour le bien de ses sujets, et qu'il ne cherchait qu'à augmenter son éclat, son pouvoir et sa force, puisque toute cette dureté de règlement n'aboutissait qu'à accroître les impôts. En même temps ses serviteurs et sa noblesse le trouvaient bien avare et peu libéral pour un prince si jeune et si nouveau. Ce n'est pas qu'il ne leur payât de forts gages, mais c'était sans courtoisie et sans bienveillance, non afin de les enrichir, de leur rendre bon office et de les voir contents, mais pour être bien et exactement servi. L'ordre et la discipline régnaient dans cette noble maison de la façon la plus sévère. Les chambellans, les écuyers, toutes les sortes de domestiques étaient divisés par quartiers et faisaient leur service à tour de rôle. Le premier chambellan, le premier maître d'hôtel et tous les premiers officiers étaient à demeure près de la personne de leur seigneur. En outre, on voyait des princes et des grands seigneurs

qui avaient aussi leurs serviteurs à eux et augmentaient ainsi l'éclat de cette cour; tels étaient messire Adolphe de Clèves, seigneur de Ravenstein ; les sires d'Arguel et de Château-Guyon, de la maison de Châlons; les sires de Fiennes et de Roussi, fils du connétable de France ; Thibaut de Neuchâtel, maréchal de Bourgogne ; le marquis de Rotthelin, de la maison de Hochberg. Chaque jour tout se passait avec le même faste et la même régularité. Tous les serviteurs étaient divisés par dizaines, et chaque dizaine avait sa table présidée par un officier de la maison. Ils dînaient avant le Duc, qui parfois allait de salle en salle voir comment ils étaient servis ; puis, aussitôt après leur repas, ils venaient assister à son couvert. La chapelle, le conseil, la garde des archers, tout fut de même exactement réglé, et le Duc ne se montrait jamais qu'environné de son pompeux cortége.

Le lundi, le mercredi et le vendredi de chaque semaine il tenait son audience publique, assis sur un fauteuil à grand dossier couvert de drap d'or et entouré de ses serviteurs et de son conseil. Là il recevait les plaintes de tout venant, même des plus pauvres gens, faisait souvent lire leurs requêtes tout haut devant lui et signifiait sa volonté. Parfois ces audiences duraient trois ou quatre heures de temps, et personne n'aurait osé témoigner le moindre ennui, sous peine d'être fortement tancé , car le Duc n'épargnait pas les réprimandes à ceux qui s'écartaient de ce qu'il avait réglé. Il avait l'œil à tout ; quiconque ne se serait pas trouvé à l'heure ou à la place prescrites, qui aurait manqué à la chapelle ou à l'audience, l'écuyer qui se serait mis entre les chevaliers, celui qui serait allé à l'offrande avant son tour, étaient bien assurés de quelque sévère leçon. Souvent même, lorsque ses serviteurs et ses nobles barons étaient rangés autour de son fauteuil, il leur faisait, ainsi qu'un orateur, des sermons

sur la conduite qu'ils devaient tenir, sur les vertus de leur rang et de leur état, les admonestant avec gravité et hauteur.

Il se piquait aussi de maintenir une stricte police et une rude justice dans son armée et ses États, sans nulle acception de personnes. Pour y mieux réussir et réprimer les désordres, qui étaient grands, il avait institué, à l'exemple de ce qui se faisait en France, un prévôt des maréchaux : c'était, comme le Tristan du roi Louis, un gentilhomme, mais d'assez petite condition, tout propre à cet office, ne craignant personne, et capable des plus cruelles commissions, zélé et redoutable valet.

Après avoir réglé avec tant de faste sa cour et son gouvernement, le Duc assembla les États de Brabant et les quatre membres de Flandre pour en obtenir de l'argent. Il leur fit exposer qu'il lui en était dû pour trois causes, savoir : son avénement, le mariage qu'il allait conclure avec madame Marguerite d'York, et sa guerre contre les Liégeois, qui l'avait entraîné à de grands frais : circonstances où des sujets étaient tenus, selon toutes les coutumes, de payer aide à leur seigneur. Les demandes qu'il fit proposer étaient si exorbitantes que chacun en demeura épouvanté. Toutefois on ne savait comment se garantir d'une telle exaction, tant on voyait peu d'apparence de résister. L'usage immémorial des comtes de Flandre était d'assembler les quatre membres à Gand, lorsqu'il s'agissait de demander des aides ; mais le Duc tenait encore les Gantois dans sa disgrâce. Bien qu'après sa victoire de Liége ils fussent venus s'humilier devant lui, offrir leurs bannières et renoncer à leurs priviléges, il n'avait pas voulu leur donner de réponse et avait dit seulement qu'il s'aviserait. La crainte qu'inspirait sa rancune contribua encore à rendre les Gantois plus dociles ; ils consentirent les nouvelles aides, bien à contre-cœur, mais sans murmurer, et

lorsque Gand cédait, il ne pouvait y avoir nulle ville de Flandre qui songeât à refuser.

Il alla ensuite à Mons, tenir les États de Hainaut, et, quelque remontrance qu'on lui fit en toute humilité, il n'exigea pas moins une aide telle qu'aucune pareille n'avait jamais pesé sur le pauvre peuple. Autant il en fit dans la seigneurie de Valenciennes; puis il se rendit à Lille ; son entrée y fut solennelle, et la ville se mit en grands frais pour le recevoir. Entre autres mystères qui furent publiquement représentés, il y en eut un qui exita de grandes risées : c'était le Jugement de Pâris. On avait choisi pour le personnage de Vénus une grande et énorme femme, qui pesait plus de deux quintaux; Junon était de même taille, mais toute sèche et maigre ; Minerve était bossue par devant et par derrière. Les trois déesses étaient nues, et portaient de riches couronnes.

Le Duc, après avoir passé une seule journée à Lille, s'en vint à Bruges pour y tenir son chapitre de la Toison-d'Or. Il y avait sept années que cette cérémonie n'avait été célébrée; plusieurs places étaient vacantes dans l'ordre; d'ailleurs le Duc n'avait par encore pris possession de l'office de grand-maître. Tout se passa donc avec plus de pompe encore qu'à la coutume. Le premier chevalier élu par le chapitre fut Édouard, roi d'Angleterre, qui allait devenir le beau-frère du Duc ; les autres furent les sires de Château-Guyon, de Damas, Jacques de Bourbon, Jacques de Luxembourg, Claude de Montaigu, Philippe de Savoie et Philippe de Crèvecœur, seigneur d'Esquerdes.

Tous les chevaliers de l'ordre avaient été convoqués pour ce chapitre, et presque tous s'y rendirent, sauf les seigneurs souverains, qui étaient retenus par le gouvernement de leurs États, comme le roi d'Aragon, le duc de Bretagne, le duc de Clèves, le duc de Gueldres. Le vieux comte d'Ostrevant, celui qui autrefois avait été le mari de

P. 57.

TELLIER INV

CHAPITRE DE LA TOISON-D'OR.

madame Jacqueline de Hainaut, était tombé en enfance et ne put y assister. Messieurs de Croy et le sire de Lannoy étaient venus siéger au chapitre, pour subir leur jugement sur ce qui pourrait leur être imputé ; le Duc refusa de les admettre ni de leur faire donner aucune réponse ; seulement on les cita pour le mois d'août suivant. Quant au comte de Nevers, il avait au contraire été ajourné par un héraut de l'ordre, pour venir répondre à plusieurs infâmes griefs à lui reprochés. Sa seule réponse avait été de renvoyer le collier. Lorsque son nom fut prononcé avant l'offrande, à son tour le Duc ordonna à Toison-d'Or de barbouiller de noir l'écuson de ses armes suspendu au-dessus de la place où il devait siéger, et l'on écrivit par dessous : « Jean, comte de Nevers, ajourné par lettres patentes de « très-haut et très-excellent prince monseigneur le Duc, « scellées du sceau de la Toison, à comparaître en personne « au présent chapitre pour y répondre de son honneur tou- « chant plusieurs cas de sortilége, en abusant des saints « sacrements de la sainte Église, ne s'est point présenté, au « contraire a fait défaut, et, pour éviter le procès et priva- « tion de l'ordre, a renvoyé le collier ; pour ce a été dé- « claré hors de l'ordre, et non appelé à l'offrande. »

Cette façon de traiter le comte de Nevers, l'élection de monsieur Philippe de Savoie et toute la conduite du Duc depuis son retour de Liége montraient bien qu'il ne redoutait rien de la puissance du roi, et qu'enorgueilli de sa victoire et de l'alliance du roi d'Angleterre il était résolu de le braver sans nul ménagement. Les grandes sommes d'argent qu'il recueillait sur ses sujets, l'ordre qu'il mettait dans ses affaires, et surtout dans son armée, témoignaient assez qu'il souhaitait la guerre, ou du moins voulait être en mesure de ne la point craindre.

De là résultait que jamais autant de haine et de méfiance n'avait régné entre les princes et les grands seigneurs de

France. Tous vivaient dans la perplexité, entre le roi, d'une part, qu'on accusait d'avoir le premier répandu le trouble et mis chacun en alarme par ses projets et son caractère inquiet et variable, et, d'autre part, le duc Charles, qui était le moins traitable et le plus obstiné des hommes[1]. Ce qui surtout semblait triste aux hommes sages, c'est que ces discordes et ces jalousies avaient jeté les princes de la chrétienté dans la plus honteuse perversité; il n'y avait nul méfait, nul manque de foi dont on ne les crût capables. Les actions qu'on aurait rougi de proposer à un pauvre gentilhomme ou à un honnête bourgeois, et qui eussent excité leur indignation, semblaient simples et permises aux rois et aux princes. Ils avaient perdu toute estime de l'honneur et de la vertu, toute honte du vice et de la déloyauté. Il ne songeaient qu'à se détruire les uns les autres par la guerre et la violence, ou bien par le fer et le poison. Ils avaient oublié les lois de Dieu ou pensaient qu'elles n'étaient point faites pour eux, et qu'au dernier jour on les jugerait par une autre justice que le commun des hommes. Ils semblait que leur seigneurie leur eût été donnée pour la satisfaction de leurs propres désirs, et non pas pour le bien commun. Aussi n'avaient-ils aucun souci du pauvre peuple; jamais il n'avait été accablé d'autant d'impôts, tant au royaume de France que dans les états de Bourgogne. Ces exactions, toujours plus lourdes, ne servaient point à assurer le bon ordre, à tenir le commerce en sécurité, comme au temps du roi Charles VII. Ce n'était point pour empêcher les ravages de la guerre qu'on payait ou qu'on assemblait les compagnies et les gens d'armes; c'était au contraire pour la recommencer sans cesse ou en laisser la menace suspendue, de façon à tenir tous les esprits en alarmes.

[1] Chatelain.

Toutefois le roi Louis était plus habile et s'entendait mieux à ménager les peuples. Il savait les flatter et leur donner bonne espérance, afin de les rendre, sinon satisfaits, du moins patients, bien qu'il en tirât de plus forts impôts qu'aucun des rois ses prédécesseurs, et encore sans le consentement des États du royaume. D'ailleurs, tout en le craignant, on le trouvait plus raisonnable que les autres princes, et personne n'était tenté d'avoir recours à eux.

Aussi la guerre qu'ils avaient commencée ne fut pas de longue durée. Le plus grand danger que courût le roi était de voir la maison d'Anjou faire cause commune avec son frère, le duc de Bretagne et le duc d'Alençon. Il avait toujours trouvé le vieux roi René assez fidèle, bien qu'il écoutât souvent ses ennemis. Son fils, le duc de Calabre, était depuis un an occupé à conquérir la Catalogne, qui s'était donnée à lui en se révoltant contre le roi d'Aragon. Le roi le favorisait ouvertement et lui avait fourni des secours en hommes et en argent. Il lui promettait plus que jamais de donner madame Anne en mariage au marquis du Pont, son fils, et lui avait même compté une partie de la dot ; ainsi il était tranquille sur lui. Il n'en était pas ainsi de son oncle, le comte du Maine; dans la guerre du Bien public, sa conduite avait toujours été équivoque et sa foi douteuse. Encore en ce moment il recevait les envoyés du duc de Bretagne et de Monsieur, frère du roi; il leur avait, disait-on, promis de les assister en leur ouvrant ses villes et leur donnait de l'argent [1]. Le roi avait envoyé son fauconnier, le sire de Courcillon, au roi René, lui dire ses griefs et ses soupçons contre le comte du Maine, son frère. Il le chargeait, au nom de l'amour qu'il avait toujours montré à la maison d'Anjou, de faire venir

[1] *Pièces de Comines.*

ce prince et de lui faire jurer, sur la vraie croix de Saint-Laud, qu'il servirait le roi envers et contre tous, ne lui porterait jamais aucun dommage ni préjudice, et ne livrerait point ses places à monsieur Charles. Le comte du Maine protesta de la fausseté des rapports faits contre lui, jura ce que le roi avait souhaité, et le roi René se porta garant de son serment.

Le roi, un peu rassuré de ce côté et se contentant des apparences, s'efforça de détacher de l'alliance des princes le comte du Perche, fils du duc d'Alençon. Il était assiégé dans cette ville par les troupes du roi; la garnison de Bretons qui y était enfermée avec lui s'était rendue odieuse aux bourgeois par ses violences et sa brutalité; elle ne montrait même pas plus d'égards pour lui, pour sa mère et sa sœur; à la moindre représentation les Bretons ne parlaient que de le mettre, lui et toute sa famille, à la porte de la ville. Irrité de tant d'insolence, voyant toutes ses terres et châteaux confisqués, ses parcs dévastés, son gibier exterminé, il conspira avec les bourgeois pour le parti du roi et lui livra la ville.

En même temps les nouvelles du Poitou étaient favorables aussi au parti du roi. Louis de Belleville, gouverneur de Montaigu, était parvenu à chasser jusqu'à Clisson une forte troupe de Bretons, après toutefois qu'elle eut pillé la ville de Saint-Gilles et dévasté le pays des environs, emmenant avec elle tout le bétail et plus de douze cents paysans pour les rançonner.

Le roi ne s'assurait pas cependant sur de tels avantages. Le duc de Bourgogne pouvait se déclarer; il tenait déjà une armée rassemblée aux environs de Saint-Quentin. Le comte de Dammartin, qui gardait la frontière de ce côté, donnait de fâcheuses informations sur le connétable. « Il est bien déplaisant, écrivait-il, de ce que je fais « tout mon possible pour être en mesure et pour munir les

« villes contre toute attaque ; l'autre jour il m'a fait dire « un grand tas de folies par Touraine le héraut. »

Dans une situation si difficile, le roi s'empressa de conclure une trève de vingt-six jours d'abord, et de trois mois ensuite, avec le duc de Bretagne, en lui laissant entre les mains les villes dont il était saisi, lui payant seize mille livres pour l'entretien de son armée, consentant à diverses conditions avantageuses pour le Duc, et remettant leurs différends à l'arbitrage de l'archevêque de Milan, légat du Pape.

De part et d'autre la trève n'était qu'un délai que chacun se ménageait pour tout préparer contre le parti opposé. C'était le 3 mars que le duc de Bretagne avait signé la seconde trève, et le 2 avril son vice-chancelier Romillé conclut à Londres un traité d'alliance par lequel le roi d'Angleterre promettait d'envoyer trois mille archers au duc de Bretagne, tandis que celui-ci s'obligeait à remettre aux Anglais trente villes ou forteresses prises sur le domaine de la couronne de France.

Le roi avait pour lors pour ambassadeur en Angleterre un fort habile homme, nommé Mesnil Penil, sire de Concressault, qui savait bien voir tout ce qui s'y passait et le lui mandait. Il sut par lui que malgré les offres du duc de Bretagne et la grande amitié que le roi Édouard montrait au duc de Bourgogne, il n'était nullement décidé à montrer un grand zèle pour le parti des princes de France. Il lui semblait, et il le disait même au sire de Concressault, que monsieur Charles, frère du roi, qu'on voulait lui opposer, n'était qu'un fou. En effet, le peu de sagesse de ce jeune prince le mettait à la merci des ennemis du roi, et leurs desseins, portant sur un appui si fragile, inspiraient peu de confiance. D'ailleurs le roi d'Angleterre ne pouvait se décider facilement à irriter le comte de Warwick et à le pousser à bout; il lui savait un grand parti dans

le royaume; le comte de Rivers et la famille de la reine n'étaient pas aimés du peuple. Le comte de Warwick se regardait si bien comme le plus fort qu'il refusait de se montrer à la cour tant que le roi Édouard n'en aurait pas renvoyé ses ennemis.

Tranquille sur l'Angleterre, le roi de France s'efforçait surtout de rompre la ligue des princes. Aucun ne lui montrait en ce moment plus de zèle à le bien servir que le duc de Bourbon; mais sa mère, la duchesse douairière, qui était tante du duc de Bourgogne, était si violente contre lui qu'elle s'efforçait d'exciter des rébellions, et qu'elle avait envoyé Pierre de Beaujeu, son fils, se joindre aux ennemis du roi. Il ne garda nul ménagement, et donna ordre à Gaston de Lyon, sénéchal de Saintonge, de saisir, partout où il la pourrait trouver, la duchesse de Bourbon, ainsi que ses serviteurs, adhérents et complices, et de les lui amener, quelque part qu'il fût. En même temps il écrivait au duc de Bourbon de la chasser de Moulins, de même que l'archevêque de Lyon, son frère, qui était aussi de ses ennemis, et de remettre le château au sénéchal de Saintonge. Il exigeait aussi que le château de Pierre-Encise, situé près de Lyon, fût occupé par un de ses officiers. Le duc de Bourbon s'empressa d'obéir au roi.

Il avait aussi dans son parti Gaston, comte de Foix, qui vint lui faire le serment de le servir envers et contre tous, nommément contre le duc de Bretagne.

Le comte d'Armagnac et son cousin le duc de Nemours n'étaient pas disposés non plus à entrer ouvertement dans la ligue des princes, comme ils avaient fait dans le temps de la guerre du Bien public. Aussitôt après qu'elle fut terminée, tous deux, ainsi que le sire d'Albret, avaient fait serment [1] au roi, sur les saintes reliques, de le servir,

[1] *Pièces de Comines.*

même contre monsieur Charles, son frère [1]. Depuis, le comte d'Armagnac avait eu un nouveau motif pour s'éloigner du parti bourguignon. Il avait voulu épouser madame Jeanne de Bourbon, qui avait été élevée à la cour du bon duc Philippe, la même qui avait déjà refusé de se marier au connétable. La duchesse de Bourbon douairière, sa mère, et le duc de Bourbon, son frère, avaient consenti à cette demande et avaient envoyé des ambassadeurs pour faire connaître leur volonté à madame Jeanne ; mais encouragée par la protection du duc de Bourgogne, chez qui elle se trouvait, elle répondit qu'elle aimait mieux se mettre dans un couvent, entrer en religion ou même mourir, que d'épouser le comte d'Armagnac. C'était en effet un redoutable seigneur, qui, ainsi que la plupart de ceux de sa race, avait toujours vécu dans le désordre et sans aucun respect des lois divines et humaines, comme il l'avait bien montré en épousant sa propre sœur quelques années auparavant. Le duc Charles déclara hautement qu'il ne souffrirait pas qu'on contraignît en rien les volontés de madame Jeanne, sa cousine, dont tous les gens de bien approuvaient fort le refus. C'en était assez pour mettre le comte d'Armagnac en grande fureur. Il n'y eut sorte de menaces qu'il ne proférât contre la maison de Bourgogne; mais sa puissance était lointaine et peu redoutable. Le Duc ne fit que rire de sa colère.

Dans une telle situation, le roi, afin d'arrêter la guerre déjà commencée, avait pris pour arbitres et médiateurs entre lui et son frère le légat du Pape et le duc de Calabre [2]. Il jugea à propos en même temps d'assembler les États du royaume pour s'appuyer de leur volonté. Il ne manquait jamais de zélés serviteurs, gens de petite condition et de petite vertu, qui disaient que c'était un crime

[1] Chatelain. — [2] Comines.

de lèse-majesté d'assembler les États, et que c'était diminuer l'autorité du roi. De pareils discours étaient tenus surtout par ceux qui étaient en crédit et en autorité sans l'avoir mérité. Ils aimaient mieux traiter les affaires par intrigue et en chuchotant à la cour que de risquer à se faire connaître dans une grande assemblée et d'exposer leurs œuvres à un blâme public. Le roi, qui n'était peut-être pas fort éloigné de penser comme eux en ce qui touchait son pouvoir, était cependant plus habile. Il ne voulait certes pas laisser les États examiner tout son gouvernement, et se serait bien gardé de proposer les impôts à leur consentement, ainsi qu'il aurait dû faire selon la coutume de France. Il ne voulait pas renoncer au privilége, qu'il avait usurpé contre toute raison et toute justice, de lever ce qui lui plaisait sur ses sujets; car jamais ils n'eussent consenti à payer des sommes si énormes que rien de pareil ne s'était vu en aucun temps dans le royaume, puisqu'elles étaient déjà au double des dix-huit cent mille livres à quoi montaient les impôts sous le feu roi Charles. Mais le roi Louis entendait se servir des États à sa guise et contre ses ennemis seulement. Aussi se donna-t-il de grands soins pour que les trois députés que chaque ville devait envoyer fussent choisis partout selon son gré, et de telle sorte qu'il en fût aidé et point gêné [1].

La chose lui réussit, et le 6 avril les États furent assemblés dans la grand'salle de l'archevêché de Tours. Le roi en fit l'ouverture en personne; il était vêtu d'une robe de damas blanc, brodée en or et fourrée de martre; il portait un chapeau noir orné d'une plume en or de Chypre; à sa gauche était le roi de Sicile, et à sa droite le cardinal Balue, qui, au grand étonnement et dépit de tous les seigneurs, avait, comme prince de l'Église, le pas

[1] Legrand; Argentré.

sur les princes du royaume. Plusieurs étaient absents; on ne voyait point à cette assemblée les ducs de Bourgogne et de Bretagne, ni les ducs de Bourbon et de Calabre, ni le comte du Maine, ni le connétable, ni le duc de Nemours. Au reste, presque toute la noblesse du royaume était présente.

Le chancelier, après s'être agenouillé devant le roi et avoir pris ses ordres, commença par un grand éloge des rois qui avaient toujours voulu le bonheur du peuple, et du peuple qui toujours leur avait été fidèle; passant au temps présent, il raconta tout ce que le roi avait fait pour le bien du royaume, son grand amour pour ses peuples et la confiance qu'il leur montrait en les consultant sur ses affaires. Puis il exposa les discordes qui régnaient dans le royaume, les attribuant surtout à monsieur Charles, frère du roi, et à la volonté obstinée qu'il avait de posséder la Normandie en apanage. C'était sur ce point que le roi désirait avoir l'avis des États. Il voyait tant de danger pour le royaume à en détacher une si puissante province que jusqu'ici il s'y était refusé.

Puis le roi s'étant retiré pour laisser l'assemblée plus libre, le chancelier reprit son discours, et il expliqua avec plus de détails encore tout ce qu'il venait d'exposer.

Les États furent assemblés huit jours seulement, et tout s'y passa comme le roi le souhaitait. Ils déclarèrent que la Normandie ne pouvait, en aucun cas, être détachée de la couronne ; que le roi devait renouveler la déclaration de Charles V, qui réglait que l'apanage des fils de France ne s'élèverait jamais à plus de douze mille livres de rente ; que toutefois, puisqu'on avait offert un revenu de soixante mille livres à monsieur Charles, il convenait de les lui donner, sans tirer à conséquence pour l'avenir, car de tels apanages seraient la ruine du royaume ; que le duc de Bourgogne serait invité à se conformer à la délibéra-

tion des États et à presser monsieur Charles de s'en contenter. Quant au duc de Bretagne, ils s'exprimèrent plus fortement. Il leur parut que le roi ne devait point souffrir qu'un vassal lui eût ainsi déclaré la guerre et eût surpris les villes de Normandie ; que, s'il était vrai qu'il eût en outre fait alliance avec les Anglais, c'était une chose si damnable qu'on ne devait rien épargner pour la punir ; qu'enfin, si le duc de Bretagne persistait dans ses criminelles alliances, les États étaient résolus de s'employer, corps et biens, comme de loyaux sujets, pour porter secours au roi. La conclusion était que si, à l'avenir, monsieur Charles ou tout autre faisait la guerre au roi, il devait procéder contre ses ennemis sans être obligé d'assembler les États, ce qui ne pouvait se faire qu'avec de notables embarras.

Les États ne voulurent pas se séparer cependant sans avoir fait quelques remontrances dans l'intérêt du pauvre peuple. Ils se plaignirent des désordres des gens de guerre, de la façon dont la justice était rendue, et de la mauvaise administration des finances. Le roi répondit que les séditions excitées par ses ennemis étaient la cause de ces désordres, qu'il voulait travailler à les corriger, et que pour cela il convenait que les États fissent choix de plusieurs sages personnes, afin de travailler à la réforme. Cette réponse excita de grandes protestations de reconnaissance, de zèle et de fidélité. Chacun, dans cette assemblée, célébrait à l'envi les louanges du roi, et, pour mieux montrer la confiance qu'on montrait en lui, les députés des États choisirent des commissaires qui ne pouvaient songer à contredire ses volontés. C'était le cardinal Balue, les comtes d'Eu et de Dunois, le patriarche de Jérusalem, l'archevêque de Reims, les évêques de Langres et de Paris, le sire de Torcy, grand-maître des arbalétriers, un des gens du roi de Sicile, un député de chacune des villes

de Paris, Rouen, Bordeaux, Lyon, Tournay, Toulouse, et des sénéchaussées de Carcassonne, Beaucaire et Basse-Normandie.

Aussitôt après les États, le connétable, l'évêque de Langres, le sire de Tancarville, le premier président du Parlement et le sire Guillaume Cousinot s'en allèrent en ambassade auprès du duc de Bourgogne pour lui faire part de ce qui avait été délibéré à Tours. Ils le supplièrent d'adhérer aux résolutions des États, de procurer ainsi le bienfait de la paix au royaume de France et à toute la chrétienté. Par-là, disaient-ils, il gagnerait le cœur de tous les sujets du roi, qui, à l'avenir s'empresseraient de lui porter aide et secours quand il en aurait besoin.

Le Duc reçut cette illustre ambassade avec sa hauteur accoutumée; à peine voulut-il l'écouter, et, s'emportant sans nulle mesure, il reprit tous ses griefs contre le roi, lui reprochant surtout d'avoir le premier recherché une alliance avec les Anglais, afin de détruire le duc de Bretagne et les autres princes du royaume.

Le roi, qui ne cherchait qu'à montrer le bon droit et la raison de son côté, fit copier les dépêches où ses ambassadeurs lui racontaient toutes les violences du duc de Bourgogne, et les envoya aux bonnes villes du royaume, en faisant bien remarquer que ce n'était point sa faute s'il fallait encore se préparer à la guerre. En effet, la trêve allait finir. Cependant le Duc consentit à la prolonger de deux mois, jusqu'au 15 juillet, à condition que monsieur Charles, frère du roi, toucherait quatre mille livres par mois jusqu'au moment où son apanage serait réglé; car rien ne pouvait détacher le duc de ses alliés; il n'entendait à aucune proposition sur ce sujet.

Le temps de son mariage approchait. Il avait obtenu madame Marguerite d'York, et il l'attendait bientôt. Tout se disposait à Bruges pour les fêtes les plus magnifiques

La noblesse de ses États y arrivait de toutes parts. Le Duc désirait surtout d'y voir le connétable : il n'y avait alors en France ni en Bourgogne aucun seigneur aussi grand et aussi puissant. Le roi semblait lui accorder toute confiance, ou du moins croyait avoir besoin de lui. Le Duc, qui n'écoutait personne, avait cependant une longue habitude de prendre les conseils de ce comte de Saint-Pol, qu'il avait vu autrefois, à la cour de son père, chef hautain de la faction opposée aux seigneurs de Croy. Aussi, out absolu qu'il fût dans ses volontés, souhaitait-il souvent de l'avoir auprès de lui. Le connétable, de son côté, qui ménageait à la fois les deux princes et se rouvait si bien de leurs discordes, redoutait de les voir venir à une rupture ouverte, car il eût fallu sans doute hoisir entre les deux, et, quel que fût le parti qu'il doptât, il avait fort à y perdre. Rien ne lui convenait onc mieux que de se faire envoyer en ambassade auprès lu duc de Bourgogne. Il ne lui fut pas difficile de disposer le roi à lui donner l'ordre de se rendre à Bruges.

Personne n'aimait autant que lui à se montrer avec ompe et avec orgueil. L'occasion était belle pour paraître ans tout l'éclat de sa grandeur. Tous les gentilshommes es États de Bourgogne, qui avaient été témoins de sa isgrâce dans le temps du feu Duc, se trouvaient là réunis. es ambassadeurs de toute la chrétienté étaient venus ssister à cette grande solennité. Le comte de Saint-Pol t son entrée par la porte Sainte-Croix. Six trompettes à ieval ouvraient la marche ; devant lui on portait ses banières et l'épée nue ; six pages le suivaient avec une foule e gentilshommes. Il semblait que ce fût le seigneur du ys qui entrât dans sa ville. Il suivit ainsi les rues et aversa la place du marché. Le peuple s'était porté en ule sur son passage, et il arriva fendant la presse jus-'à son hôtel. Le bruit en vint aussitôt aux oreilles du

du Duc; son orgueil s'en irrita vivement, et il jura qu'il lui ferait payer une telle arrogance. Les gentilshommes qui l'entouraient n'étaient guère disposés à apaiser son courroux. « Qu'est-ce donc? disaient-ils; n'est-il pas « comme nous sujet et serviteur? Se croit-il donc sou-« verain? Aurait-il eu une telle audace sous le duc Phi-« lippe? »

En effet, dès le lendemain, lorsqu'il se proposait de se présenter devant le Duc, il lui fut signifié qu'il ne serait pas reçu. Peut-être n'en fut-il pas fâché, tant il imaginait l'accueil qu'il recevrait. Cependant il essaya de s'excuser auprès des sires de La Roche et d'Émeries, qui vinrent le trouver. « Ce n'était point, disait-il, comme comte de « Saint-Pol qu'il était venu en telle pompe, mais comme « connétable de France. C'était le droit et l'usage dans le « royaume. Le roi serait-il à Paris, le connétable y ferait « son entrée avec tout autant de solennité. Et comme « Bruges relevait du royaume de France, il avait dû en « agir de la sorte. »

Toutes ces raisons, bonnes ou mauvaises, n'apaisaient ni la colère du Duc ni la jalousie des seigneurs. Toute la ville en était émue; on n'y tenait pas d'autres discours. Le connétable vit bien qu'il ne pouvait rester; mais il ne pouvait risquer de partir avec le cortége qu'il avait eu en entrant. Il lui fallut remettre dans ses malles trompettes, bannières et livrées. Feignant un pèlerinage, il s'en alla à petit bruit à Ardenbourg. Le Duc se fit ainsi un ennemi d'un de ses plus puissants amis; car le connétable, tout en ménageant les deux partis, avait véritablement plus d'affection pour lui que pour le roi.

Dans le même temps, et pendant que toute la noblesse de ses États se trouvait réunie autour de lui, une circonstance advint où il se montra si dur et si absolu qu'elle ne contribua pas peu à détacher de lui un grand nombre

de gentilshommes, déjà mécontents de son orgueil et du peu de bienveillance qu'il leur témoignait.

Le bâtard de La Hamaide, fils de Jean de La Hamaide, seigneur de Condé, un des plus nobles seigneurs du pays de Flandre, était chambellan du Duc. Nul parmi les gentilshommes de cette cour n'avait plus de beauté, de bienveillance, ni de plus agréables façons. Il plaisait à tous et au Duc lui-même. Un jour qu'il jouait à la paume dans la ville de Condé, le coup étant douteux, on prit pour arbitre un chanoine qui était là à regarder la partie[1]. Le chanoine donna tort au bâtard de La Hamaide; le jeune homme entra dans une extrême colère et jura qu'il se vengerait. Le chanoine effrayé prit soin de se cacher. Il avait un frère qui habitait à la campagne. Le bâtard se transporta chez lui, et, ne trouvant pas le chanoine, voulut satisfaire sa fureur sur ce frère. En vain il se jeta à genoux, demandant la vie et remontrant son innocence. Le bâtard abattit d'un coup d'épée ses mains jointes pour le supplier, puis l'acheva sans miséricorde.

Un tel meurtre fit grand bruit; cependant le bâtard ne se mit pas en peine d'apaiser ni la voix publique, ni la famille du mort. C'était dans la seigneurie de son père qu'il avait commis ce méfait; il espérait, grâce à sa famille et à ses amis, qu'il n'en serait plus question, croyant ainsi obtenir l'impunité par hauteur et par puissance.

Mais le Duc, qui recherchait avant tout la renommée d'un prince de justice, écouta les plaintes de la famille, fit prendre le bâtard de La Hamaide au milieu de sa cour, et l'envoya tenir prison chez le portier de la ville de Bruges, jurant par saint Georges qu'il en ferait bonne punition.

Le sire de La Hamaide, son oncle, avec une foule de

[1] Chatelain; *Histoire de Bourgogne*.

parents et d'amis, s'en vinrent aussitôt implorer le Duc. Ils le savaient fort rigoureux; ils confessèrent que c'était une action fort cruelle, et que le jeune homme aurait dû apaiser la famille du mort; mais ils supplièrent le prince de mitiger la roideur de sa justice; ils rappelaient la bonté qu'il avait toujours témoignée au coupable, l'excusaient sur sa bouillante jeunesse, remettaient en mémoire sa vaillance et surtout le grand honneur qu'il s'était acquis à la bataille de Montlhéri, sous les yeux mêmes du Duc. Puis ils représentaient combien de services leur noble famille avait de tout temps rendus à ses souverains seigneurs. « Sire de La Hamaide, répondit le Duc, je sais « bien les services que vous et les vôtres m'avez rendus; « je les ai en mémoire; mais il ne m'est pas permis de les « récompenser aux dépens d'autrui. Or voici vos adverses « parties qui requièrent justice pour leur frère mis à mort « piteusement et sans nul motif. C'était à eux de faire « grâce, car moi je ne puis me montrer libéral de leur « droit. Si, lorsqu'il en était encore temps, vous eussiez « apaisé la famille, la plainte ne serait pas venue jusqu'à « moi, et vous ne me demanderiez maintenant pas ce que « je ne puis accorder. Voulez-vous donc que je vous donne « le sang de leur frère qui crie vers moi? En ce moment, « quand même la partie adverse serait contente, je sais la « chose, j'en suis instruit comme juge et seigneur; il y « va de mon intérêt et de ma conscience à ne la point « passer en oubli. Au surplus, arrangez-vous avec la fa- « mille; puis j'aviserai à ce que je dois faire. »

Sur ce il les laissa, et ceux qui le connaissaient bien n'espéraient guère en sa miséricorde. Toutefois on fit parler au chanoine et à la famille; à force d'argent et de bonnes paroles on obtint d'eux qu'ils iraient dire au Duc que satisfaction était faite et qu'eux-mêmes demandaient la grâce du coupable. Il ne leur fit nulle réponse et con-

tinua à laisser la chose en suspens. Le jeune homme et ses parents ne concevaient cependant aucune crainte sérieuse. Il leur semblait impossible que le Duc voulût faire un tel affront à leur famille et à toute la chevalerie du Hainaut, dont ils étaient cousins et alliés, et qui se trouvait assemblée à Bruges en ce moment.

C'était se tromper grandement sur le caractère du Duc ; rien ne pouvait plus le porter à la rigueur que de se voir environné et regardé par cette foule qui remplissait la ville. Il lui plaisait de montrer aux yeux de tous ces ambassadeurs de la chrétienté, de ces étrangers de toute nation, de la noblesse de ses États, comment, dès le commencement de son règne, il savait rendre bonne et ferme justice, sans acception de personnes, à des gens de bas lieu contre le plus noble sang du pays, et comment il ne redoutait en rien les murmures de ses sujets les plus illustres et les plus puissans.

Tout était prêt au port de l'Écluse pour recevoir madame Marguerite; la duchesse douairière de Bourgogne et mademoiselle Marie, fille du Duc, s'y étaient déjà rendues. Il partit aussi pour s'y trouver au débarquement de la princesse; mais, avant son départ il fit secrètement venir l'escoutète ou magistrat de justice de la ville de Bruges. « Dès que la nuit sera arrivée, lui dit-il, vous « prendrez chez le portier le bâtard de Condé et le con- « duirez dans la prison de la ville. Le lendemain matin « vous procéderez en la forme accoutumée, et à neuf « heures du matin vous le ferez exécuter, hors de la ville, « dans le lieu à ce destiné; car tel est mon plaisir.

«—Monseigneur, répondit humblement l'escoutète, mon « devoir est d'obéir à vos commandements, et Dieu me « préserve d'y manquer. Mais est-il possible que ce beau « jeune gentilhomme, issu de si haut lieu, n'ait pas « obtenu votre miséricorde? — Faites ce que j'ai dit,

« répliqua le Duc; le reste ne vous doit pas importer. »

L'escoutète alla prendre le jeune homme et lui annonça la volonté du Duc. Ce lui fut une douloureuse surprise. Jusque-là il s'était tenu joyeux et assuré, ne pouvant croire que, si jeune encore et appartenant à une telle famille, son seigneur pût le faire impitoyablement mourir pour un cas si graciable, et semblable à ceux dont le roi et tous les princes de la chrétienté accordaient chaque jour la rémission.

Cependant les parents avaient été prévenus par l'escoutète; il avait même promis, nonobstant l'ordre du Duc, de différer l'exécution jusqu'à trois heures. Ils coururent à l'Écluse et s'adressèrent à la bonne duchesse douairière, qui leur promit sa recommandation auprès de son fils. Mais le Duc était monté en un petit bateau et faisait une promenade en mer. Les heures s'avançaient, le moment du supplice approchait, et le Duc ne rentrait pas au port. Enfin il revint; sa mère le supplia d'accorder grâce au jeune homme. Il y consentit; mais il n'était plus temps, et lui-même le savait bien.

A deux heures l'escoutète était venu prendre le bâtard en sa prison; après qu'il se fut confessé, il monta dans la charrette, et l'on s'achemina à travers la ville pour le lieu du supplice. La foule remplissait les rues et ne pouvait s'empêcher de plaindre le sort de ce jeune homme, qu'elle voyait si beau, si noblement vêtu, sa chevelure blonde répandue sur ses épaules, les mains liées, les larmes aux yeux, plus par honte de mourir ainsi que par crainte de la mort. « Il vaudrait mieux nous le donner à épouser, » criaient quelques femmes de la populace, admirant sa beauté. Les bourgeois et les magistrats eux-mêmes, quels que fussent son crime et la justice de son châtiment, étaient attendris de son sort, mais n'en disaient rien, de peur d'offenser le prince. Plusieurs croyaient qu'il y avait dans

cette rigueur plus d'orgueil, plus de volonté ou même plus de secrète intrigue de cour, que de véritable amour pour la justice.

Arrivé au lieu de l'exécution, le jeune homme dépouilla son riche pourpoint de soie, assura le confesseur qu'il mourait dans la vraie foi et avec une pleine espérance en Dieu et la sainte Vierge, ajoutant que cette mort honteuse et pleine de confusion lui faisait espérer qu'il serait reçu à merci par son Créateur. Puis il salua le peuple, se laissa bander les yeux et tendit le cou à la hache. Son corps fut ensuite partagé en quatre quartiers et exposé sur la roue comme pour les malfaiteurs. La miséricorde accordée par le Duc à la famille ne profita qu'à ses restes; on les retira de la roue; un service solennel fut célébré pour le repos de son âme.

Quant à son oncle, le sire de La Hamaide, pour rien dans le monde il n'eût voulu rester dans la ville lorsque son neveu y subissait un si honteux supplice. Indigné de l'ingratitude du Duc, qui oubliait ainsi les services et la noblesse de sa famille, il fit effacer les armoiries qui ornaient la porte de son hôtel; puis, avec ses bagages et sa suite, il partit, retournant dans ses seigneuries, et désormais mortel ennemi du Duc.

Madame Marguerite arriva le 25 juin à l'Écluse, accompagnée de lord Scales, frère de la reine d'Angleterre, de lord Howard, de l'évêque de Salisbury et d'une suite nombreuse et brillante de dames et de seigneurs anglais[1]. Dès le lendemain la duchesse douairière, mademoiselle de Bourgogne et mademoiselle Jeanne de Bourbon allèrent lui rendre visite. Ce fut le 27 seulement que le Duc, accompagné de cinq ou six chevaliers de son ordre, vint lui présenter ses hommages, mais comme secrètement et sans

[1] La Marche.

solennité. Ils se rendirent mutuellement de grands honneurs et devisèrent longuement entre eux, assis sur le même banc; puis s'avança le comte de Charny, qui, dès le premier moment, avait été placé près de la princesse pour la servir. « Monsieur, dit-il, vous avez enfin ce que « vous avez tant désiré. Dieu a amené cette noble dame « au port du salut, et il me semble que vous ne devez « point la quitter sans lui montrer votre bonne affection, « et qu'à cette heure il convient de lui faire votre pro- « messe et de la fiancer. — Il ne tiendra pas à moi, » répondit le Duc. Pour lors l'évêque de Salisbury vint se mettre à genoux entre les deux futurs époux, leur fit les questions d'usage, leur joignit les mains et prononça les prières des fiançailles.

Après une semaine passée à l'Écluse, madame Marguerite monta sur un bateau richement décoré, et arriva par le canal au Dam, près de Bruges. Ce fut là que le mariage fut célébré, le 2 juillet 1468, à cinq heures du matin. Vers dix heures elle monta dans une riche litière couverte de drap d'or. La Duchesse avait une robe de drap d'argent, couverte de pierreries, et portait une couronne de diamants. Autour de sa litière étaient plus de soixante des plus grandes dames d'Angleterre ou de Bourgogne, montées sur des haquenées ou dans des chariots. Le seigneur de Ravenstein, le sire d'Arguel, son frère de Château-Guyon, le sire Jacques de Luxembourg, les fils du connétable de Saint-Pol, le comte de Nassau, le bâtard de Bourgogne l'escortaient en grand appareil.

Elle entra par la porte Sainte-Croix; les rues étaient tendues en tapisseries ou en drap d'or et de soie. De distance en distance étaient de grands échafauds où l'on représentait des mystères, tous choisis pour la circonstance, tels qu'Adam recevant Ève des mains de Dieu, ou Cléopâtre offrant sa main à Antoine. Devant la porte de l'hô-

tel du Duc était l'écusson de ses armes de France, entouré de douze autres écussons de ses seigneuries, duchés ou comtés. Le collier de la Toison-d'Or environnait ce blason, avec la devise : « Je l'ai entrepris » (ou empris, comme on disait alors), qu'avait choisie le Duc; deux lions servaient de support, et de chaque côté on voyait les statues de saint André et de saint Georges.

Arrivée devant l'hôtel, la litière s'arrêta ; les archers de la garde dételèrent les chevaux, la chargèrent sur leurs épaules et vinrent la déposer doucement devant la porte où madame la duchesse douairière était venue attendre sa belle-fille. Elle lui donna la main pour sortir de la litière, et la conduisit en sa chambre au son des trompettes et des clairons.

Le festin des noces fut magnifique, et l'on y vit figurer toute cette riche argenterie qu'avait fait faire autrefois le duc Philippe et qu'on avait tant admirée à Paris lorsqu'il était venu y tenir son état dans le temps du sacre du roi. Après le dîner on se rendit à la joûte. Le duc était à cheval, vêtu d'une robe couverte de broderie et fourrée de martre; des sonnettes d'or pendaient aux harnachements de son cheval; les chevaliers et les gentilshommes qui l'accompagnaient avaient aussi les plus riches vêtements.

La lice était préparée sur la grande place de Bruges : c'était le bâtard de Bourgogne qui était le tenant de la joûte; il avait pris le personnage et le nom de chevalier de l'Arbre-d'Or. Dès le matin un poursuivant d'armes à la livrée de l'Arbre-d'Or avait remis au Duc une lettre de la part de la princesse de l'île Inconnue, où elle promettait sa bonne grâce au chevalier qui pourrait délivrer le géant enchaîné qu'elle avait mis sous la garde de son nain. En effet, dans la lice, en face de la tribune des dames, était un grand sapin dont la tige était toute dorée, et qui s'élevait

au-dessus d'un perron. Au pied de l'arbre était le nain, vêtu d'une robe mi-partie de blanc et de cramoisi, et le géant avait une robe de drap d'or et un chapeau à la mode des Provençaux. Il était enchaîné par le milieu du corps, et le nain le conduisait en laisse.

Bientôt on frappa à la porte de la lice; c'était Ravenstein, héraut de M. de Ravenstein. « Noble officier « d'armes, que demandez-vous? dit Arbre-d'Or le pour- « suivant. — A cette porte est arrivé haut et puissant « seigneur, monsieur Adolphe de Clèves, seigneur de « Ravenstein, pour accomplir l'aventure de l'Arbre-d'Or. « Je vous présente le blason de ses armes, et vous prie « qu'ouverture lui soit faite et qu'il soit reçu. »

Arbre-d'Or s'agenouilla, prit respectueusement l'écusson du chevalier, alla le montrer aux juges, et puis le suspendit à l'arbre. Le nain et son géant allèrent eux-mêmes ouvrir la porte. Monsieur de Ravenstein fit alors la plus brillante entrée : ses trompettes, ses clairons, ses tambours ouvraient la marche; puis venaient ses officiers d'armes et un chevalier de son conseil, tous vêtus de ses couleurs en velours bleu et argent. Pour lui il était dans une litière cramoisi et or. Sa robe était de velours couleur de cuir, fourrée d'hermine, à collet renversé et à manches ouvertes. Il portait sur sa tête une barrette noire. Après la litière, un valet de pied conduisait en main son grand destrier, magnifiquement enharnaché; puis venait un cheval de somme chargé de deux paniers qui renfermaient les armures du sire de Ravenstein; son fou, qui était un enfant vêtu à sa livrée, était assis entre les deux paniers.

Lorsqu'il fut arrivé devant la Duchesse, il ôta sa barrette, mit un genou en terre, et lui tint un fort beau discours, où il racontait, selon le rôle qu'il avait pris, qu'il était un ancien chevalier, longuement éprouvé aux armes

et aux aventures, mais tellement affaibli sur ses vieux jours qu'il avait laissé le métier. Toutefois, dans une si belle occasion, il avait voulu tenter une dernière joute, pour laquelle il demandait humblement son agrément.

Lorsque les chevaliers se furent armés, le nain sonna du cor pour donner le signal, et renversa un sablier pour mesurer le temps que la joute devait durer. Après une demi-heure, il sonna encore pour arrêter le combat. C'était le bâtard de Bourgogne qui avait rompu le plus de lances; ce fut lui qui eut l'anneau d'or, et toute la cour retourna au banquet du soir, plus splendide encore que le dîner. Les entremets furent fort récréatifs : c'était une grande licorne, sur laquelle était monté un léopard portant la bannière d'Angleterre et une fleur de marguerite qu'il vint présenter au Duc; c'était la petite naine de mademoiselle Marie de Bourgogne, habillée en bergère, montée sur un grand lion d'or qui ouvrait sa gueule par ressorts, et chanta un rondeau en l'honneur de la belle bergère, espoir de la seigneurie de Bourgogne.

Ce furent pendant huit jours semblables fêtes, tournois, joutes pour l'entreprise de l'Arbre-d'Or, en guise d'aventures de chevalerie, banquets et entremets de plus en plus merveilleux par l'imagination et les industrieuses mécaniques qui les faisaient mouvoir; si bien que le dernier jour on vit entrer dans la salle une baleine de soixante pieds de long, escortée de deux grands géants. Son corps était si gros qu'un homme à cheval aurait pu s'y tenir caché; elle remuait la queue et les nageoires; ses yeux étaient deux grands miroirs. Elle ouvrit la gueule, et l'on en vit sortir des sirènes qui chantèrent merveilleusement, et douze chevaliers marins qui dansèrent, puis se combattirent les uns les autres, jusqu'à ce que les géants les

fissent rentrer dans leur baleine. Enfin, après une semaine passée de la sorte, le Duc prit congé des seigneurs et des dames d'Angleterre qui lui avaient amené la Duchesse, et partit pour la Hollande, où quelques affaires exigeaient sa présence.

LIVRE DEUXIÈME.

1468-1470.

Guerre du roi avec le duc de Bretagne. — Négociations du roi et du Duc. — Discours des gens de guerre français. — Le roi vient à Péronne. — Destruction de Liége. — Les Gantois perdent leurs priviléges. — Acquisition du comté de Ferette. — Voyage du Duc en Zélande. — Punition du gouverneur de Flessingue. — Traité du Duc avec le roi de Bohême. — Ce qui s'était passé en l'absence du roi. — Retour du roi. — Sa conduite envers les princes. — Trahison du cardinal Balue. — Ambassade à Rome. — Le roi réconcilié avec son frère. — Institution de l'ordre de Saint-Michel. — Le sire de Rohan vient offrir ses services au roi. — Affaires d'Angleterre. — Le comte de Warwick se réfugie en France. — Plaintes du duc de Bourgogne. — Entreprises pour la maison de Lancastre. — Ambassade du roi au Duc. — Ce qu'on pensait du roi et du Duc. — Naissance du Dauphin. — Alliance du roi avec les Suisses. — La maison de Lancastre remise sur le trône d'Angleterre.

Pendant que le duc de Bourgogne déployait ainsi sa richesse et sa puissance pour célébrer son mariage avec la sœur du roi d'Angleterre, le roi de France s'était disposé à combattre ses ennemis avec plus d'avantage. Il rassembla ses compagnies d'ordonnance, les francs-archers, le ban de la noblesse, et se tint prêt à commencer la guerre, espérant toujours n'avoir pas à la faire à tous ses adversaires à la fois, et négociant de façon à conclure une prolongation de trêve avec le duc de Bourgogne, mais point avec le duc de Bretagne.

En même temps il se montrait de jour en jour plus rigoureux et plus cruel envers ceux de ses sujets qui étaient

convaincus ou soupçonnés d'intelligences avec ses ennemis, de trahison ou de complot contre lui. Le prévôt Tristan était d'ordinaire chargé de ces procédures et les faisait promptes et sommaires. Les condamnés étaient ensuite ou décapités ou cousus dans des sacs pour être jetés à l'eau. Parfois les exécutions du prévôt étaient si secrètes qu'on ne savait pas bien si certains personnages étaient morts ou enfermés dans les cachots de quelque château[1]. C'est ainsi que chacun se demandait ce qu'était devenu Antoine de Châteauneuf, seigneur du Lau, à qui le roi, peu d'années auparavant, montrait une si grande tendresse, qu'il avait élevé à une si haute fortune, le faisant grand-chambellan et grand-bouteillier. Généralement on croyait que Tristan l'avait fait noyer; néanmoins il était en prison dans le château d'Usson, au fond de l'Auvergne. Le roi lui en voulait mortellement, de même qu'à tous ceux de ses serviteurs qui, dans la guerre du Bien public, avaient servi de lien secret entre les princes révoltés et la maison d'Anjou. Sa perte, en effet, eût été presque infaillible si cette pratique eût réussi. Aussi, craignant que le sire du Lau ne parvînt à s'échapper ou ne fût pas dans une assez dure prison, il envoya au bâtard de Bourbon, amiral de France et gouverneur du château d'Usson, le modèle dessiné d'une cage de fer, pour y enfermer le prisonnier. « Si le roi veut traiter ainsi ses prisonniers, répondit « l'amiral, il n'a qu'à les garder lui-même; alors il en fera, « s'il veut, de la chair à pâté. » Du Lau fut averti du péril qu'il courait; il donna de fortes sommes aux gentilshommes qui le gardaient; la dame des Arcinges, femme du capitaine du château, lui était, disait-on, très-favorable. Il gagna aussi quelques-uns des conseillers du duc de Bourbon, qui avait l'Auvergne en apanage, et parvint

[1] De Troy; Seyssel. — [2] Legrand.

ainsi à s'échapper. Lorsque le roi l'apprit, il entra dans une furieuse colère; il envoya garder les passages de la Loire; mais il n'était plus temps. Tous ceux qui étaient soupçonnés d'avoir favorisé cette évasion furent mis à la torture et interrogés par Tristan. Le sire des Arcinges, Raimonnet, fils de sa femme, et le procureur du roi d'Usson furent décapités.

Des commissaires instruisaient en même temps le procès du sire de Melun. Ce seigneur avait été plus puissant encore que le sire du Lau; le roi l'avait fait un moment lieutenant général du royaume; au dire de beaucoup de gens, c'était lui qui avait conservé Paris pendant la guerre dui Ben public; mais peu après il était tombé dans la disgrâce, lorsque le roi eut découvert que les princes avaient, à cette époque, des intelligences parmi ses plus intimes serviteurs [1]. Les interrogatoires et les procès-verbaux de torture n'établirent contre lui aucun fait de grave trahison. Si la garnison de Paris n'était pas sortie durant la bataille de Montlhéri, c'est, répondait-il, qu'elle n'était pas assez forte et qu'on eût risqué le sort de la ville. Les relations qu'il avait eues ensuite avec le duc de Bretagne, le comte de Charolais et les autres princes, avaient été de pure courtoisie; il leur avait envoyé du vin, des chevaux et d'autres présents, mais uniquement comme témoignage de respect et d'égards. A la vérité il avait écouté toutes les plaintes des princes contre le roi, ne les avait point trop contredites, s'était laissé faire des propositions dont il n'avait point rendu compte, et avait pu ménager les deux partis, parce qu'il ne savait pas bien comment les choses tourneraient; mais il n'y avait là aucune action contraire aux intérêts du roi; le roi lui-même, disait l'accusé, avait su dans le temps presque toutes ces

[1] Legrand; de Troy.

communications sans se montrer irrité, parce qu'il espérait en tirer avantage. Les commissaires ne refusèrent point au sire de Melun de prendre à ce sujet la parole du roi. Il fit répondre qu'à l'époque de la guerre du Bien public il se trouvait entre les mains des sires du Lau, de Melun, de La Rivière, et de quelques autres; qu'ainsi il lui avait bien fallu feindre que leur conduite le satisfaisait.

Outre le ressentiment du roi, le sire de Melun avait à craindre la haine du cardinal Balue et du comte de Dammartin. Il était le premier auteur de la fortune de Balue; c'était lui qui l'avait introduit auprès du roi, et ils avaient quelque temps vécu en bonne intelligence, jusqu'au moment où ils s'étaient brouillés pour une femme dont ils étaient amoureux à la fois. Pour se disculper d'avoir fait maltraiter le cardinal un soir dans les rues de Paris, il disait que, s'il lui en avait voulu assez pour le faire battre, il aurait pu tout aussi bien le faire assassiner.

Le comte de Dammartin avait de plus grandes vengeances encore à exercer sur le sire de Melun : suppression de pièces, subornation de témoins, influence sur les juges par menace et par séduction, il n'y avait rien que celui-ci n'eût fait pour obtenir sa condamnation au Parlement, et par suite pour se faire donner la meilleure part de la confiscation. Maintenant Dammartin avait toute la confiance du roi, était mêlé dans toutes ses affaires, connaissait ses doubles secrets, ses desseins apparents ou réels, ses soupçons contre les gens qu'il employait d'un côté en les faisant surveiller de l'autre, ses ordres à Tristan et toutes ses subtilités [1]. Il commandait sa plus forte armée. Il avait l'office du grand-maître dont le sire de

[1] Lettre du roi à Dammartin.

Melun avait été dépouillé. A son tour il employait tout son pouvoir et son crédit à perdre son ennemi et à s'enrichir de ses biens. Il n'en fallait pas tant pour décider la mort du sire de Melun ; il fut conduit de Château-Gaillard, où on le tenait en prison, au petit Andely, où il fut décapité.

Un autre procès se suivait en ce moment à Poitiers et faisait assez de bruit. Un nommé Antoine Deshayes avait révélé un complot contre la vie du roi, et prétendait que le duc de Bretagne avait suborné Denis Saubonne pour l'empoisonner. Le chancelier de Bretagne écrivit pour demander justice d'une telle injure faite à son maître; et, en effet, après une longue enquête, on fit confesser à Deshayes la fausseté de sa déclaration. Mais telle était la haine des princes les uns pour les autres, et les pratiques secrètes par lesquelles ils s'efforçaient de gagner les serviteurs les uns des autres, que de tels soupçons ne semblaient pas fort surprenants. Le roi n'était pas le moins habile, sinon dans de si criminels complots, du moins dans l'art de se faire de secrets partisans auprès de ses ennemis. Son frère et le duc de Bretagne en étaient entourés sans le savoir [1].

Dès que le roi eut nouvelle que la trêve avait été prolongée de quinze jours avec le duc de Bourgogne, il donna ordre à son armée d'attaquer la Bretagne à la fois par la Normandie et par l'Anjou; tout était prêt. En peu de jours toute la Basse-Normandie rentra sous son pouvoir, hormis la ville de Caen, où le duc de Bourgogne avait auparavant envoyé une garnison de ses troupes. Tandis que l'amiral avançait de ce côté sans beaucoup de résistance, Nicolas d'Anjou, marquis du Pont, avec la noblesse et les francs-archers d'Anjou, de Touraine et de Poitiers,

[1] D'Argentré.

entra en Bretegne, prit Chantocé, et alla mettre le siége devant Ancenis.

Le duc de Bretagne était surpris à l'improviste; il écrivit aussitôt au duc de Bourgogne, et lui reprocha de s'être laissé tromper par le roi et de le livrer sans défense en prolongeant la trêve. « Mon bon frère, ajoutait-il, je « vous prie, au nom de l'amour et de l'alliance qui sont « entre nous, qu'en ce besoin vous veniez me secourir et « vous montrer comme vous le devez ; il en est temps. « Venez le plus diligemment que vous pourrez, venez sans « plus de délai. Écrit de la propre main de votre bon « frère, François. »

Le temps pressait en effet. Le Duc était en Hollande, et les troupes du roi s'avançaient sur la route de Nantes. D'ailleurs le duc de Bretagne, dès que le danger approchait, se trouvait toujours plus empêché que secouru par son principal allié, monsieur Charles, frère du roi, au nom de qui cette guerre semblait se faire. Nul prince n'avait moins de cœur, de volonté et de connaissance des affaires. En ce moment, l'un comme l'autre étaient gouvernés par Odet d'Aydie, sire de Lescun, qui, disait-on, était le seul de toute cette cour de Bretagne en état de donner un conseil raisonnable. Or ce seigneur ou voulait ménager le roi, qu'il voyait plus habile et plus sensé que les autres princes, ou avait déjà commencé de recevoir son argent et d'écouter ses promesses.

Le duc de Bretagne signa donc une trêve de douze jours, et peu après un traité où il soumettait l'apanage de monsieur Charles à l'arbitrage du duc de Calabre et du connétable, et promettait de servir le roi envers et contre tous, si, dans le délai de deux ans, son frère n'acceptait point l'apanage qui serait réglé. Les villes prises de part et d'autre devaient être mises en dépôt entre les mains du duc de Calabre.

Aussitôt que le duc de Bourgogne avait appris le commencement de la guerre, il avait écrit au roi, lui remontrant que la dernière trève comprenait ses alliés; qu'ainsi il le requérait de se désister de son entreprise. En même temps il vint se mettre à la tête de son armée auprès de Péronne, et envoya l'ordre au maréchal de Bourgogne, à Dijon, de lui amener autant de renfort qu'il lui serait possible.

Le roi se tenait depuis quelques semaines à Compiègne, à Noyon ou divers autres lieux, sur la rivière d'Oise, près des marches de Picardie; car c'était de ce côté qu'étaient les plus importantes affaires, soit pour la guerre, soit pour la paix. Il avait d'abord envoyé le cardinal au duc de Bourgogne pour lui faire entendre doucement qu'il se pourrait bien que tout s'arrangeât en Bretagne sans qu'il y fût pour rien [1]. Le Duc n'avait nulle crainte d'une telle chose; elle était trop loin de son esprit pour qu'elle lui semblât croyable; néanmoins peu de jours après arriva Bretagne, héraut d'armes, apportant les lettres où ses alliés lui annonçaient comment, faute de secours, ils s'étaient vus contraints à signer le traité d'Ancenis et à renoncer à son alliance. Le Duc n'en voulait rien croire. Lui qui s'était mis en campagne uniquement pour leur intérêt, qui depuis si longtemps refusait les offres du roi et bravait ses menaces pour leur rester fidèle, se voir abandonné par eux dès les premiers jours de la guerre! C'était une telle honte qu'il la réputait impossible. Il voulait faire mettre en prison ou à mort le héraut qui venait ainsi le tromper et lui porter de fausses lettres contrefaites chez le roi, près duquel il avait passé un jour avant de se rendre au camp du Duc. Cependant la même nouvelle

[1] Comines; Legrand; de Troy; *Pièces de Comines;* Chatelain.

arriva bientôt de tous les côtés, et il fallut se résoudre à la croire.

Le roi était enfin parvenu à ce qu'il avait tant désiré et tant cherché : ses ennemis étaient séparés. Mais alors commença dans son esprit une grande perplexité, car il pouvait tirer avantage de cette heureuse circonstance, soit en commençant la guerre, soit en continuant de traiter.

Son armée était nombreuse; il avait eu soin d'assembler sur cette frontière ses meilleures troupes, ses compagnies d'ordonnance et une nombreuse artillerie. C'étaient Dammartin et les capitaines les plus sûrs et les plus aguerris qui commandaient. Il pouvait maintenant faire arriver une portion des gens qu'il avait en Anjou et en Normandie; il était plus en mesure que le duc de Bourgogne, dont l'armée n'était pas encore toute rendue et qui attendait les troupes que le maréchal de Bourgogne allait lui conduire. Il semblait donc qu'il y avait tout profit à prendre la voie des armes.

D'un autre côté, le Duc devait sans doute juger du péril où il se trouvait; il venait d'être abandonné et trahi par ses alliés; il pouvait être irrité contre eux ; ainsi l'occasion était favorable pour parlementer, on avait à espérer qu'il séparerait entièrement sa cause de la leur ; alors monsieur Charles serait contraint de se contenter de tel apanage qu'on voudrait lui donner; alors le duc de Bretagne passerait par les conditions qui lui seraient imposées. D'ailleurs le duc de Bourgogne lui-même ne se trouverait pas en situation d'avoir le même orgueil et la même obstination; on pourrait avoir de lui le Ponthieu et les villes de la Somme. De la sorte, sans rien risquer, sans mettre son sort au hasard d'une bataille, le roi aurait recueilli tout le fruit de sa patience et de sa subtilité.

Dammartin, les capitaines des compagnies, tous les gens de guerre, jusqu'aux moindres pages ne balançaient point

sur ce qu'il convenait de résoudre et s'en expliquaient hautement. « Qu'on nous laisse faire, disaient-ils, et nous « rendrons bon compte au roi de ce duc de Bourgogne. « Maugrebleu ! que prétendent ces Bourguignons ? Les « laissera-t-on toujours, de père en fils, courir sus au « roi leur souverain, ébranler son trône et ravager le « royaume? Maudite race, toujours pleine d'ingratitude, « d'iniquité et d'orgueil ! Périsse le jour où elle prit nais« sance, bien qu'elle sorte des fleurs de lis! Depuis le duc « Jean, elle ne cesse de persécuter le royaume, et il ne « peut guérir des maux que leur venin y a répandus. Ils « ont appelé les Anglais, se sont alliés à eux pour nous « livrer bataille; ils ont mis tout le pays à feu et à sang; « ils ont chassé le roi de sa seigneurie. Pour avoir la paix « il lui a fallu être injustement dépouillé de ses royales « prérogatives, perdre ses plus belles fonctions et en« durer les plus cruelles humiliations; et nous, nobles « Français, nous avons vu notre roi, le plus noble et le « plus digne roi de la terre, s'excuser et s'abaisser devant « un seigneur de Bourgogne, son sujet, son serviteur, « dont le seul titre d'honneur était de sortir de son sang ! « Il nous faut extirper la racine de cette exécrable race « bourguignonne. Et maintenant que vient faire ce duc « Charles? Ne lui suffit-il pas d'être déjà une fois entré, « sans titre et sans raison, en pleine paix, au milieu du « royaume, amenant ses bannières jusque devant Paris, « se comportant en maître orgueilleux et emportant la « moitié des fleurons de la couronne? Dieu n'a-t-il pas « déjà marqué son front, comme celui de Lucifer, du sceau « de la rébellion? Ah! certes, il ira aussi dans les enfers « et à tous les diables, cet orgueilleux, ce rebelle, ce « maudit Anglais! Il n'a donc pas assez de tant de pos« sessions et de seigneuries? Il lui faut le sceptre et la « couronne! Ce n'est donc pas assez de son Bruges et de

« son Gand? Il veut avoir notre Paris! Que Dieu et le roi « nous le permettent, et nous en tirerons vengeance; « nous mettrons tout à feu et à sang chez lui; nous dé- « roberons, nous pillerons, nous tuerons tout ce qui se « rencontrera sous nos mains. Nous en avons trop souf- « fert, il faut prendre sa revanche. Tombons sur eux, par « le diable! tombons sur eux. — Et pourquoi le roi dissi- « mule-t-il encore? Pourquoi écoute-t-il tant de dis- « cours? Il se fait brebis et marchande sa laine et sa peau, « comme s'il n'avait pas de quoi se défendre; il a donc « bien peu d'entendement, et, quoi qu'on dise, il n'y voit « goutte s'il ne sait pas où l'on veut le conduire. Par la « mort! à sa place nous aimerions mieux aventurer tout « le royaume que de nous laisser mener de la sorte. »

Mais le roi n'avait pas de penchant à aventurer tout le royaume, ni à suivre les conseils des gens d'armes, qui n'écoutaient que l'amour du butin et la vieille haine française contre les Bourguignons. Ceux de ses serviteurs et de ses conseillers qui étaient d'opinion qu'on devait parlementer, et non combattre, lui plaisaient bien mieux. Nul, en ce moment, n'entrait mieux dans son sens que le cardinal Balue et le connétable. C'était eux qu'il écoutait, c'était eux qu'il chargeait de ses continuelles ambassades; car on ne faisait qu'aller et venir de lui au duc de Bourgogne.

La fierté et l'obstination du Duc rendaient vaines toutes les subtilités et les espérances du roi. L'abandon de ses alliés, loin de le troubler et de lui apporter ni frayeur ni faiblesse, lui avait, au contraire, donné une volonté plus grande de garder son honneur. « Par saint Georges! « disait-il, je ne demande rien que de juste et de raison- « nable; je veux l'accomplissement des traités d'Arras et « de Conflans, que le roi a jurés. Je ne lui fais point la « guerre; c'est lui qui vient pour me la faire, et, amenât-

« il toutes les forces de son royaume, je ne bougerai point « d'ici et ne reculerai pas de la longueur de mon pied. Je « mourrais plutôt, moi et tous les miens, avant de con-« fesser que mes demandes sont injustes et déraisonnables. « Si les autres m'ont abandonné et ont traité sans moi, « que m'importe? Avais-je besoin d'eux? Ne suis-je pas « assez fort et assez puissant? Ne puis-je pas seul faire tête « à tous mes ennemis, et à ceux mêmes qui se joindraient « à eux? Jamais un duc de Bourgogne n'a été trouvé « manquant de parole, ni manquant de courage non plus. « Mes prédécesseurs se sont vus en plus dure situation et « ne se sont pas épouvantés. »

Ainsi, le cardinal, et encore moins le connétable, qui n'avait plus grand crédit sur le Duc [1], ne pouvaient le faire condescendre à traiter avec le roi et à s'allier avec lui envers et contre tous, sans réserve de monsieur Charles et du duc de Bretagne. Cependant le roi sentait chaque jour une impatience plus grande de réussir; il s'était flatté d'obtenir par voie de traité ce que d'autres lui conseillaient de conquérir par voie de guerre, et voulait absolument en venir à ses fins. Il n'y avait sorte de moyens dont il ne s'avisât, et il alla même jusqu'à promettre cent vingt mille écus d'or au Duc et à lui en faire compter la moitié d'avance; tellement que la crainte d'avoir dépensé son argent en vain ajoutait encore à la vivacité de son désir.

Le connétable, qui avant tout ne voulait point la guerre, et le cardinal, qui aimait à flatter le roi, contribuaient encore à l'entretenir dans ses espérances; ils lui rendaient compte avec soin des moindres paroles de courtoisie que le Duc répondait à toutes les promesses et amitiés dont le roi l'accablait, et semblaient dire qu'il tenait à bien peu de l'amener au point que le roi souhaitait.

[1] Comines; Chatelain.

Alors la pensée vint au roi que lui-même il saurait persuader le Duc bien mieux que tous ses ambassadeurs. Il avait grande idée du pouvoir qu'il prenait sur les gens par son esprit et son langage. Il s'imaginait toujours qu'on ne disait pas ce qu'il fallait dire, qu'on ne s'y prenait pas de la bonne façon; il avait la crainte continuelle d'être servi sans fidélité ou sans zèle. Il se souvenait de ce qu'il avait gagné en devisant familièrement avec le Duc, lors de la guerre du Bien public, quand il avait su le séparer de tous les princes ses alliés. Cette fois, il avait plus beau jeu encore, car les princes avaient offensé le Duc par leur trahison.

Le roi commença par faire sonder le Duc sur un projet d'entrevue. Celui-ci n'en avait pas trop envie, et sentait toujours quelque méfiance lorsqu'il s'agissait du roi, d'autant qu'il venait d'appendre que les Liégeois recommençaient à murmurer et à s'émouvoir; l'évêque et le sire d'Himbercourt, leur gouverneur, se trouvant sans forces suffisantes, s'étaient même, par précaution, retirés à Tongres. Le cardinal répondit à cette objection que le Duc ne devait point craindre les Liégeois, ayant, l'an dernier, démoli leurs murailles et enlevé leurs armes; que d'ailleurs rien ne pouvait mieux les détourner de la rébellion que de voir le roi et le Duc amis et alliés.

Le connétable, écrivant au roi, eut soin de lui cacher ce qui aurait pu le détourner de son dessein. Sa lettre portait que le Duc attendait avec impatience la visite dont le roi lui donnait l'espoir, qu'il demandait sans cesse que le jour en fût fixé, qu'il avait choisi un logis convenable, et qu'il irait au-devant de lui avec grand respect. Il avait semblé au connétable porté à ne plus vouloir d'autre allié et d'autre ami que le roi. Il renonçait, disait-il, à toute autre alliance, réservant seulement le roi d'Angleterre, le duc de Savoie et les princes d'Allemagne.

Outre les affaires qui se pouvaient traiter par ambassade, le Duc semblait en avoir d'autres toutes secrètes qu'il ne voulait pas laisser deviner. La chose qu'il désirait le plus, c'est que le roi lui abandonnât le comte de Nevers, pour lequel il avait tant de haine que jamais il ne pourrait lui pardonner.

Le connétable ajoutait que, sur ce point, il avait voulu répondre au Duc comment le roi ne pouvait honorablement abandonner un prince de son rang, pair de France, et toujours son fidèle allié. « Mais il a entendu avec impatience mes remontrances, disant toujours qu'il voulait perdre monsieur de Nevers, à quelque prix que ce fût. Ses conseillers confessent qu'une telle colère n'est pas raisonnable ; mais il n'y a personne, dit-on, qui ose lui rien dire contre son plaisir. »

L'entrevue fut donc décidée. Le roi envoya demander une lettre d'assurance au duc de Bourgogne; il l'écrivit de sa main ; elle était ainsi conçue :

« Monseigneur, très-humblement en votre bonne grâce je me recommande, vous remerciant, Monseigneur, du cardinal qu'il vous a plu m'envoyer, lequel m'a dit le désir qu'avez de me voir, dont, Monseigneur, en toute humilité je vous remercie; auquel, sur cette matière et autres, je lui déclare mon intention, comme par lui le pourrez, s'il vous plaît, savoir, et pourrez sûrement venir, aller et retourner, vous suppliant, Monseigneur, qu'il vous plaise recevoir du cardinal lesdites matières, en la manière que je lui ai baillée, laquelle il vous déclarera. Monseigneur, je prie à Dieu qu'il vous donne bonne vie et longue. — Écrit de la main de votre très-humble et très-obéissant sujet. CHARLES [1]. »

[1] Legrand a vu cette lettre en original, et en effet de la main du Duc.

Dès que cette lettre fut reçue, le roi s'apprêta à partir. Au lieu de retourner à Pontoise et du côté de Paris, où il avait déjà envoyé ses fourriers, il annonça que le lendemain il irait à Péronne. Alors ce fut une surprise et une alarme grande parmi tous les serviteurs du roi; ils ne pouvaient croire une telle chose. Déjà il avait été quelques jours auparavant question de cette entrevue; l'on avait dit qu'elle aurait lieu à Bohain, chez le connétable, et elle avait paru périlleuse et insensée. Le vidame d'Amiens était accouru en hâte, amenant un homme qui affirmait sur sa vie que monsieur de Bourgogne ne voulait cette entrevue que pour attenter à la personne du roi. Il courait aussi, depuis quelque temps, une prophétie qui menaçait le roi de mort ou de poison dans le cours de l'année. On avait vu au ciel une comète qui annonçait le malheur de quelque grand. « Nous sommes bien ici, disaient les ser- « viteurs du roi; plût à Dieu que le roi s'y trouvât bien « aussi et n'allât pas plus loin; car il est ici en sûreté et « chez lui. Monsieur de Bourgogne fait les revues de ses « troupes et attend le maréchal de Bourgogne. Philippe « de Savoie, Poncet de La Rivière, du Lau, Durfé, le « prince d'Orange, tous les plus grands ennemis du roi « ont été vus à Dijon avec lui. Quoi qu'on dise, tant que « Bourgogne vivra, il ne feindra jamais de vouloir du « bien au roi que pour lui faire du mal [1]. » Tels étaient les propos des moindres officiers. Le comte de Dammartin, les maréchaux Rouault et Lohéac, tous les capitaines s'opposèrent de tous leurs efforts à ce voyage, dont ils n'auguraient rien de bon. Tout fut inutile, le roi l'avait résolu.

Il partit le 9 octobre en assez petit cortége, emmenant avec lui le connétable, le cardinal, le duc de Bourbon, le

[1] Lettre de Le Loëre, receveur du Languedoc.

sire de Beaujeu, l'archevêque de Lyon, et l'évêque d'Avranches, son confesseur. Il avait pour toute garde quatre-vingts Écossais et une soixantaine de cavaliers, tant il voulait montrer au Duc une parfaite confiance. Les archers de Bourgogne, commandés par Philippe de Crèvecœur, sire d'Esquerdes, vinrent au-devant de lui comme il l'avait souhaité, afin de donner cette marque d'estime au plus sage et au plus vaillant des serviteurs du Duc. Ce prince vint lui-même hors de la ville jusqu'à la petite rivière du Doing. Le roi l'embrassa et lui fit fête. Chacun se réjouissait de les voir si bons amis. Ils entrèrent ensemble dans la ville, devisant familièrement, et le roi appuyant sa main en signe d'amitié sur l'épaule du Duc. Son logis avait été préparé chez le receveur de la ville; car le château était vieux, inhabité et mal en ordre [1].

A peine le roi était-il dans la ville qu'il apprit que l'armée du maréchal de Bourgogne arrivait et campait sous les murs. Ce maréchal était dès longtemps son ennemi personnel. A son avénement, pour se le rendre favorable et le récompenser de l'avoir escorté en Flandre lors de sa fuite du Dauphiné, il lui avait donné la seigneurie d'Épinal. Les bourgeois avaient réclamé, alléguant les lettres du roi Charles VII, qui avait réuni la ville à la couronne et promis qu'elle ne serait jamais cédée en fief. Le roi favorisa leur demande auprès du Parlement, qui leur donna gain de cause. Le maréchal ne voulut pas reconnaître le jugement et eut recours aux voies de fait. Alors les habitants, avec le consentement du roi, s'étaient donné pour seigneur et pour protecteur le duc Jean de Calabre. Ainsi nul dans les conseils de Bourgogne n'était plus violent contre le roi que ce maréchal. Il avait réuni autour de lui et amenait dans son armée les mécontents et les bannis,

1. Comines et pièces justificatives.

du Lau, Poncet de La Rivière, Durfé et le comte Philippe de Bresse, que le roi avait tenu enfermé par trahison pendant deux années entières. Tous, portant la croix de Bourgogne, entraient dans la ville par une porte tandis que le roi entrait par l'autre. Le comte de Bresse alla aussitôt se présenter au Duc, témoigna ses regrets de ne pas être arrivé plus tôt afin d'aller au-devant du roi, et demanda sûreté dans la ville pour lui et ses compagnons. Le Duc lui fit bonne mine, le remercia pour lui et pour eux, et assigna leur logis au château.

Le roi, sachant tout ce qui se passait et l'accueil que recevaient ses mortels ennemis, commença à se troubler et à concevoir quelque peur. Ne trouvant pas son logis assez sûr, il fit demander le château, qui lui fut accordé sans difficulté, et alla s'y établir avec toute sa maison ; elle ne consistait guère qu'en une douzaine de personnes.

Dès le lendemain les pourparlers commencèrent entre les conseillers des deux princes et en leur présence. Rien ne pouvait changer la volonté du Duc. En vain le roi lui promettait la pleine et entière exécution des traités d'Arras et de Conflans, ne lui demandant autre chose qu'un serment de fidélité envers et contre tous; il ne voulait pas se départir de la réserve quant à ses alliées. Le roi lui répétait que le duc de Bretagne avait juré un traité d'alliance conçu dans les mêmes termes; le Duc s'obstinait à rester fidèle à des alliés qui lui avaient manqué de foi, et toutes les paroles du roi étaient de nul effet. Les choses en étaient là, et les esprits commençaient à s'aigrir de part et d'autre, lorsque, dans la seconde journée, arrivèrent des nouvelles de Liége qui excitèrent un grand émoi. Les Liégeois avaient repris les armes, et, au nombre de deux mille environ, étaient allés à Tongres, où leur évêque et le sire d'Himbercourt s'étaient retirés. Profitant de la négligence de toute cette cour de prélat, où, d'habitude, on ne son-

geait guère qu'à se divertir[1], ils avaient surpris la ville et emmené prisonniers l'évêque, ses chanoines, même le sire d'Himbercourt. Des habitants de Tongres, fugitifs, effarés, arrivaient les uns après les autres ; ils avaient vu ces Liégeois en fureur massacrer Robert de Moriamez, archidiacre et garde de la bannière de l'évêque, et se faire un jouet horrible de ses membres qu'ils se jetaient à la tête les uns les autres. Les fugitifs ne doutaient pas que l'évêque et le sire d'Himbercourt n'eussent éprouvé un sort pareil, et n'eussent été mis en pièces avant même d'être arrivés à Liége.

On peut juger de la fureur du Duc en apprenant de telles cruautés ; il ne douta pas un moment du récit de ces fugitifs et tint pour véritables même leurs conjectures. « Il est donc vrai, s'écria-t-il, que le roi n'est « venu ici que pour me tromper et m'empêcher de me « tenir sur mes gardes ! J'avais bien raison de me méfier « et de refuser cette entrevue. C'est lui qui, par ses am- « bassadeurs, a excité ces mauvais et cruels gens de Liége ; « mais, par saint Georges ! ils en seront rudement punis, « et il aura sujet de s'en repentir. » Aussitôt il ordonna que les portes de la ville et du château fussent fermées et gardées par des archers. Puis, un instant après, effrayé lui-même de ce qu'il venait de commander, il imagina de donner, pour motif de ses ordres, qu'il voulait absolument qu'on retrouvât une boîte remplie d'or et de joyaux qui lui avait été dérobée. Il se promenait çà et là, prenant tous ceux qu'il rencontrait à témoin de la trahison du roi et racontant les nouvelles de Liége ; ensuite il s'emportait en terribles menaces de vengeance. Si, par hasard, il se fût trouvé là quelqu'un de ceux des conseillers de Bourgogne qui haïssaient le roi, le Duc aurait pu prendre

[1] Amelgard.

quelque résolution subite et cruelle, ou, pour le moins, faire jeter son légitime et souverain seigneur dans un des cachots de la grosse tour du château. Heureusement le sire Philippe de Comines, chambellan de quartier, loin d'aigrir son maître, s'employa de tout son pouvoir à l'adoucir. Autant en faisait un de ses valets de chambre, Charles de Viseu, homme honorable et sage, natif de Dijon.

Pendant ce temps, le roi, à qui l'on avait rapporté les nouvelles de Liége et les paroles furieuses du Duc, ne se voyait pas sans crainte enfermé dans l'étroite enceinte de ce château, tout près de cette grosse tour où jadis Herbert, comte de Vermandois, avait tenu prisonnier et fait périr son roi, Charles-le-Simple; un tel souvenir n'était pas rassurant en un tel moment. D'ailleurs on pouvait tout craindre des transports insensés du duc de Bourgogne. Maintenant le roi avait le loisir de réfléchir à l'imprudence qu'il avait faite de venir se mettre entre ses mains, sans songer aux gens que secrètement il avait envoyés à Liége. Il n'avait voulu rien de plus que d'accroître les embarras de son adversaire, afin de traiter plus avantageusement; mais c'était une grande méprise d'avoir oublié que tout pouvait être imprévu et hors de mesure avec un peuple cruel et insensé comme les Liégeois. Puis il portait aussi la peine de cette dissimulation qui lui faisait cacher aux gens qui conduisaient une affaire les entreprises qu'il entamait d'une autre part.

Toutefois il ne se troubla point et ne songea qu'aux moyens de se tirer d'un si mauvais pas. La porte du château était sévèrement gardée; on n'entrait pour son service que par le guichet seulement; mais aucun des gens de sa maison n'avait été ôté d'auprès de lui. Ce qui le fâchait le plus, c'est que pas un des principaux conseillers et serviteurs du Duc ne venait le trouver. Ainsi il

n'avait nulle occasion de parlementer, de s'expliquer, de deviner, ni d'aviser à ce qu'il avait à dire ou à faire. Pourtant il faisait parler à tous ceux dont il imaginait qu'il pourrait tirer quelque secours ; rien n'était omis pour les bien disposer en sa faveur. Les promesses n'étaient pas épargnées, et quinze mille écus d'or qu'il avait apportés avec lui auraient été distribués parmi les serviteurs du duc de Bourgogne, sinon que celui qui fut chargé de cette secrète libéralité en garda une bonne part pour lui.

Pendant ce temps-là tout était en rumeur dans la ville ; chacun s'enquérait et s'inquiétait de ce qui allait se résoudre et se faire. Le lendemain, quand le Duc fut un peu refroidi, il assembla son conseil ; jusqu'alors il avait agi sans prendre l'avis de personne, au grand chagrin des hommes sages, qui ensuite avaient à remédier aux choses que leur maître avait faites contre leur pensée. Le conseil fut long et troublé ; il dura tout le jour et une partie de la nuit. Les opinions étaient fort diverses, et le Duc agité et incertain.

D'abord les ennemis du roi y prévalurent. Le maréchal de Bourgogne, et ceux qu'il avait amenés avec lui, commencèrent à être mieux écoutés du Duc : c'était ce que le roi redoutait le plus. Il avait fait offrir de jurer la paix telle que deux jours auparavant elle lui avait été proposée, sans faire nulle réserve ni difficulté. Il s'engageait à toutes réparations suffisantes des Liégeois et à revenir se joindre au Duc pour leur faire la guerre. Il présentait en otages de son retour le duc de Bourbon, le cardinal de Bourbon, archevêque de Lyon, le connétable et d'autres grands seigneurs. Mais de telles conditions n'étaient pas même écoutées ; il était question de retenir tout franchement le roi en prison, d'envoyer aussitôt chercher monsieur Charles son frère, et de régler alors tout le gouvernement du royaume. Cet avis passa ; le messager eut ordre de s'ap-

prêter pour partir sur-le-champ. Ses houzeaux étaient déjà mis, son cheval dans la cour ; il n'attendait plus que les lettres que le duc écrivait en Bretagne, quand tout à coup ce prince recula devant une si grande résolution. Ceux qui la conseillaient en avaient bien vu la conséquence : après un tel affront et une telle contrainte, le roi ne pouvait rester libre ; c'en était donc fait de sa vie ou de sa couronne.

C'est à quoi Pierre de Goux, chancelier de Bourgogne, et les conseillers plus sages ou plus favorables au roi firent réfléchir le Duc. Le conseil fut repris. La plupart de ceux qui y siégeaient inclinèrent à un avis plus doux ; ils rappelèrent que le roi était venu à Péronne sur un sauf-conduit, et que ce serait un éternel déshonneur à la maison de Bourgogne de manquer de foi à son souverain seigneur[1]. Ils firent voir tout l'avantage des conditions qui allaient être accordées, et qui termineraient, en faveur de la Bourgogne, de grandes et difficiles affaires. Le Duc leur prêta l'oreille ; il s'était un peu calmé. D'ailleurs les nouvelles de Liége étaient moins terribles que ne les avaient faites les premiers bruits populaires. L'évêque avait été conduit avec une sorte d'égards dans son palais ; le sire d'Himbercourt et les Bourguignons avaient été mis en liberté ; on les avait chargés d'apaiser monseigneur de Bourgogne et de lui assurer que ce n'était pas à lui qu'on entendait faire la guerre. Les chanoines et les serviteurs de l'évêque, malgré la haine aveugle que leur portaient les gens de Liége[2], avaient échappé au massacre. Jean de Wilde, que ce peuple avait pris pour chef, avait réussi à le modérer un peu et à lui faire écouter la raison.

Bien que la colère du Duc fût en quelque sorte adoucie, on ne pouvait lui proposer de mettre le roi en liberté et

[1] La Marche. — [2] Amelgard.

d'accepter ses otages pour gage de son retour : chacun le savait trop capable de les laisser là et de ne pas revenir. Le connétable et les autres, tout en s'offrant de bonne grâce, du moins en public, n'étaient pas eux-mêmes sans crainte de ce qui leur en pourrait arriver.

Des commissaires furent donc nommés de part et d'autre pour dresser le projet de traité; il avait pour base les traités d'Arras et de Conflans, mais tout ce qui s'était élevé de difficultés sur leur explication se trouvait résolu au bénéfice de la Bourgogne : la seigneurie pleine et entière, avec le droit de lever des aides et d'assembler les vassaux, dans le Vimeu, les villes de la Somme et d'autres territoires; toutes les questions de juridiction, de limite, d'enclave, de péages, d'impôts sur le transit des marchandises; l'appel au Parlement de Paris des jugements en Flandre; en un mot, tout ce qui était depuis plus de trente ans objet de litige, et dont jamais le feu roi n'avait voulu se départir, était abandonné en un jour. Vainement les commissaires de France présentaient quelques remontrances; on leur répondait : « Il le faut, Monseigneur le veut[1]. »

C'est qu'en effet, malgré les profits d'une paix ainsi imposée, les conseillers du Duc avaient grand'peine à l'y faire consentir. C'étaient sans cesse de nouveaux accès de colère, de nouvelles pensées de vengeance qui soudainement lui montaient à l'esprit. Il se retira dans sa chambre; là, sans songer à se déshabiller, il allait et venait, se promenait à grands pas, se jetait sur son lit, se relevait, parlait seul et tout haut, puis entamait quelques propos avec le sire de Comines, son chambellan, qui couchait près de lui. Sur le matin, sa fureur devint plus grande que jamais, et l'on pouvait croire que tout était perdu. « Il « m'a fait promettre de venir avec moi reconquérir l'évê-

[1] *Pièces de Comines.*

« que de Liége, qui est mon beau-frère et son parent à « lui aussi; il faudra bien qu'il y vienne. Je ne me fais « point conscience de le contraindre à la parole qu'il a « donnée. » Et aussitôt il envoya les sires de Créqui, de Charny et de La Roche annoncer au roi qu'il allait venir jurer la paix avec lui.

Le sire de Comines, qui secrètement était devenu ami tout dévoué du roi, n'eut que le temps de lui faire dire en quelle situation d'esprit était le Duc, et dans quel danger il se pourrait mettre s'il hésitait soit à jurer la paix, soit à marcher contre les Liégeois.

Le Duc entra dans le lieu où le roi était prisonnier. Il s'efforçait de montrer une contenance humble et courtoise; mais sa voix tremblait de colère, ses paroles étaient brèves et âpres, son geste était menaçant [1]. « Mon frère, « dit le roi un peu ému, ne suis-je pas en sûreté dans vo- « tre maison et votre pays? — Oui, Monsieur, répondit le « le Duc, et si sûr que, si je voyais un trait d'arbalète ve- « nir sur vous, je me mettrais devant pour vous garantir. « Mais ne voulez-vous point jurer le traité tel qu'il a été « écrit? — Oui, dit le roi, et je vous remercie de votre « bon vouloir. — Et ne voulez-vous point venir avec moi « à Liége pour m'aider à punir la trahison que m'ont faite « ces Liégeois, à cause de vous et de votre voyage ici? « L'évêque est votre parent proche, de la maison de Bour- « bon. — Oui, Pâques-Dieu, répliqua le roi, et je me suis « fort émerveillé de leur méchanceté. Mais commençons « par jurer le traité; puis je partirai avec autant ou aussi « peu de mes gens que vous le voudrez. »

Pour lors on tira des coffres du roi le bois de la vraie croix, que l'on nommait la croix de Saint-Laud. Suivant ce qu'on racontait, elle avait jadis appartenu à Charle-

1 La Marche.

magne et se nommait alors la croix de victoire. Depuis elle avait été conservée dans l'église de Saint-Laud, à Angers. Nulle relique n'était autant adorée par le roi, et il croyait qu'on ne pouvait manquer au serment juré sur ce bois vénérable sans mourir dans l'année. Il n'y eut sorte d'assurances et de promesses qu'il ne s'empressât de faire à son beau-frère de Bourgogne, qui fit aussi son serment.

Ce traité fut signé, et le roi expédia le même jour toutes les lettres patentes, au nombre de vingt, qui réglaient l'exécution de divers articles. Par un traité séparé, le Duc s'engagea à employer ses bons offices auprès de monsieur Charles, frère du roi, pour qu'il se contentât de la Brie et de la Champagne pour apanage. Du reste, rien ne fut changé aux conditions de la paix de Conflans, quant aux autres alliés du Duc.

La joie fut grande dans la ville en apprenant que tout se terminait ainsi à l'amiable. Les cloches furent sonnées, chacun alla dans les églises remercier Dieu. Français et Bourguignons se témoignaient amitié et concorde.

Dès le lendemain les deux princes partirent. Le roi aurait voulu que le Duc accomplît la cérémonie de foi et hommage, comme c'était son devoir; il s'y était engagé la veille; mais il n'en fut plus question, et le roi n'en parla pas davantage. Il lui tardait d'être hors de Péronne et se tenait heureux d'avoir échappé à un tel péril. Il n'avait d'autre escorte que ses Écossais, et trois cents hommes d'armes qu'il manda. L'armée du Duc était belle et nombreuse; il commandait en personne les Flamands et les Picards; le maréchal de Bourgogne avait sous ses ordres les gentilshommes du duché, les gens de Savoie venus avec le comte de Bresse, les hommes du Luxembourg, du Limbourg, du Hainaut et de Namur.

Le roi et le Duc suivirent la route de Bapaume, Cam-

brai, le Quesnoi, Namur, et arrivèrent le 27 octobre devant Liége. La ville n'avait plus ni remparts ni fossés, et, bien qu'à force de peine et d'argent, en vendant une portion des ornements de leurs églises, en sacrifiant une partie de leur avoir, les habitants eussent rétabli une sorte d'enceinte, rien ne semblait plus facile que d'y entrer. D'ailleurs la présence du roi à l'armée leur annonçait assez qu'ils n'avaient aucun secours à espérer. C'était justement par ce motif que le Duc se croyait obligé d'agir avec plus de précautions, et qu'il rejeta l'avis de quelques-uns de ses conseillers, qui voulaient qu'une partie de l'armée fût renvoyée comme superflue. Le roi l'inquiétait; il se méfiait toujours de quelque complot, de quelque intelligence secrète avec les Liégeois.

Cependant le roi n'omettait rien pour le rassurer. Comme on sut que, dans la ville, un bon nombre d'habitants se prétendaient encore alliés de France et portaient la croix blanche droite, le Duc ordonna, sous peine de mort, que toute l'armée revêtît la croix de saint André de Bourgogne [1], et l'on vit le roi donner le même commandement à ses gens, la mettant lui-même à son chapeau. Il arriva aussi que, le premier jour, cette foule insensée fit une sortie bruyante et désordonnée, qui fut repoussée facilement. On entendit quelques-uns d'entre eux crier : « Vive le roi! vive la France! » Alors le roi s'avança tout des premiers et s'écria à haute voix: « Vive Bourgogne! » C'était assurément la première fois qu'on voyait un roi de France renier sa bannière et son propre nom : les Français en étaient honteux et indignés. Quant au roi, ces apparences ne lui coûtaient guère; il ne songeait jamais qu'à profiter le mieux possible de la circonstance ou à se tirer de péril au moindre dommage. Il

[1] Amelgard.

n'était pas homme à se perdre par trop de fierté, comme aurait pu le faire le duc de Bourgogne, et avait coutume de dire familièrement : « Quant orgueil chevauche devant, honte et dommage suivent de près. »

Lorsque les malheureux Liégeois virent de quelle façon le roi se comportait envers eux, ils entrèrent dans une grande rage contre lui. Ils rappelaient les ambassades nombreuses qu'il leur avait envoyées pour les exciter contre le Duc, les paroles qu'on leur avait rapportées de sa part, les lettres même, revêtues de son sceau et de son nom, qu'on avait pu montrer; et maintenant non-seulement il les abandonnait, mais il se joignait à leur ennemi; il venait aider à ruiner et à saccager leur ville; il ne les protégeait pas même contre la rude vengeance qui les menaçait! Aussi son nom était-il en exécration et chargé des plus honteux outrages.

Pourtant leur courage était encore soutenu par le légat que le pape avait envoyé pour médiateur. Ce légat avait conçu l'espoir peu raisonnable de se faire évêque de Liége; il conseilla donc aux habitants de laisser aller messire Louis de Bourbon, leur évêque, de faire bonne contenance, et de se défendre, afin d'obtenir de bonnes conditions. Voyant cette première sortie réussir si mal, le légat fut saisi de peur et se sauva au plus vite. Les coureurs de l'armée de Bourgogne le prirent; on vint dire au Duc qu'il était entre leurs mains. « Qu'on ne m'en parle pas, « répondit-il, et qu'ils le rançonnent à leur fantaisie, ni « plus ni moins qu'un riche marchand. Si je le savais pu« bliquement, il me faudrait bien le faire délivrer par « respect pour le Saint-Siége. » Ils se débattirent sur le partage de ce butin; la nouvelle devint publique; alors le Duc se le fit amener, lui témoigna de grands égards, et commanda que tout ce qui lui avait été pris lui fût rendu.

L'avant-garde, commandée par le maréchal de Bour-

gogne et le sire d'Himbercourt, s'était logée dans le faubourg et elle était parvenue jusqu'à la porte. Il semblait que nulle résistance ne dût les empêcher d'entrer dans la ville, et tous ces gens de guerre, animés par le désir du butin, voulurent, sans attendre le Duc, achever une affaire si facile. Le désordre était grand ; personne n'était sous sa bannière; chacun allait et venait dans la boue, appelant ses compagnons ou cherchant son chef. La nuit arriva. Les Liégeois avaient refusé de livrer leur porte; voyant ces Bourguignons dispersés et sans précautions, ils firent une sortie par les brèches de leurs murailles et tombèrent sur eux; ils en tuèrent un grand nombre et les mirent presque tous en fuite. Cependant les gentilshommes et les hommes d'armes parvinrent à se réunir devant la porte et tinrent ferme à pied, enfonçant à mi-jambe dans la terre trempée. Le prince d'Orange, les sires du Lau et Durfé étaient là, donnant l'exemple de la vaillance et du sang-froid. Le sire d'Himbercourt fut blessé, le sire de Sargines fut tué. Le danger des Bourguignons était grand, car les Liégeois les avaient attaqués par derrière en arrivant par le faubourg, et il leur fallait s'appuyer à la porte, par où une nouvelle sortie pouvait venir les envelopper. En effet ils virent le peuple s'assembler à la lueur des torches et des lanternes. Heureusement ils avaient sauvé quatre pièces d'artillerie, et, en les tirant dans la rue, ils effrayèrent et dissipèrent les gens de la ville. Ils parvinrent ainsi à se maintenir toute la nuit et à regagner le faubourg. Ce combat avait été vif, et le sire Jean de Wilde, chef des Liégeois, y avait été mortement blessé.

Le duc fut averti du péril de son avant-garde; il défendit qu'on éveillât le roi et qu'on lui annonçât cette mauvaise aventure; puis, montant à cheval, il arriva au plus vite au lieu où l'on se battait. Là il vit qu'on lui avait fait le malheur plus grand qu'il n'était. Cependant ses

gens étaient fatigués ; plus de deux mille hommes de pied s'étaient enfuis ou dispersés, et l'armée n'avait plus autant de courage et de certitude. Il envoya du renfort à cette avant-garde et y fit passer des vivres, car elle mourait de faim; puis il retourna raconter l'affaire au roi, qui se montra fort joyeux qu'elle eût bien fini. Son contentement n'était pas feint, tant il craignait d'être mis en position difficile et périlleuse s'il advenait malheur au Duc.

Toute l'armée avança vers la ville. Le Duc se logea dans un des faubourgs, mais non pas devant la porte où l'avant-garde avait combattu. Le roi, avec ses gens, prit son logis dans une grande métaire à un quart de lieue de la ville. Les communications étaient difficiles d'un quartier à l'autre; le terrain était coupé de haies et de fossés; la pluie avait rendu le sol gras et boueux. Il fallait aussi se tenir sur ses gardes; la muraille étant renversée et le fossé assez mal déblayé et sans eau, les assiégés pouvaient sortir de tous côtés; il ne suffisait pas de garder l'issue des portes.

La nuit était sombre et pluvieuse. Vers minuit, une alerte réveilla tout le monde ; le Duc fut bientôt sur pied ; un instant après arriva le roi avec le connétable. « Ils sont « sortis ! criait-on ; — de ce côté, disaient les uns ; — par « cette porte, » disaient les autres. L'obscurité augmentait la frayeur et l'incertitude. On ne donnait aucun ordre, on ne se décidait point. Nul n'était plus vaillant que le duc de Bourgogne, mais parfois il se troublait et n'avait pas le calme d'un chef d'armée. Ce jour-là ses serviteurs étaient embarrassés et fâchés de ne pas lui voir meilleure contenance devant le roi. Bien au contraire, le roi se montra froid, comme un prince accoutumé à se trouver en de telles affaires, jouissant de tout son sens, ferme dans le commandement et sachant prendre autorité partout où il se trouvait. « Prenez ce que vous avez de gens, disait-

« il au connétable, et allez de ce côté. Portez-vous en cet « endroit; s'ils doivent venir, c'est par là qu'ils passe« seront. » Bientôt après on s'aperçut que c'était une fausse alarme.

Le lendemain on se rapprocha encore de l'enceinte de la ville, et le roi se logea dans une petite maisonnette tout auprès du duc de Bourgogne, à qui ce fut un cruel sujet de méfiance, car personne n'avait l'imagination plus inquiète. Tantôt il craignait que le roi n'entrât dans la ville pour se mettre à la tête des Liégeois, tantôt qu'il s'en retournât en France; bien plus encore, qu'avec ses Écossais et ses gens d'armes il ne fît quelque tentative contre lui-même. Son tourment d'esprit était si grand qu'il plaça trois cents hommes d'armes d'élite de sa maison dans une grange qui se trouvait entre les deux logis, et qu'il en fit créneler les murailles pour qu'on observât mieux tout ce qui se passait chez le roi.

Soit courage, soit folie, les Liégeois ne montraient nulle volonté de se soumettre. Ils n'avaient ni portes, ni murailles, ni fossés; pas une pièce d'artillerie qui valût quelque chose; aucun chevalier ni gentilhomme pour les commander, car le peu qui étaient de leur parti avaient péri au premier combat; nuls auxiliaires d'aucune nation; point de prince ni de grands seigneurs pour prendre leurs intérêts auprès du Duc; et pourtant une semaine entière s'écoula sans qu'ils parlassent de se rendre. Ceux d'entre eux qui soutenaient le mieux leur courage étaient les hommes d'un canton voisin de la ville, qui se nommait le pays de Franchemont. C'était un peuple de tout temps renommé par sa fierté et sa vaillance. Pendant cette semaine, ceux des habitants qui ne pouvaient porter les armes, les femmes, les enfants, les vieillards, sortaient chaque nuit de la ville, emportant leur argent et leurs effets les plus précieux. Ils passaient la Meuse et allaient

se réfugier dans les montagnes et les forêts du pays d'Ardennes.

Lorsque la plus grande partie de ce peuple fut ainsi allée chercher un abri contre la ruine qui le menaçait, les hommes de Franchemont résolurent de tenter une entreprise désespérée et d'y trouver ou une belle mort ou une grande victoire. Un soir, à dix heures, ils sortirent par une des brèches de la muraille, au nombre d'environ six cents, tous gens de cœur et bien armés. Les maîtres des deux maisons du faubourg où le roi et le Duc étaient logés leur servaient de guides. Prenant un grand détour par derrière des rochers, ils tombèrent à l'improviste sur le quartier des princes. Trois gentilshommes de Bourgogne, qui étaient en sentinelle, furent tués. Derrière la maison où était le duc de Bourgogne était un pavillon où logeaient le comte du Perche et le sire de Craon; les Liégeois y voulurent entrer. Les valets de chambre se défendirent et se firent tuer. Ce bruit sauva les princes. Les hommes d'armes couchés dans la grange entre les deux logis, entendant quelque tumulte, se levèrent à la hâte, s'armèrent à demi, et bientôt il s'engagea un combat à coups de pique par les brèches de la muraille de cette grange.

Le duc était au lit. Sa garde était postée du côté de la ville, et non point en arrière de son logis, par où arrivaient les gens de cette sortie. Il n'y avait dans sa maison qu'une douzaine d'archers qui veillaient et jouaient aux dés. Le bruit qui se faisait devant la grange les avertit à temps; ils vinrent se ranger devant la porte et défendre les fenêtres. La nuit était noire; on entendait dans les rues les cris de « Vive le roi ! vive Bourgogne ! » sans bien savoir ce qui se passait. En même temps les gens de la ville, ainsi que cela avait été réglé entre eux, faisaient une sortie par la porte. Toute l'armée était à la fois

éveillée et surprise. Le sire de Comines passa au plus vite au duc sa cuirasse et lui couvrit la tête d'un casque; ils descendirent l'escalier. Les archers se maintenaient à grand'peine à l'entrée de la porte, et pendant un instant il fut douteux s'ils pourraient la défendre. Enfin il arriva successivement du monde, et le moment du péril passa.

Pendant ce temps le logis du roi était aussi surpris et attaqué; mais il courut un moindre danger. Au premier bruit, les vaillants archers écossais vinrent se ranger devant leur maître, se tinrent devant lui, et, faisant un rempart de leurs corps, ils repoussèrent à coups de flèches toutes les attaques, sans s'inquiéter si leurs traits tuaient des Liégeois ou bien des Bourguignons qui accouraient au secours.

La plupart de ces braves gens de Franchemont périrent ainsi dans cette noble entreprise, sans autre regret que d'y avoir échoué, car la vie leur eût semblé bien payée s'ils avaient pu tuer les deux princes. Il s'en fallut de peu; un instant de moins devant le pavillon du comte du Perche ou devant la grange, c'en était fait du duc de Bourgogne. Il y eut encore un hasard heureux pour lui : le premier qui tomba sous les flèches de ses archers fut l'hôte de son logis, celui qui conduisait l'attaque.

La sortie qui avait été tentée par la porte de la ville ne fut pas difficile à repousser; ceux qui attaquèrent de ce côté furent loin de se montrer aussi vaillants que les hommes de Franchemont.

Aussitôt que tout fut rentré dans l'ordre, on tint conseil. Déjà l'assaut avait été résolu pour le lendemain; il s'agissait de savoir si la valeur désespérée que les assiégés venaient de montrer n'était pas un motif de changer de dessein. Le Duc, encore tout animé, ne s'arrêta point à une telle bagatelle.

Le roi n'était pas à ce conseil. Lorsqu'on en fut sorti, il manda quelques-uns des serviteurs du Duc et voulut savoir ce qui avait été résolu; quand il le sut, il proposa ses doutes, parla du péril d'un tel assaut, de la résistance que ferait ce peuple dont on venait de connaître le courage, de ce qu'avait de meurtrier et d'incertain un combat à travers les rues, du nombre de braves gens qu'on y perdrait inutilement. Au lieu de cela, disait-il, il n'y avait qu'à attendre deux ou trois jours, et assurément les Liégeois viendraient à composition.

Les paroles du roi étaient sages, et les chefs de l'armée goûtaient fort son avis. Cependant il ne leur avait pas dit sa vraie pensée; ce qu'il craignait plus que toutes choses, c'est qu'il arrivât quelque malheur ou quelque embarras au Duc tandis qu'il était entre ses mains, car il voyait bien qu'il en aurait le contre-coup

Les gens du Duc allèrent lui rapporter l'avis du roi, qui était aussi le leur, encore qu'ils ne fussent pas assez hardis pour le faire paraître. « Il veut sauver les Liégeois, ré-« pondit vivement le Duc, qui était loin de savoir la pen-« sée du roi. Et quel péril offre donc cet assaut? Il n'y a « pas de murailles, les ouvrages qu'ils ont faits devant les « portes sont déjà détruits, ils ne peuvent mettre une « seule pièce d'artillerie en batterie. Je ne renoncerai « certes pas à l'assaut que nous avions résolu. Si le roi a « peur, qu'il s'en aille à Namur. » Cette parole injurieuse en réponse à une remontrance toute raisonnable déplut à tout le monde. On vint la répéter au roi, en lui cachant toutefois ce qu'elle avait de trop brutal.

Chacun se disposa à l'attaque. Beaucoup mirent ordre à leur conscience, et, nonobstant l'assurance du Duc, on pensait que la journée serait meurtrière. Sur les huit heures du matin, un coup de bombarde et deux coups de coulevrines furent tirés. C'était le signal convenu pour

avertir l'avant-garde du maréchal de Bourgogne de commencer en même temps l'attaque de son côté.

Les trompettes sonnèrent, les bannières furent déployées, et l'on s'avança vers la muraille. Le Duc marchait des premiers. Le roi sorti aussitôt de son logis. « Demeurez, lui dit monsieur de Bourgogne, et ne vous « mettez pas inutilement en péril ; je vous ferai dire « quand il en sera temps. — Mon frère, reprit le roi, « marchez en avant; vous êtes le plus heureux prince qui « vive. » Cependant il n'en continua pas moins son chemin. Peut-être à la faveur de cet assaut, qui préoccupait entièrement le Duc, aurait-il pu s'échapper. Son escorte était assez nombreuse pour qu'il le risquât sans péril ; mais il y allait de l'honneur, et pour rien au monde il n'eût voulu qu'on imputât à la lâcheté sa retraite au moment d'une bataille.

Au reste, il n'y eut de danger pour personne. Ce peuple qui s'était montré si vaillant et si obstiné, qui la veille avait presque mis en déroute toute l'armée de Bourgogne, n'essaya pas la moindre résistance. Les plus vaillants avaient péri, le courage des autres était abattu par leur mauvais succès de la nuit; il y avait huit nuits que la milice tout entière faisait le guet pour garder cette vaste enceinte que ne défendaient plus les murailles; tous étaient fatigués de corps et d'esprit. En outre, c'était un dimanche; ils n'imaginaient pas qu'on les attaquât durant ce saint jour. Lorsqu'on commença à entrer, la nappe était mise dans chaque maison, et tous se disposaient à dîner. Toutefois, le plus grand motif de cet abandon, c'est qu'il n'y avait presque plus personne dans la ville, tant il s'était enfui de gens au delà de la Meuse. Tout ce qui restait se réfugia en hâte dans les églises, de sorte que les Bourguignons, soit d'un côté, soit de l'autre, s'avançaient dans les rues désertes sans rencontrer d'ennemis, ni

même de peuple. Le roi, voyant comment les choses se passaient, avançait sans se hâter, entouré de ses serviteurs, portant la croix de saint André, et criant : « Vive « Bourgogne ! » Le Duc, qui avait passé plus avant dans la ville, revint au-devant de lui, et tous deux s'en allèrent louer Dieu à la cathédrale de Saint-Lambert. Un grand nombre de fugitifs s'y étaient sauvés. Déjà les gens de guerre voulaient forcer cet asile et piller cette église si fameuse par ses richesses. Les archers du Duc défendaient les portes et résistaient à grand'peine ; lui-même tua de sa main un de ces pillards, et enfin la cathédrale fut sauvée de la rapine. Ce fut la seule église qu'il fut possible de préserver de la fureur des Bourguignons ; toutes les autres furent forcées ; il s'y commit d'horribles profanations ; les reliquaires, les saints ornements, tous les trésors amassés dans cette pieuse ville, où, selon la commune renommée, il se disait par jour autant de messes qu'à Rome, furent la proie des gens de guerre. A midi il ne restait plus rien à prendre dans les maisons ou les églises.

Nul ne se montrait plus joyeux que le roi, qui allait enfin se trouver libre ; il ne tarissait point sur la vaillance du duc de Bourgogne et sur son habileté à la guerre, parlant publiquement et bien haut pour que ses discours lui fussent rapportés. Il lui donnait de plus grandes louanges encore lorsqu'ils étaient ensemble, et les savait tourner d'une façon si courtoise et si aimable que le Duc en était charmé et radouci. Dès le lendemain, le roi, au moyen des gens de son conseil qu'il avait su se rendre favorables, commença à le faire sonder sur son départ ; puis lui-même vint s'en entretenir avec lui. « Mon frère, disait-il, si « vous avez encore besoin de mon aide, ne m'épargnez « pas ; mais si vous n'avez plus rien à faire de moi, il « convient que je retourne à Paris pour y faire publier

« dans ma cour de Parlement l'appointement que nous « avons fait ensemble; autrement, il courrait risque d'être « de nulle valeur; vous savez que telle est la coutume de « France. L'été prochain il faudra nous revoir; vous vien- « drez en votre duché de Bourgogne, j'irai vous trouver, « et nous passerons un mois ensemble joyeusement à faire « bonne chère. »

Le Duc ne répondit pas non; mais, ne pouvant se rete- nir de murmurer tout bas, il donna ordre qu'on apportât le traité de Péronne, le fit relire, et demanda au roi s'il avait quelque repentir de l'avoir juré, laissant encore à son choix de le confirmer ou de l'abandonner. Puis il fit quelque sorte d'excuse au roi pour l'avoir ainsi contraint et emmené.

Le roi se montra satisfait du traité; alors le Duc le pria d'y ajouter un article en faveur des sires du Lau, de La Rivière et Durfé, afin qu'ils rentrassent dans leurs biens. « Volontiers, mon frère, répliqua le roi d'un air « satisfait, mais vous m'accorderez pareil article pour « mon cousin de Nevers et messieurs de Croy. » Il n'y avait pas de risque que le Duc, haineux et implacable comme il l'était, accordât une telle condition; aussi garda-t-il le silence.

Le 2 novembre, le surlendemain de la prise de Liége, le roi partit enfin pour la France, après avoir passé les trois plus rudes semaines de sa vie. Le Duc vint le con- duire jusqu'à une demi-lieue de la ville. Comme ils allaient se quitter, le roi lui dit : « Si, d'aventure, mon frère qui « est en Bretagne ne se contentait pas du partage que je « lui baille pour l'amour de vous, que voudriez-vous que « je fisse? » Le Duc répondit soudainement et sans y pen- ser : « S'il ne veut le prendre, mais que vous fassiez qu'il « soit content, je m'en rapporte à vous deux. » Le roi venait de lui faire dire des paroles dont il se promettait

bien de tirer parti. Il le quitta amicalement, et, pour lui faire honneur, les sires d'Esquerdes et d'Emeries l'accompagnèrent jusqu'à Notre-Dame-de-Liesse, par-delà les marches de Picardie.

Les vengeances du Duc contre les Liégeois furent cruelles. Il n'avait pas péri plus de deux cents personnes le jour où l'on était entré dans la ville ; depuis il y en eut un bien plus grand nombre noyées ou mises à mort : on n'épargna presque aucun des prisonniers faits dans les maisons ou les églises. Quant aux pauvres malheureux qui avaient quitté la ville, ils mouraient par centaines, de faim et de froid, dans les montagnes et les forêts. Les gens de guerre couraient de tous côtés, leur donnant la chasse comme à des bêtes sauvages. Un gentilhomme du pays de Luxembourg, qui avait tenu d'abord leur parti, en fit surtout un grand carnage, afin d'obtenir le pardon du Duc.

Après huit jours passés dans cette ville désolée, il en partit, laissant l'ordre de la brûler et de la démolir comme il avait fait de Dinant deux ans auparavant; les églises seules et les maisons des prêtres et des chanoines furent épargnées. Comme c'était une ville toute cléricale, ces maisons y étaient en grand nombre, et bientôt après il commença à y revenir des habitants.

Le Duc se rendit de là dans le pays des vaillants hommes de Franchemont. C'était une contrée sans villes fermées, où les habitants gagnaient leur vie en travaillant le fer. Il fit brûler toutes les maisons et détruire les forges. Les gens du pays étaient cachés dans les forêts; ils y furent poursuivis cruellement; mais le froid était si rigoureux, les vivres si rares, que l'armée du Duc y souffrit autant ou plus que ces malheureux fugitifs. Il n'y passa que quelques jours, et revint à Bruxelles vers la fin de novembre.

Ce fut vers ce temps seulement qu'il consentit à entendre

les excuses des Gantois et à leur faire savoir sa volonté; jusque-là il avait différé de répondre à leurs supplications, et les avait tenus en une dure attente. Enfin il accepta leur renonciation à toutes leurs libertés; ils rendirent jusqu'à cette charte qu'ils avaient jadis reçue du roi de France Philippe-le-Bel, en vertu de laquelle leurs magistrats étaient élus par huit électeurs, quatre à leur choix, quatre au choix de leur seigneur : privilége qui s'était plutôt accru que diminué par le cours des années, puisqu'ils avaient pendant longtemps, et jusqu'à leur défaite de Gavre, joui de l'élection directe. Dorénavant c'était le Duc qui devait nommer à sa volonté les échevins et leurs conseillers. En outre ils renonçaient au droit de tenir des assemblées générales, et il leur fallait des lettres de leur seigneur pour se réunir dans la forme qu'il prescrirait. Ils rapportèrent aussi leurs bannières, qui furent envoyées à Boulogne-sur-Mer, où le duc Philippe avait fait déposer les anciennes bannières prises à la paix de Gavre. Trois portes de la ville furent fermées. Le procession de saint Liévin fut autrement réglée; la châsse, au lieu d'être portée par ceux qu'on nommait les fous de saint Liévin, devait être traînée sur un chariot. Enfin ils perdirent le privilége de ne plus être sujets à confiscations en cas de jugements prononcés contre eux; c'eût été cependant un privilége bien précieux, qui aurait servi à garantir une meilleure justice de la part des officiers du prince, sous la juridiction desquels les Gantois consentaient à être désormais.

Après avoir passé quelques mois à s'occuper du gouvernement de ses États et à tenir sa cour avec la magnificence accoutumée, le Duc s'en vint à Arras recevoir le duc Sigismond d'Autriche, et traiter avec lui d'une affaire dont les suites devaient être grandes et dont lui-même était loin de connaître toute l'importance. La maison d'Autriche et la ligue des communes suisses avaient con-

tinué à se faire une guerre presque continuelle, et les Suisses, devenant de plus en plus puissants, avaient toujours eu l'avantage. En même temps la haine que leur portaient les nobles des pays environnants était devenue de plus en plus furieuse. C'étaient eux qui précipitaient sans cesse la maison d'Autriche dans de cruelles guerres[2]. Sans eux le duc Sigismond aurait été un prince doux et paisible. Il régnait dans le Tyrol et dans les domaines autrichiens de la Souabe et des bords du Rhin. Son cousin l'empereur Frédéric, qui depuis près de trente années était de plus en plus l'objet du mépris de toute l'Allemagne, ne pouvait porter ni aux princes de sa maison, ni aux sujets de leurs domaines, aucun secours contre les Suisses. Encore dernièrement le duc Sigismond s'était vu contraint à prendre les armes pour embrasser une nouvelle querelle que la noblesse d'Alsace et de Souabe venait de se faire avec les Suisses, en insultant leurs alliés de la ville de Mulhausen et mettant à rançon un bourgmestre de Schaffhouse. C'était toujours avec une extrême présomption et un grand mépris pour ces vilains que les gentilshommes entreprenaient la guerre contre les ligues suisses. « Allons jeter bas cette étable à vaches », disaient-ils en parlant de la petite ville de Mulhausen. Cependant, encore cette fois, les gens des ligues eurent le dessus. Ils envoyèrent au secours de leurs alliés, et leurs troupes, se répandant en Alsace, y firent de terribles ravages, saccageant tout jusqu'aux portes de Strasbourg. Car les Suisses étaient rudes dans leur façon de faire la guerre; ils aimaient le pillage; les haines étaient d'autant plus âcres qu'elles étaient plus anciennes. En Souabe, sur la rive

[1] 1468, v. st. L'année commença le 2 avril. — [2] Muller; Mallet; *Chronique manuscrite de Specklin*, communiquée par M. de Golbéry, conseiller à la Cour impériale de Colmar.

droite du Rhin, ils eurent les mêmes succès, et ils allaient sans doute s'emparer de la ville de Waldshutt lorsque le duc Sigismond, hors d'état de se défendre, leur demanda la paix, et promit de payer dix mille florins pour les frais de la guerre, engageant ses domaines en garantie de la dette.

Il n'avait nul moyen de payer; ses finances étaient en mauvais ordre; les guerres l'avaient ruiné; il fallait donc emprunter et engager ses seigneuries en tout ou en partie. D'autre part, ses vassaux et les villes impériales d'Alsace et de Souabe demandaient hautement à être mieux protégés contre les courses des Suisses. Mais on n'espérait guère trouver un prince ou un seigneur qui voulût prêter de l'argent en prenant pour gage des domaines qui lui deviendraient une occasion perpétuelle de guerre avec les ligues suisses. Il y eut à ce sujet de grandes assemblées à Strasbourg, puis à Einsisheim.

Enfin un des gentilshommes s'avisa que, le meilleur moyen de dompter les Suisses et de préserver le pays, c'était de l'engager au duc Charles de Bourgogne. « C'est « un puissant prince, disait-on, et plus que nul autre en « état de nous défendre. Son père lui a laissé de grands « trésors. Il est, dit-on, plein d'ambition et d'envie d'a- « grandir ses États. Il lui sera facile de payer une somme « considérable. On acquittera aux Suisses le prix de la « paix, et il restera encore au duc Sigismond beaucoup « d'argent pour tenir une cour brillante et vivre en repos « à Inspruck. Plus tard, si les temps deviennent meil- « leurs, et quand les Suisses auront été abattus par la « puissance de Bourgogne, la maison d'Autriche rachè- « tera ses domaines. Le duc Charles est si loyal, a tou- « jours si bien tenu sa foi, qu'il rendra le gage dès qu'on « le remboursera. D'ailleurs il a une fille unique, et si « le duc Maximilien, fils de l'empereur, venait à l'épou-

« ser, la maison d'Autriche recouvrerait, par ce magni-
« fique mariage, ce qu'elle a perdu, et bien plus encore.
« En attendant, l'Alsace et les bords du Rhin vivront en
« paix. Si les Suisses s'avisent de toucher à un de ses
« paysans, le Duc est si hautain qu'il voudra conquérir
« tout leur pays plutôt que de laisser le moindre affront
« sans vengeance. »

Le duc Sigismond n'était pas en mesure de proposer un autre avis. Toutefois, comme ses alliances avaient toujours été avec la France, comme il avait été fiancé avec une des sœurs du roi, dont la mort seule l'avait empêché de devenir le mari, il crut ne pas devoir conclure une telle affaire sans l'avoir proposée au roi. Il se rendit auprès de ce prince, qui lui fit un accueil tout fraternel et lui offrit même une pension de dix mille livres par an, mais se garda bien de traiter avec lui pour ses domaines. Il avait d'autres affaires qu'il voulait terminer; il lui fallait réparer tout le dommage que lui avait causé son aventure de Péronne. Au contraire il lui convenait très-bien de tourner d'un autre côté l'attention du duc de Bourgogne et de le laisser s'engager dans les affaires d'Allemagne. D'ailleurs il se souvenait de la bataille de Saint-Jacques et aimait mieux être l'ami que l'ennemi des Suisses. La guerre de Mulhausen et de Waldshutt venait encore d'accroître la renommée de leur vaillance.

Le duc Sigismond fut reçu avec grande solennité à Arras, passa longtemps à cette magnifique cour de Bourgogne, et parcourut avec le Duc une partie de ces riches pays de Flandre, qui ressemblaient si peu aux contrées encore un peu sauvages de la Souabe et du Tyrol. De grands conseils furent tenus pour délibérer sur l'offre qu'il venait faire. Elle ne pouvait manquer de plaire au duc de Bourgogne; il se trouvait si riche en argent et en hommes, tout jusqu'ici lui avait si bien succédé, qu'il n'y

avait sorte de grandeurs auxquelles il ne se crût appelé. Son imagination se portait à une foule de projets plus vastes les uns que les autres : la moitié de l'Europe ne l'aurait pas contenté[1]. Les difficultés n'arrêtaient jamais son désir ni son espérance; son courage, sa force d'âme et de corps l'empêchaient de concevoir aucune crainte. Il aurait formé dix entreprises différentes avant d'en avoir terminé une, et les obstacles qu'il eût trouvés à la première l'auraient au contraire disposé à commencer les autres. La vie de l'homme n'était pas assez longue pour tout ce qu'il rêvait; par malheur il avait plus de force dans la volonté que d'habileté dans la conduite, et plus d'emportement que de prudence.

Les conseillers que le duc Sigismond avait amenés le rendirent encore plus favorable à leur proposition par toutes leurs flatteries. « C'était lui qui allait enfin venger « la noblesse des affronts que lui faisaient endurer depuis « trop longtemps ces gardeurs de vaches. A son seul nom « l'ours de Berne allait ramper en toute humilité, et la « gloire de Bourgogne allait retentir comme le tonnerre « parmi les Alpes. »

Entre les conseillers du duc Charles, il y en avait un qui le pressait encore plus de terminer ce marché : c'était Pierre de Hagenbach, son maître d'hôtel, gentilhomme d'Alsace, qui avait depuis longtemps servi avec zèle son père et lui par ses conseils et sa vaillance. Il vantait sans cesse la fertilité des bords du Rhin et les grands revenus que le Duc en pourrait retirer. « Strasbourg, Bâle, Col- « mar et Schélestadt ne sont pas, il est vrai, disait-il, « compris dans l'engagement, mais vous saurez bien trou- « ver l'occasion de les soumettre, et je vous en dirai les « moyens. » Le Duc écoutait avec complaisance tous ces

[1] Comines.

discours, et sa pensée ne s'arrêtait pas là ; il voyait surtout dans cette acquisition un moyen de se rendre grand en Allemagne et dans l'Empire, et songeait déjà à y gagner assez de puissance pour devenir empereur à la mort du duc Frédéric d'Autriche. Enfin le traité fut conclu le 9 mai 1469, à Saint-Omer, et Pierre de Hagenbach partit, à la tête de quinze cents chevaux et de quatre mille gens de pied, pour prendre possession du landgraviat d'Alsace, du comté de Ferette, du Brisgau, du Sundgau et des quatre villes forestières Waldshutt, Stranbingen, Lauffenburg et Rheinfelden.

Cette affaire terminée, le Duc continua à parcourir ses États de Flandre, passa quelque temps à Gand et à Bruges, de là se rendit en Zélande, où les inondations de la mer avaient rompu les digues et causé de grands ravages. Dans tout ce voyage il chercha à satisfaire les peuples, mais surtout à se montrer sévère justicier. Il lui plaisait de se faire craindre de tous ; cependant il était facile à admettre en sa présence et à bien écouter les plaintes de tous ses sujets, des pauvres gens mieux encore que des autres.

Il donna à Flessingue une nouvelle preuve de son inflexible justice, et cette aventure fit beaucoup de bruit dans tout le pays des environs. Un chevalier vaillant et de bonne renommée, que le duc Philippe avait fait autrefois gouverneur de Flessingue, était devenu amoureux de de la femme de son hôte [1]. Ayant inutilement tenté tous les moyens de se la rendre favorable, il fit prendre le mari et l'accusa d'avoir tramé un criminel projet de sédition contre l'autorité du prince. Puis, troublant à force de menaces cette malheureuse femme, il lui promit la grâce de son mari pour prix de son déshonneur. La passion de

[1] Heutérus; Meyer; *Histoire de Bourgogne.*

cet indigne chevalier s'étant plutôt augmentée qu'assouvie, il ne put ensuite se résoudre à renoncer à celle qu'il aimait d'un si horrible amour. Après l'avoir comblée de présents, après avoir fait tout son possible pour l'apaiser et gagner son cœur, il feignit cependant de céder à ses prières et de lui tenir la promesse qu'il lui avait faite. Elle reçut l'ordre écrit de se faire ouvrir la prison et remettre son mari; mais pendant ce temps-là le gouverneur avait fait trancher la tête à ce malheureux, et quand elle montra son ordre le geôlier lui fit apporter un coffre où elle trouva les restes sanglants de son mari. Elle en pensa mourir de saisissement et d'horreur. Le gouverneur essaya de s'excuser sur les commandements qu'il avait reçus du prince; mais ni cette pauvre femme ni sa famille ne purent se persuader qu'une cruauté si abominable fût conforme à la volonté du prince, ni qu'il prît jamais sous sa noble protection un crime si infâme.

Lorsque, peu de temps après, le Duc fut venu en Zélande, cette famille alla se jeter à ses pieds et lui raconter son malheur; le Duc lui promit aussitôt que justice serait faite. Le gouverneur fut mandé. « Confessez-moi la vé« rité, lui dit-il, et peut-être mériterez-vous ainsi ma mi« séricorde; sinon je vais faire appliquer à la torture vous « et la femme qui vous accuse, afin de connaître qui est « le coupable. Votre visage troublé est déjà un mauvais « signe, et je sais qu'un amour furieux rend capable de « tous les crimes. » Le chevalier se prosterna et raconta en pleurant tout ce qui s'était passé, demandant humblement sa grâce, rappelant les beaux faits de guerre qui lui avaient valu la faveur du Duc, alléguant la violence insensée où l'avait jeté son amour pour cette femme, offrant toutes réparations convenables et demandant même à l'épouser.

Le Duc, après l'avoir écouté, lui repartit, comme il avait

fait pour le bâtard de La Hamaide, qu'en effet il convenait avant tout d'apaiser les plaignants. La femme refusa d'abord avec horreur d'épouser celui qui avait tué son premier mari et de devenir ainsi complice de son crime; toutefois sa famille en pensa autrement, et à force d'instances la fit consentir à accepter l'offre du chevalier. Le contrat fut dressé, et il fit donation de tous ses biens, même dans le cas où il n'aurait point d'enfants. Le mariage étant célébré, le chevalier revint se présenter devant le Duc, disant que la partie adverse se tenait pour satisfaite. « Elle, oui, répondit-il sévèrement, mais non pas « moi. » Et il l'envoya en prison. Un confesseur fut appelé ; le chevalier reçut l'absolution et communia; puis, sans tarder davantage, le bourreau lui trancha la tête. Bientôt celle qui était sa femme arriva à la prison, accompagnée de ses parents, pour y voir son nouveau mari. Elle y trouva le même horrible aspect qu'elle avait eu peu de temps auparavant devant les yeux, dans le même lieu, avec toutes les mêmes circonstances. Elle ne put survivre à de si terribles atteintes et mourut bien peu de temps après.

De Zélande le Duc passa en Hollande, toujours se montrant sévère et hautain pour les grands, et se plaisant parfois, au contraire, à traiter doucement le menu peuple et les pauvres gens. Un jour qu'il était à la chasse il s'égara, et, pressé par la faim, il entra dans une cabane avec le sire Louis de La Gruthuse, gouverneur du pays de Hollande [1]. La pauvre femme chez qui ils venaient prendre gîte connaissait le gouverneur et s'empressa de lui offrir au plus vite quelque chose à manger. Le Duc commença aussitôt à se servir. « Ah! Messire, « dit la vieille hôtesse, vous êtes bien mal appris de met-

[1] *Histoire de Bourgogne.*

« tre ainsi la main au plat avant monseigneur le gouver- « neur. » Le Duc se prit à rire. « Doucement, bonne « femme, dit le sire de La Gruthuse; ne savez-vous pas « que voilà votre maître et le mien, monseigneur le duc « de Bourgogne ? » Elle fut bien confuse, s'agenouilla et demanda pardon pour son défaut d'esprit et de connaissance. « Levez-vous, lui dit doucement le Duc; je vois « avec plaisir le respect que vous avez pour le gouver- « neur que je vous ai donné. J'aurai soin de vous et vous « ferai du bien. »

Outre les affaires de ses provinces, le duc continait à suivre ses grands projets. Pendant le séjour de deux mois environ qu'il fit à La Haye, il reçut les ambassadeurs de toute la chrétienté. Les ducs de Clèves et de Juliers, l'évêque de Liége, tous les princes et les prélats des États voisins vinrent lui rendre leurs devoirs et augmenter l'éclat de sa cour. Le duc Adolphe de Gueldre, qui avait mis son père en prison, vint aussi trouver le Duc; on ne put encore cette fois terminer un différend si scandaleux. Il s'occupa aussi de faire rentrer sous sa seigneurie de Hollande des domaines qu'il prétendait que l'évêché d'Utrecht avait usurpés. Les Frisons, qui n'avaient jamais obéi au pouvoir d'aucun prince, et qui seulement payaient un léger tribut au Duc comme comte de Hollande, reçurent l'ordre de convoquer leurs États à Enckuysen pour y entendre les propositions qui leur seraient faites en son nom.

C'était ainsi qu'il travaillait à agrandir et à affermir de tous côtés sa puissance; mais en ce moment son ambition se portait surtout vers l'Allemagne et vers la dignité impériale, où il eût voulu succéder au duc Frédéric d'Autriche, qui la tenait si mal depuis tant d'années. Ce fut dans cette pensée qu'il conclut à La Haye un traité avec le sire de Stein, ambassadeur du roi de Bohême. C'était toujours Georges Posdziebraçki qui régnait en ce pays

depuis l'an 1457, où le jeune roi Ladislas avait péri empoisonné. Le Pape venait de l'excommunier, lui imputant de favoriser les hérétiques de Bohême ; il l'avait déclaré parjure, sacrilége et indigne, ainsi que toute sa race, de posséder jamais aucune dignité. Peu après le souverain Pontife tranféra même la couronne de Bohême à Mathias, roi de Hongrie, qui ne réussit pas cependant à en prendre possession. Ce fut au milieu de ces périls et de cet embarras que Posdziebracki, moyennant cent mille florins du Rhin, s'engagea à employer tout son pouvoir à procurer l'élection du duc Charles de Bourgogne à la dignité de roi des Romains, c'est-à-dire de successeur désigné de l'empereur [1]. Les termes du traité semblaient aussi injurieux à l'empereur Frédéric qu'ils étaient flatteurs pour le Duc.

« Repassant en notre esprit les grandes et diverses défaites et oppressions auxquelles les chrétiens ont été exposés de la part des cruels Turcs ; craignant, ô douleur ! qu'ils soient en ce moment menacés de maux plus grands encore, et que la chrétienté elle-même ne soit en péril, à moins qu'il y soit pourvu avec plus de soin et de diligence que jusqu'ici, il nous a semblé que rien ne serait plus avantageux au bien public de la chrétienté, de l'Église universelle et du Saint-Empire, que de procéder à l'élection d'un nouveau roi des Romains, à la fois vaillant, vertueux et puissant. C'est pourquoi, considérant que monseigneur Charles de Bourgogne, etc., etc., est, plus qu'aucun autre prince de l'Empire, valeureux à la guerre, zélé pour le maintien de la justice, dans la verdeur de l'âge, doué de beaucoup d'autres qualités, riche en domaines et seigneuries, nous avons porté les yeux sur lui. »

Le sire de Stein promit par ce traité que son maître s'occuperait sans délai de cette élection, et s'efforcerait

[1] *Pièces de Comines.*

d'y résoudre les autres électeurs, spécialement l'archevêque de Mayence, le duc de Saxe et le marquis de Brandebourg.

Pendant que le duc de Bourgogne se tenait ainsi éloigné de la France et portait sa pensée vers la dignité impériale et la domination de l'Allemagne, le roi, avec sa subtilité accoutumée, travaillait à devenir enfin le maître dans son royaume, où lui-même avait mis tant de trouble. Sa prison de Péronne n'avait par bonheur excité aucun désordre. Le duc de Bourgogne s'était fait parmi le peuple et les serviteurs du roi la renommée d'un ennemi de la France; personne ne lui souhaitait d'heureux succès, et le manque de foi qu'il fit éclater si visiblement en retenant le roi avait encore excité les esprits contre lui [1].

Une des principales craintes du roi, lorsqu'il s'était vu prisonnier, avait même été que l'indignation de ses serviteurs et de ses capitaines ne les portât à essayer de le délivrer par la force. En signant le traité de Péronne il s'était hâté d'écrire au Parlement de Paris, à la bourgeoisie, à toutes les autres bonnes villes, pour leur annoncer qu'il venait de jurer la paix avec son beau-frère de Bourgogne et pour prescrire qu'on fît de grandes réjouissances à ce sujet. Mais ce qui importait le plus en ce moment, c'était la conduite qu'allait tenir le comte de Dammartin, chef de son armée, qui se trouvait presque en présence des Bourguignons, à quelques lieues de Péronne. Le roi lui avait écrit aussitôt, et, se montrant heureux et satisfait de l'alliance qu'il venait, disait-il, de conclure avec le duc de Bourgogne, et de tout ce qui s'était fait pour le bien de lui et de son royaume, il avait ordonné des solennités. En outre il avait commandé que l'arrière-ban et les francs-archers fussent renvoyés chez eux, mais en bon

[1] De Troy; Cabinet de Louis XI; Legrand; Pièces.

ordre, de façon à ne point fouler le peuple et à garder la discipline. « Surtout gardez bien qu'ils ne se portent à « quelques nouveautés, » disait-il.

Le grand-maître, sachant le roi prisonnier, supposa qu'une telle lettre n'était pas écrite librement; il retint l'arrière-ban et les francs-archers, mais n'essaya aucune voie de fait.

« Monsieur le grand-maître, lui avait encore écrit le roi en se rendant à Liége, j'ai reçu vos lettres. Tenez-vous sûr que je vais à ce voyage de Liége sans nulle contrainte, et que jamais je n'allai de si bon cœur à un voyage que celui-ci. Puisque Dieu et Notre-Dame m'ont fait la grâce de m'armer avec monsieur de Bourgogne, tenez-vous sûr que nos brouilleries d'auparavant ne sauraient le faire armer contre moi. Monsieur le grand-maître, mon ami, vous m'avez bien montré que vous m'aimiez, et vous m'a-fait le plus grand service que vous pouviez me rendre; car les gens de monsieur de Bourgogne auraient pu croire que je les avais voulu tromper, et en France on aurait cru que j'étais prisonnier. Ainsi, par défiance des uns et des autres, j'étais perdu. Touchant le lieu où il faudrait loger nos gens d'armes, vous savez ce que nous devisâmes, vous et moi, sur le fait d'Armagnac; me semble que vous devriez envoyer vos gens en ce pays-là. Je vous baillerai trois, quatre ou cinq capitaines dès que je serai hors d'ici; choisissez lesquels vous voudrez, et je vous les enverrai. Venez-vous-en à Laon, et attendez-moi là. Je vous ferai, savoir souvent de nos nouvelles, et tenez-vous sûr que, si Liége était mis en subjection, dès le lendemain je m'en irais; car monsieur de Bourgogne est délibéré de me presser de partir incontinent qu'il aura fini à Liége, et désire plus mon retour que je ne fais. François du Mas vous dira la bonne chère que nous faisons ici. Adieu, monsieur le grand-maître. Namur, 22 octobre. »

Pour mieux persuader Dammartin de ne rien faire qui pût inquiéter le duc de Bourgogne, maître Reilhac, secrétaire du roi, avait écrit de son côté, et comme en confidence, à Bourré, son confrère, que le roi était pleinement libre, et aurait pu même ne pas aller à Liége, si les troupes avaient été renvoyées.

Tout cela ne put convaincre le grand-maître que le roi eût en effet toute sa liberté, et il se garda bien de renvoyer son armée. Le sire du Mas n'avait pas même eu la permission de venir sans être accompagné de maître Nicolas Boisseau, secrétaire du Duc, qui veillait à ce qu'il remît au grand-maître la lettre écrite par le roi. « Je suis « grandement ébahi, lui dit Dammartin, comment une « si fière mauvaiseté a pu occuper le duc de Bourgogne « que de trahir son roi, auquel il était tenu plus qu'à « nul autre ; mais qu'il soit bien assuré que, si le roi ne « retourne bientôt, tout le royaume le viendra quérir, « et l'on jouera au pays du Duc un jeu pareil à celui qu'il « veut jouer au pays de Liége. D'ailleurs monsieur Char- « les, frère du roi, n'est pas mort, et la France n'est pas « si dépourvue de gens de bien que le Duc pourrait le « croire. »

Les choses en restèrent là durant les deux semaines de l'absence du roi. Dès qu'à son retour il fut arrivé à Senlis, il manda aussitôt le Parlement, la chambre des comptes, les généraux de ses finances et ses officiers. Il leur exposa en peu de mots ce qui s'était passé à Péronne, toujours en se louant du duc de Bourgogne, et fit donner la lecture du traité. Le cardinal Balue, après le leur avoir ainsi fait connaître, ajouta « que le plaisir du roi était qu'il fût entériné sans nulle contradiction ni difficulté, et accompli dans tous ses articles. » Les injonctions du roi furent sévères à ce sujet.

Le 19 novembre, les articles de la paix furent publiés

à son de trompe dans les rues de Paris. Le roi, en se rendant dans les pays de la Loire, évita de paraître dans sa bonne ville : il craignait de n'y pas recevoir un si joyeux accueil que de coutume. Tant d'argent levé sur les peuples et une si belle armée mise sur pied n'avaient eu d'autres résultats que de se laisser prendre sans combattre, de signer une paix plus honteuse que celle d'Arras, et de s'en aller comme un vassal, à la suite du duc de Bourgogne, vêtu de la croix de saint André, pour assister à la ruine des plus fidèles alliés du royaume, que lui-même avait excités à la guerre. Voilà ce que chacun pensait.

Le roi voulut que, si sa mésaventure était un sujet de discours, du moins ils ne fussent pas tenus publiquement et avec audace. En publiant la paix [1], défenses expresses furent faites que personne ne fût assez osé pour murmurer des articles du traité, ni pour s'exprimer avec manque de respect à l'égard de monseigneur le duc de Bourgogne, par paroles, écrits, rondeaux, ballades, chansons, libelles diffamatoires, peintures, signes ou même gestes ; le tout sous peine d'être fustigé et banni la première fois, d'avoir la langue percée la seconde, et d'être mis à mort pour la troisième fois. Les précautions furent même si grandes que l'on saisit par ordre du roi toutes les pies, geais, corbeaux et autres oiseaux apprivoisés, à qui des habitants de Paris avaient appris des paroles, comme : « larron, « paillard, va, va dehors; Perette, donne-moi à boire. » Le commissaire chargé de cette saisie inscrivit exactement sur son registre ce que chaque oiseau savait dire, et chez qui on l'avait trouvé; tant on craignait ce qui pouvait exciter quelque désordre et offenser soit le roi, soit les princes.

[1] Amelgard.

Tandis que le roi s'efforçait ainsi de ne donner aucun sujet de griefs au duc de Bourgogne, il travaillait efficacement à se réconcilier avec son frère, et à terminer la grande affaire de l'apanage de bon accord avec lui, mais tout autrement que ne l'avait réglé le traité de Péronne. Rien, en effet, ne lui semblait plus à craindre que de donner la Brie et la Champagne, et de joindre ainsi sa puissance à celle du duc de Bourgogne, en telle façon que les domaines de ses ennemis seraient venus jusqu'aux portes de Paris. Il aimait mieux lui donner plus, mais ailleurs, et lui offrait la Guienne.

Il avait bon espoir de bien mener ses affaires auprès du duc de Bretagne et de son frère. Leur principal conseiller était toujours Odet d'Aydie ; il venait de le gagner tout à fait, du moins il le croyait, et avait même obtenu de lui l'engagement suivant de le servir fidèlement.

« Je, Odet d'Aydie, seigneur de Lescun, promets au « roi, mon souverain seigneur, par la foi et serment de « mon corps, qu'en cas où je laisserais le service du duc « de Bretagne je ne prendrais pas le parti et service de « monsieur Charles son frère, ni aucun état de lui. En « témoignage de quoi j'ai écrit et signé cette cédule de ma « main, le 6 février 1468. Item, dès maintenant, je me « tiens au roi pour son serviteur quelque part que je sois, « et promets de lui faire service, soit en Bretagne, soit au « dehors, et quelque part ailleurs que je sois. Je le ser- « virai tout ainsi que si j'étais en sa maison, comme un « bon, vrai et loyal serviteur et sujet doit faire à son roi, « son souverain seigneur et son maître; et quand je me « mêlerai des faits de mondit sieur Charles, ce sera pour « faire service au roi, et non à lui. »

Tandis que le roi gagnait ainsi les serviteurs des autres, il découvrit que celui auquel il avait jamais accordé le plus de confiance, du moins jusqu'à l'affaire de Péronne,

le trahissait de même et servait ses ennemis. En effet, il s'efforçait vainement de complaire à tous les princes et grands seigneurs du royaume et à guérir leurs méfiances. Le traité avec monsieur Charles son frère n'avançait pas. Il avait aboli toutes poursuites et contumaces contre les sujets du duc de Bretagne. Il avait accordé au roi René le droit de sceller en cire jaune dans son apanage d'Anjou et son comté de Provence. Il avait cédé le revenu des greniers à sel de Bourbonnais et d'Auvergne au duc de Bourbon; celui de Château-Porcien au sire de Croy, et de Chaumont en Vexin au sire de Laval. Il avait fait payer toutes les pensions promises au connétable. Hormis le comte d'Armagnac, dont le comte de Dammartin était allé punir les désordres et les brigandages, il semblait donc qu'il dût être maintenant en bonne intelligence avec tous les grands; cependant il n'arrivait point à ses fins. Le hasard vint lui apprendre comment, nonobstant toute son habileté, c'était lui qui encore une fois était trompé.

Vers le milieu du mois d'avril 1469, deux hommes d'armes de la compagnie du sénéchal de Guienne rencontrèrent sur la route, auprès de Cloye, un homme qui leur inspira quelques soupçons. Ils lui demandèrent qui il était; il répondit qu'il se nommait Simon Belée, natif de Normandie, serviteur du caldinal Balue, évêque d'Angers, et envoyé par lui de Tours à son abbaye de Fécamp. Ses réponses semblaient embarrassées. Ils l'arrêtèrent, le firent entrer dans l'auberge, et, le fouillant, trouvèrent une lettre cousue dans son pourpoint. Ils le conduisirent dès le lendemain à Amboise, où était le roi [1].

Cet homme fut aussitôt interrogé et avoua tout. Il était clerc de la dépense de l'évêque de Verdun. Peu de jours

[1] *Pièces de Comines et de l'Histoire de Bourgogne*; *Relation manuscrite de l'ambassade de Guillaume Cousinot;* Legrand

auparavant, son maître lui avait donné ordre d'apprêter son cheval et ses houzeaux, et de se tenir préparé à partir pour Hesdin. Puis, l'ayant fait venir, il lui avait dit : « Je « me fie à toi; tu t'en iras à Hesdin devant monseigneur « de Bourgogne; tu te diras serviteur de M. le cardinal, « et non pas de moi; car il ne faut pas me nommer en « tout ceci. Tu guetteras monseigneur de Bourgogne à son « passage, quand il ira à la messe, et lui remettras cette « petite lettre de monsieur le cardinal. Prends garde de « ne la donner à nul autre; ne parle à personne de cette « affaire, tant elle est grande et secrète. Monseigneur « de Bourgogne t'enverra ensuite chercher; et voilà ta « créance auprès de lui : tu lui en expliqueras le contenu « de la façon que je vais te dire. »

La créance eût en effet été difficile à comprendre si Belée n'en eût pas interprété le chiffre. Le cardinal instruisait le Duc que, malgré l'espoir du roi et les soins du sire d'Aydie, on n'avait pas encore réussi auprès de monsieur Charles à lui faire accepter la Guienne au lieu de la Champagne, mais qu'on y travaillait encore; que le roi cherchait toujours à tromper son frère et le Duc, et à semer la méfiance entre eux; qu'il fallait signifier nettement aux ambassadeurs du roi que le traité de Péronne devait être exécuté sur-le-champ dans tous ses points; que cependant il était à propos de ne montrer aucune défiance ni aucun courroux, mais au contraire de parler du désir de revoir le roi en Bourgogne. De plus, le cardinal annonçait au Duc que les comtes d'Armagnac et de Foix étaient gagnés à son parti; que le duc de Bourbon était mécontent; que le connétable et le roi ne s'aimaient nullement et se méfiaient l'un de l'autre, mais que la maison d'Anjou et le duc de Bretagne étaient en ce moment favorables au roi; enfin il conseillait au Duc d'attirer monsieur Charles en Flandre, de fortifier ses villes frontières, de chas-

ser plusieurs serviteurs, dont Belée lui dirait le nom, qui avaient été gagnés par le roi et l'instruisaient de ce qui se passait à la cour de Bourgogne.

On demanda à Belée si cette lettre de créance avait été écrite par l'évêque lui-même; il répondit qu'il ne le pensait pas, attendu que cet évêque était loin de savoir si bien orthographier. En effet, la lettre était du cardinal.

Aussitôt après l'interrogatoire de Belée, le cardinal et l'évêque furent mandés; ils arrivèrent de Tours sans se douter de ce que le roi avait découvert et furent sur-le-champ mis en prison.

L'évêque de Verdun fut confronté avec son serviteur, dont il confirma la déposition. Cet évêque était un gentilhomme du pays de Lorraine, nommé Guillaume de Haraucourt; il avait été aumônier de monsieur Charles, et pendant longtemps un de ses principaux conseillers. Le roi, afin de gouverner son frère à son gré, avait gagné l'évêque de Verdun, puis l'avait attiré près de lui, logé dans ses châteaux, mis dans son conseil; il lui avait même promis d'obtenir pour lui le chapeau de cardinal. Mais, depuis quelque temps, le roi, ayant trouvé que les services du sire d'Aydie lui seraient plus profitables, négligeait l'évêque de Verdun. Dans le même temps, les soupçons qu'il avait conçus à Péronne contre le cardinal l'avaient aussi un peu refroidi à son égard. Les deux prélats devinrent de plus en plus amis et confidents l'un de l'autre; ils se disaient entre eux combien le roi était ingrat et changeant, combien il méprisait ceux qui ne pouvaient plus lui être utiles, et comment le seul moyen de conserver quelque crédit sur lui était de le maintenir en crainte. N'étant plus chargés de travailler au succès des desseins du roi, ils résolurent donc de les traverser, afin de se rendre nécessaires. Le cardinal avait formé des liaisons à la cour de Bourgogne; il commença à donner par lettres

et par messages toutes sortes d'avertissements à monsieur Charles, au duc de Bretagne et au duc de Bourgogne. Il leur indiquait toujours ce qu'il fallait faire ou répondre pour tromper l'attente du roi, et conseillait sur toutes choses que l'on ne se départît pas de l'apanage de Champagne.

Le roi avait d'abord voulu que le cardinal ne fût pas interrogé juridiquement; il lui avait envoyé dire par le sieur du Bouchage qu'il eût à tout avouer. Il écrivit au roi et confessa ce qu'il ne pouvait nier : c'est que les lettres étaient de lui. Son désespoir était si grand qu'il voulut maintes fois se précipiter par la fenêtre de la chambre où on l'avait enfermé. Enfin il demanda à parler au roi. Le roi lui donna audience en allant d'Amboise au pèlerinage de Notre-Dame de Cléri. Pendant plus de deux heures on les vit s'entretenir ensemble, se promenant sur le chemin.

Le roi ne trouva pas que le cardinal se fût expliqué assez nettement, et le renvoya en prison au château de Montbazon. Une commission fut nommée pour faire enquête sur cette affaire, en attendant qu'on eût obtenu du Pape la permission de procéder contre les deux prélats. Les commissaires étaient le chancelier Jean d'Estouteville, sire de Torcy, grand-maître des arbalétriers; Guillaume Cousinot, gouverneur de Montpellier; Jean Le Boulanger, président au Parlement; Vanderiesche, président de la chambre des comptes; Pierre Doriole, général des finances; Tristan, prévôt des maréchaux, et Guillaume Allegret, conseiller au Parlement. On arrêta une foule de serviteurs ou d'adhérents des deux évêques; tout confirma ce qu'on avait découvert. Pendant cette enquête, le protonotaire du chapitre de Metz arriva de la part du comte Ulrich de Blamont, de la maison de Neuchâtel, et annonça que ce seigneur et Jean de Sampigni, gentilhomme

lorrain et homme d'armes au service du roi, venaient de tirer de la prison de Hauton-le-Châtel un homme qui avait fait plusieurs messages entre le duc de Bourgogne et André de Haraucourt, frère de l'évêque de Verdun. Le seigneur de Blamont s'y était pris à temps pour envoyer cet homme au roi, car le sire d'Haraucourt avait reçu l'ordre du Duc de s'en défaire secrètement.

Le roi ordonna en même temps la saisie de tous les biens meubles et immeubles du cardinal. Ses tapisseries furent données à Tannegui-Duchâtel; sa librairie, qui était fort nombreuse, à Doriole; le sire de Crussol eut les fourrures, avec une pièce de drap d'or et une autre d'écarlate de Florence. La vaisselle d'argent était splendide; elle fut vendue, et le prix versé au trésorier des guerres. Le cardinal avait amassé des richesses immenses. Son pouvoir était si grand, et il avait de tels moyens pour accroître ses trésors, qu'au moment même où il fut arrêté c'était entre ses mains que se versait en grande partie le produit d'un décime que le roi avait, sur sa demande, accordé au Saint-Siége. Il en comptait, non au roi, mais au Pape, et le produit passait, non dans les caisses de l'État, mais dans les banques que les Médicis et les Pazzi, fameux marchands de Florence, faisaient tenir à Lyon. On prit aussitôt des précautions pour qu'aucune portion de cette somme ne fût plus à sa disposition, mais on ne s'enquit pas de l'emploi.

Ce n'était pas le moment de risquer la moindre chose qui pût offenser le Pape. Faire saisir, interroger et tenir en prison un cardinal et un évêque sans recourir à l'autorité du Saint-Siége était déjà un coup assez hardi. Chacun en demeurait surpris; mais les deux prélats étaient si abhorrés dans le royaume que le roi était plutôt loué que blâmé de sa sévérité envers eux. Il y avait pourtant des gens qui disaient que le roi cherchait surtout à rejeter sur

un autre sa faute du voyage de Péronne, et que c'était là son véritable grief contre le cardinal. En somme, leur chute était partout un sujet de contentement populaire, à Paris surtout, où l'on assurait que le cardinal disposait le roi contre sa bonne ville, lui faisait croire qu'on y parlait mal de lui, et l'avait même empêché d'y venir au retour de Péronne. On chantait joyeusement :

Maître Jean Balue
A perdu la vue
De ses évêchés ;
Monsieur de Verdun
N'en a pas plus un ;
Tous sont dépêchés.

Ce fut ensuite une grande et difficile affaire que de s'entendre avec le Saint-Siége sur la procédure à suivre contre le cardinal et l'évêque de Verdun. Maître Gruel, premier président de Grenoble, avait été envoyé à Rome aussitôt après l'événement, et au mois d'août n'avait eu encore aucune réponse ; il y retourna avec Guillaume Cousinot, un des plus habiles hommes du conseil du roi. L'ambassade était solennelle ; elle reçut l'accueil le plus empressé et le plus pompeux du duc de Milan et des divers princes et États de l'Italie. La renommée du roi était grande dans cette région. Tout ce qu'on répandait de sa façon subtile et peu loyale de se comporter envers les seigneurs et les souverains était bien éloigné de diminuer sa réputation dans un pays où les princes se piquaient d'être habiles dans la politique, et avaient accoutumé de vaincre leurs ennemis par la ruse plus que par la force.

Les ambassadeurs ne furent pas moins bien reçus par le Pape, et ce fut entre lui et eux, au nom du roi, un grand échange de compliments et de tendresses. Ils venaient demander que le Pape envoyât en France des vicaires apostoliques pour juger les deux prélats. Cette pro-

position donna lieu à de longs pourparlers. Le Pape et les cardinaux ne cessèrent pas un instant de s'exprimer avec douceur et même flatterie sur le compte roi ; mais sans reproches, sans courroux, ils remarquaient que c'était une chose bien téméraire d'avoir saisi et emprisonné un prince de l'Église et un évêque. Le Saint-Siége était loin de reconnaître un pareil droit à la puissance laïque. Peut-être, disaient les cardinaux, aurait-on dû attendre, ne pas agir sur de simple soupçons, et se pourvoir auprès du Saint-Père.

Les ambassadeurs représentaient que les rois ne pouvaient être privés du droit de maintenir le bon ordre dans leurs États; que, depuis Jésus-Christ, la distinction du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel était établie. Ils citaient des textes de lois romaines et des constitutions impériales; ils faisaient remarquer la déférence du roi pour le Saint-Siége, et alléguaient beaucoup d'exemples, pris dans des temps même assez récents, de prêtres, d'évêques ou même de cardinaux violemment saisis ou mis à mort par des rois chrétiens.

Toutes leurs raisons, tant fortes qu'elles pussent être, ne changeaient rien au langage des cardinaux ; ils ne blâmaient pas positivement le roi, mais jamais ne reconnaissaient son droit. En outre, ils disaient qu'on ne leur produisait pas assez de preuves pour que le Pape se décidât à envoyer des vicaires; que d'ailleurs il fallait savoir si ces juges nommés par l'Église jugeraient sans le concours de la justice laïque et dans une entière indépendance.

Le sir Guillaume Cousinot répliquait qu'il ne venait pas demander une condamnation, mais un jugement ; qu'ainsi il fallait non des preuves, mais des présomptions, et qu'elles étaient bien suffisantes. Il ajoutait que la procédure serait suivie, selon les usages du royaume, à la

requête et poursuite du procureur du roi, par-devant les juges ecclésiastiques qui jugeraient selon le droit canon, pour laisser les juges laïques prononcer ensuite selon le droit civil.

Enfin, après beaucoup de doctes conférences où les ambassadeurs du roi semblaient avoir la raison pour eux, le Pape leur donna à choisir entre deux moyens : il offrait ou de faire juger les accusés hors du territoire de France, à Rome ou à Avignon, et en entier sous la puissance de l'Église, ou d'envoyer des commissaires pour prendre et lui envoyer des informations d'après lesquelles il s'aviserait. Ce n'est pas qu'il niât ce qui était imputé au cardinal Balue; mais enfin il était revêtu d'une si haute dignité qu'il y fallait avoir égard. Au reste, c'était à son grand regret, et uniquement pour complaire au roi, qu'il la lui avait conférée; jamais de son propre gré il n'eût élu pour cardinal un homme dont la renommée semblait mériter si peu un tel honneur.

Les ambassadeurs n'avaient pas pouvoir d'accepter de telles conditions, qui auraient si fort diminué l'autorité du roi; ils revinrent sans rien avoir obtenu. Le Pape envoya seulement des commissaires, et l'affaire en resta là. Le Saint-Siége ne se plaignit hautement de rien et ne réclama pour les prélats que par voie amiable et de temps en temps. Le roi continua donc à les tenir enfermés. Seulement ils avaient jusque-là été retenus en prison avec toute sorte de soins et d'égards, et bientôt après on les traita avec rigueur ; toutes deux furent mis dans ces cages de fer dont on attribuait l'invention au cardinal, qui avait proposé d'y renfermer le sire du Lau. Maître Jean Balue fut détenu à Onzain, près de Blois, et l'évêque de Verdun à la Bastille Saint-Antoine ; ils y passèrent plus de dix ans.

Dès que le roi se fut ainsi délivré des deux conseillers

qui le trahissaient, l'accommodement qu'il voulait faire avec son frère marcha à sa conclusion. Il avait maintenant gagné tous les serviteurs en qui ce jeune prince mettait sa confiance. Un nommé Thomas de Loraille, qui était assez avant dans sa faveur, après avoir refusé les offres et les promesses du roi, mourut alors assez subitement, empoisonné dans un repas avec deux ou trois personnes de sa famille, et cette mort, venue si à propos, fit tenir de fâcheux discours [1].

Enfin, au commencement du mois de mai, l'apanage de monsieur Charles fut réglé, de concert avec le duc de Bretagne. Le roi céda à son frère le duché de Guienne jusqu'à la Charente, l'Agenais, le Périgord, le Querci, la Saintonge, l'Aunis, avec la ville et gouvernement de La Rochelle. En aucun temps un tel apanage n'avait été donné à un fils de France; mais le roi ne voyait jamais que le succès du dessein qu'il avait en tête, et il sacrifiait tout pour cela, pensant que, lorsqu'une fois il se serait mis en bonne situation, il saurait bien recouvrer autant ou plus qu'il n'avait abandonné. Or maintenant il voulait, avant tout, se réconcilier avec son frère et le duc de Bretagne, afin de se trouver fort contre le duc de Bourgogne, de même qu'auparavant il avait tenté de vivre en bon accord avec celui-ci pour pouvoir opprimer les autres. Ainsi il n'oublia rien pour apaiser les haines et assoupir les méfiances. Il accorda abolition complète à tous les partisans de monsieur Charles et du duc de Bretagne. Il révoqua les lettres qu'il avait données au sieur de Boussac pour faire juger au Parlement un grand procès que ce seigneur avait contre le duc de Bretagne. A ce sujet il écrivit à cette cour qu'elle ne devait pas avoir égard à de telles lettres lorsqu'elle les croirait

[1] Amelgard.

écrites sans mûre délibération ; car il lui était souvent commode de feindre que le Parlement ne devait pas toujours lui obéir. En outre, il donna des otages au duc de Bretagne pour garantie de l'exécution du traité; c'étaient le comte de Guise, fils du comte du Maine, le comte de Vendôme, le vicomte de Narbonne, le premier président Dauvet, les sires de Brosses et de Montaigu. Ils devaient rester aux mains du duc de Bretagne jusqu'au moment où monsieur Charles serait en possession de son apanage de Guienne.

Quel que fût le soin que le roi mettait à gouverner son frère, il était d'un caractère si faible et si léger que sans cesse il pouvait échapper à ceux qui le conduisaient.

Presque au même moment où il acceptait son apanage, il demandait au roi d'Angleterre un passeport pour se rendre en son royaume avec une suite de cinq cents hommes, et y passer neuf mois. C'était sans doute quelque envoyé de Bourgogne ou d'Angleterre qui lui avait suggéré ce dessein, et avait voulu le retirer de chez le duc de Bretagne, maintenant allié du roi. Mais le sire d'Aydie et Gilbert de Chabannes, sire de Curton, parvinrent à le ramener dans la voie où ils s'étaient engagés à le tenir, et bientôt après il partit de Redon pour se rendre dans son apanage. Auparavant il avait confirmé et juré sur les saintes reliques toutes les alliances qu'il avait souvent conclues avec le duc de Bretagne, et s'était engagé, même pour le cas où il deviendrait roi, à n'avoir aucun engagement ou confédération que ce ne fût au gré de sondit cousin. Bien plus, cette alliance portait la clause suivante : « Aussi promettons et jurons que nous ne prendrons, recueillerons et retiendrons à notre service nuls gens, de quelque état ou condition qu'ils soient, que nous connaîtrons ou pourrons connaître n'être pas bienveillants à

notredit cousin, ou ne pas lui être agréables; et nous ne mettrons entre leurs mains nulle des matières d'entre nous deux qu'auparavant n'ayons su le bon gré, plaisir ou vouloir de notre cousin, ainsi qu'il nous a semblablement promis et juré, et doit nous en donner des lettres. »

L'apanage fut enregistré au Parlement; les otages furent rendus, ainsi que les anciennes lettres par lesquelles le roi avait deux fois réglé autrement cet apanage, et le 19 août, son frère jura à La Rochelle un serment conçu à peu près en ces termes :

« Je jure sur la vraie croix nommée de Saint-Laud, ici présente, que, tant que je vivrai, je ne prendrai ni ne ferai prendre, et ne serai ni consentant ni participant, en façon que ce puisse être, à ce qu'on prenne la personne de monsieur le roi Louis, mon frère, ni à ce qu'on le tue; et si aucune chose j'en savais, j'en avertirais monsieur le roi et l'en garderais de tout mon pouvoir, comme je pourrais faire de ma propre personne.

« Plus, je jure que, sous quelque couleur que ce soit, maladie ou autrement, je n'empêcherai point mondit seigneur et frère le roi d'agir à son plaisir pour son gouvernement, sa personne, ses serviteurs, son royaume, ses pays et seigneuries, et l'y laisserai en sa franche liberté, et ne serai consentant de ce faire, mais l'en garderai de tout mon pouvoir, sans quérir aucune excusation, et si en sais aucune chose, je l'en avertirai.

« Plus, je jure sur la vraie croix que, tant que je vivrai, je ne traiterai, pourchasserai, ne ferai traiter ni pourchasser le mariage de moi et de la fille de mon beau-frère et cousin le duc de Bourgogne, et n'en tiendrai ni ferai tenir parole ni pratique, et icelui mariage ne consentirai; ne la fiancerai pas, ne l'épouserai pas, ne contracterai mariage, ni promesse, ni espérance avec elle ou touchant

elle, que ce ne soit l'exprès et spécial congé de monsieur le roi Louis, mon frère, et de son bon gré et plaisir, sans qu'il y soit contraint par quelque contrainte que ce soit, et mondit seigneur le roi étant à son franc et libre arbitre, sans y être induit par doute ou peur de guerre, assemblée de gens d'armes, rébellion de sujets, ou par la grande autorité et puissance que ledit seigneur roi pourrait me voir, et la crainte qu'il pourrait concevoir qu'on voulût attenter à sa personne directement ou indirectement. Et pour obvier à toutes choses qui pourraient être cause de mettre différend entre mondit seigneur le roi et moi à cause dudit mariage, je promets et jure que jamais je n'en presserai mondit seigneur le roi, ni ne lui en parlerai ou ferai parler, de quelque manière que ce soit, plus d'une fois; auquel cas, s'il me refusait, je promets et jure que je n'en aurai aucun mécontentement ou rancune à l'encontre de lui ni de ses serviteurs, et qu'après ce refus je ne chercherai aucun moyen d'y parvenir ni de me venger; et si mondit seigneur était contraint, par aucune des manières susdites, de donner son consentement, je jure par la vraie croix de Saint-Laud, me comporter ni plus ni moins que si je n'avais pas ledit consentement. »

Ce serment une fois prêté, le roi songea à une réconciliation plus complète avec son frère; car il aurait désiré l'avoir près de lui, et pensait que c'était le seul moyen de l'empêcher de tomber sans cesse entre les mains de ses ennemis. Il voulut avoir une entrevue avec lui, et s'approchant de La Rochelle, où était le duc de Guienne, il s'en vint à Niort. Après plusieurs messages, il fut réglé que l'entrevue aurait lieu sur la rivière de Sèvre, un peu avant son embouchure, au milieu des grands marais qu'elle traverse, entre la Saintonge et le Poitou[1].

[1] Pièces rapportées par Legrand.

Un pont de bateaux avait été construit à l'endroit qu'on nomme le port de Braud, et sur le bateau du milieu était une loge en charpente divisée en deux parties par un grillage en bois et en fer. Deux princes n'avaient point une entrevue qu'on ne songeât au pont de Montereau [1], le roi plus qu'aucun autre; Péronne lui en avait renouvelé le souvenir. Lui-même vint du village de Puyravault [2], près Luçon, où il était logé, visiter le pont de bateaux et la loge qu'on avait élevée dessus. Le duc de Guienne était sur l'autre rive, au château de Charon [3]. Le roi lui envoya d'abord faire ses compliments par le comte de Dammartin et d'autres serviteurs de son hôtel. Le lendemain le roi lui fit porter et le pria d'accepter comme gage d'amitié une belle coupe d'or enrichie de pierreries, qu'on disait douée de la qualité d'empêcher l'action du poison. Le duc de Bourbon, le marquis de Pont, le comte de Guise, le sire de Beaujeu, Gilbert de Bourbon, comte Dauphin, le comte de Périgord, l'amiral de France et tous les grands seigneurs de la suite du roi vinrent lui rendre leurs hommages. Monsieur de Beuil était arrivé le premier, et le prince devisa longtemps avec lui, en s'habillant, lui demandant conseil sur ce qu'il devait dire et faire; car il n'était pas peu embarrassé.

Sur le soir, le roi partit de Puyravault. A un quart de lieue du pont il fit arrêter les quatre cents chevaux qui l'accompagnaient, et les laissa, sous les ordres de l'amiral et du sire de Craon, dans une grande prairie le long de la rivière. D'après ce qui avait été réglé, il devait avoir avec lui douze personnes désarmées. Il fit déposer au duc de Bourbon, au grand-maître, à Vanderiesche, à Jean de Popincourt, et aux autres seigneurs et conseillers qu'il avait choisis, leurs dagues et leurs épées. Les Écossais

[1] Comines. — [2] Vendée. — [3] Charente-Inférieure.

quittèrent leurs arcs et leurs trousses et vinrent se placer au pied du pont, et le roi, descendant de cheval, s'avança vers la loge. Monsieur de Guienne venait de son côté avec ses douze témoins, sans armes, ayant laissé ses archers à pareille distance. Dès qu'il fut à la distance d'une lance de la loge, il se découvrit la tête et mit un genou en terre Arrivé près des barreaux il recommença la même salutation. « Soyez le bienvenu, mon frère, dit le roi, et le« vez-vous; une des choses que je désirais le plus, c'était « de vous voir. — Monseigneur, répondit monsieur de « Guienne sans se relever, je vous remercie très-humble« ment; c'était pareillement mon désir; je ne souhaitais « rien tant que de vous faire ma révérence. Je veux vous « servir de tout mon pouvoir, et vous supplie d'oublier le « passé, de me pardonner, de m'avoir en votre bonne « grâce et de me tenir pour recommandé.—Levez-vous « donc, mon frère », reprit le roi, et il lui tendit la main à travers les barreaux. Alors ils commencèrent à se parler avec plus de tendresse. Le roi ordonna à ses gens de s'éloigner un peu, et les deux frères restèrent seuls. A leurs visages ils semblaient de plus en plus familiers et contents. Le duc de Guienne rejetait tout sur ses conseillers. « Ah ! certes, disait le roi, ils ont grandement failli, et « ne pouvaient faire plus mal que de vous séparer de moi. « Vous avez été l'esclave de vos valets; ils vous ont pro« mené çà et là. Venez à moi, et reconnaissez les artifices « de ces méchants; je vous pardonne de bon cœur, car « ils sont cause de tout. »

Après quelques instants, monsieur de Guienne, honteux et fâché de cette barrière qui le tenait séparé de son frère et témoignait une si cruelle méfiance, lui demanda de passer de son côté. « Il est trop tard aujourd'hui, répondit « le roi; vous voyez que le soleil est couché. » Néanmoins monsieur de Guienne le pria si fort qu'il y consentit. On

jeta quelques planches d'un bateau à l'autre pour élargir le pont, et le prince vint de l'autre côté de la barrière. Il se jeta encore aux pieds du roi, qui le releva et l'embrassa avec tant de marques d'affection que tous ceux qui les voyaient en avaient les larmes aux yeux. La nuit venait, on se sépara. Le duc de Guienne voulait absolument suivre le roi. « Non, mon frère, dit-il; mais à demain, et la bar- « rière sera abattue. » C'était une joie universelle : on ne vit toute la nuit que feux de joie dans les pauvres villages qui s'élèvent de loin à loin sur les chaussées de cette plaine marécageuse. Le roi remarquait tout le premier que sans doute Dieu favorisait cette réconciliation, puisque la marée, qui devait ce jour-là être la plus haute de l'année, avait été de quatre pieds moins haute qu'on ne l'attendait et s'était retirée plus tôt, de sorte que les abords du pont n'avaient pas été recouverts par l'eau, comme les mariniers de la Sèvre l'avaient annoncé[1].

Le lendemain le roi revint. Son frère était déjà arrivé; il avait remis son épée aux serviteurs du roi, et s'avança sans armes vers le bout du pont où le roi allait mettre pied à terre. Ils s'embrassèrent tendrement et retournèrent dans la loge de charpente; là ils conversèrent pendant plus d'une heure. « N'ayez nulle crainte de l'avenir, disait « le roi, vous n'aurez jamais de mal ni de dommage de « moi, ni à ma connaissance; bien au contraire, mon « plaisir est que vous soyez obéi tout comme moi.—Vous « êtes mon roi et mon seul seigneur, répondait son frère; « je suis résolu à vous obéir en tout, à vous honorer, à « vous respecter tous les jours de ma vie, à vous servir de « corps et de biens, envers et contre tous, sans excepter « personne. »

Le duc de Guienne s'en alla ensuite aux gens de la suite

[1] Lettre de Louis XI au chancelier.

du roi, et leur parla à tous avec une parfaite courtoisie, reconnaissant les uns qu'il avait vus autrefois à la cour, se faisant présenter ceux qui y étaient venus depuis qu'il s'était enfui de chez son frère. Il voulait ce jour-là même aller dîner avec le roi; mais celui-ci dit que son logis était trop mauvais et trop petit; d'ailleurs il était fatigué par la chaleur, qui est extrême sur cette plage sans abri, et il avait besoin d'aller se reposer. Sa santé devenait moins bonne depuis quelque temps, et il supportait moins bien la fatigue. Toutefois, deux jours après, ils allèrent ensemble au château de Magné, chez le sire de Malicorne, près de Coulonge-les-Réaux [1], où il se fit de grandes parties de chasse.

Chaque jour le roi montrait plus de tendresse et de confiance à son frère; il ajouta encore à son apanage les comtés d'Astarac, Perdiac, Monlezun et Bigorre, les confisquant sur le comte d'Armagnac, contre lequel il envoyait une armée commandée par le comte de Dammartin. Il révoqua aussi le don des seigneuries de Mauléon et de Soule, qu'il avait fait au comte de Foix, pour les attribuer au duc de Guienne. Moyennant ce nouvel accroissement d'apanage, son frère renonça à toute prétention sur le Rouergue, l'Angoumois et plusieurs portions du Limousin, qui parfois avaient été comprises dans le gouvernement de Guienne.

Ce n'était pas tout; le roi, qui, malgré tous ses pèlerinages, ses vœux, ses offrandes et ses neuvaines, ne pouvait avoir un enfant mâle, parut alors mettre son espérance en son frère et vouloir le traiter comme son héritier. On disait qu'il allait le nommer lieutenant général du royaume, que c'était lui qui commanderait l'armée lorsque la guerre se ferait contre le duc de Bourgogne, qu'il allait avoir une

[1] Deux-Sèvres.

grande part au gouvernement. Le cardinal d'Albi et le sire de Torci furent envoyés à Cordoue, auprès du roi de Castille, pour lui demander en mariage, pour le duc de Guienne, ou sa sœur, madame Isabelle, ou madame Jeanne, sa fille, qui devaient, l'une ou l'autre, hériter des royaumes de Castille et de Léon. Aussi le roi et son frère se quittèrent-ils dans une parfaite concorde.

Le duc de Bourgogne, qui, durant toute cette réconciliation, avait été retenu en Hollande par ses affaires et ses grands projets, commença cependant à s'apercevoir combien sa puissance était diminuée en France par le changement des ducs de Bretagne et de Guienne. Il envoya en ambassade à Saint-Jean-d'Angely, où était alors ce dernier prince, les sires Jacques de Luxembourg et Pierre de Remiremont [1]. Ils étaient chargés de le complimenter de la prise de possession de ses seigneuries, et de lui demander s'il était satisfait de cet apanage, en lui offrant de contraindre le roi à tenir ses promesses dans le cas où il ne les trouverait pas fidèlement accomplies. En outre, le duc de Bourgogne témoignait quelque crainte qu'on ne l'eût accusé auprès de monsieur de Guienne d'avoir voulu entreprendre à son préjudice sur le gouvernement du royaume, et il déclarait fortement le contraire. En même temps il lui envoyait son ordre de la Toison-d'Or, lui faisait offrir sa fille en mariage, et le priait de renouveler leurs alliances.

Mais le duc de Guienne maintenant ne se conduisait plus que par les conseils du roi et voulait en tout lui complaire. Il montra aux sires de Beuil et du Bouchage, et à Pierre Doriole, que le roi avait laissés près de lui, les lettres du duc de Bourgogne, et leur rendit compte de tout ce qu'avaient proposé les ambassadeurs bourguignons. Ce

[1] Lettre du sire de Beuil au roi.

fut d'après leurs conseils qu'il donna ses réponses. N'ayant jugé ni propres ni convenables les apanages qu'on lui avait proposés par divers traités, il n'avait pas trouvé, disait-il, un meilleur moyen que d'avoir recours à son frère, et lui avait demandé la Guienne, à laquelle il se sentait plus grande affection qu'à nulle autre province; il avait trouvé le roi franc et libéral par delà toute espérance. Il n'en remerciait pas moins le duc de Bourgogne de sa bonne volonté. Quant aux vues qu'on pouvait avoir attribuées au Duc sur le gouvernement du royaume, monsieur de Guienne, bien qu'il eût vécu familièrement avec le roi et dans son hôtel, n'y avait jamais ouï dire rien de pareil.

Il remercia aussi monsieur de Bourgogne du projet qu'il avait eu de le marier avec sa fille et ne donna aucune réponse. Pour l'alliance, il tenait comme ses amis et ses alliés les amis et les alliés du roi son frère, et conséquemment le duc de Bourgogne.

Le duc de Guienne était si docile aux avis des conseillers de son frère qu'il ne voulut pas, sans les consulter, faire, selon l'usage, un présent de vaisselle d'argent aux ambassadeurs de Bourgogne. L'argenterie était même déjà chosie et achetée; mais il ne la donna pas, parce que le sire de Beuil et les gens du roi pensèrent qu'on pouvait s'en dispenser.

Enfin il refusa l'ordre de la Toison : « Car, répondit-il, « le roi, qui est mon chef, vient de faire, pour lui et ses « successeurs, un bel et notable ordre fondé en l'honneur « de monseigneur saint Michel, prince de la chevalerie « du paradis, dont l'image a toujours été portée sur l'é- « tendard des rois de France; il lui a plu m'offrir cet or- « dre, que j'avais désiré, et j'ai pris par cet ordre le roi « comme chef, et tous les autres chevaliers sont liés et as- « treints les uns aux autres à plusieurs choses raisonna- « bles pour l'honneur de Dieu et le bien de la couronne

« de France. Je me tiens à cet ordre, et licitement n'en « veux ni peux accepter un autre, tout en remerciant « monsieur de Bourgogne. »

Le roi venait en effet d'établir, par lettre du 1er août 1469, un ordre en l'honneur de saint Michel. Il avait voulu, comme le roi d'Angleterre et le duc de Bourgogne, attacher plus particulièrement à sa personne et à son autorité, par des serments de religion et d'honneur, les grands seigneurs de son royaume, ses principaux serviteurs, et même les princes ses alliés. C'était alors un fort lien que de porter l'ordre d'un prince, et le roi n'oublia rien dans les formules du serment de ce qui pouvait engager le plus fortement les chevaliers de Saint-Michel à le servir loyalement. Ceux mêmes qui n'étaient pas ses sujets ne pouvaient lui faire la guerre à moins de double et exprès commandement de leur propre souverain, et encore fallait-il que ce souverain fût en personne à l'armée. Les chevaliers ne pouvaient accepter l'ordre d'aucun autre prince, pas même de l'empereur, ni en instituer un, s'ils étaient eux-mêmes souverains. Le nombre des chevaliers était fixé à trente-six seulement; ils devaient être choisis par voie d'élection dans le chapitre, et le roi se réservait seulement double voix. Il commença par nommer les douze premiers chevaliers; ce furent : le duc de Guienne, le duc de Bourbon, le connétable; Jean de Beuil, comte de Sancerre; Louis de Beaumont, seigneur de la Forêt-sur-Sèvres; Jean d'Estouteville, sire de Torci; Louis de Laval, seigneur de Châtillon; l'amiral de France, le comte de Dammartin; Jean, bâtard d'Armagnac, comte de Comminges et gouverneur du Dauphiné; Georges de La Tremoille, sire de Craon; Gilbert de Chabannes, sire de Curton et sénéchal de Guienne; Charles de Crussol, sénéchal de Poitou, et Tannegui-Duchâtel, gouverneur du Roussillon.

Le roi avait voulu aussi donner son ordre au duc de Bretagne, et le lui envoya offrir, avec des lettres pleines d'instance et d'amitié, par le comte de Comminges; mais ce prince craignit de prendre des engagements qui lui semblaient contraires à la dignité d'un prince et au libre arbitre qu'il devait conserver dans le gouvernement de son État. Tout allié qu'il fût du roi en ce moment, il conservait de grandes méfiances [1]; d'ailleurs il y avait parmi les douze premiers chevaliers des hommes qui n'avaient ni un grand état ni une grande renommée. « Je ne veux « pas, disait le duc de Bretagne, tirer au même collier « que Gilbert de Chabannes, sire de Curton. » C'était un des serviteurs qui avaient si bien aidé le roi à gouverner son frère, et peu auparavant il venait de recevoir une bonne part dans la dépouille du cardinal de Balue.

Tout avait bien réussi au roi, et maintenant il avait le royaume presque en aussi bonne situation que lorsqu'il avait hérité de son père. Le comte d'Armagnac et son cousin, le duc de Nemours, ne firent pas une longue résistance dans leur rébellion; ils avaient traité avec le roi d'Angleterre, l'avaient pressé d'envoyer une armée dans la Guienne, et avaient formé des compagnies de pillards qui avaient ravagé les pays voisins, et commis, entre autres, mille désordres à Rodez. Le parlement de Toulouse rendait vainement des arrêts : la justice n'avait plus de cours dans le pays; les impôts ne se payaient plus; les gentilshommes n'obéissaient plus au ban et à l'arrière-ban. Le roi forma le projet d'aller lui-même mettre ordre à ses affaires dans le pays de Languedoc; mais le comte de Dammartin les eut bientôt terminées. Il avait sous ses ordres l'amiral de France, le sire de Craon et le maréchal de Lohéac, avec une puissante armée. Jacques d'Armagnac, duc de Ne-

[1] Argentré; Legrand.

mours, n'essaya point de résistance; il confessa, par un accord conclu à Saint-Flour, au commencement de 1470 [1], avec Dammartin, que, le roi l'ayant agrandi et lui ayant fait de grands biens, il en avait été si méconnaissant qu'il s'était soulevé contre lui, qu'il avait débauché ses sujets et ses serviteurs, avait machiné sa prise et la détention de sa personne, avait faussé ses serments, avait pris son argent, et au lieu d'apaiser les autres, comme il l'avait promis, les avait animés contre le roi. Il s'engagea à perdre tous ses domaines et les priviléges de la pairie s'il manquait de nouveau à ses serments, et consentit à ce que tous ses serviteurs fissent un serment direct au roi. Le comte d'Armagnac, chef de la branche aînée, ne se défendit pas mieux; il s'enfuit de ses seigneuries et quitta le royaume; ses biens furent ensuite confisqués par arrêt du Parlement de Paris. Une telle conduite fit un grand déshonneur aux seigneurs de cette maison, et les peuples du Languedoc chantaient en patois de leur pays:

Canaille d'Armagnac, comme a pougue souffrir
Le comte Dammartin de la France venir.

Pendant que le grand-maître établissait ainsi l'autorité du roi dans les pays du Midi, le duc de Guienne, montrant de plus en plus sa confiance et son affection pour son frère, était venu le trouver et passer quelque temps avec lui aux Montils-lès-Tours et à Amboise. On lui fit grand accueil. La reine et les princesses vinrent au-devant de lui, et, durant tout son séjour, ce ne furent que fêtes et divertissements [2]. Le roi semblait de plus en plus content; son pouvoir croissait chaque jour; jamais ses affaires n'avaient si bien prospéré.

[1] 1469, v. st. L'année commença le 22 avril. — [2] Lettre du roi à Dammartin, 27 décembre.

Cependant il ne pouvait pas encore s'assurer entièrement de l'alliance du duc de Bretagne. Ce prince était faible et cédait tantôt à un conseil, tantôt à un autre. Une portion de ses serviteurs était vendue au roi, l'autre au duc de Bourgogne. Il voulait la paix et le repos, de sorte que, lorsque le roi le menaçait de guerre, il traitait; mais, aussitôt après, le duc de Bourgogne lui envoyait quelque messsage et lui faisait remontrer que pour chose au monde il ne devait se fier aux promesses du roi; que, quoi que dît ou fît cet homme, il avait toujours de mauvaises pensées au fond du cœur, cachait de méchants desseins et voulait détruire ses ennemis les uns après les autres. Alors le duc de Bretagne reprenait toutes ses méfiances, et, par les avis de Jean de Romillé, son vice-chancelier, surtout de son trésorier Pierre Landais, qui, fort en secret, s'était entièrement donné au duc de Bourgogne, il entrait de nouveau dans les projets et les alliances contraires au roi.

Le refus qu'il venait de faire de l'ordre de Saint-Michel avait fort offensé le roi. Il vit bien que c'était à l'instigation de ses ennemis, et, assemblant tout aussitôt le ban et l'arrière-ban des pays voisins, il menaça d'entrer en Bretagne. C'en fut assez pour obtenir une confirmation solennelle des traités précédents [1]; ce qui n'empêcha point que, peu de jours après, le duc de Bretagne ne renouvelât son alliance avec le duc de Bourgogne dans les mêmes termes que lors de la guerre du Bien public.

Pendant les négociations, le roi parvint encore à attirer à son service le plus grand et le plus puissant seigneur de Bretagne, Pierre, vicomte de Rohan [2]. Il était encore fort jeune, mais annonçait déjà beaucoup de courage et de volonté. Tanneguy-Duchâtel, que le roi avait auparavant

[1] Argentré. — [2] Legrand.

enlevé au duc de Bretagne et qu'il avait comblé de biens, avait été tuteur du sire de Rohan; ce fut lui qui conduisit cette affaire. Son ancien pupille s'échappa de Nantes, vint à Montaigu, d'où le sire de Belleville l'envoya avec une partie de sa garnison à Thouars, où était le roi. Duchâtel, le sire de Bressuire et plus de deux cents gentilshommes vinrent au-devant de lui. Le roi lui-même, toujours impatient dans son attente, se trouva à un quart de lieue de la ville, et commença à employer ses promesses et ses flatteries accoutumées. Il s'engagea à faire une pension de dix mille francs au sire de Rohan et une autre à sa sœur; il lui donna dix mille écus comptant, lui promit les seigneuries de Montfort, de Fougères, de Chantocé, lui présenta l'espoir de devenir connétable. Pourquoi même ne deviendrait-il pas duc de Bretagne? Il était allié prochain de la maison régnante, et le duc n'avait qu'une fille. Il n'en fallait pas tant pour séduire un jeune homme qui se sentait fier et ambitieux.

L'évasion du sire de Rohan fit grand bruit en Bretagne; on informa contre ceux qui l'avaient favorisée. Ses biens furent mis en séquestre; mais ce qui importait surtout, c'était de le faire revenir. Le duc de Bretagne n'oublia nulle démarche publique ni secrète pour ravoir le plus important de ses barons; le roi ne mettait pas un moindre soin à le garder. Un jour il sut que Jean Gaudin, maître de l'artillerie de Bretagne, était venu au Montils-lès-Tours pour parler au sire de Rohan; il l'envoya chercher, le reçut avec amitié, le mena lui-même voir les oiseaux de sa vénerie. « J'aime les Bretons, lui disait-il; j'ai confiance « en eux; j'en ai beaucoup dans ma garde. Les Bourgui- « gnons, qui en veulent à mes terres et à mon argent, n'en « auront rien sans l'aide des Bretons; d'ailleurs je ne les « crains pas. Voici Warwick qui va partir de Normandie « pour faire la guerre au roi Édouard, leur principal al-

« lié. » Jean Gaudin, ainsi flatté et intimidé par les paroles du roi, revint sans avoir réussi dans sa commission et fut destitué de son office. Pendant plusieurs années encore le roi mit un soin extrême à conserver monsieur de Rohan à son service, et craignait toujours de le voir retourner en Bretagne; aussi l'accabla-t-il de faveurs et de richesses dont le sire de Rohan était fort avide. Il lui donna successivement la seigneurie de Gyé en Champagne, le fit chevalier de son ordre, le nomma maréchal de France. En 1473, sur quelques avis qu'il avait reçus, il écrivait :

« Monsieur de Bressuire, mon ami, j'ai été averti que monsieur de Rohan traite son appointement avec le Duc et veut s'en aller en Bretagne, et à cette cause s'est retiré en une abbaye près de Nantes. Je serais bien marri, vu le temps qui court, qu'il s'en allât, et pour ce je vous prie qu'incontinent vous vous en alliez où il est, vous y pouvez aller sûrement et sans danger, et que vous trouviez façon de le faire venir à moi. Prenez trois ou quatre de ses gens qui mènent ce train de le faire aller en Bretagne. Que ceux de notre parti leur parlent, afin de les faire venir devers moi. Qu'on leur promette beaucoup de bien et aussi que je traiterai bien monsieur de Rohan. Quoi qu'il en soit, de quelque façon qu'il le veuille prendre, gardez bien qu'il ne s'en aille; mais, si vous pouvez l'avoir par douceur, je l'aime mieux qu'autrement. Il y a un jeune garçon du Dauphiné qui le gouverne; parlez-lui, et à tous les autres que vous verrez de qui vous pourrez vous aider. »

Au moment où le roi s'occupait d'avoir l'alliance ou sinon de diminuer la puissance du duc de Bretagne, toutes les affaires étaient en suspens et dans la grande attente de ce qui se passait en Angleterre, ainsi qu'il le disait au

[1] 1469, v. st. L'année commença le 22 avril.

maître de l'artillerie de Bretagne en devisant familièrement avec lui. Ce royaume était depuis une année dans le plus grand trouble [1]; d'abord le peuple du comté d'York avait refusé de payer une dîme due de tout temps à l'hôpital de cette ville, prétendant qu'on ne l'employait pas au soulagement des pauvres. On avait voulu employer la force, et tous les habitants du pays s'étaient levés en armes. Lord Montagut, frère du comte de Warwick, les ayant dispersés, avait pris et fait mettre à mort leur chef, qui n'était qu'un homme du commun. Bientôt la révolte s'était ranimée, et quelques seigneurs s'étaient mis à la tête des séditieux. Le comte de Pembroke et le comte de Devonshire avaient été envoyés contre eux; mais une querelle s'éleva entre eux, et le second se retira avec ses gens. Le comte de Pembroke n'en remporta pas moins une première victoire à Bunbury. Sir Henri Nevill, un des chefs de la révolte, fut pris et décapité sur-le-champ. Les rebelles, excités par le désir de le venger, furent plus heureux une seconde fois; ils exterminèrent presque toute la troupe du comte de Pembroke; lui-même fut fait prisonnier et mis à mort. Tout aussitôt une portion des séditieux se porta sur la ville de Grafton, y saisit le comte de Rivers, père de la reine, et sir John, son fils, et ils eurent la tête tranchée. Ils étaient chefs de la faction opposée au comte de Warwick; cependant il semblait n'être pour rien dans cette révolte; il était en ce moment dans la ville de Calais, dont il était gouverneur, avec le duc de Clarence, frère du roi, à qui il venait de donner sa fille en mariage. Le roi s'en méfiait, s'efforçait de n'être point gouverné par lui, mais le ménageait encore beaucoup, tant un seigneur si riche et si puissant était à redouter. Le duc de Bourgogne, qui savait combien le comte de Warwick était ami et partisan

[1] Hollinshed; Rapin-Thoyras; Hume; Comines.

du roi de France, s'était efforcé de se le rendre favorable; il lui avait fait beaucoup d'offres et l'avait traité aussi courtoisement qu'il était en son pouvoir, allant même passer une semaine chez lui à Calais. Toutefois il ne s'entendait pas si bien que le roi à gagner les gens, et, voyant qu'il n'avait pu réussir, il s'occupait depuis ce moment à détruire le comte auprès du roi Édouard. Peu à peu son caractère emporté et absolu l'avait accoutumé à considérer le comte de Warwick comme son mortel ennemi; il le haïssait à l'égal du roi de France.

Lorsqu'on vit que le premier acte des révoltés était de tuer les adversaires du comte, chacun se persuada qu'il les avait secrètement excités, et il commença à s'élever une grande indignation contre lui. Sans paraître y faire attention, il quitta Calais et vint offrir ses services au roi Édouard. Ce prince venait de faire périr le comte de Devonshire comme coupable d'avoir procuré la défaite du comte de Pembroke en l'abandonnant pour une querelle de vain orgueil. Cette rigueur ne prouvait toutefois ni sa force ni sa puissance. Il n'en fut pas moins contraint de s'abandonner aux conseils du comte de Warwick, offrit une amnistie aux rebelles, et le calme fut rétabli pendant quelque temps. Mais le roi Édouard vivait dans une complète défiance, et se voyait avec crainte entre les mains et comme prisonnier [1] d'un homme qu'il croyait capable de toute sorte de trahisons et de crimes.

Le duc de Bourgogne n'éprouvait pas une moindre impatience en sachant toute la puissance d'Angleterre ainsi gouvernée au gré du roi Louis. Il écrivit au lord-maire et au peuple de la ville de Londres qu'il était le beau-frère du roi Édouard et son allié, par conséquent le leur, et

[1] Comines; Chatelain; Forestel; Réplique du duc de Bourgogne aux ambassadeurs de France, 15 juillet 1470; *Pièces de l'Histoire de Bourgogne.*

que, s'ils avaient besoin de secours pour lui rendre son pouvoir, il leur en donnerait; comme aussi, s'ils étaient contraires au roi Édouard, ce serait à lui d'aviser ce qu'il avait à faire. Cette lettre fut lue par le lord-maire aux habitants, qui s'écrièrent qu'ils voulaient rester fidèles à leur roi. Le comte de Warwick ne voulut pas avoir contre lui les habitants de Londres; il délivra le roi, et protesta qu'il n'avait jamais voulu autre chose que préserver le royaume de la tyrannie des Rivers.

Dès que le comte de Warwick eut perdu son pouvoir, une nouvelle révolte s'éleva bientôt dans le comté de Lincoln. Sir Robert Welles se mit à la tête de trente mille hommes armés contre le roi. Lord Welles, son père, et sir Thomas Dimmoch, son oncle, n'avaient pris nulle part à son entreprise et l'en avaient au contraire blâmé; toutefois le roi les fit saisir et décapiter; en même temps il chargea le duc de Clarence et le comte de Warwick de lever des troupes contre les rebelles. Alors leur trahison se déclara; ils firent ces levées en leur propre nom, et publièrent un manifeste contre le roi et son gouvernement; mais sir Robert Welles et les séditieux de Lincolnshire ayant été complétement défaits, le duc de Clarence et le comte de Warwick se trouvèrent sans forces. Leurs partisans les abandonnèrent, et ils furent contraints de s'embarquer en fugitifs sur quelques vaisseaux, pour se sauver d'Angleterre, où leur arrestation était mise à prix.

Le comte de Warwick s'assurait qu'il trouverait un asile à Calais, dont il était gouverneur, et où sir John Wenloch [1], son ancien ami et serviteur, commandait en son absence comme lieutenant. Sir John était un homme dou-

[1] Nommé Vauclair par erreur, et d'après quelque manuscrit fautif de Comines qu'ont copié les historiens anglais et français.

ble et variable, qui ne songeait qu'à ménager les deux partis; il refusa l'entrée du port à son maître, fit tirer le canon pour éloigner les navires, et se montra si rude qu'à peine laissa-t-il porter deux flacons de vin à la duchesse de Clarence, qui venait d'être prise de mal d'enfant et qui accouchait sur le vaisseau. En même temps il faisait dire secrètement au comte de Warwick qu'une telle rigueur ne devait pas lui être imputée; que le sire de Duras, qui commandait la garnison, était furieusement animé contre lui; que le peuple de la ville ne lui était pas moins opposé, et que, s'il l'eût laissé débarquer, infailliblement il eût été mis à mort ou livré au roi.

Le duc de Bourgogne était pour lors à l'Écluse et fut bien satisfait de cette nouvelle. Il envoya sur-le-champ son chambellan, le sire de Comines, à sir Jonh Wenloch, pour lui témoigner combien il était content de sa belle conduite et lui offrir en récompense une pension de mille écus, ne lui demandant d'autre serment que de continuer à servir fidèlement le roi d'Angleterre. En même temps le Duc envoya ses vaisseaux contre le comte de Warwick pour le détruire ou s'emparer de lui; mais le comte était en forces; cet ordre donné contre lui tourna au détriment des Bourguignons. Il courut sur les navires des marchands flamands, en prit plusieurs, et entra avec un butin considérable dans le port d'Honfleur.

Le roi de France, se trouvant en paix avec le duc de Bretagne et en grande amitié avec son frère, ne craignit pas d'accueillir le comte de Warwick. Ses vaisseaux furent reçus dans les ports du royaume; l'amiral l'attendait à Honfleur. Jean Bourré et André Briçonnet, trésoriers du roi, allèrent aussitôt lui offrir de l'argent. Les compagnies d'ordonnance de Tanneguy-Duchâtel, d'Yves du Fou, de Jean de Daillon furent envoyées sur les marches de Normandie et de Picardie; le maréchal Rouault, du côté de Dieppe,

Dès que le duc de Bourgogne fut instruit de l'accueil que recevait en France le comte de Warwick, il entra en grand courroux; il écrivit sur-le-champ au roi, au Parlement et aux gens du conseil, qui se trouvaient pour lors à Rouen, pour se plaindre amèrement de cette violation des traités.

« Mon très-redouté et souverain seigneur, disait-il, les duc de Clarence et comte de Warwick ont été, par très-haut et très-puissant prince mon frère, le roi d'Angleterre, chassés et expulsés de son royaume pour leurs séditions et maléfices. Les officiers dudit roi ont refusé l'entrée de la ville de Calais; alors eux et leurs adhérents se sont mis à tenir la mer, et, tant par faits que par paroles, se sont constitués mes ennemis, en prenant et détroussant plusieurs de mes sujets en Hollande, Zélande, Brabant et Flandre, avec leurs biens, marchandises et navires, en usant de grandes et outrageuses menaces, sans toutefois m'avertir par aucun défi; laquelle chose ne m'a semblé et ne me semble pas tolérable pour mon honneur, sans y donner provision. Incontinent donc j'écrivis à mes ambassadeurs pour vous en avertir de ma part en toute humilité, et vous prier de ne les recevoir ni souffrir être reçus ou favorisés en votre royaume. Je suis averti que néanmoins, en votre duché de Normandie, lesdits duc de Clarence et comte de Warwick et leurs complices sont reçus, recueillis et favorisés, et que les biens et marchandises de mes sujets y sont vendus et butinés; ce que je ne puis croire venir ni procéder de votre su ou commandement, attendu la notoriété desdites hostilités commises contre mes sujets et les traités de paix qui sont entre vous et moi. » Le Duc finissait par requérir que des ordres contraires fussent donnés et publiés.

La lettre au Parlement était dans les mêmes termes; il priait ses très-chers et grands amis, les requérait très-

affectueusement et de cœur d'avertir le roi des choses susdites, et de tenir la main envers lui à ce que lesdits duc de Clarence et comte de Warwick ne fussent favorisés, soutenus, reçus ni recueillis.

Le roi répondit qu'aussitôt après avoir reçu les lettres du Duc il avait mandé à sa cour de Parlement de pourvoir, en tant que de besoin, à l'exécution des traités conclus avec le duc de Bourgogne, lesquels il avait l'intention de tenir sans rien faire qui y fût contraire. Il ajouta que des ordres pareils avaient été donnés au connétable comme gouverneur de Normandie, et qu'assurément il ne favoriserait nulle entreprise contraire au Duc ni à ses sujets. Le Parlement répondit dans le même sens, et fit en même temps remarquer que le roi ne dérogeait pas au traité en secourant le duc de Clarence et le comte de Warwick contre l'Angleterre et les anciens ennemis du royaume, mais non point contre le duc de Bourgogne.

L'amiral, l'archevêque de Rouen et les autres conseillers du roi qui étaient à Rouen firent la même réponse, et par leurs ordres une publication solennelle fut faite, déclarant l'intention que le roi avait de maintenir la paix.

Toutes ces assurances n'avaient nulle sincérité, et le roi ne voulait que gagner du temps sans même sauver les apparences. Le Duc, vingt jours après ses premières lettres, écrivit encore au roi, au Parlement et aux conseillers, pour renouveler ses plaintes avec plus d'amertume. Rien n'avait été rendu à ses sujets ; on avait continué à vendre publiquement leurs marchandises ; en dérision de lui on retenait dans la rivière de Seine trois grands navires armoyés de ses armoiries, et chacun pouvait les voir ; les courses sur mer n'avaient pas même cessé ; chaque jour quelque prise nouvelle était ramenée par les partisans du comte de Warwick dans les ports du royaume. « Ainsi, disait-il au Parlement, soyez informés de la vérité, et voyez

si les provisions dont vous parlez suffisent pour remplir les clauses du traité qui est entre le roi et nous. »

Il finissait sa lettre au roi en répondant à ce qui lui avait été écrit, que les secours donnés au comte de Warwick étaient seulement contre l'Angleterre : « Il est notoire que lesdits Clarence et Warwick ne sont pas assez puissants pour recouvrer l'Angleterre par force, et n'y peuvent retourner que par faveur et amitié, lesquelles ils n'acquerront pas, bien au contraire perdront ce qu'ils en peuvent avoir, en menant et faisant guerre aux Anglais. Vous pouvez donc, si c'est votre plaisir, mon très-redouté et souverain Seigneur, savoir que l'aide qu'ils pourront avoir, à quelque fin et intention que vous le leur donniez, sera employé et converti à continuer la guerre et hostilité qu'ils ont commencées contre moi, mes sujets et les marchands qui fréquentent mes pays, en rompant et empêchant la marchandise, laquelle chose je ne souffrirai pas; et pour me préserver du dommage que j'en pourrais éprouver, ainsi que mes pays et sujets, je suis délibéré d'y pourvoir et y résister le mieux qu'il me sera possible. »

La lettre qu'il répondait aux conseillers du roi était plus menaçante. « Archevêque, et vous, amiral, disait-il, les navires que vous dites avoir été mis en mer de par le roi contre les Anglais n'ont exploité que contre mes sujets; mais, par saint Georges, si l'on n'y pourvoit, j'y pourvoirai moi-même, avec l'aide de Dieu, sans votre permission, et sans attendre vos raisons, car elles sont trop longues et trop volontaires. » Il écrivit aussi au connétable, qui, nonobstant ce qu'en avait pu dire le roi, n'avait reçu aucun ordre, et il le fit juge de ce qu'il avait à faire, lui demandant si telles choses pouvaient être honorablement endurées.

Enfin, le 25 juin, deux mois environ après l'arrivée du

comte de Warwick en France, le Duc usa de représailles, et ordonna à ses justiciers et officiers de prendre, arrêter, saisir et mettre sous main, par bon et loyal inventaire, les gens de loi et justice étant appelés et présents, tous les biens, denrées, marchandises et dettes appartenant aux sujets du roi, pour, sur lesdits biens ou deniers provenant de leur vente, faire restitution à ses sujets endommagés par les ducs de Clarence et comte de Warwick. Une exception formelle était prononcée en faveur des sujets de monseigneur de Guienne et du duc de Bretagne, qui n'avaient aucunement favorisé les prises, détrousses et pilleries, ni ceux qui les avaient faites.

En même temps le Duc mit toute sa marine en mer et fit de grands préparatifs afin d'empêcher le comte de Warwick, soit de continuer ses pirateries, soit de descendre en Angleterre pour y faire la guerre au roi Édouard.

En effet, le comte travaillait à tout apprêter pour cette entreprise. Toutefois le roi, selon sa coutume, ne voulait point pousser à bout le duc de Bourgogne et allumer sur-le-champ la guerre ; il ne se croyait pas encore assez assuré du succès. Les flottes flamandes étaient plus nombreuses et plus aguerries que les siennes ; le duc de Bretagne pouvait se déclarer contre lui. D'ailleurs il n'était pas fort à croire que le comte de Warwick réussît à détrôner le roi Édouard, quand bien même il passerait en Angleterre. Jusqu'ici ce prince avait été heureux à réprimer et punir toutes les séditions excitées contre lui. Aussi le roi avait-il fait dire par Bourré-Duplessis au comte de Warwick qu'il ne pouvait voir ni lui ni personne des bannis d'Angleterre, à moins que ce ne fût bien secrètement, ou au mont Saint-Michel, qui, étant une île, n'était pas compris dans les termes des traités. Il ne fallait pas non plus laisser ses vaisseaux dans la Somme, où les gens du connétable verraient tous leurs mouvements; mais les

disperser çà et là dans les îles, ou tout au plus à Cherbourg, à Granville, et à l'insu des Bourguignons. Quant au comte lui-même, le roi le priait de se tenir en Basse-Normandie, où il pourrait souvent envoyer et recevoir des messages. La duchesse de Clarence et toutes les dames anglaises ne devaient pas, disait-il, se croire en sûreté dans des couvents trop rapprochés de la côte, où les ennemis, sachant leur présence, pourraient venir les enlever.

En outre, il faisait dire au duc de Bourgogne d'envoyer des commissaires reconnaître les marchandisses enlevées à ses sujets et promettait au comte de Warwick de lui en payer le prix. Nul n'était plus avide que ce comte de Warwick; outre son riche patrimoine, il s'était fait donner des revenus immenses par le roi Édouard; il avait emprunté de grandes sommes aux pricipaux marchands de Londres [1], soit pour les intéresser à ses succès, soit par abus de son pouvoir. Le roi de France lui avait sans cesse fait de splendides présents et donné beaucoup d'argent. Maintenant il en demandait plus que jamais, et, au lieu de payer les équipages, il le dépensait; de sorte que sa présence en France, tout en servant bien les desseins du roi, lui était chaque jour plus pesante. Il n'avait pas un moment de repos par la crainte de voir le duc de Bourgogne commencer la guerre; sans cesse il désavouait l'amiral et tous ses serviteurs. « Pressez Warwick, écrivait-il à Bourré-Duplessis, mais de la plus douce manière, de repasser en Angleterre le plus tôt possible. Je lui donnerai tout ce qu'on pourra ramasser de vaisseaux français. S'il n'a pas le dessus dans ses querelles, comme je souhaite, du moins par son moyen tout le royaume d'Angleterre sera-t-il en brouillis. Vous savez que ces Bretons et Bour-

[1] Chatelain.

guignons n'ont d'autre but que de rompre la paix sous couleur du séjour de Warwick, et je ne voudrais pas commencer la guerre sous cette couleur. Vous connaissez mes affaires plus que nul autre ; j'ai toute confiance en vous. Je vous en prie, Monsieur Duplessis, travaillez de manière que je connaisse l'envie que vous avez de me bien servir dans mon besoin. »

Ces prodigieuses dépenses que le roi faisait pour le comte de Warwick, les secours qu'il donnait à son entreprise, étaient loin d'avoir l'approbation de la plupart de ses serviteurs et des habitants du royaume. La vieille haine qu'on avait contre les Anglais faisait regarder de mauvais œil le séjour de ces bannis en Normandie. Leur orgueil, leur grand train, qu'on entretenait avec l'argent des impôts levés sur le pauvre peuple, le désordre de leur soldats et de leurs serviteurs, le danger où ils mettaient la province d'être attaquée par les ennemis, excitaient de violents murmures. En outre, il n'y avait pas dans la chrétienté un seigneur qui eût aussi mauvaise renommée que le comte de Warwick. Il avait été traître au roi Henri VI ; il l'avait détrôné, l'avait tenu en prison, s'était montré son ennemi cruel et implacable ; et maintenant il trahissait de même le roi Édouard qui l'avait comblé de bienfaits. C'était, disait-on, sa soif insatiable de richesses et son orgueil intraitable qui le poussaient à vouloir détruire le roi que lui-même avait couronné, pour rétablir celui qu'il avait renversé. Le peu de succès qu'il avait obtenu dans sa première révolte l'avait en effet poussé à donner hautement son appui à la maison de Lancastre, et à recruter tous les partisans qu'elle avait encore en agissant sous son nom. A son départ d'Angleterre, il avait écrit à ses deux frères, l'archevêque d'York et le marquis de Montagut, pour leur annoncer cette résolution.

« Ne croyez pas, leur disait-il, que ce que je vous

:cris procède de légèreté ou d'une fantaisie de mon es-
ɔrit, ni de quelque nouveau caprice. Je parle d'après
'expérience et d'après le jugement raisonnable que j'ai
ɔorté sur le roi Henri et le roi Édouard. Le roi Henri est
ın homme pieux, bon et vertueux, qui n'oublie jamais
ses amis, qui récompense les services qu'on lui a rendus
et les peines qu'on a endurées pour sa cause. Dieu lui a
donné un fils doué de bonté et de libéralité, et dont
on ne peut rien augurer que de bon, considérant le
courage et la volonté qu'il a montrés pour défendre son
ɔère.

« Le roi Édouard, au contraire, est un homme outrageux, insultant, discourtois pour ceux qui ont le plus de droit à sa courtoisie; qui hait ceux qui l'aiment, qui ne prend ni soin ni peine pour le bien des royaumes, qui passe son temps en festins et en divertissements, qui élève au plus grand état des gens de basse condition et d'ignoble race, les préférant aux hommes de noble et grande maison, dont lui et le bien commun ont éprouvé la secourable puissance. Il veut détruire la noblesse, et si elle veut se sauver, il faut qu'elle le détruise. »

Il parlait ensuite de tous les griefs qui lui étaient particuliers et de l'ingratitude du roi envers lui et les siens. « Si nous avons reçu quelques bienfaits de lui, certes ils sont loin d'égaler ce que nous méritions et devions espérer; et cependant il ne veut pas nous en laisser jouir. » Il parlait surtout de l'affront qu'il avait reçu par le mariage du roi conclu à son insu, lorsqu'il avait reçu plein pouvoir de traiter avec le roi de France pour obtenir sa belle-sœur. « Ainsi j'ai été exposé à perdre tout crédit à la cour de France; il a semblé que j'y eusse agi comme un espion, proposant une chose qui ne devait pas se faire, parlant d'un mariage, tandis qu'un autre était arrêté. N'était-ce pas obscurcir ou même éteindre la renommée et la haute

estime que j'avais auprès de tous les rois et princes, et que m'avaient gagnées soit les prouesses de mes nobles ancêtres, soit les succès de mes propres travaux?

« Quand le reptile est foulé aux pieds, ne se dresse-t-il pas? La bête sauvage qui est frappée ne rugit-elle pas? Le plus faible enfant ne crie-t-il pas lorsqu'il est battu? Si la bête vile et sans raison, si le faible marmot s'offensent du mal qui leur est fait, un honorable homme peut-il souffrir ce qui chaque jour porte atteinte à son honneur? Et combien plus un noble seigneur doit-il sentir s'allumer sa colère lorsqu'on veut changer sa gloire en infamie et flétrir son honneur! Je ne puis donc vivre sans vengeance, je ne puis laisser régner celui qui a cherché mon déshonneur. Je vais risquer ma vie, mon avoir et mes seigneuries pour rétablir le roi Henri, cet homme bon et juste, et renverser ce prince ingrat, déloyal et discourtois, qu'on appelle le roi Édouard IV. »

Aussi la première demande que le comte de Warwick avait adressée au roi de France avait été de le réconcilier avec madame Marguerite d'Anjou, cette reine qu'il avait poursuivie, outragée, chassée de son royaume comme une fugitive et une mendiente, et avec son fils Édouard, prince de Galles, qu'il avait proclamé bâtard et fils d'un vil manœuvre. Cette princesse vivait obscurément, et depuis longtemps le roi de France, ne pouvant tirer d'elle aucun profit, négligeait fort ses intérêts.

« Messieurs de Concressault et du Plessis, ainsi portaient les instructions qu'ils reçurent, pourront dire à monsieur de Warwick que le roi l'aidera de tout son pouvoir à recouvrer le royaume d'Angleterre par le moyen de la reine Marguerite, ou pour qui il voudra; car le roi aime mieux lui que la reine Marguerite ou son fils; et pour l'amour de monsieur de Warwick, s'est toujours tenu aussi étranger à eux que s'il ne les avait jamais vus. Il

tiendra donc la main pour qui que ce soit, selon le désir de monsieur de Warwick, le priant seulement de le lui faire savoir plus tôt que plus tard, et, quelques affaires que puisse avoir le roi, il l'aidera incessamment. »

Ce traité se négociait entre la reine Marguerite et le comte de Warwick, ainsi que le mariage du prince Édouard avec la seconde fille du comte, pendant que le roi faisait à la fois ses préparatifs pour la guerre et tous ses efforts pour empêcher le duc de Bourgogne de la commencer. Une flotte puissante, commandée par le sire de La Vère, et portant des troupes sous les ordres du sire de La Gruthuse, gouverneur de Hollande, était venue à l'embouchure de la Seine; les vaisseaux anglais du roi Édouard se joignirent à la marine de Bourgogne, ainsi que des vaisseaux de Bretagne. Le roi donna ordre que toute satisfaction fût sur-le-champ accordée à l'amiral de Hollande, et qu'on lui rendît tous les vaisseaux pris par Warwick qu'il pourrait reconnaître. Comme on venait de les brûler pour la plupart, la réparation commandée par le roi était assez vaine. Toutefois le sire de La Vère se montra satisfait; il répéta souvent qu'il faisait la guerre au comte de Warwick, et non pas au roi; mais l'amiral de France déclara qu'il s'opposerait à ce que les gens et les vaisseaux du comte fussent attaqués dans ses ports ou dans les terres du royaume. Une compagnie de cinq cents hommes d'armes se mit en mesure de s'opposer à tout débarquement. Ainsi les Bourguignons ne purent attaquer les partisans de Warwick.

Pour mieux entretenir le duc de Bourgogne dans la pensée qu'il voulait garder fidèlement les traités, le roi lui avait envoyé une ambassade qui le trouva à Bruges; elle lui remit ses titres de créance, portant explication sur les nombreux griefs que le sire de Créqui était venu remontrer au moment même où l'asile donné au comte de

Warwick ajoutait un plus fort sujet de plainte à ceux que le Duc croyait déjà avoir.

Le Duc était de plus en plus irrité. La conduite du roi le jetait dans une colère dont il avait peine à se rendre maître; enfin il assigna un jour aux ambassadeurs de France pour leur signifier sa réponse : ce fut le 15 juillet 1470, à Saint-Omer. Il voulut se montrer dans tout l'éclat de sa puissance. Son fauteuil était placé sur une estrade élevée de cinq marches, recouvertes en velours noir; un dais de drap d'or était au-dessus de sa tête ; les serviteurs de sa maison, les hauts barons de ses États, les chevaliers de son ordre, les prélats et toute sa chevalerie étaient rangés sur cette estrade. Jamais roi ni empereur n'avait siégé sur un trône si riche et placé si haut, ni dans un si pompeux appareil.

On introduisit les ambassadeurs du roi ; c'étaient Guy-Pot, bailli de Vermandois, ancien serviteur de la maison de Bourgogne, dont le frère était chevalier de la Toison-d'Or; Courcillon, fauconnier du roi et bailli de Chartres, et maître Jacques Fournier, conseiller au Parlement. Ils furent conduits au banc ordonné pour eux, et d'abord s'agenouillèrent pour saluer le Duc. Sans seulement porter la main à son chapeau, il inclina un peu la tête et leur fit signe de se lever. Le sire de Goux, chancelier de Bourgogne, était vieux et infirme; maître Guillaume Hugonnet, bailli de Charolais, qui peu après lui succéda, portait la parole en sa place. Il suivit de point en point les divers griefs, discutant les réponses qu'avaient apportées les ambassadeurs [1].

Le roi avait déclaré qu'un mandement de ban et d'arrière-ban adressé aux nobles des fiefs cédés au Duc provenait d'erreur, parce que, dans la crainte d'une attaque

[1] *Pièces de l'Histoire de Bourgogne*; Chatelain.

des Anglais, on avait expédié un ordre général, sans songer aux exceptions. — Il fut répondu qu'en ce temps le roi Édouard était tenu prisonnier par Warwick ; qu'ainsi on ne pouvait alléguer nulle crainte de guerre, et qu'il y avait si peu de méprise que, lorsque les vassaux avaient réclamé au nom du traité de Péronne, on avait séquestré leurs biens et saisi leurs revenus, dont ils n'avaient pas encore mainlevée.

« Pour dire vrai, disait maître Hugonnet, ce ban et arrière-ban avaient été mandés pour menacer de guerre le duc de Bretagne, et le roi ne devait pas s'étonner que ce prince eût fait part au Duc de Bourgogne de ses craintes. Le passé et la façon dont on venait de procéder envers le comte d'Armagnac suffisaient bien pour confirmer une telle conjecture.

« Quoi qu'on dise des traités et des termes doux et aimables que le roi prétend avoir toujours tenus envers le duc de Bretagne, il est notoire qu'on a employé les menaces et tous autres moyens pour le faire renoncer à son alliance avec monseigneur de Bourgogne. Ainsi il n'est nul besoin d'attribuer ces faux bruits à des séditieux et à des incitateurs de division ; les faits parlent d'eux-mêmes. Dieu n'a pas donné aux hommes d'autres signes de leur volonté et de leur cœur que les paroles et les actions ; c'est d'après ce témoignage que le duc de Bretagne a pu craindre la guerre.

« Le roi s'émerveille, dites-vous, que monseigneur de Bourgogne lui ait fait dire qu'il secourrait le duc de Bretagne contre lui. Il dit que Monseigneur lui est obligé par sa naissance, par les traités, par la foi et hommage, par les bienfaits. — Il faut donc déclarer les causes de cette alliance avec le duc de Bretagne. » Ici maître Hugonnet reprit tous les motifs que le duc de Bourgogne avait eus, même du temps de son père, pour croire, ainsi que le duc

de Bretagne, que le roi travaillait à les détruire; et il prouva par de doctes citations, saintes et profanes, que la première loi est de pourvoir à sa propre conservation. Cette alliance n'avait pas été occulte; le roi en avait connaissance. Il y avait consenti à Conflans, et plus expressément encore à Péronne. Tous les traités conclus avec le duc de Bretagne avaient toujours porté cette réserve.

« Vous dites que le traité de Conflans fut obtenu les armes à la main et par la force, et que depuis le roi a protesté contre en son Parlement; ce semble une chose bien étrange que le roi, en qui doit resplendir l'excellence de sa dignité et la Très-Chrétienne Majesté de France, puisse ainsi donner à croire qu'il oublie les fondements de toute justice, c'est-à-dire la constance dans les choses promises. Le droit des armes et la foi du serment ne doivent-ils donc pas être gardés à l'ennemi? Témoins ces nobles Romains qui ont mieux aimé souffrir la mort que de rompre un serment juré en prison et sous menace de mort. » Puis maître Hugonnet rappelait toutes les circonstances de la guerre du Bien public, les motifs des princes et la pleine liberté dont jouissait le roi, maître alors de la ville de Paris et à la tête d'une nombreuse armée.

« D'ailleurs cette alliance est-elle au détriment de la couronne et maison de France? Au contraire, elle est utile à son honneur et à sa splendeur, ainsi qu'au bien de la chose publique du royaume. »

Il discuta ensuite sur les quatre motifs d'obligation que le Duc avait, disait-on, envers le roi, et s'arrêta surtout aux bienfaits. De même que le conseil du roi avait fait une longue histoire de tout ce que la maison de Bourgogne devait à la maison de France, de même maître Hugonnet remonta au règne du sage roi Charles V, et fit une belle peinture de la puissance de Bourgogne, des secours qu'elle

avait portés au royaume et de la grandeur des règnes de ses quatre Ducs, rappelant surtout la généreuse hospitalité exercée envers le roi par le duc Philippe.

Il fut aussi question de monsieur d'Armagnac. Le Duc ne pouvait nier ses brigandages, ses prises d'armes, ses pillages exercés jusque sur les églises; toutefois il disait qu'une telle façon de procéder par voie de fait et non de justice, et de confisquer les domaines avant un arrêt du Parlement, devait donner pour l'avenir de grandes inquiétudes aux princes et seigneurs du royaume. On n'affirmait pas non plus que le comte d'Armagnac n'eût pas des intelligences avec les Anglais; mais les procédures juridiques auraient fait voir, répondait-on, si ces intelligences avaient un caractère criminel; car toute correspondance d'un vassal avec l'ennemi de son seigneur n'est pas crime; il peut licitement avoir de telles amitiés, pourvu qu'elles ne soient pas à intention de nuire. Ainsi l'ancien duc de Berri, et, depuis, le duc Jean de Bretagne portèrent l'ordre de la Jarretière. C'était donc à tort et légèrement que des serviteurs du roi avaient affirmé hautement que monseigneur de Bourgogne s'était déclaré mortel ennemi du royaume en acceptant ce ruban de la Jarretière, que le roi Édouard lui avait récemment envoyé.

Enfin vinrent toutes les plaintes sur le duc de Clarence et le comte de Warwick, et sur le peu de sincérité des explications données par le roi.

Une telle réponse semblait rude et différait beaucoup du langage des lettres de créance que les ambassadeurs de France avaient remises, où le duc de Bourgogne était traité de vertueux prince, grand, noble et courageux, où le roi l'assurait de sa spéciale, singulière et parfaite amitié. Mais ces louanges le touchaient peu; tout lui était suspect et lui semblait tromperie et dérision venant du roi.

Lorsque maître Hugonnet eut fini sa longue et docte réponse, le Duc prit lui-même la parole.

« Après ce qu'a dit par mon ordre mon conseiller et bailli de Charolais, peu de chose me reste à dire ; mais je veux que la parfaite vertu de la vérité ne reste obscurcie par aucun nuage; au contraire, qu'elle brille et resplendisse aux yeux de tous. C'est à quoi j'espère réussir avec l'aide de Dieu, du béni Saint-Esprit et de madame sainte Catherine, qui me prêteront paroles conformes à mon intention.

« Vous avez exposé quatre raisons qui m'obligent, dites-vous, à ne pas avoir d'alliance avec mon frère de Bretagne.

« Quant à ma naissance, certes, pour cette cause, j'ai désiré et je désire souverainement le bien de la couronne et du royaume de France. J'ai trouvé en mon frère de Bretagne deux choses conformes à moi : il est de même nation, ayant pris comme moi naissance dans le royaume, et il a pour lui pareille affection. C'est pour cela que, du consentement de monseigneur le roi, j'ai contracté alliance avec lui, afin que notre bonne affection, nos saints désirs et notre juste volonté ne fussent ni trahis ni empêchés par aucun trouble apporté à nos sujets ou pays.

« Quant aux traités, c'est moi, au contraire, qui les allègue. Vous avez parlé de leur nullité; je n'ai rien à dire, sinon que Dieu, ce qui ne peut être, nous aurait donc donné liberté d'être injustes, si nous pouvions jurer par l'honneur, puis ne rien tenir. Certes, les Romains, tout païens qu'ils étaient, ne parvinrent point par de telles pratiques à la liberté dont ils usèrent si vertueusement, ni Alexandre à la conquête du monde. Ce ne fut point par de fausses protestations que Julius César vainquit Pompée et seigneuria sur Rome, capitale de tout le monde. Ce ne fut point par de telles manières que ce très-puissant et

véritable roi Charles-le-Grand accrut la monarchie du noble royaume de France. Tous, au contraire, voulurent laisser leur personne, leur vertu et leur bonne renommée en la mémoire de la postérité; à quoi l'on ne peut parvenir par de telles subtilités, qui ne sont pas plus utiles qu'honnêtes; car, si l'honnêteté ne nous détourne pas de l'annulation de nos promesses, il adviendra que nos alliances ne seront plus regardées.

« Quant au devoir de fidélité, à supposer qu'après l'entier accomplissement des traités d'Arras, Conflans et Péronne, j'eusse fait serment de fidélité, si ces traités étaient enfreints, moi, tous mes sujets et nos héritiers, nous serions quittes dudit serment et de toute fidélité, ressort et souveraineté. »

Alors le Duc reprit quelques-uns des griefs, et, avant tous les autres, les secours donnés au comte de Warwick. Il insistait beaucoup aussi sur la protection accordée à Guillaume de Vergy, qui avait enlevé sa cousine Marguerite de Vergy, sujette, ainsi que lui, du duché de Bourgogne; mais il ne disait pas que, contre le gré de la famille, il avait voulu lui faire épouser Jacques de Bourbon [1].

« Pour les bienfaits reçus par ma maison, sans répéter ce qu'a dit mon bailli, il est notoire, continua le Duc, que les défunts très-chrétiens rois de France avaient élargi mes prédécesseurs par de grands biens, et quoique ce fût pour y trouver l'avantage et la sûreté de leur royaume plus que pour tout autre motif, et que mesdits prédécesseurs les eussent bien mérités, toutefois je veux, par prières et oraisons, puisque autrement je ne puis le faire, envers eux trépassés témoigner ma reconnaissance. Certes, s'ils n'avaient pas eu pour ma maison plus d'affection

[1] *Histoire de la maison de Vergy.*

que ne lui en montre aujourd'hui monseigneur le roi, vous n'auriez pas à me reprocher leurs bienfaits; et, si quelqu'un venait à prétendre et soutenir que le roi a pour cette maison bonne et véritable dilection, on pourrait facilement démontrer le contraire; car elle n'a point d'ennemi, tant loin soit-il, avec qui il ne soit en amitié et intelligence; elle n'a point d'ami qu'il n'ait tâché de persuader de la quitter et de me faire la guerre; et, s'ils n'y ont point consenti, il leur a fait tout le mal et le déplaisir qu'il a pu, comme mon frère de Bretagne, mon cousin de Bresse et même la seigneurie vénitienne. O vous, bailli de Vermandois, et vous, maître Jacques, sont-ce là les amitiés que le roi me porte? Est-ce là le désir qu'il a de soutenir cette maison? Je n'ai pas encore tout dit. Les fugitifs liégeois, mes ennemis publics, qui, d'après les traités, devraient être recueillis dans le royaume moins qu'en toute autre contrée, ont été, comme je l'ai su de divers lieux, reçus, mandés, et même depuis votre départ on en pourrait compter deux mille et plus assemblés en la comté de Rethel.

« Certes, ce n'est pas la faiblesse de mon sens ou la jeunesse de mon conseil qui me fait en juger ainsi, et les œuvres ci-dessus racontées sont assez claires. Afin donc de mieux reconnaître et mériter les bienfaits que ma maison tient du royaume, j'ai juré et scellé ferme alliance avec mon frère de Bretagne; laquelle chose j'ai pu, par quatre raisons, comme je viens de le démontrer, faire droiturièrement, et que je maintiendrai fermement avec l'aide de mon béni Créateur. Et puisse-t-il nous donner à tous la volonté de laisser la chrétienté paisible pour pouvoir aller le servir contre les ennemis de sa sainte foi ! Amen. »

Après cette réponse, Guy-Pot, bailli de Vermandois, ambasssadeur du roi, se leva. « Monseigneur, dit-il,

« voici des lettres que le roi m'a envoyées nouvellement « depuis ma venue ici. S'il vous plaît les voir, vous pour- « rez les faire lire devant tous[1]. » Le Duc fit prendre les lettres, les lut à part, puis en fit faire la lecture à haute voix. Aussitôt après, le bailli de Vermandois mit un genou en terre et dit : « Monseigneur, vous avez vu et ouï ce que « le roi me mande, et comment, pour avoir votre amitié, « il veut que je vous offre tout ce que vous voudrez, et que « l'appointement entre vous et lui se fasse en telle forme « et manière que vous le deviserez. »

Le Duc reprit : « J'ai déjà dit une fois que ni vous ni « lui ne pouvez réparer ni satisfaire pour ce qui a été fait ; « ce que vous offrez n'est pas recevable. — Comment ! « Monseigneur, répliqua l'ambassadeur, qui était homme « sachant bien et hautement parler, comment! le roi ne « pourrait réparer et restaurer les dommages que vous « alléguez! et il faut que, pour un tel grief, guerre et tri- « bulation s'élèvent entre vous deux? On fait bien la paix « après avoir perdu un royaume et après que cinq cent « mille hommes ont péri par l'épée, et l'on ne pourrait, « pour quelques griefs particuliers, faire une réparation « qui dépend de votre volonté privée! Le roi hait la noise « et la guerre; il vous offre paix, amitié et réparation. « Si vous ne voulez entendre raison et qu'il en advienne « autrement, ce ne sera point sa faute. »

Ce langage fier irrita le Duc; il ne put contenir sa colère. « Entre nous autres Portugais, dit-il, c'est la coutume « que, lorsque nos amis se font amis de nos ennemis, « nous les envoyons aux cent mille diables d'enfer. » Ainsi se termina l'audience.

Les conseillers et les serviteurs du Duc demeurèrent confondus et consternés d'une réponse si étrange et si

[1] Chatelain.

brutale. « Comment! disaient-ils, n'était-ce pas déjà trop « de se placer sur un trône si haut et de recevoir avec « tant d'orgueil les ambassadeurs du roi de France, du « plus grand roi de la terre, comme pour se déclarer au-« dessus de lui? Faut-il encore se laisser emporter à une « telle colère, et proférer des paroles si mal sonnantes en « une occasion solennelle? N'est-il pas sujet du roi? Le « plus bel ornement de son front, n'est-ce pas la fleur de « lis, et sa naissance n'est-elle pas le plus clair de ses « titres? Ne semble-t-il pas qu'il méprise ce nom de « France? Nous autres Portugais, dit-il, renonçant ainsi « au noble royaume de France et se faisant du pays « de sa mère, qui fut toujours Anglaise de cœur. C'est « nous autres Anglais qu'il voulait dire, mais il n'a pas « osé. »

Ainsi devisaient entre eux presque tous les gens sages et expérimentés de la cour du Duc. La plupart étaient du duché de Bourgogne, de l'Artois, de la Picardie et des autres provinces du royaume; leurs affections étaient toutes françaises. D'ailleurs le Duc était devenu si absolu, il écoutait si peu les conseils, le succès de ses premières entreprises lui avait tellement enflé le cœur, il avait pris un si haut vol, et en même temps il était si rude et si hautain pour ses serviteurs, que beaucoup se dégoûtaient de vivre près d'un tel maître. En outre, les plus habiles et les mieux avisés, voyant ces deux princes qui semblaient avoir juré de se détruire, se demandaient à qui l'avantage pourrait demeurer. Ils disaient que le duc Charles était redoutable à la guerre, à cause de son grand courage et de ses résolutions soudaines; que rien ne l'effrayait; qu'il ne faisait compte de personne, ni roi, ni empereur; qu'il se confiait avec raison à sa propre vue, à sa diligence, au soin qu'il mettait à ses affaires; mais qu'il croyait trop à la grandeur de son pouvoir et à l'efficacité de sa fortune,

ne doutant jamais de parvenir à ses fins et à la réussite des projets qu'il avait rêvés.

Pour le roi, disaient-ils, c'est un homme qui sait feindre et reculer pour mieux sauter; il fait l'humble et le doux; il accorde pour gagner le double de ce qu'il donne. Il consent à endurer et à supporter les griefs pour un temps, dans l'espérance qu'à la fin son savoir-faire lui procurera vengeance. Assurément c'est un roi fort à craindre, car il a le génie le plus subtil du monde.

Du reste, pas un de ceux qui faisaient ainsi leurs réflexions sur les affaires et les périls du Duc ne se serait risqué à lui donner des avis, ni à lui représenter qu'il avait congédié avec trop de rudesse les ambassadeurs du roi et rejeté trop loin ses propositions de paix. Il était trop emporté dans ses haines pour pouvoir les cacher; il tenait que l'inimitié n'a point de courtoisie, qu'il faut se montrer à son ennemi tel qu'on est, et qu'aucune parole hautaine et outrageante n'est à blâmer, lui étant adressée. Pour la paix, il ne croyait par en avoir besoin ; son armée de mer était nombreuse et bien armée; le roi Édouard, qui était, comme lui, fort porté à la présomption, et en outre assez léger et négligent, lui faisait dire sans cesse que Warwick n'était nullement à craindre et ne trouverait point de partisans en Angleterre. Le duc de Bretagne restait fidèle à son alliance. Tout semblait donc s'annoncer favorablement pour le Duc. Vainement le roi lui témoignait publiquement ou par secrètes voies son désir de lui accorder satisfaction et de vivre en paix; vainement on lui rapportait que le roi disait souvent : « Je suis trop vieux maintenant « pour la guerre ; j'ai cinquante ans et mauvaise santé, il « me faut du repos. » Tout cela semblait au Duc une feinte de la part du roi ; il en était venu à ne plus croire aucune de ses paroles, et à voir en tous ses discours et en toutes ses actions le dessein caché de le trahir, ou bien il y voyait

un effet de la peur, et alors son orgueil et sa présomption s'en accroissaient.

Le roi avait bien réellement quelque peur, et l'entreprise du comte de Warwick lui semblait téméraire et fort douteuse ; mais sa peur était celle des gens habiles, la peur de précaution, telle que le Duc ne la connaissait pas et ne savait pas même la bien juger dans les autres.

Ce qu'il fallut avant tout pour commencer l'exécution, ce fut de réconcilier le comte de Warwick avec la reine Marguerite. Ce ne fut pas chose facile; elle était d'une âme fière et gardait un profond ressentiment des maux et des outrages que lui avait faits Warwick [1]. Cependant les discours et les conseils du roi parvinrent à l'adoucir; elle consentit à pardonner au comte; bien plus, il fut réglé que le prince de Galles épouserait la seconde fille de Warwick, et qu'il aurait, conjointement avec le duc de Clarence, la régence du royaume d'Angleterre, dès que le roi Henri serait délivré de la tour de Londres et replacé sur le trône.

Pendant que se négociait ce traité, le roi venait d'éprouver le bonheur qu'il avait le plus désiré, et que depuis longtemps il s'efforçait d'obtenir par des pèlerinages, des neuvaines, des vœux et de riches présents aux saints et aux églises [2]. La reine, après avoir eu plusieurs filles, accoucha enfin d'un fils, le 30 juin 1470. Le roi fut d'une joie extrême, et n'oublia point de remercier Dieu, ni de tenir les pieuses promesses qu'il avait faites. Il fit porter vingt mille écus d'or à Notre-Dame du Puy en Anjou, en attendant qu'il pût donner à l'église un enfant d'argent du poids du Dauphin, comme il l'avait voué. Il envoya un calice d'or à Saint-Pierre de Rome, et fit réparer la chapelle de Sainte-Pétronille, que les rois de France ont

[1] Chatelain. — [2] Amelgard.

fondée en cette ville. Dès que la reine s'était sentie grosse, elle s'était vouée à cette sainte, et le bruit courut à Rome que, lorsqu'on ouvrit la châsse, on y trouva la peinture de plusieurs dauphins qui semblait toute récente. De grandes réjouissances furent célébrées dans toutes les villes du royaume. Le baptême se fit à Amboise, par Charles, cardinal de Bourbon, archevêque de Lyon. Le parrain fut le jeune prince de Galles, à qui maintenant le roi rendait toutes sortes d'honneurs ; la duchesse de Bourbon fut marraine.

Pour accroître encore les prospérités du roi, il parvint enfin, grâce aux instances de son frère le duc de Guienne, du roi René et de toute la maison d'Anjou, que l'entreprise sur l'Angleterre remettait en grand honneur, peut-être encore plus par les bons offices du sire d'Aydie, à obtenir du duc de Bretagne qu'il renoncerait à l'alliance du duc de Bourgogne et s'engagerait à faire cause commune avec le roi contre les Anglais du parti d'York, s'ils faisaient une descente dans le royaume. Il n'y avait pas cependant longtemps que le duc de Bretagne avait encore envoyé à son frère de Bourgogne un ambassadeur nommé l'abbé de Bégars, pour l'assurer qu'il comptait uniquement sur son amitié pour résister aux entreprises du roi. Le duc Charles, après avoir congédié si rudement les ambassadeurs de France, s'était réjoui avec l'abbé de Bégars du mauvais succès des pratiques du roi. « Sur mon « âme, disait cet abbé, j'étais naguère à Nantes ; les gens « du roi y vinrent et dirent au duc mon maître absolument « les mêmes paroles qu'il a envoyé dire ici, ne parlant que « de son amour pour la paix, et demandant alliance afin « de punir l'intolérable orgueil de ce duc de Bourgogne. » Peu de jours après ces assurances du duc de Bretagne, le duc Charles reçut un nouveau message qui lui renvoyait les anciens traités. Il en fut d'abord en grande co-

lère; mais peu après il recommença ses pratiques secrètes, au moyen de maître Pierre Landais, et le duc de Bretagne lui fit encore dire que, nonobstant les apparences, il était son sincère ami, et se déclarerait pour lui dans l'occasion [1].

Le Duc perdit aussi à ce même moment des alliés qui n'importaient guère pour les affaires d'Angleterre; mais plus tard il devait lui être grandement funeste de les avoir pour adversaires et non plus pour amis. Les ligues suisses avaient de tout temps vécu en bonne intelligence et paisible voisinage avec la Bourgogne. Le duc Philippe avait refusé autrefois de prêter son secours contre elles à la maison d'Autriche et à la noblesse d'Allemagne, tandis que le Dauphin, qui depuis était devenu le roi Louis XI, avait amené contre eux les Armagnacs et avait exterminé leurs vaillants hommes à la bataille de Saint-Jacques. Maintenant les menaces et les outrages du sire de Hagenbach, gouverneur du comté de Férette et du Brisgau, répandaient de grandes alarmes parmi les villes de Suisse. On commençait aussi à parler des desseins ambitieux du duc de Bourgogne, de son ardeur pour s'agrandir et faire des conquêtes. En outre, le roi de France savait se faire partout des partisans et répandre à propos ses libéralités sur les hommes qui avaient crédit ou pouvoir dans chaque pays. Le 13 août 1470, Louis de Saineville et Jean de Briçonnet, maire de la ville de Tours, ambassadeurs du roi et chargés de ses pleins pouvoirs, conclurent avec les envoyés de Berne, représentant aussi Lucerne, Uri, Schwitz, Unterwalden, Zug et Glaris, un traité d'alliance entre les ligues suisses et le roi. Il portait: « Au cas où monseigneur le roi voudrait faire la guerre au duc de Bourgogne, ou le duc de Bourgogne au roi, nous et nos chers

[1] Argentré.

« confédérés les seigneurs de la haute Allemagne[1], nous « ne devrons, ni par nous, ni par les nôtres, porter, prê- « ter ni accorder secours, faveur ou conseil audit duc de « Bourgogne ; pareillement si monseigneur de Bourgogne « voulait faire la guerre contre nos confédérés les seigneurs « de la ligue, ou nous à lui, le roi ne devrait prêter, por- « ter ni accorder secours, faveur ou conseil au duc de « Bourgogne. »

Pendant que le roi suivait avec tant de patience ses projets contre le duc de Bourgogne et travaillait à l'entourer peu à peu d'embarras et de périls, ce prince veillait uniquement à empêcher l'entreprise du comte de Warwick ; il n'avait plus le secours des vaisseaux bretons, mais il avait pris les navires d'Espagne, de Portugal, de Gênes et d'Allemagne qui se trouvaient au port de l'Écluse. Ainsi il bloquait les ports de la Manche, et sa flotte faisait souvent des débarquements et des ravages sur la côte de Normandie. Il n'ignorait rien de ce qui se préparait en France et avait soin d'en faire part exactement au roi Édouard ; il lui faisait sans cesse donner le conseil de se bien tenir sur ses gardes, de rassembler ses forces, de ne pas se laisser prendre à l'improviste. Tantôt il lui conseillait d'envoyer une forte armée à Calais pour effrayer le roi de France et arrêter les projets de Warwick; tantôt il l'engageait à tirer le roi Henri de la Tour de Londres et à le mettre en sa garde loin d'Angleterre, pour ôter cette occasion de révolte.

Mais rien ne pouvait tirer le roi Édouard de sa présomption et de son indolence. Tout son temps se passait à chasser et à se divertir; il se raillait même du duc de Bourgogne, qui dépensait son argent pour empêcher le

[1] *Dominorum magnæ ligæ Alemaniæ superioris confederatorum carissimorum.*

comte de Warwick de venir en Angleterre, tandis, disait-il, qu'il ne souhaiterait rien tant que sa venue pour avoir occasion de le détruire tout à fait. Son assurance était telle qu'il se confiait pleinement aux deux frères du comte de Warwick, l'archevêque d'York et le marquis de Montagut. Une secrète intrigue, dont le succès avait été heureux, augmentait encore son assurance. Lorsque le comte de Warwick eut marié sa fille au prince de Galles et se fut engagé à remettre le royaume d'Angleterre à la maison de Lancastre, il était fort à croire que le duc de Clarence, héritier de la maison d'York, et que jusque-là il avait flatté d'un tout autre espoir, se trouverait grandement offensé. Le traité lui assurait bien le gouvernement du royaume, mais c'était conjointement avec Warwick; on lui promettait aussi la succession au trône dans le cas où le prince de Galles n'aurait point d'héritiers; mais c'eût été un grand hasard. Le roi Édouard envoya donc d'Angleterre une demoiselle qui appartenait à madame de Clarence, et qui donna pour motif secret de son voyage une tentative de réconciliation avec le comte de Warwick; mais sous ce secret il y en avait un autre qui était le véritable.

Cette demoiselle devait remontrer au duc de Clarence que maintenant il n'avait plus nul intérêt aux entreprises de Warwick, qu'au contraire ce serait éloigner de la couronne et sa famille et lui-même. Cette femme sut conduire adroitement toute l'affaire; elle trompa sir John Wenloch par une fausse confidence[1], et, adressée par lui au comte de Warwick, elle feignit de négocier avec lui, tandis qu'elle tirait du duc de Clarence la promesse de se déclarer pour le roi Édouard dès qu'il serait en Angleterre. C'était ainsi que les princes et les grands seigneurs

[1] Comines.

ne faisaient que se tromper et se trahir les uns les autres, sans nul respect de leur foi promise.

Tous les apprêts que le duc avait faits sur la mer furent inutiles. Le comte de Warwick profita d'une tempête qui avait dispersé tous les vaisseaux flamands, mit à la voile sous l'escorte de l'amiral de France, et débarqua sans nul empêchement à Darmouth. Le roi Édouard était dans le nord de l'Angleterre, occupé à combattre une sédition excitée par lord Fitz-Hugh, beau-frère de Warwick. Il accourut aussitôt, si assuré de la victoire qu'il écrivit au duc de Bourgogne pour le prier de bien garder la mer et de ne pas laisser passer Warwick fugitif.

Mais déjà tous les partisans de la maison de Lancastre s'étaient réunis à l'armée que le comte de Warwick amenait de France. Le gouvernement du roi Édouard n'était point aimé. Le peuple était mécontent; il avait déjà vu tant de changements pareils qu'il n'en avait plus ni surprise ni crainte. Le comte de Warwick avait déjà autour de lui soixante mille hommes armés. Le roi Édouard se préparait cependant à livrer bataille, lorsqu'on vint l'avertir que le marquis de Montagut, à la tête des troupes qui lui étaient confiées, venait de se déclarer pour les révoltés, avait fait quitter la rose blanche, enseigne de la maison d'York, pour prendre le bâton noueux [1] de Warwick, et que l'on entendait déjà crier : « Vive Lancastre! » Il ne voulut point croire à une telle trahison [2]. Le marquis lui avait fait, et tout récemment encore, de si grands serments, qu'il regarda comme une calomnie et un mensonge la nouvelle qu'on lui donnait. Sa loyale confiance fut si

[1] . . . . *Old Nevill crest,*
The rampant bear chained to the ragged staff.
SHAKSPEARE.

[2] Chatelain; Comines; Hume; Hollinshed.

grande qu'elle laissa le temps à lord Montagut d'arriver en force jusqu'auprès du lieu où il était. Il n'avait nul moyen de se défendre. Lord Scales, son beau-frère, et le comte de Hastings, grand-chambellan d'Angleterre, lui persuadèrent de ne point tenter une défense inutile, et, sous l'escorte de trois mille gens à cheval, le conduisirent en toute hâte au port de Lin, dans le Norfolk. Il trouva par bonheur quelques navires marchands qui étaient venus de Hollande apporter des vivres; il s'y jeta à la hâte avec une suite d'environ huit cents hommes.

Ses périls n'étaient pas finis[1]. Les navires hollandais furent aperçus par des pirates ostrelins qui couraient également sur les Anglais et les Français ; ils leur donnèrent la chasse. Enfin, à grand'peine, sa petite flotte arriva devant Alkmaër, sur la côte de la Frise, et jeta l'ancre, attendant la marée pour aborder, tandis que les pirates, dont les vaisseaux tiraient plus d'eau, l'attendaient aussi pour faire leur prise. Heureusement le sire de La Gruthuse, gouverneur de Hollande, se trouvait en ce lieu. Il fut averti que le roi d'Angleterre était là fugitif dans une barque marchande. Il alla sur-le-champ le trouver, lui offrit l'hospitalité au nom du Duc, et lui témoigna le plus grand respect. Ce pauvre roi n'avait pas eu, en s'enfuyant, le temps de rien emporter. Pour donner au patron de la barque un signe de reconnaissance, il fut contraint d'ôter sa robe richement fourrée de martre, lui promettant de mieux faire au temps à venir. Le sire de La Gruthuse lui offrit tout ce qui pouvait lui être nécessaire, le fournit de vêtements et le conduisit à La Haye, défrayant lui et toute sa suite.

Pendant ce temps, le comte de Warwick marchait sur Londres sans rencontrer nul obstacle. Tout s'était passé

[1] Comines.

si rapidement que le duc de Clarence n'avait pas eu le temps de le trahir et continuait de marcher à sa suite. Le peuple de Londres se montra très-favorable au roi Henri. Warwick s'excusa publiquement de s'être jadis révolté contre lui et de l'avoir détrôné. Pour émouvoir davantage les gens de Londres, il se jeta à genoux [1], confessant sa faute d'avoir persécuté un si bon roi, et demandant pardon à Dieu et au peuple d'Angleterre. Il alla ensuite en grande pompe le chercher à la Tour, où il était prisonnier depuis six ans, et le ramena dans son palais de Westminster. Le Parlement fut convoqué; de grandes promesses furent faites au peuple. Le comte parvint à peine à empêcher les marchands d'être pillés par tous les gens qu'il avait soulevés et amenés avec lui. Enfin le bon ordre se rétablit; la maison de Lancastre se retrouva sur le trône par les armes de celui qui l'en avait chassée, et qu'on surnommait le faiseur de rois. Pour tout ce grand changement il avait suffi de onze jours.

[1] Chatelain.

LIVRE TROISIÈME.

1470-1472.

Message du Duc à Calais. — Défense de commercer avec la Bourgogne. — Traité du roi avec le prince de Galles. — Notables assemblés à Tours. — Discordes entre le roi et le Duc. — Le bâtard Baudoin se retire en France.—Lettres de Jean de Chassa contre le Duc. — Prise de Saint-Quentin. — Prise d'Amiens. — Force du Duc. — Duplicité du connétable. — Succès du Duc. — Trève entre le roi et le Duc. — Le roi Édouard recouvre son royaume. — Négociations du roi et de son frère. — Lettre du vicomte de Narbonne au roi.—Projets des princes contre le roi. — Négociations entre le roi et le Duc. — État des affaires. — Mort du duc de Guienne.

Les premières nouvelles d'Angleterre qui arrivèrent par le bruit public au duc de Bourgogne portaient que le roi Édouard avait été tué [1]. Il n'en fut pas d'abord très-ému; la victoire du comte de Warwick, qui donnait au roi de France l'alliance de l'Angleterre, était la seule chose qui lui causât quelque courroux. Au fond du cœur, il avait toujours gardé affection pour la maison de Lancastre, d'où était sortie sa mère. C'était bien malgré lui, et seulement pour mettre obstacle aux projets du roi, qu'il était devenu beau-frère d'Édouard d'York. Il parla donc avec patience de l'instabilité des choses humaines, de l'imprudence du roi Édouard, qui n'avait écouté aucun de ses avis. « Il « s'est perdu lui-même, disait-il, et n'a rien fait de ce que « je lui ai conseillé. C'est pour moi un grand chagrin,

[1] Comines; Chatelain.

« mais je n'en suis pas moins le duc de Bourgogne. » Puis il songeait comment il pourrait ôter au comte de Warwick le pouvoir qu'il avait sur l'Angleterre et sur la maison de Lancastre, et pensait avec plaisir qu'il pourrait s'aider des ducs d'Exeter et de Sommerset. Ils avaient longtemps reçu asile et secours à la cour de son père, et ils étaient fort ses amis.

Mais, lorsque le sire de La Gruthuse lui eut appris que le roi Édouard était sauvé et fugitif en Hollande, le Duc se trouva d'autant plus embarrassé qu'il n'en pouvait rien faire paraître, et que son honneur lui commandait d'accueillir hautement et de secourir de tout son pouvoir le roi son beau-frère. Ce qui pressait le plus était de savoir s'il aurait la guerre à soutenir tout de suite, et s'il serait à la fois attaqué par le roi Louis et par une armée que les Anglais pourraient envoyer à Calais. Déjà la garnison commençait à faire des courses dans le pays de Boulogne. Le Duc ordonna qu'on saisît des marchandises appartenant aux Anglais qui se trouvaient à Gravelines, et envoya le sire Philippe de Comines [1] au lieutenant de Calais pour s'informer des moyens de maintenir la paix. La campagne était déjà couverte de pillards anglais, et le sire de Comines n'avait d'autre sauf-conduit qu'une bague au moyen de laquelle sir John Wenloch reconnaissait les messagers que le Duc lui envoyait secrètement; mais nul prince ne se souciait moins des périls où il pouvait mettre ses serviteurs. Le sire de Comines était prudent et avisé; il se hâta d'écrire à sir John Wenloch, et, ayant reçu un passeport, il arriva à Calais.

Tout y était changé : la garnison, sir John le premier, portait maintenant un petit bâton noueux en argent sur leur chapeau, et il n'était plus question de la rose blan-

[1] Comines.

che. A la première nouvelle de ce qui se passait en Angleterre, c'avait été l'affaire d'un quart d'heure; d'autant que la ville était pleine de serviteurs du comte de Warwick, que, malgré les instances du duc de Bourgogne, sir John Wenloch avait toujours trouvé moyen de garder auprès de lui. Il s'excusa un peu de cette mutation soudaine auprès du sire de Comines. Il lui avait dit naguère des paroles toutes différentes; cette fois il alléguait sa fidélité au comte de Warwick et sa reconnaissance pour tant de biens qu'il avait reçus de lui. Cependant il fit grand accueil au sire de Comines, et ne se montra point trop contraire au duc de Bourgogne. Les gens de la garnison n'étaient pas si bien disposés; ils savaient que ce prince était le grand ennemi du comte de Warwick et ne montraient pas grands égards pour son envoyé. On dessina sur sa porte la croix blanche de France, l'accompagnant de rimes où l'on célébrait la commune victoire de Warwick et du roi. Les gens du négoce étaient plus furieux encore, parce qu'on avait saisi leurs marchandises. Toutefois le sire de Comines, grâce aux bons avis de sir John Wenloch, dont la conduite était toujours prudente, réussit dans sa commission. Feignant de croire, d'après le premier bruit qui en avait couru, que le roi Édouard était mort, il répéta que les alliances du duc de Bourgogne avaient été conclues avec le roi et le royaume d'Angleterre; qu'il lui importait peu quel roi régnait; que les traités avaient été faits dans l'intérêt du commerce et pour qu'il ne souffrît pas de tous ces changements; que Londres et les quatre principales villes d'Angleterre s'étaient même portées garant. Toutes ces raisons parurent fort bonnes aux marchands. Il se faisait à Calais un si grand commerce de laines vendues par les Anglais pour la fabrique des draps de Flandre que ces deux pays étaient fort troublés et appauvris lorsque ce négoce venait à cesser.

Lorsque le Duc sut que les esprits étaient ainsi bien disposés, il envoya le sire de Chiseval [1] avec tout pouvoir de confirmer les anciens traités. Il y attachait tant de prix que la lettre de créance était écrite de sa main en anglais. Les instructions portaient que le Duc était joyeux et content, comme nature le requérait, de ce que Dieu avait voulu que le roi Henri fût pris et accepté pour roi d'Angleterre; car, étant de la maison de Lancastre, il était un des plus prochains de son sang. Par une lettre à ses chers et grands amis les magistrats et bourgeois de Calais, il leur promettait que ses gens n'entreprendraient rien contre les sujets du roi Henri, et leur demandait de s'opposer à ce qu'une garnison plus nombreuse leur fût envoyée, comme on s'y disposait; « car, disait-il, s'il survenait dans la ville un plus grand nombre de gens de guerre, il se pourrait, par aventure, que vous n'en fussiez pas maîtres, et ils pourraient entreprendre sur nous et nos pays; ainsi le cours de la marchandise en serait troublé. » Mais ce qui témoignait encore plus le vif désir que le Duc avait de conserver la paix, c'était la lettre qu'il avait écrite de sa main pour être lue au peuple de Calais.

« O vous, mes amis, il me déplaira s'il faut que, pour défendre mes pays et sujets, j'aie noise et débats avec un peuple et un royaume que j'ai tant aimés, à qui j'ai toujours voulu tant de bien et tant désiré de complaire; et cela à cause de la volonté d'un seul homme qui n'a ni le vouloir ni le pouvoir d'être agréable au roi et au royaume, et lorsqu'il n'y a nul sujet de discord entre vous et moi. Je proteste que dans les royales querelles d'Angleterre, dont je me suis toujours excepté par tous les traités, je n'ai eu en vue que de défendre mes États, pays et sujets; car

[1] *Pièces de l'Histoire de Bourgogne.*

nulle chose n'est injuste pour se défendre. Ainsi, mes chers voisins, commencez quand vous voudrez ; mais, si vous ne pouvez souffrir mon amitié, par saint Georges, lequel grand saint me sait meilleur Anglais et désirant le bien de votre royaume plus que vous-mêmes et tous autres Anglais, vous et tous ceux qui voudront m'éprouver connaîtront, avec l'aide de Dieu, de la bénite Vierge Marie et du glorieux martyr susnommé, si je suis issu du glorieux sang de Lancastre, et s'il m'en était resté quelque chose. C'est ce que je voudrais démontrer plutôt par amitié que par haine. Prenez-moi donc comme vous voudrez, et je serai parfaitement tel que vous aurez choisi. »

L'alliance faite avec le roi Édouard fut donc maintenue avec le roi Henri. La saisie des marchandises fut levée, les bestiaux pillés par la garnison furent payés, et tout demeura comme auparavant. Le crédit des marchands de Londres et de Calais était même si grand, et il était si important de les ménager, que le comte de Warwick, malgré toute sa haine pour le duc de Bourgogne, malgré les promesses qu'il avait faites au roi de France, ne put commencer la guerre. Il envoya quatre mille hommes à Calais ; il ordonna d'attaquer sur-le-champ les Bourguignons : tout fut inutile ; sa volonté et son pouvoir ne prévalurent point sur les intérêts de ce riche commerce.

Mais cet accommodement particulier avec la ville de Calais et les marchands d'Angleterre ne pouvait préserver de la guerre, qui, selon ce que chacun voyait manifestement, allait s'allumer entre la France et la Bourgogne.

Le roi, qui avait conduit toute cette affaire d'Angleterre, n'avait garde d'en négliger le profit. Dès que le comte de Warwick eut mis à la voile, il quitta Amboise et s'en vint sur la côte de Normandie pour savoir plus promptement des nouvelles de cette entreprise, qui occupait toutes

ses pensées depuis six mois. Cependant, au milieu de son impatience, il continuait à s'occuper de son gouvernement, et de ville en ville, selon sa coutume, il s'en allait, voyant ses affaires par lui-même, s'entretenant avec chacun; doux et accort pour les gens de moyen état, parfois assez aigre envers les seigneurs et la noblesse. A Avranches, il fit la revue des gentilhommes de sa maison, appointés à vingt écus de gage, et les trouvant en mauvais équipage de guerre, il leur fit cadeau à chacun d'une écritoire. « Il « faudra me servir de la plume, leur dit-il, puisque vous « ne me voulez servir de vos armes. »

A Saint-Lô il fit venir une femme qui, deux ans auparavant, avait la première couru contre les Bretons, s'entretint avec elle, et lui remit vingt écus d'or dans la main.

Un autre jour, une pauvre veuve vint se jeter à ses pieds pour lui dire que les créanciers de son mari ne voulaient pas le laiser enterrer en terre sainte parce qu'il était mort insolvable. « Bonne femme, dit le roi, ce n'est « pas moi qui ai fait les lois, et n'y puis donc rien changer. Mais combien devait votre mari? » Et il satisfit les créanciers.

Du moment que le roi sut que monsieur de Warwick avait heureusement débarqué en Angleterre, il se hâta de revenir en Touraine. Il était temps de mettre à exécution tous les projets qu'il préparait. « Venez me trouver pour me donner vos bons avis sur ce qu'il y a à faire contre monsieur de Bourgogne et l'empêcher de faire le roi dans le royaume, » écrivit-il au comte de Dammartin. Et comme le comte tardait à arriver, il lui mandait encore :

« Monsieur le grand-maître, je suis étonné que vous ne me fassiez pas réponse touchant les bonnes nouvelles, et j'en suis bien marri. Il me semble que vous n'êtes plus dans la volonté où je vous laissai touchant la Bourgogne;

pour moi, je n'ai pas dans l'imagination un autre paradis que celui-là. J'ai eu ce matin des lettres du sénéchal de Beaucaire que je vous ai envoyées; nous remédierons bien à tout quand je vous aurai parlé. Je m'en vais lundi à Tours. Je ne vous écris rien de plus, mais j'ai grand'-faim de parler à vous, plus que je n'ai jamais eu à aucun confesseur pour le salut de mon âme. — Écrit à Loches, 28 octobre. »

Déjà même il avait retiré au grand-maître une partie des compagnies qui étaient sous ses ordres, et les avait envoyées sur les côtes de Normandie pour s'opposer aux descentes et aux ravages de la marine des Bourguignons [1].

Le roi fit alors écrire à toutes le bonnes villes afin qu'elles eussent à envoyer chacune deux de leurs plus notables bourgeois et des mieux instruits au fait du commerce, pour aviser avec son conseil à ce qu'il y avait à faire au sujet des dommages que la marchandise de France avait soufferts par ordre du duc de Bourgogne. Il fut rendu compte à cette assemblée que, par lettres du 12 juin, ce prince avait fait saisir les marchandises appartenant aux Français qui pouvaient se trouver dans ses États. Ainsi toutes celles qui avaient été conduites à la grande foire d'Anvers avaient été perdues, au grand préjudice des plus notables marchands du royaume. Le duc de Bourgogne avait donné pour motif de cette violation les prises que le comte de Warwick avait faites sur les sujets flamands; cependant le roi avait offert d'en procurer la restitution; et d'ailleurs il eût fallu, disait-on, se pourvoir en justice pour obtenir des dommages, et non procéder par voie de fait. On exposait, en outre, comment la chose s'était faite avec tant de promptitude, et si bien par pure volonté que le sire Jean de Saveuse avait retenu une forte somme

[1] Lettre du roi au grand-maître.

sur la vente de ces marchandises, en compensation de biens meubles provenant d'une succession pour laquelle un procès était encore pendant au Parlement. Il n'y avait donc plus nulle sûreté à commercer avec les pays du duc de Bourgogne. Le roi, pour le bien du négoce, sans lequel aucun royaume ni province ne pouvait, disait-il, s'entretenir et pourvoir à ses nécessités, et qui est une des principales choses de l'État, devait donc obvier à de si grands inconvénients.

Malgré ces bonnes paroles adressées aux commerçants, ils étaient loin d'avoir, dans le royaume, autant de pouvoir et d'importance qu'en Angleterre, et ne faisaient pas d'ailleurs un négoce aussi grand et aussi voisin avec la Flandre. L'expédient que le roi adopta, après avoir entendu son conseil et les gens notables des villes, ne ressemblait guère à ce qui venait de se passer entre le Duc et le peuple de Calais. Il fut fait défense absolue à tout marchand, sous peine de confiscation de corps et de biens, d'aller ou d'envoyer dorénavant vendre, acheter, transiger ni marchander, par voie d'échange, commutation ou autrement, personnes interposées ou directement, aucuns blés, vins, draps, épiceries, ou toutes autres denrées et marchandises, dans les pays et seigneuries du duc de Bourgogne. La même défense fut faite aux marchands de Bourgogne de trafiquer en France. Il n'y eut d'exception que pour le transit des marchandises envoyées d'une province bourguignonne à une autre. Le Duc, dès qu'il eut connaissance de ce qui venait d'être ordonné en France, publia de pareilles défenses dans ses États. Peu après, pour remplacer les foires d'Anvers et commercer avec les Anglais, le roi établit deux grandes foires dans la ville de Caen.

Le roi Henri VI était maintenant tranquillement rétabli sur le trône. La reine Marguerite, le prince de Galles, sa femme, la duchesse de Clarence et madame de Warwick

pouvaient s'en aller tranquillement en Angleterre. Le roi avait prêté à toute cette cour le château de Razilli, près de Chinon; il avait entouré les princesses de dames et de serviteurs, et défrayait splendidement leur dépense. Il traitait aussi avec plus de caresses et de libéralité que jamais le roi René et toute la maison d'Anjou. Ces soins, les services qu'il venait de rendre, et la grande autorité qu'il exerçait nécessairement sur la race de Lancastre, rétablie par ses secours, dictèrent au prince de Galles un traité tel que le roi le voulut.

Il s'engagea sous son sceau et par serment à faire guerre ouverte à toujours contre le duc de Bourgogne, et à la faire faire par tous ceux qu'il y pourrait déterminer, sans rien y épargner; à ne jamais faire traité, paix, accord ou trève avec le duc de Bourgogne, ni à lui en tenir parole, pour aucune cause que ce fût, sans le consentement du roi; à poursuivre et continuer la guerre jusqu'à la fin de la conquête de tous les pays, terres et seigneuries du Duc. Si l'un des deux alliés avait le premier achevé de son côté, il devrait venir avec toute sa puissance à l'aide de l'autre. Il jura aussi que, de retour en Angleterre, il s'emploierait à obtenir semblable promesse du roi Henri, son père.

Le roi, de son côté, s'engagea par serment à secourir le roi d'Angleterre contre Édouard de La Marche, usurpateur du trône et allié du duc de Bourgogne.

Jusqu'ici le roi n'avait encore rien allégué contre le traité de Péronne, qu'il avait juré sur le bois de la vraie croix, protestant toujours qu'il le voulait tenir et observer; il avait contraint le Parlement à l'enregistrer et à le publier. Maintenant qu'il se voyait en mesure de s'en dégager, voici le moyen dont il usa pour le déclarer de nulle valeur.

Il allégua que son procureur général, les princes et seigneurs du sang royal, les gens d'Église, les nobles, les

marchands et autres personnes de divers états, lui avaient remontré combien toutes les entreprises du duc de Bourgogne portaient de préjudice à la couronne, au royaume et aux sujets; combien adviendraient d'inconvénients irréparables, subversion de toute justice et de toute paix et tranquillité, s'il n'était pas pourvu aux mauvaises et iniques voies par lesquelles il pourchassait les séditions, guerres, rébellions et désobéissances contre le roi et la chose publique. Il avait été exposé par les mêmes remontrances que le duc de Bourgogne n'avait fait, tenu ni accompli plusieurs choses qu'il était tenu de faire par traités, et qu'il avait solennellement promis et jurés; par quoi le roi et les princes étaient quittes et déliés desdits traités.
« Malgré lesdites remontrances, nous avons longuement différé et patiemment toléré lesdits outrages, disaient les lettres du roi; toutefois, sur ce que de plus en plus les plaintes continuaient, et que ces détestables maux se multipliaient et s'accroissaient de jour en jour, nous avons, pour procéder en ces matières par grande et mûre délibération de conseil, fait assembler en notre ville de Tours quelques-uns des princes et seigneurs de notre sang, comtes, barons, et autres nobles et gens notables de notre conseil. » Devant cette assemblée, composée de plus de quatre-vingts princes, seigneurs, maréchaux de France, serviteurs et officiers de la maison du roi, évêques, conseillers, maîtres des requêtes, gens des divers Parlements du royaume, présidée par le roi René, il fut fait longuement récit de chacun des griefs imputés au duc de Bourgogne; les traités furent relus, débattus avec grand examen, ainsi que les circonstances où ils avaient été conclus.

Le voyage de Péronne et la contrainte injurieuse exercée sur le roi, dont jusqu'alors il n'avait jamais voulu qu'il fût parlé, furent maintenant un grand texte de discours. Le sauf-conduit donné par le Duc, sa foi violée, la

trahison du cardinal Balue, les menaces et les étranges discours adressés au roi et à ses gens, devinrent autant d'arguments contre la validité d'un traité arraché par la violence.

Il fut question ensuite de l'hommage et du serment de fidélité que le Duc s'était engagé, le jour même de Péronne, sur la vraie croix, à prêter dès le lendemain; ce qu'ensuite il n'avait pas voulu accomplir.

Le Duc n'avait pas remis au roi le serment et le sceau des principaux seigneurs de ses États, ainsi que le portait le traité, tandis que le roi l'avait fait enregistrer par son Parlement.

Les secrets messages du cardinal Balue ne furent pas oubliés, et l'on assura que le Duc lui avait promis de le faire élire pape s'il l'aidait à se faire roi.

Les manœuvres auprès du duc de Guienne, pour l'empêcher de se réconcilier avec le roi, furent aussi rappelées; le duc de Bourgogne avait même sollicité ce jeune prince de faire alliance avec Édouard de La Marche, usurpateur du trône d'Angleterre, et de lui céder la Guienne en échange de la Normandie, dont on ferait la conquête.

La conduite du Duc avec le duc de Bretagne, ses complots avec le comte d'Armagnac pour livrer Bordeaux et la Guienne aux Anglais, sa fraternité d'ordre avec le roi Édouard, dont il avait reçu le ruban de la Jarretière, étaient encore de grands sujets de blâme. On s'étonnait qu'un prince de France pût ainsi porter la croix rouge, enseigne des anciens ennemis du royaume. Mais ce qui semblait plus merveilleux encore, c'étaient les paroles qu'il avait écrites de sa propre main aux gens de Calais, leur disant qu'il était plus Anglais que les Anglais.

Puis vinrent une foule de violences exercées sur des sujets du roi: des sergents du Châtelet mis en prison pour être allés porter des exploits en Bourgogne; des plai-

gnants, que le roi avait autorisés à faire enquête touchant des violences exercées sur eux dans les seigneuries du Duc, saisis et mis à mort; d'autres, qui avaient obtenu grâce et rémission du roi, justiciés et étranglés en Bourgogne.

Enfin les descentes à main armée sur les côtes de Normandie, la violation du sauf-conduit que le roi avait accordé au comte de Varwick et à ses partisans, les prises faites en mer et la saisie des marchandises de France furent aussi prises en considération par les notables.

Ensuite, répondant à ce qui était demandé à tous et à chacun de la part du roi, c'est à savoir ce que, selon Dieu, la raison et la justice, il était tenu de faire, les notables déclarèrent que lui et eux étaient quittes et déchargés de toutes les promesses du traité de Péronne, et qu'il ne pouvait honnêtement différer de faire punition de tous ces griefs. Eux-mêmes offrirent, et sans en être requis, disaient-ils, le roi René et le duc de Bourbon tous les premiers, vu l'énormité des outrages susdits, de servir, aider et secourir le roi de leur personne et de toute leur puissance.

Mais ce ne fut pas tout : dans une matière qui touchait tellement à l'honneur, et où il s'agissait de mettre à néant de si saints serments, le roi voulut s'autoriser des plus respectables apparences. Chacun des notables fut invité à penser mûrement et en son particulier à cette affaire; puis à se rendre devant deux notaires, jurés et tabellions publics, pour y déclarer, dans son plein et libre arbitre, en honneur et en conscience, sans faveur quelconque, ce qui leur en semblait, et conseiller loyalement ce qu'il y avait à faire.

Ce fut de cette façon que le roi se fit dégager de son serment prêté sur la vraie croix. Les notables décidèrent aussi, tous et chacun, en commune délibération et en déclaration devant notaires, que le duc de Guienne et le duc

T. VI. P. 199



MARGUERITE D'ANJOU APRES LA BATAILLE D'ERHAM.

de Bretagne étaient libres de tout engagement avec le duc de Bourgogne.

Aussitôt, et même deux jours avant les dernières signatures de l'avis des notables, le roi envoya une ambassade au duc de Bretagne pour lui rendre compte de tous les griefs imputés au duc de Bourgogne, de ce qui avait été délibéré, et afin de lui remontrer qu'il ne pouvait y avoir traité ou intelligence qui pût ou dût l'empêcher de se déclarer pour servir le roi contre le duc de Bourgogne et tous les autres, puisqu'il était dégagé de ses serments ou alliance avec ce prince.

« Le roi a fait regarder, disaient les lettres de créance, quelle forme le glorieux roi son père fit garder lorsque les Anglais rompirent les trêves par la prise de Fougères. Il s'en faut de beaucoup qu'on ait observé alors tant de solennités; d'où chacun peut bien voir que, depuis trois cents ans, aucun roi de France ne s'est mis plus en peine de garder son honneur, et de faire tout honnêtement, sans blâme, et après grande délibération du conseil. »

En même temps le roi, qui voulait procéder en forme de justice, fit ajourner le Duc en personne devant le Parlement de Paris. Un jour qu'il était à Gand et qu'il se rendait à la messe, un huissier osa se présenter devant lui et lui remettre la citation. Il s'en tint, comme on peut croire, grandement offensé, et de premier mouvement envoya l'huissier en prison[1]. Bientôt il apprit que maître Guillaume Corbie, président au Parlement, était venu déclarer saisie de ses seigneuries de Vimeu et de Beauvoisis.

Des commissaires avaient aussi été envoyés pour mettre Auxerre sous la main du roi; mais la ville leur avait été fermée. Il fut très-courroucé de ce mauvais succès. « Il me déplaît des commissaires qui ont été à Auxerre, écrivait-il

[1] Comines.

à Dammartin. Faites prendre Buteaux, et qu'il soit bien examiné; s'il est trouvé qu'il a failli, je veux qu'il soit très-bien puni. Si vous pouvez trouver moyen d'avoir cette ville d'Auxerre, je vous prie que vous le fassiez; mais ne faites nulle guerre. Que ceux que vous avez mis dans les garnisons se conduisent bien, de manière à ne m'acquérir nuls ennemis, et qu'ils attirent à moi tout ce qu'ils pourront. Instruisez-les le mieux que vous pourrez à cette fin. Mon frère de Guienne s'en alla hier bien content. La reine d'Angleterre et madame de Varwick s'en iront aussi demain. Le connétable et le maréchal Joachim partiront demain ou samedi ; chacun s'en ira faire ses diligences. J'ai espérance que de votre part elles seront bonnes. Faites-moi savoir tout ce qui vous surviendra. Mettez des gens pour pratiquer ceux d'Auxerre et allez-vous-en à Beauvais. J'ai espérance que vous besognerez bien. Je ne crois pas que jamais plus je prenne Buteaux pour commissaire. »

C'était à Paris que se rendaient la reine Marguerite, le prince de Galles et toute cette cour d'Angleterre ; ils y reçurent, par ordre du roi, le plus solennel accueil, et repassèrent la mer comblés de bienfaits et d'honneurs.

Le duc de Bourgogne avait pleinement compté sur le mauvais succès de l'entreprise du comte de Warwick. Son ambition avait pris cours vers l'Allemagne, où il cherchait par tous moyens à s'agrandir, surtout en profitant des discordes qui régnaient entre le duc de Gueldre et son fils, pour acquérir la possession de ce pays. Ainsi, bien que le duc de Bourbon, qui, tout en signant la déclaration des notables, avait toujours avec lui quelques intelligences, lui eût fait donner le secret avis de se tenir sur ses gardes [1], il était, pour ainsi dire, pris au dépourvu

[1] Comines.

par le roi. Son armée n'était pas assemblée ; ses villes frontières étaient livrées, à son insu, à toutes les pratiques du roi.

Mais, ce qui devait lui donner le plus de courroux et d'inquiétude, ses serviteurs, les plus proches même de sa personne, semblaient vouloir, les uns après les autres, le quitter ou le trahir. En effet, il n'y avait pas de maître plus dur. Son service était plein d'ennui et de servitude. Il fallait assister trois fois la semaine à ses audiences et à toutes les observances qu'il avait imaginées, sans manquer jamais à aucune. Nulle excuse n'était écoutée. Il n'y avait aucunement à revenir sur ses volontés, quelque soudaines qu'elles fussent. Il était injurieux dans ses emportements, et ne savait rien adoucir par des caresses, des flatteries ou des libéralités. Il lui semblait que tous les hommes fussent des serfs.

Ainsi il venait de perdre un des plus grands seigneurs de ses États, Jean, sire d'Argueil, fils du prince d'Orange, qui avait passé au service du roi. Dans le même temps, le sire Guillaume Raulin, un des fils de ce chancelier de Bourgogne qui avait été si fameux sous le règne du duc Jean, s'était aussi retiré en France, mécontent du jugement d'un procès dont il voulut appeler au Parlement. Mais il advint alors une autre désertion qui fit plus de bruit encore.

C'était justement au commencement de décembre 1470; le roi venait de faire publier partout la déclaration des notables, d'envoyer son ambassade au duc de Bretagne, et de faire saisir les seigneuries de Bourgogne les plus voisines des marches de France. Parmi les griefs qu'il assurait avoir contre le Duc, il en avait fait connaître un qui aurait paru bien surprenant, s'il n'eût, par malheur, été assez conforme aux machinations criminelles que tous les princes tramaient alors les uns contre les autres.

« Ledit duc de Bourgogne, disaient les lettres envoyées au duc de Bretagne, a voulu frauduleusement et mauvaisement machiner moyen pour mettre le roi en faute, et a envoyé devers lui un homme supposé, pour lui proposer et avoir son consentement au projet de tuer lui, duc de Bourgogne [1]. »

Voici sur quoi était fondée cette imputation. Quelque temps auparavant, un homme s'était présenté à Amboise pour parler au roi. C'était un marchand natif de Genève, nommé Jean Roc; il venait de Rouen, où il avait vu le comte de Warwick, et lui avait demandé un passeport pour conduire en Angleterre un navire chargé de morue. Le roi, dès les premières paroles, conçut des soupçons et fit saisir cet homme. On le conduisit à Paris, et il y fut interrogé par maître Vanderiesche. Alors on sut que c'était un aventurier qui depuis longtemps faisait toutes sortes de métiers tant en Allemagne qu'en France, car il savait bien les deux langues; il avait été valet, marchand, et chef d'une bande de voleurs. Le sire Pierre de Hagenbach, bailli du duc de Bourgogne dans le comté de Ferette, ayant parlé à un nommé Hans-Van-Rheinau du projet de tirer du roi de France quelque écrit qui prouvât aux plus crédules qu'il cherchait à faire assassiner le duc de Bourgogne, Rheinau lui dit qu'il ne savait personne plus capable que Jean Roc de réussir en une telle affaire. Roc fut adressé par Hagenbach au Duc lui-même, qui le vit, lui parla et lui promit une forte récompense. Tels furent ses aveux. Le roi voulut qu'il fût interrogé par le connétable lui-même, devant qui il répéta la même confession; puis le Parlement lui fit son procès, le condamna à mort, mais suspendit l'exécution.

[1] Amelgard; Chatelain; *Pièces de l'Histoire de Bourgogne;* Meyer.

Le duc de Bourgogne avait écrit au Parlement pour se plaindre de la saisie de ses seigneuries et pour réclamer l'exécution des traités enregistrés. Il avait réclamé du roi René aide, secours et assistance comme garant de ces mêmes traités, rejetant sur le roi les atteintes et violations qu'ils avaient reçues. Il trouva aussi l'occasion de répliquer à l'affaire de Jean Roc par une accusation plus grave contre l'honneur du roi.

Parmi les seigneurs de la cour de Bourgogne, un de ceux à qui il semblait le plus dur d'être ainsi conduit sous une verge de fer était Baudoin, bâtard du duc Philippe, qui, du temps de son père, avait été accoutumé d'être traité avec douceur et tendresse, et à recevoir autant d'argent qu'il en voulait. Le confident habituel de ses chagrins était un nommé Jean, sire d'Arçon, gentilhomme du pays de Bourbonnais et serviteur d'Antoine, le grand bâtard de Bourgogne. Sans cesse ils parlaient avec regret du temps passé et de la rudesse du Duc. Le sire de Crussol, que le roi avait envoyé à cette cour, en sut quelque chose, et trouva moyen de gagner la confiance du bâtard Baudoin. Il écoutait avec complaisance toutes ces plaintes, l'entretenait dans sa haine contre le Duc, lui racontait la façon plus douce dont on vivait à la cour de France, et lui parlait des grands biens que le roi faisait à ceux qui le voulaient servir. Enfin il réussit à lui donner le désir de quitter la Bourgogne et de se donner à la France.

Peu après, le Duc eut une commission à faire auprès du duc de Bourbon, son beau-frère; il voulait le réconcilier à monsieur Philippe de Savoie, comte de Bresse, avec lequel il était en discorde pour quelques difficultés de voisinage. Le sire d'Arçon avait été serviteur de la maison de Bourbon ; ce fut lui que le Duc chargea de ce message. Il se rendit à Amboise, où était le duc de Bourbon.

Le roi avait connu autrefois ce sire d'Arçon ; d'ailleurs il était prévenu par le sire de Crussol. Il voulut lui parler, s'informa de la cour de Bourgogne, de ce qui s'y faisait, de ce qu'on y disait, se fit raconter les mécontentements de chacun. Le sire d'Arçon, qui avait envie de changer de maître, répondit de façon à plaire au roi et à flatter sa haine pour le duc de Bourgogne. Ils en vinrent à parler du bâtard Baudouin. Le roi approuvait le bien qu'en disait d'Arçon. « Je le connais bien, répondait-il ; « c'est un vaillant chevalier; je voudrais fort l'avoir à « mon service, et lui ferais plus de bien qu'il n'en recevra où il est. Tôt ou tard, une grande occasion se présentera de rendre messire Baudoin riche et puissant. « Monsieur de Bourgogne n'a qu'une fille; s'il venait à « mourir, tous ses vastes domaines ne resteraient pas « unis; ils s'en iraient par pièces et par morceaux, et « alors il me serait facile d'en procurer de grandes portions aux seigneurs qui m'auraient rendu de notables « services. Ah ! certes, j'ai besoin de me faire de fidèles « alliés et de puissants partisans, car monsieur de Bourgogne ne songe qu'à la ruine du royaume. Il a contracté « alliance avec le roi Édouard ; il travaille le duc de « Bretagne et le duc de Guienne. Enfin, tant qu'il vivra, « on ne pourra espérer ni paix ni repos. Aussi serait-il « bien heureux d'être débarrassé d'un si grand et si cruel « ennemi. Il importe peu quels moyens conduiraient à « une fin si salutaire et qui assurerait la prospérité du « royaume. Ceux qui rendraient un si bon office pourraient compter sur les plus belles récompenses. Vous « êtes né dans le royaume et mon sujet; vous me devez « plus de foi qu'à un seigneur étranger, et vous devez « mieux vous fier à moi. »

Lorsque le sire d'Arçon fut revenu, il raconta tout au long les discours du roi au bâtard Baudoin. De si grandes

offres le tentèrent; bientôt le moyen d'en profiter devint le sujet de tous leurs secrets entretiens. Baudoin, qui était grand amateur de la chasse, allait souvent chasser avec le duc dans le parc d'Hesdin et pouvait facilement saisir quelque occasion de le tuer. Cependant le roi n'avait dit aucune parole expresse, n'avait fait aucune promesse précise; c'était un marché entamé et non conclu. Les conjurés, avant d'aller plus avant, résolurent d'avoir de meilleures assurances; il s'agissait de mettre quelqu'un de plus dans le secret et de l'envoyer au roi.

Il y avait dans l'hôtel du grand bâtard de Bourgogne un autre serviteur nommé Jean de Chassa : c'était un des hommes de la cour qui passait pour avoir le plus de vaillance dans les armes, d'adresse dans les affaires et d'habileté dans le langage. Il avait accompagné messire Antoine au voyage de la croisade et à ses tournois en Angleterre. Enfin, bien que ce fût un gentilhomme de très-petit état, natif de la comté de Bourgogne, il était fort question de lui. Toute sa fortune venait du bien que le duc Philippe avait fait à son père; c'était un de ses échansons, assez favorisé parce qu'il était à la cour sur le pied de plaisant et de fou. Jean de Chassa, qui avait toujours hanté avec de plus grands seigneurs que lui, s'était fié sur son mérite et sur la bonne grâce du Duc; il avait ainsi dissipé son petit avoir. Tout en continuant à se montrer en bonne situation, car il était plein d'orgueil, il se trouvait en grand embarras; il devait à tout le monde, et ses créanciers commençaient à le presser. C'est ce que chacun savait. Souvent on conseillait au Duc de payer les dettes de Jean de Chassa et de ne le pas laisser ainsi dans la détresse; mais le Duc était sans complaisance pour ses serviteurs et n'avait nul souci de leurs chagrins.

Ce fut cet homme que le sire d'Arçon et messire Bau-

doin avisèrent pour aller traiter leurs affaires en France. Il ne demanda pas mieux, assuré de trouver pour son compte meilleure chance auprès du roi. Il partit, et sa retraite fit assez de bruit. Il fut présenté au roi par le sire de Crussol, reçut un accueil flatteur, et une pension lui fut accordée.

Pour lors il devint le principal instrument du complot. Vers le commencement de novembre 1470, il expédia pour messager un nommé Collinet, tailleur d'habits de la maison du Duc, qu'il avait emmené avec lui. Cet homme fut mené dans le parc de Montil-lès-Tours, et vit le roi, qui lui fit donner par le sire de Crussol des signes pour faire connaître au sire d'Arçon de quelle part il venait. Lorsque Collinet fut à quelque distance d'Hesdin, la peur le prit, et, n'osant point entrer dans la ville, il confia la lettre que lui avait remise Jean de Chassa à un paysan qu'il trouva sur le chemin, lui ordonnant d'aller la porter au bâtard de Bourgogne. Ce paysan se trompa, et s'adressa, non pas à messire Baudoin, mais à messire Antoine, le grand bâtard. Celui-ci, ne comprenant rien au contenu d'une lettre dont le vrai sens se déguisait sous des termes de chasse, vint trouver son frère, à qui il pensa que la lettre était destinée. Peu satisfait de ses explications, il se rendit chez le Duc. On fit rechercher le paysan, qui fut encore trouvé dans la ville ; il raconta comment l'homme qui l'avait chargé de cette lettre lui avait dit qu'il se rendait à Saint-Omer. Le Duc envoya aussitôt le paysan avec des archers à cheval, et l'on parvint à saisir Collinet. Pendant ce temps, le bâtard Baudoin et le sire d'Arçon avaient pris la fuite. Collinet fut amené à Hesdin ; il confessa tout ce qu'il savait de la conspiration et fut mis à mort. Le bruit se répandit qu'on avait trouvé dans la poulaine de ses souliers des lettres qui contenaient la preuve écrite des projets criminels du roi et la promesse

des récompenses qu'il destinait au bâtard Baudoin. Toutefois le Duc, en écrivant à ses sujets une lettre qu'il fit publier partout pour annoncer le danger dont la bonté de Dieu l'avait sauvé, et pour leur ordonner de solennelles actions de grâces, ne fit pas mention des preuves écrites ; mais personne, dans tous les États de Bourgogne, ne mit en doute la réalité de ce complot.

Le roi reçut le bâtard Baudoin avec une extrême bienveillance ; il lui fit don sur-le-champ de la vicomté d'Orbec et lui assigna une pension. Le duc de Bourgogne envoya vivement réclamer les fugitifs ; ils restèrent sous la protection du roi. Jean de Chassa publia une lettre en réponse aux imputations que renfermait contre lui la déclaration du Duc. Il disait qu'un gentilhomme ne devait point passer une si inique et si déloyale calomnie sans y faire une réponse. Il certifiait, devant Dieu et sur son honneur, qu'il n'avait nullement conspiré contre la personne du Duc, et offrait de le maintenir par combat en présence du très-chrétien roi de France, juge et souverain seigneur de Charles de Bourgogne, Quant au reproche d'avoir quitté sans congé la maison du Duc, c'est avec chagrin qu'il se voyait contraint d'excuser son départ en déclarant une chose qui touchait l'honneur de son ancien seigneur ; mais, puisqu'on l'accusait, il lui fallait bien se défendre. Si donc il était parti, c'était parce que le Duc avait voulu l'entraîner aux plus infâmes débauches, aux actions les plus immondes et les plus déshonnêtes. Tout sujet et serviteur du Duc qu'il fût, il n'avait pas dû lui obéir, ni respecter son pouvoir plus que la loi de Dieu. Ainsi, abandonnant les biens, terres et successions qu'il tenait de ses pères, il avait fui cette vie honteuse et détestable, dont le seul récit corromprait la pureté de l'air. Il niait aussi qu'il eût envoyé son serviteur à messire Baudoin, confessant seulement, et sans nul embarras, qu'il

avait expédié un message à ceux de ses parents et amis qui vivaient en l'hôtel de Charles, soi-disant de Bourgogne, afin de les exhorter à quitter un lieu où se commettaient tant de choses vicieuses et abominables, pour venir sous l'obéissance du roi très-chrétien, où ils pourraient vivre vertueusement et y recevoir des biens et récompenses selon leur mérite.

Messire Baudoin fit aussi une lettre qui n'était pas moins injurieuse au Duc son frère; il assurait qu'autrefois ce prince l'avait sollicité d'assassiner le duc Philippe, leur père. Telles étaient les accusations que les rois et les princes s'adressaient entre eux à la face de la chrétienté et sous les regards des peuples.

Le roi étant donc préparé de longue main à la guerre, et le Duc surpris et troublé, on ne tarda pas à voir de quel côté allait se déclarer la fortune. Dès les premiers jours de janvier 1471[1], le connétable entra à Saint-Quentin, où il s'était ménagé des intelligences. La garnison était faible; le peuple était porté d'un grand vouloir pour les Français, surtout depuis que le roi venait de leur faire promettre l'exemption de la taille pendant seize ans.

En même temps le comte de Dammartin avait ses compagnies du côté de Beauvais. « Monsieur le grand-maître, lui écrivait le roi, qui était à Chartres, ne faites nul doute, ainsi que je vous l'ai mandé, que le duc de Bourgogne va mettre le siége devant Saint-Quentin. Si vous voulez me rendre service, il est temps. Il me semble qu'incontinent vous devez rassembler tous vos gens et vous mettre sur les champs en la plus grande hâte et diligence que vous pourrez. Choisissez d'aller vers le pont de Remi, pour porter la guerre du côté d'Hesdin, ou vers Montdidier et Roye, ainsi que vous l'écrivez ; mais il me semble que la

[1] 1470, v. st. L'année commença le 14 avril.

première route vaut mieux, car la plupart de son armée est vers Hesdin et dans le Boulonnais, et, quand ils sauront que vous irez de ce côté, ils s'y porteront. Il vaudrait mieux rompre leur armée en leur faisant la guerre de votre côté, et non point en vous rapprochant de Saint-Quentin et du connétable. Souvenez-vous comme fit monsieur de Talbot lorsque les Bourguignons assiégeaient le Crotoy. S'ils sont trop de gens ensemble, nous aurons fort à faire. Je vous prie, faites la plus grande diligence qu'homme fit. Je m'en vais de l'autre côté; j'espère être à Compiègne mercredi ou jeudi, et je ne m'arrêterai pas que je ne les aie vus. Nous avons des gens qui ne sont pas prêts. Val, capitaine des francs-archers, est un bon homme; le bailli de Rouen vous servira aussi bien et tôt. Mandez-les tous, car nous avons besoin de tout. » En effet, le roi assemblait toutes ses forces et n'omettait aucun préparatif. Il avait envoyé, tant par eau que par terre, toute sa grosse artillerie à Paris, pour la faire de là conduire à son armée. Il avait pris, par voie de contrainte, tous les maçons, charpentiers, pionniers et autres manœuvres de gros ouvrages, et les avait envoyés au comte de Dammartin, sous les ordres de Henri de la Cloche, procureur au Châtelet, afin de travailler aux tranchées et autres fortifications pour attaquer les villes et munir les camps.

Dammartin suivit, non le projet du roi, mais le sien. Le sire de Poix lui livra Roye et passa au service du roi. Le sire de Rely, gouverneur de Montdidier, fut plus fidèle; mais il avait peu de monde, et le Duc ne pouvait lui envoyer du secours. Le sire d'Esquerdes arriva à temps pour sauver Abbeville, dont les bourgeois voulaient ouvrir les portes aux Français, et y tint garnison avec trois mille hommes.

C'était pour s'emparer d'Amiens, où il avait ménagé des intelligences, que Dammartin avait pris cette route.

Ce qui venait de se passer à Abbeville lui donna quelque inquiétude; il craignait de s'aventurer avec trop peu de gens dans une si grande ville, où le Duc pouvait facilement envoyer du secours. Il jugea à propos d'attendre et d'inspirer aux Bourguignons une fausse assurance. Il fut convenu entre lui et ceux des bourgeois qui voulaient livrer la ville que les lettres de sommation qu'il allait envoyer seraient refusées avec indignation et envoyées au Duc sans avoir été ouvertes.

Le duc de Bourgogne fut bien joyeux de la fidélité de sa ville d'Amiens, et envoya le sire de Créqui pour en remercier les habitants. Il n'avait encore aucun moyen de s'opposer puissamment aux entreprises du roi. Sa colère était grande. Toison-d'Or alla sommer le connétable de venir le servir, comme il y était obligé par son devoir de vassal, et en même temps lui reprocha de manquer à ses serments. Le connétable répondit qu'il était homme à répondre de son corps aux imputations dont le chargeait le Duc, et qu'au reste, si le Duc avait son scellé, il avait le scellé du Duc. Sur cette réponse hautaine, la seigneurie d'Enghien, la châtellenie de Lille et tous les domaines que le connétable avait en Flandre furent saisis. Lui, de son côté, se mit en possession de la comté de Marle et de tous les biens de ses propres enfants restés au service de Bourgogne.

Quant à Dammartin, le Duc lui écrivit une lettre conçue à peu près en ces termes : « Comte de Dammartin, nos très-chers et bien amés les maire et échevins de notre bonne ville d'Amiens, se montrant bons, vrais et loyaux sujets, nous ont envoyé certaines lettres closes du roi, présentées par un officier d'armes, lequel a fait certaine sommation ; depuis, il nous ont encore envoyé des lettres adressées par vous. Nous avons voulu nous charger de faire réponse à vous, qui vous dites lieutenant général du

roi. Pour réponse, vous savez que, par les traités faits à Conflans, desquels ce n'est pas vous qui avez eu le moindre fruit ni profit, le roi nous laissa, céda et transporta ladite ville d'Amiens, et autres villes et seigneuries; lequel transport le roi, par les traités de Conflans et de Péronne, faits et jurés sur la vraie croix, a promis, en parole de roi, sur son honneur, de maintenir, sous des peines contenues dans ledit traité de Péronne. Néanmoins vous avez envoyé un grand nombre de gens d'armes devant Amiens, en même temps que les susdites lettres, croyant émouvoir les habitants de la ville et leur faire ajouter foi aux paroles de l'officier d'armes et de maître Pierre de Morvilliers, s'ils les eussent écoutées, ce qu'ils n'ont pas voulu faire; bien au contraire, à ces paroles séditieuses ils ont étoupé leurs oreilles, usant de la prudence que nature donne au serpent et que commande la sainte Écriture contre la voix des enchanteurs. Ainsi ils ne vous ont point fait réponse, s'en remettant à nous, et sachant quelle assurance nous avons de leur bonne volonté et de leur ferme et entière loyauté.

« Nous avons vu aussi vos lettres écrites à notre amé et féal conseiller et chambellan, et capitaine de Montdidier, où vous supposez que nos ordres donnés pour conserver la possession de nos seigneuries cesseront devant l'autorité du roi. Mais Dieu tout-puissant, duquel les rois et les princes tiennent leurs seigneuries, ne leur a pas donné autorité de rompre leurs promesses, ni de mépriser son nom et sa puissance invoqués dans leurs serments; par quoi l'on pourrait dire plus véritablement que cette main-mise, sans cause, sans ordre, nous n'étant ni appelés ni entendus, a été et qu'elle est contre l'autorité de Dieu, ainsi que la cauteleuse et déceptueuse prise de notre ville de Saint-Quentin par le comte de Saint-Pol, connétable, ainsi que les pilleries, meurtres et occisions faits par les

gens du roi en notre comté d'Auxerre, et les homicides et feux mis aux églises dans notre comté de Bourgogne. Certes, il n'a pas tenu à vous que les habitants de notre ville d'Auxerre ne se soient soustraits à notre obéissance; car, à cette fin, vous en avez fait venir par devers vous plusieurs qui depuis nous ont fait savoir les paroles que vous leur avez dites, soit ouvertement, soit en secret; comme aussi ont fait d'autres de nos féaux sujets, lesquels par promesses le roi a voulu attirer à lui et émouvoir contre nous; mais, par la bonté divine, toutes ces cautèles et frauduleuses malices seront convaincues, et il n'est pas besoin désormais que, pour parvenir à ces fins, vous usiez de telles paroles ou écritures; car, au plaisir de Dieu, nous sommes délibérés de garder, préserver et défendre nos sujets, ainsi que nature et raison l'enseignent, et comme nous le permettent la contravention au traité de Péronne et les peines encourues à notre profit, d'après ledit traité.

«Écrit en notre château d'Esdin, le 16 janvier 1470[1].»

Le grand-maître répondit tout aussitôt : « Très-haut et très-puissant prince, j'ai vu vos lettres que vous m'avez écrites, lesquelles je crois avoir été dictées par votre conseil et par de très-grands clercs, qui sont gens pour faire lettres mieux que moi, car je n'ai point vécu du métier de la plume. Cependant, pour vous faire réponse par icelle, je connais bien le mécontentement que vous avez de moi, parce que tout ce que j'ai fait et ferai toute ma vie contre vous n'est qu'à l'honneur et au profit du roi et de son royaume. Quant au traité de Conflans, que vous appeliez le Bien public, et qui véritablement doit être appelé le mal public, où j'étais, et où vous dites que je n'ai pas eu moins qu'un autre profit et honneur, vous entendez

[1] 1471, nouveau styl .

bien qu'à l'avénement du roi il ne tint pas à moi que j'entrasse à son service, et pour l'obtenir je fis mon loyal devoir; mais le roi fut empêché d'y consentir par mes ennemis et malveillants, desquels, à l'aide de Dieu, qui connaît le bon droit de chacun, je suis venu au-dessus, à mon honneur et à leur grande honte et confusion, car je me suis bien justifié contre eux par arrêt de la cour de Parlement. Très-haut et très-puissant prince, monsieur votre père, à qui Dieu pardonne, 'a bien su que je lui écrivis pour me remettre, si tel était son plaisir, dans la bonne grâce du roi, et il me promit de le faire. S'il était vivant, je ne doute pas qu'il ne portât bon témoignage pour moi.

« Je veux bien aussi que vous sachiez que, si j'eusse été avec le roi quand vous commençâtes la guerre du mal public, vous ne vous en seriez pas tiré à si bon marché, et surtout à la rencontre de Montlhéri. Vous fûtes ingrat du bien que le roi vous fit alors; vous avez pris et prenez de jour en jour peine pour lui faire toutes les extorsions et machinations que vous pouvez, tant près de ses sujets et seigneurs de son sang que près des autres princes ses voisins, qui, à votre requête, lui veulent du mal. Toutefois, à l'aide de Dieu et de Notre-Dame, et de ses bons et loyaux capitaines et gens d'armes, le roi votre seigneur et le mien saura bien en venir à bout. Vous me dites, dans votre lettre, que j'ai agi comme un enchanteur, ce que je n'ai jamais fait; et assurément, si j'avais su un tel art, j'en aurais bien usé lorsque vous menâtes le roi à Liége contre le gré et le consentement des seigneurs de son sang, des plus sages du royaume, de ses capitaines, de sa cour de Parlement, de son grand conseil. Mais, à cause de la grande séduction que vous aviez exercée sur lui, on ne put jamais le détourner d'aller vers vous, dans la confiance qu'il avait en votre foi, ne songeant pas au danger de se mettre entre vos mains. Il ne lui en est advenu que

de la peine. La bonté infinie de Dieu l'a préservé que vous en vinssiez à vos fins, et le gardera encore de vos intentions malignes, obliques, occultes. Très-haut et très-puissant prince, il ne vous en est demeuré que le déshonneur et la perte de toute confiance en votre foi ; chose qui durera éternellement parmi tous les princes nés ou à naître. Pour moi, si je ne fus pas le guide qui conduisit le roi mon seigneur à Liége, je fus, au contraire, la cause de son retour, parce que je ne voulus point, comme vous le vouliez, séparer l'armée qu'il m'avait laissée entre les mains.

« Si je vous écris chose qui vous déplaise, et que vous ayez envie de vous venger de moi, j'espère que, avant que la fête se sépare, vous me trouverez si près de votre armée que vous connaîtrez le peu de crainte que j'ai de vous, étant accompagné de la puissance, qui n'est pas petite, qu'il a plu au roi de me confier ; c'est sans doute en reconnaissance des services que j'ai rendus au roi son père et à lui. Du reste, soyez sûr que vous ne pouvez m'écrire chose qui m'empêche de servir toujours le roi, et je prie Dieu qu'il lui plaise me donner la grâce de faire selon que j'en ai le vouloir. Enfin soyez asssuré, comme nous devons tous mourir un jour, que, si vous voulez longuement guerroyer contre le roi, il sera trouvé à la fin par tout le monde que vous avez abusé du métier de la guerre. Ces lettres sont écrites par moi, Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, grand-maître d'hôtel de France et lieutenant général pour le roi en la ville de Beauvais, lequel très-humblement vous écris. »

L'effet suivit de près les menaces de cette réponse hautaine et outrageante. Rassuré par l'apparence de fidélité des gens d'Amiens, ne voulant pas affaiblir son armée par des garnisons, ni aller de sa personne dans une ville qu'il eût peut-être sauvée, mais non sans courir le risque d'y être assiégé, le Duc abandonna Amiens à ses propres for-

ces. Alors Dammartin acheva les négociations qu'il avait commencées; la ville fut livrée au roi, qui fut bien joyeux. Il promit de ne jamais oublier le bon service que le grand-maître venait de lui rendre, et de ratifier les promesses qu'il avait faites aux habitants.

Le duc de Bourgogne, alarmé des rapides progrès de l'armée du roi, et ne se trouvant pas encore en forces, quitta Doulens et se retira sur Arras. Le comte de Dammartin passa la Somme, envoya sa cavalerie en avant, s'empara de Dours et de quelques autres châteaux. Le roi s'était approché pour savoir plus tôt tout ce qui se passait, prendre ses résolutions à temps, en pleine connaissance, et surtout pour prévenir les mauvais effets qui pourraient advenir du double commandement du connétable et de Dammartin, tous deux hommes absolus, fiers et haineux. Tout l'inquiétait; il eût voulu qu'aucune entreprise ne fût tentée qu'à coup sûr; il n'entendait pas que la guerre fût menée d'une façon vive et soudaine. L'esprit audacieux du grand-maître lui donnait de continuelles alarmes. « Mon fils, écrivit-il de Noyon à son gendre l'amiral, le comte de Dammartin ne m'a pas fait de réponse; il a pourtant mes lettres dès lundi ou mardi matin. Je n'ai aucune nouvelle de lui; je ne sais s'il a mis le siége devant Corbie, ou s'il veut attendre toute la puissance du duc de Bourgogne. Mon fils, je ne vis jamais si haute folie que d'avoir fait passer la rivière aux gens qu'il a; c'est courir le risque d'un grand déshonneur ou d'un grand dommage. Je vous en prie, envoyez-y quelques gens pour savoir comment il gouverne, et faites-moi savoir des nouvelles deux ou trois fois par jour; car je suis en grand malaise, craignant que ce grand-maître ne m'ait hardiment fait du gâchis[1], et que, si Dieu et Notre-Dame ne

[1] Du hardi merdoux.

le sauvent, lui et sa compagnie, il ne se soit perdu par sa faute. »

Cependant Dammartin n'avait commis ni faute ni imprudence ; il avait seulement dégagé les environs d'Amiens et suivi de près les Bourguignons qui se retiraient. Mais le Duc tarda peu à avoir une très-belle armée et à pouvoir tenir la campagne. Il lui était plus facile qu'à tout autre prince de réunir promptement des gens de guerre ; ses soins avaient surtout été tournés de ce côté ; il avait fait de beaux règlements sur la façon dont ses gens devaient être armés, dont ses compagnies devaient se former. Toutefois il n'avait nulles compagnies d'ordonnance ni de garnisons. Pour avoir une armée plus nombreuse et qui lui coûtât moins d'argent, il tenait une grande quantité d'hommes à gages ménagers, c'est-à-dire que, moyennant une petite solde, ils restaient chez eux, venaient à la revue une fois par mois, et se tenaient toujours prêts à partir. En outre, le Duc avait à Lille une superbe artillerie et de grands équipages pour le service d'une nombreuse armée.

Ce fut ainsi qu'après avoir été pris au dépourvu il se trouva tout d'un coup puissant et redoutable. Il avait quatre mille lances garnies, chacune ayant six hommes, savoir : trois archers à cheval, un cranequinier, un coulevrinier et un piquier, sans parler du coutillier et du page que pouvaient avoir les hommes d'armes. Les chariots d'artillerie et de munitions étaient au nombre de quatorze cents ; chaque chariot avec deux hommes pour le conduire et deux pionniers armés d'une salade, d'une jaque de mailles et d'une masse de fer ou de plomb. Douze cents lances étaient attendues du duché de Bourgogne, cent soixante du Luxembourg ; le ban et l'arrière-ban de Flandre et de Hainaut étaient convoqués, et toutes les villes avaient maintenant des garnisons. Telles étaient les

forces qu'en si peu de temps avait réunies le duc Charles, tant il avait une volonté forte et active.

Toutefois, malgré son orgueil et son courage, il était lui-même inquiet : les peuples, voyant les premiers succès du roi, disaient partout hautement que c'en était fait de la puissance de Bourgogne, et la voix publique décourageait ainsi ses soldats et ses serviteurs. Le comte de Warwick pouvait réussir à envoyer trois ou quatre mille Anglais, comme il l'avait promis et le promettait encore au roi. Le duc de Bretagne avait obéi au mandement du roi, et cent lances de son duché étaient venues à l'armée sous les ordres d'Odet d'Aydie. Le duc de Guienne paraissait plus uni que jamais à son frère, qui, dans un moment si important, avait soin de le tenir près de lui. Le duc Nicolas de Calabre, fils du duc Jean, qui venait de mourir en Catalogne, était aussi venu trouver le roi, et allait en Lorraine commencer la guerre contre la Comté et la haute Bourgogne. Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier et comte Dauphin d'Auvergne, était entré dans le Charolais pour se saisir du comté de Mâcon. Le connétable, après avoir si longtemps gardé des ménagements avec chaque parti, semblait enfin agir en ennemi déclaré. Entouré de tant d'ennemis, le Duc avait encore à se méfier de ses serviteurs, ou dégoûtés de l'avoir pour maître, ou séduits par le roi.

Encore récemment, et depuis la guerre commencée, le sire de Renti, fils aîné du comte de Croy, avait passé du côté du roi, emmenant cinq ou six hommes d'armes et vingt archers de la garnison de Péronne. Les soupçons du Duc se portaient surtout sur son frère Antoine, grand bâtard de Bourgogne.

Nonobstant de si fâcheuses apparences, la situation du Duc était moins mauvaise qu'il ne croyait, et le roi n'était pas si fort au-dessus de ses affaires qu'il le pensait. Tous

les deux, sans le savoir, étaient en ce moment des instruments entre les mains du connétable[1].

Malgré le soin que le roi avait pris d'entourer de ses créatures son frère le duc de Guienne, le connétable avait formé une secrète liaison avec ce jeune prince, et lui avait inspiré la volonté d'épouser mademoiselle Marie de Bourgogne, fille unique du duc Charles. Depuis la naissance d'un Dauphin, il n'était plus héritier présumé de la couronne; ainsi on lui avait facilement persuadé que non-seulement pour le présent, mais pour l'avenir, il avait besoin de se rendre puissant. Or quel mariage plus grand pouvait-il faire?

Celui que le roi avait négocié pour lui en Espagne était loin de présenter de tels avantages. Le cardinal d'Albi et le sire de Torri, envoyés l'année précédente en Castille, avaient d'abord demandé madame Isabelle, sœur du roi don Henri. C'était elle qui devait, selon toute apparence, hériter des royaumes de Castille et de Léon; car la naissance de madame Jeanne, fille du roi, était fort contestée. Quelques-uns prétendaient que le roi ne pouvait avoir d'enfants. La commune renommée était que Bertrand de La Cueva, comte de Ledesma, favori du roi, était le véritable père de Jeanne, si bien que le peuple la nommait la Bertrandeja. Madame Isabelle avait au contraire un parti très-puissant. L'archevêque de Tolède et les seigneurs qui maintenaient ses droits contre madame Jeanne avaient cherché l'appui du roi d'Aragon, et voulaient qu'elle épousât don Ferdinand, son fils, roi de Sicile, le concurrent du roi René.

Don Henri avait peu de pouvoir et dans son royaume et sur sa sœur. Elle refusa les propositions qui lui furent faites par les ambassadeurs du roi de France, et préféra

[1] Comines.

don Ferdinand. L'année suivante, le roi de France envoya une seconde ambassade afin de demander madame Jeanne pour son frère. Elle fut facilement accordée; il fut même convenu qu'il serait prince des Asturies, héritier du royaume. Mais il y avait peu d'apparence que jamais il pût faire prévaloir les droits de sa femme contre la puissante faction d'Isabelle de Castille; c'était épouser un espoir incertain et de longues guerres. D'ailleurs le connétable lui faisait dire secrètement qu'à peine se serait-il mis en route pour l'Espagne le roi envahirait la Guienne, et le dépouillerait de cet apanage comme il avait déjà fait de la Normandie [1].

Le projet d'épouser mademoiselle de Bourgogne devait donc paraître de tous points préférable au duc de Guienne. Il fit demander secrètement au Duc de lui accorder sa fille. Un grand nombre de seigneurs et de conseillers de la cour de Bourgogne désiraient cette alliance; il leur semblait qu'elle pouvait assurer la durée d'une puissance qui autrement serait dispersée; car le duché de Bourgogne devait revenir à la couronne s'il n'était pas, après la mort du Duc, donné en apanage au prince qui aurait épousé mademoiselle Marie. Quant au Duc, il ne songeait pas à l'avenir, mais au présent. Il était si absolu que la pensée d'avoir près de lui un gendre puissant, qui pourrait le gêner dans ses projets et ses volontés, lui était insupportable. Sa fille était jeune et n'avait encore que quatorze ans. Il se trouvait le temps d'attendre, et songeait avec plaisir que l'espérance d'obtenir une si grande héritière pourrait pendant plusieurs années encore engager plus d'un prince de la chrétienté à s'allier avec lui et à servir ses desseins. Ainsi ce n'était pas sincèrement qu'il avait, un an auparavant, offert sa fille au duc de Guienne; et

[1] Procès du connétable.

celui-ci, qui l'avait refusée, ne tarda pas au contraire à la souhaiter beaucoup.

Lorsque le connétable vit que son projet était si mal reçu, il résolut de contraindre le duc de Bourgogne à l'accepter, sinon par choix, du moins par nécessité. Par ce motif plus qu'aucun autre il avait poussé le roi à la guerre. Ce fut lui qui commença à pratiquer des complots dans les villes pour qu'elles livrassent leurs portes. Jamais il n'avait montré un tel zèle à servir le roi, qui, sans lui, ne se serait pas décidé si promptement à attaquer le Duc.

A peine Saint-Quentin et Amiens furent-ils pris que, le Duc étant à Arras et y assemblant son armée, il lui arriva en grand secret un messager qui portait dans de la cire un petit morceau de papier bien ployé, où étaient écrites de la main de monsieur de Guienne les paroles suivantes : « Mettez-vous en peine de contenter vos sujets, « et ne vous souciez, car vous trouverez des amis. »

Peu de jours après, le Duc, voyant que, sans s'inquiéter de ses menaces, de son indignation, ni même de la saisie qu'il avait ordonnée, le connétable continuait à faire réellement la guerre, lui rappela secrètement leurs anciennes intelligences, et lui fit demander de ne pas presser si âprement, de ne pas traiter ainsi tout au pire un ancien ami.

C'était en cette situation que le connétable le voulait. Il fut joyeux de ce message, et manda au Duc pour toute réponse qu'il le voyait en grand péril, qu'il ne connaissait qu'un seul remède pour y échapper; c'était de donner sa fille au duc de Guienne ; qu'alors il serait secouru par un grand nombre de gens ; que le duc de Guienne se déclarerait pour lui, ainsi que plusieurs autres seigneurs; que lui-même se mettrait de son côté et lui rendrait Saint-Quentin ; mais que sans ce mariage il n'oserait se déclarer, car le roi était trop puissant et en trop bonne position, surtout

à cause de ses nombreuses intelligences dans tous les pays du Duc. Enfin le connétable n'omit rien pour épouvanter monsieur de Bourgogne.

Le Duc vit bien qu'on voulait le contraindre et que le connétable conduisait toute cette affaire ; il en conçut contre lui une effroyable haine. Son armée commençait à s'assembler autour de lui. Le courage et l'espérance lui revenaient : il résolut de ne point céder à une telle machination, et se mit en route avec ses gens pour retourner vers la Somme.

En route, un homme à pied se présenta mystérieusement à lui ; c'était un envoyé du duc de Bretagne ; il venait aussi, à l'instigation du connétable, conseiller au Duc de consentir au mariage, et lui dire tout ce qu'on pouvait imaginer pour l'effrayer. Le duc de Bretagne, en signe d'amitié, lui faisaisait savoir que le roi s'était fait de nombreux partisans dans les plus grandes villes de ses États, notamment à Bruges et à Bruxelles ; qu'il avait le projet de pousser la guerre vivement et de l'aller assiéger, fût-il enfermé à Gand.

La patience manqua au Duc. Il ne put endurer ces continuels avis donnés sous couleur d'amitié et ce projet de plier sa volonté par la peur. « Votre maître est mal « averti, dit-il ; ce sont de mauvais serviteurs qui veulent « lui donner de telles craintes. C'est apparemment pour « l'empêcher de faire son devoir et de me secourir, comme « il y est obligé par ses alliances. Il ne sait pas ce que « c'est que Gand, ni les villes dont il parle ; elles sont « trop grandes pour être assiégées. Dites à votre maître en « quelle compagnie vous m'avez trouvé ; les choses sont « autrement qu'il ne croit. Je m'en vais passer la « Somme, et, si le roi se met sur mon chemin, je le com- « battrai. Que mon frère de Bretagne, au lieu d'envoyer « ses lances contre moi, se déclare en ma faveur, et soit

« envers moi comme j'ai été envers lui lors du traité de « Péronne. »

Lorsque le roi fut informé que le duc de Bourgogne se mettait en mouvement avec son armée, il écrivit aussitôt à Dammartin; il lui défendait sur toutes choses de risquer un combat avant qu'il fût arrivé, et, prévoyant la marche de l'ennemi, il donnait ses ordres dans trois suppositions[1]. Si le Duc faisait assiéger Amiens, il fallait s'y enfermer et faire des sorties sur les fourrageurs; si au contraire il allait vers Saint-Quentin, le roi, revenant à son premier projet, voulait que Dammartin se portât vers Rue, le Crotoy, Saint-Ricquier, peut-être même jusqu'à Montreuil, pour forcer les Bourguignons à diviser leurs forces. Enfin, si le Duc passait la Somme, on devait laisser pour garnison, à Amiens, les francs-archers et l'arrière-ban, qui étaient moins bien armés que le reste, et inquiéter la marche de l'ennemi en arrière et sur les flancs.

Le Duc prit ce dernier parti : il marcha rapidement sur Péquigni[2]. La garnison n'était pas nombreuse; elle était composée presque en entier de francs-archers avec peu de gentilshommes. Ils s'avancèrent imprudemment en escarmouche, et furent si vigoureusement ramenés que les Bourguignons entrèrent dans le faubourg de la rive droite. Quatre ou cinq canons furent amenés; on commença à établir un pont : les francs-archers prirent peur et rendirent la ville, qui fut brûlée. Ainsi le Duc se trouva maître du passage de la rivière.

Le connétable, d'après l'intention du roi, voyant que l'armée de Bourgogne marchait par la droite, sortit de Saint-Quentin et se porta à la gauche des Bourguignons. Il avait avec lui le maréchal Joachim Rouault, le sire de Renti, le bâtard Baudouin, le sire de Crussol, le sire d'Ar-

[1] Cabinet de Louis XI. — [2] Comines.

çon. Ils poussèrent jusqu'à Bapaume et sommèrent la ville. Jean de Longueval y commandait; il sortit sur parole pour venir parlementer avec le connétable, qui n'oublia rien pour le séduire ou l'effrayer. Il demeura fidèle à son maître, répondant que Bapaume ne faisait point partie des seigneuries cédées par les traités d'Arras, Conflans ou Péronne, mais bien de l'ancien comté d'Artois, qu'ainsi la ville ne pouvait donner lieu à saisie. Comme on le pressait encore, il aperçut près du connétable le bâtard Baudouin, et lui parla si sévèrement de sa trahison qu'il le fit pleurer.

Le Duc fut donc obligé de détacher une portion de ses forces, sous les ordes du duc de La Gruthuse, pour défendre le côté où s'avançait le connétable. Celui-ci, après avoir, avec une extrême cruauté, brûlé et dévasté le pays, rentra à Saint-Quentin, où le roi annonçait qu'il allait venir à la tête de tout son monde.

Chacun projetant ainsi de prendre l'ennemi par le flanc, le Duc passa la Somme et vint assiéger Amiens par la rive gauche ; mais l'enceinte était grande et la garnison nombreuse ; elle faisait sans cesse des sorties où elle avait l'avantage. Cependant, un jour que quarante hommes d'armes étaient allés attendre au passage un convoi qui devait arriver aux assiégeants, le Duc, averti à temps, voulut les surprendre et les envelopper. Dammartin, apercevant de loin un grand mouvement dans le camp des Bourguignons, sortit aussitôt avec quelques hommes de la compagnie de l'amiral et plusieurs de ses serviteurs, pour aller voir ce qui se passait. Il s'était tellement hâté qu'il était en robe de velours noir, et sans autre arme que sa dague. Bientôt il aperçut ses hommes d'armes qui revenaient en fuyant, poursuivis par les Bourguignons. « Arrêtez, leur cria-t-il, et tenez ferme ! Il va nous venir du secours. » Quinze ou seize firent face à l'ennemi, mais

ils étaient en trop petit nombre et furent tués ou culbutés; les autres, pressés par les cavaliers bourguignons, entraînèrent dans leur fuite désordonnée le grand-maître lui-même. Le vicomte de Narbonne était accouru à la barrière pour protéger cette déroute et empêcher l'ennemi d'entrer avec les fuyards. Dammartin rentra par-dessous la barrière, et, prenant aussitôt une lance des mains d'un page, il voulait, tant il était animé, retourner au combat contre toute l'armée de Bourgogne. Le vicomte de Narbonne, avec plus de sang-froid, rangea trente hommes d'armes devant la barrière et arrêta le choc de l'ennemi.

Peu après, le roi, voyant que les choses restaient toujours en même état et sans rien de décisif, assembla les principaux seigneurs, chefs et capitaines de son armée, pour aviser à ce qu'il fallait faire [1], et surtout pour délibérer mûrement s'il fallait livrer bataille. Le connétable, le duc de Bourbon, le maréchal Rouault, Dammartin, de Bueil et beaucoup d'autres étaient présents. « Or çà, Mes-« sieurs, leur dit le roi, il faut ici faire voir ce que vous « savez au fait de la guerre; montrez que vous la connais-« sez depuis longtemps, et que vous avez vu autrefois le « comte de Salisbury, Talbot, Scales [2], et tous ces fameux « chefs anglais qui, par vous, ont été chassés de France. « Songez à tout, et ne venez pas vous excuser ensuite en « disant : Je ne croyais pas que l'ennemi vînt par là. »

Le sire de Beuil parla le premier. « Sire, dit-il, je suis « prêt à donner ma vie pour vous, comme je la risquai « pour le service du feu roi votre père. Mais depuis son « temps la guerre est devenue bien différente. Pour lors, « quand on avait huit ou dix mille hommes, on comptait « que c'était une très-grande armée; aujourd'hui c'est « bien autre chose. On n'a jamais vu une armée plus

[1] Legrand. — [2] Lettre à Dammartin.

« nombreuse que celle de monsieur de Bourgogne, tant « d'artillerie, tant de munitions de toutes sortes. La vôtre « est aussi la plus belle qui ait été assemblée dans le « royaume. Pour moi, je ne suis pas accoutumé à voir tant « de troupes ensemble. Comment gouverner tant de gens? « Comment empêcher le trouble et la confusion dans une « telle multitude? Il n'y fallait pas tant de science autre- « fois; la promptitude et la vaillance suffisaient pour « avoir le meilleur dans une bataille. Aujourd'hui je suis « en peine d'aviser à ce qu'il faut faire, et ne puis du tout « répondre sur ce qui pourra en advenir. »

— « Certes, répondit Dammartin, l'armée de monsieur « de Bourgogne est belle et nombreuse, mais celle du roi « est, selon moi, encore plus forte; elle a pour le moins « quatre mille lances et vingt mille gens de pied, sans « parler de ce qui peut encore venir. Il n'y a prince de la « chrétienté qui puisse se défendre contre une telle puis- « sance. Quant à ce qu'il faut régler sur le temps, le lieu « et la façon de combattre l'ennemi, ce sont choses « qui veulent grande réflexion, et je prie le roi de per- « mettre que chacun de nous lui remette son avis par « écrit. »

Le roi agréa cette proposition; Gaston du Lyon, sénéchal de Toulouse, fut chargé de recueillir les opinions de tous et de les écrire. La plupart furent de l'avis de Dammartin; mais, outre la haine que le roi avait pour ces grandes batailles où toute la fortune d'un État est mise au hasard d'une journée, il trouva tant de diversité dans les conseils des chefs, chacun soutenait son idée si âprement, qu'il craignit de ne pouvoir les mettre en assez bon accord ou en assez complète soumission pour tenter une grande entreprise. On continua à se faire la guerre par escarmouche, à se couper les vivres, à ravager le pays.

Le duc de Bourgogne resta devant Amiens. Peu à peu il fit ses approches et il établit sa puissante artillerie assez près pour faire beaucoup de mal à la ville. Elle avait aussi une artillerie redoutable et bien servie. Un jour la tente du duc fut elle-même renversée par un boulet de fer, et toute son armée eut un moment la crainte qu'il n'eût été frappé. La garnison était de vingt-cinq mille hommes; Dammartin et le connétable y avaient réuni leurs forces; il y avait peu d'espoir d'y entrer d'assaut, et la disette était aussi grande chez les assiégeants que chez les assiégés.

Enfin les deux partis se lassèrent. Le roi ne voyait point se déclarer pour lui toutes les villes d'Artois et de Flandre que le connétable lui avait promises pour le décider à la guerre. Le Duc apprenait de mauvaises nouvelles du Charolais et du Mâconnais, où le comte Dauphin et le maréchal de Comminges trouvaient peu de résistance; le duc Nicolas de Calabre allait envahir les marches vers la Lorraine; les princes de Bavière, alliés du roi, pouvaient, à sa sollicitation, se mêler aussi de la guerre. Le connétable, les ducs de Bretagne et de Guienne l'importunaient toujours du projet de marier sa fille: condition aussi dure pour lui que celles dont il pourrait être question en traitant avec le roi. C'étaient chaque jour nouveaux messages pour lui promettre de se déclarer pour lui, de lui rendre Saint-Quentin, de le remettre à ses gens; puis, lorsqu'on arrivait près de la ville, le connétable tenait ses portes fermées et les fortifications en défense. De telle sorte que le Duc aima mieux négocier avec le roi. Il lui envoya le sire Simon de Quingey avec un billet écrit de sa main, où il s'humiliait beaucoup, et montrait un grand chagrin de lui avoir fait la guerre, en imputant la faute à de mauvais conseillers, qui ne lui avaient pas bien exposé comment allaient les choses.

Le roi fut très-joyeux de cette lettre : il dépensait son argent et fatiguait son armée sans nul avantage. D'ailleurs il était trop impatient pour ne se point ennuyer des choses trop longues. Il avait pris Amiens et Saint-Quentin, et il lui semblait que, s'il pouvait se les assurer, c'était assez de gagné pour une fois. Ainsi, malgré le dépit du connétable, dont cette trêve dérangeait les projets, malgré l'impatience de Dammartin et de tous les capitaines, qui ne pouvaient s'accoutumer à toujours préparer la guerre pour y renoncer la veille du combat, une suspension d'armes fut conclue pour trois mois, le 4 avril 1471. Chaque parti devait occuper les villes et pays dont il était actuellement en possession, sauf en Lorraine, où l'armée de Bourgogne et le duc de Calabre devaient rentrer dans leurs limites respectives.

Un des motifs qui engagèrent soit le roi, soit le Duc, à signer une trêve, c'est qu'en ce moment même allait se décider un événement où ni l'un ni l'autre ne pouvait rien, et qui cependant leur importait beaucoup. Le roi Édouard avait quitté la Zélande pour tenter vaillamment de reconquérir son royaume. Le duc de Bourgogne n'avait eu d'abord, ainsi qu'on l'a vu, d'autre pensée que de conserver la paix avec l'Angleterre, de rétablir tous les liens de parenté et d'amitié avec la maison de Lancastre, et de travailler à renverser le comte de Warwick. Ainsi il n'avait fait aucune promesse au roi Édouard, et il y avait déjà trois mois que ce prince avait été jeté sur la côte de Frise que le Duc n'avait pas encore consenti à le voir. Cependant, lorsqu'il sut que le roi Louis allait l'attaquer, lorsqu'il connut le traité juré par le prince de Galles pour sa destruction, et l'alliance toujours plus étroite de Warwick et de la France, il écouta un peu mieux les instances du roi Édouard. Ils eurent une entrevue dans la ville de Saint-Pol. Le Duc, se fiant aux promesses que lui

avaient faites les ducs de Somerset et d'Exeter, et ne voulant pas, surtout lorsqu'il n'avait encore aucune armée assemblée, attirer sur lui à la fois les forces de la France et de l'Angleterre, montra d'abord une courtoisie très-froide au roi Édouard. Il lui refusa tout secours pour reconquérir son royaume, s'efforça même de le détourner de toute tentative. Mais le roi Édouard était décidé à s'en aller à tous risques descendre en Angleterre [1].

Abandonner ainsi un roi, frère de sa femme, à qui il avait, l'année d'auparavant, juré un serment de fraternité en recevant son ordre de la Jarretière, était une résolution difficile au duc Charles. D'ailleurs le roi Édouard assurait qu'il avait en Angleterre de nombreux partisans, et, s'il venait à obtenir un heureux succès, c'était perdre l'amitié d'un puissant allié. Alors le Duc se décida à aider secrètement son beau-frère. Il feignit en public de ne vouloir entrer pour rien dans ses projets, mais lui fit donner sous main cinquante mille florins, lui fit prêter quelques gros navires, loua pour lui quatorze vaisseaux osterlins, et lui laissa faire tous ses préparatifs à la Vère, en Zélande, sous prétexte que c'était un port libre, ouvert à toutes nations.

Tout ceci se passait pendant que la guerre avec le roi de France était déjà commencée en Picardie. Enfin, le 10 mars, le roi Édouard mit à la voile, et le Duc, aussitôt qu'il en fut informé, fit publier défense, sous peine de la vie, à tous ses sujets d'assister directement ou indirectement l'entreprise d'Édouard de la Marche, soi-disant roi d'Angleterre. Grâce à ces précautions, le Duc se réjouissait d'avoir, quel que fût l'événement, des amis en Angleterre, et de s'être si bien ménagé à la fois avec York et

[1] Comines.

Lancastre. Il n'était pas moins rusé que le roi de France[1]; seulement il avait plus d'orgueil, de folle obstination, d'emportement, et sur cela il se croyait plus loyal.

Le roi Édouard [2] s'en alla débarquer à Ravensport, dans le comté d'York, au lieu même où, soixante et douze ans auparavant, le comte de Derby débarqua aussi lorsqu'il vint détrôner le roi Richard II, à qui il succéda sous le nom de Henri IV. Édouard était accompagné de son frère le duc de Glocester et du comte d'Hastings, grand-chambellan; il n'avait pas avec lui plus de deux mille hommes. Imitant encore en cela le comte de Derby, il publia qu'il venait non pas disputer la couronne, mais réclamer son héritage. Ce fut à ce titre seulement qu'il entra d'abord dans la ville d'York. Après avoir communié solennellement, il y prêta serment de fidélité et d'obéissance au roi Henri. Comme le peuple était plutôt favorable à Warwick qu'à lui, il se voyait contraint à cette dissimulation. Il emprunta quelque argent à York, et, sans avoir été encore rejoint par beaucoup de partisans, il prit sa route vers Londres. Le marquis de Montagut commandait une armée non loin de là; sans doute il aurait pu s'opposer à l'entreprise et au passage du roi Édouard; il se tint en repos, et sembla s'inquiéter peu de soutenir la cause de son frère Warwick. Il y avait de tous côtés si peu de foi dans les promesses et tant de secrètes pratiques, les grands songeaient tellement à ménager les deux partis, que les liens du sang n'avaient pas beaucoup de force. Peu à peu la troupe du roi Édouard s'accroissait. Arrivé à Nottingham, il ne cacha plus ses desseins et se déclara roi d'Angleterre.

Le comte de Warwick n'avait pas avec lui une assez

[1] Argentré. — [2] Hollinshed; Rapin-Thoyras; Hume; Comines.

forte armée pour risquer le combat; il laissa passer le roi Édouard, comptant qu'il allait l'entourer à la fois par les armées du marquis de Montagut et du duc de Clarence, à qui il venait de prescrire leur marche, et pár sa propre troupe, qui lui couperait le chemin de la retraite. Le roi Édouard lui fit offrir de traiter à des conditions avantageuses. Il n'y vit point sa sûreté; il comptait sur le succès et refusa tout accommodement.

Mais le duc de Clarence, qui devait fermer au roi Édouard le chemin de Londres, trahissait depuis longtemps Warwick. S'il n'avait pu tenir une première fois le secret engagement pris avec son frère, l'occasion était maintenant toute favorable; il passa de son côté avec toute l'armée qu'il commandait. Il chercha ensuite à servir de médiateur entre le roi Édouard et le comte de Warwick. Rien ne put fléchir le comte. Sa haine était trop forte ; il comprenait que son offense était trop grande pour être pardonnée. On ne put le faire départir de la foi nouvelle qu'il avait jurée à la maison de Lancastre.

Les efforts de l'archevêque d'York et du duc de Somerset ne purent engager les habitants de Londres à fermer leurs portes au roi Édouard. La reine sa femme était depuis un an réfugiée dans le quartier de la ville qui, par privilége et franchise, servait de lieu d'asile; elle y avait mis au monde un fils. Elle y était entourée d'un très-grand nombre de ses partisans, qui y avaient aussi pris retraite. Ainsi il leur était facile de travailler de tout leur pouvoir le peuple en faveur du roi Édouard. En outre, il devait de fortes sommes à beaucoup de marchands ; et ses créanciers, souhaitant qu'il redevînt riche et puissant, étaient ses partisans zélés, comme on avait vu, l'année précédente, pour les créanciers du comte de Warwick. Enfin on assurait que les femmes de grande condition et les riches bourgeoises, dônt il avait autrefois recherché

les bonnes grâces, servaient de leur mieux ce roi si beau et si galant, et lui gagnaient leurs maris et leurs parents[1].

L'archevêque d'York, voyant donc que le peuple semblait se tourner du côté du roi Édouard, fut le premier à abandonner les intérêts de son frère, le comte de Warwick. Il fit un accommodement, obtint son pardon, et livra la Tour de Londres. Le 11 avril 1471, le roi Édouard fit paisiblement son entrée, reprit tout son pouvoir et ses honneurs, et envoya dans la Tour le roi Henri VI, dont la raison était trop affaiblie pour sentir la différence d'un palais à une prison.

Cependant le comte de Warwick s'avançait avec une forte armée. Il avait avec lui le marquis de Montagut, son frère, le duc de Somerset, le comte d'Oxford, le duc d'Exeter. Une bataille devait décider de son sort, et il se prépara à la donner. Il aurait pu attendre la reine Marguerite et le prince de Galles, qui étaient depuis quelques jours en mer, amenant de France les renforts que le roi Louis leur avait accordés; mais il craignait que, si la maison de Lancastre devait la victoire à elle-même et à ses propres forces, elle ne se souvînt des anciennes injures qu'elle avait reçues de lui, et alors son pouvoir et sa fortune auraient couru de grands risques.

La bataille fut livrée dans la plaine de Barnet, à dix milles de Londres, le 14 avril.

Le combat fut rude et le succès longtemps douteux; mais enfin le roi Édouard eut l'avantage. Le comte de Warwick, qui, contre sa coutume, était descendu de cheval et combattait avec les archers pour les faire tenir ferme, fut tué dans la mêlée, ainsi que son frère, le marquis de Montagut. Le duc d'Exeter fut laissé pour mort; le duc de Somerset et le comte d'Oxford parvinrent à

[1] Comines.

prendre la fuite, après avoir vaillamment combattu. Le carnage fut grand; les vainqueurs ne se bornèrent point à refuser merci aux seigneurs, en criant: « Sauvez le peuple! » comme c'était la coutume dans les guerres d'Angleterre; cette fois le roi Édouard avait pris en haine le peuple, qui avait montré trop de faveur au comte de Warwick. D'ailleurs on pensa que les gens du commun craindraient bien plus les changements s'ils voyaient qu'eux aussi en souffraient et n'étaient pas épargnés.

Le jour même de la bataille de Barnet, le prince de Galles et la reine sa mère débarquaient à Weymouth, dans le comté de Dorset, au sud de l'Angleterre. Bientôt ils apprirent qu'Édouard était maître de Londres et du roi Henri, que Warwick était tué et son armée détruite. Madame Marguerite, qui jusqu'alors avait montré tant de constance et de courage dans ses revers, ne trouva plus de forces contre ce dernier coup de la fortune: elle tomba dans le désespoir et se retira au monastère de Beaulieu, dans le Hampshire. Le duc de Somerset, échappé au combat de Barnet, le comte de Devonshire et beaucoup d'autres anciens partisans de la maison de Lancastre s'efforcèrent de relever son courage; ce fut avec grande peine qu'ils la décidèrent à exposer au sort des armes son fils unique, sa seule et dernière espérance. Elle voulait qu'il retournât en France pour y attendre des temps meilleurs et une plus favorable occasion. Enfin elle céda à leurs promesses et aux espérances qu'ils fondaient sur le nombre et la puissance des amis de la maison de Lancastre.

En effet, en peu de jours ils réunirent, aux troupes que sir John Wenloch et le prieur de Saint-Jean avaient amenées de Calais et de France, les débris de l'armée du comte de Warwick et d'autres renforts, que les seigneurs de leur parti assemblèrent chacun dans son canton. Le

comte de Pembroke devait surtout lever beaucoup de gens dans la principauté de Galles, où il avait une grande puissance ; car il se nommait Tudor, et descendait des anciens princes du pays. Le duc de Somerset, qui commandait l'armée de madame Marguerite et d'Édouard de Lancastre, résolut d'aller au-devant des forces que devait amener le comte de Pembroke, et il se dirigea de ce côté.

Le roi Édouard ne perdit point de temps et marcha diligemment pour s'opposer à ce dernier et redoutable effort de ses ennemis. Le duc de Somerset était déjà arrivé à Tewksbury, sur la Saverne, et se préparait à passer la rivière pour suivre sa route vers le pays de Galles. La reine, qui n'avait pas une autre pensée que de sauver son fils, voulait qu'on hâtât d'autant plus ce passage que l'armée d'York approchait. Le duc de Somerset s'y refusa; il pensa qu'une faible partie de ses troupes seulement aurait le temps de passer, tandis que le reste demeurerait livré à une défaite certaine.

Il se retrancha fortement devant la ville de Tewksbury et attendit l'attaque de l'ennemi. Le duc de Glocester s'avança le premier contre le retranchement et fut vivement repoussé; mais cette retraite n'était qu'une feinte pour attirer le duc de Somerset hors de ses lignes. Il en sortit en effet, poursuivit le duc de Glocester, et il ordonna en même temps à sir John Wenloch de marcher pour l'appuyer. Bientôt il eut affaire à des forces supérieures et fut contraint de revenir promptement en arrière. Ses ordres n'avaient pas été suivis; il n'était point soutenu ; sa retraite fut soudaine et désordonnée. La rage s'empara de lui, et, arrivant sur sir John Wenloch, qu'il trouva immobile à la tête de ses gens dans le retranchement, il lui fendit la tête d'un coup de hache, en le nommant traître et parjure. En effet, sir John avait plus d'une fois changé de parti.

Cette action furieuse, qui témoignait combien le duc de Somerset était violent et troublé, acheva de mettre le trouble dans son armée. Le retranchement fut forcé. Le carnage fut moins grand qu'à Barnet, parce que le combat fut moins vaillamment soutenu. Le prince de Galles, fait prisonnier, fut amené devant le roi Édouard. « Pour-« quoi, lui dit-il avec hauteur, osez-vous venir ainsi dans « mon royaume à main armée et bannières déployées? — « Pour réclamer le royaume et l'héritage légitime de mes « ancêtres, » répondit le jeune prince. Sur cette noble et fière réponse, le roi, enflammé de colère, frappa de son gantelet le prince de Galles. Ce fut le signal de la mort du jeune prince. Aussitôt le duc de Glocester, le duc de Clarence, qui lui avait fait serment et avait combattu pour sa cause, le marquis de Dorset et le comte de Hastings tombèrent sur lui à coups de poignard et l'égorgèrent. Le duc de Somerset et le grand-prieur de Saint-Jean s'étaient réfugiés dans l'abbaye de Tewksbury. Le roi Édouard, ne respectant pas cet asile, voulut les faire enlever de force ; l'abbé se présenta devant la porte en habit sacerdotal, le Saint-Sacrement en ses mains. Alors le roi promit la vie aux prisonniers : ils n'en furent pas moins décapités le lendemain.

La reine Marguerite fut trouvée demi-morte dans son chariot, emmenée à Londres et enfermée à la Tour. Son mari, le roi Henri, y fut peu de jours après mis à mort sans nul jugement, par l'ordre et peut-être même de la main du duc de Glocester, qui commençait à avoir une grande renommée de cruauté, et la mérita encore mieux par la suite. Ce fut lui qui régna quelques années après, sous le nom de Richard III.

Le duc de Bourgogne était loin de croire que son secret allié, qu'il avait si mal accueilli et si peu secouru, aurait un succès tellement rapide. Les premières nouvelles favo-

rables, qui annonçaient la marche d'Édouard d'York vers Londres, arrivèrent comme la trêve venait d'être signée par les ambassadeurs de France et de Bourgogne. Le Duc s'enferma seul durant quatre heures; son courroux, de ce qu'on avait conclu trop vite, était si grand que personne n'eût osé lui adresser une parole. Il hésita longtemps s'il ratifierait ce qui avait été promis en son nom. Il s'y décida enfin, et y apposa son sceau le 10 avril, quatre jours avant la bataille de Barnet. Successivement on apprit toutes les victoires du roi Édouard et l'entier désastre de la maison de Lancastre. La bataille de Tewksbury se donna le 4 mai [1].

Afin de ne pas s'éloigner des nouvelles d'Angleterre, le roi de France était resté sur les marches de Picardie jusqu'au commencement de juin. Lorsqu'il vit que tout était perdu pour le parti qu'il protégeait, et auquel cependant il venait de manquer de foi en signant, contre la teneur du traité d'Amboise, une trêve séparée avec le duc de Bourgogne, il retourna à Paris. Tout était bien changé pour lui : au lieu d'un puissant allié, il allait avoir un ennemi de plus, et un ennemi redoutable. Les princes de son royaume, son frère, le duc de Bretagne, le connétable allaient avoir moins de crainte de lui et se livrer plus activement que jamais à toutes leurs sourdes pratiques. En outre, ses plus fidèles serviteurs, ses plus vaillants capitaines étaient mécontents de ce qu'il avait tout d'un coup arrêté la guerre, au moment où elle semblait promettre un si heureux succès.

L'accueil qu'il reçut à Paris put déjà lui faire apercevoir qu'il était en bien moins bonne situation. Des inscriptions et des rimes satiriques furent trouvées affichées à l'Hôtel-de-Ville, au charnier des Innocents et en divers lieux.

[1] Meyer.

Des ballades coururent le peuple, où l'on se raillait de la dernière trève, et où l'on s'exprimait fort injurieusement touchant plusieurs seigneurs qui entouraient le roi, sur le connétable spécialement. Le roi se montra fort mécontent de ces discours et de ces écrits diffamatoires. Il fit publier à son de trompe, dans les places publiques, que quiconque en connaîtrait les auteurs devait, sous peine de mort, venir les déclarer, et recevrait, au contraire, trois cents écus d'or pour prix de la dénonciation. On eut quelque soupçon sur un nommé Pierre le Mercier, fils d'un marchand de lunettes, mais rien ne fut prouvé, et il fut mis en liberté. On conduisit aussi en prison maître Henri Mariette, ancien lieutenant criminel de la prévôté de Paris, qu'on accusait encore d'avoir parlé injurieusement de maître Vanderiesche, en qui le roi avait alors grande confiance. Le Parlement ne le trouva pas coupable non plus. Du reste, le roi continua à chercher des occasions de se rendre populaire; pour montrer l'affection qu'il portait à sa bonne ville de Paris, il alla allumer de sa main le feu de joie de la Saint-Jean devant l'Hôtel-de-Ville.

Son frère, le duc de Guienne, était toujours avec lui et ne l'avait pas quitté depuis plusieurs mois. Le principal soin du roi était en ce moment de s'opposer à son projet de mariage avec mademoiselle Marie de Bourgogne. Il voyait que c'était le but actuel de tous les princes du royaume. Il ne savait pas que le duc de Bourgogne n'en avait pas plus envie que lui, par crainte aussi que son pouvoir en fût diminué.

Quoi que le roi pût faire, il ne pouvait acquérir d'autorité durable sur l'esprit de son frère, ni l'empêcher d'être en intelligence avec tous ses ennemis. Presque sous ses yeux, à Orléans, où il se rendit en quittant Paris, les négociations reprirent en secret. L'abbé de Begars et le

chancelier de Bretagne, en revenant d'auprès du duc de Bourgogne, virent monsieur de Guienne; ils lui parlèrent du mariage de mademoiselle Marie, lui donnèrent espérance de le voir réussir, l'assurèrent que le duc Charles voulait la lui accorder. Pour lui, il les chargea d'assurer le duc Charles de toute sa bonne volonté; il s'emploierait, disait-il, à lui faire rendre les villes qu'on venait de lui prendre, et voulait assurer l'exécution pleine et entière des traités de Conflans et de Péronne. Il voyait bien que le roi avait dessein de le garder près de lui, mais il saurait, disait-il, s'en débarrasser, et se retirer dans son apanage de Guienne. De là il ferait parvenir ses remontrances; et, si le roi n'y avait pas égard, il donnerait aussitôt son scellé aux ducs de Bretagne et de Bourgogne.

Le duc de Guienne quitta en effet le roi, qui alors n'eut plus une autre pensée ni un autre souci que de se garantir des embarras et des maux dont son frère était toujours la première cause, ou du moins l'instrument nécessaire. Le premier soin du jeune prince, en retournant en Guienne, fut de demander Odet d'Aydie, sire de Lescun, afin de s'aider de ses conseils. Le roi fit engager ce gentilhomme à venir d'abord le trouver pour lui communiquer d'importantes choses; le sire de Lescun ne s'arrêta point à cette invitation, et se rendit promptement auprès de monsieur de Guienne. Malgré les promesses qu'il avait faites au roi, il était loin de le servir fidèlement, et le tenait sans cesse en doute sur ses véritables intentions.

Bientôt il n'y eut plus rien de caché dans les desseins du duc de Guienne; se fiant aux espérances qu'on lui avait données, il envoya l'évêque de Montauban à Rome, auprès du Pape, afin d'obtenir les dispenses pour épouser mademoiselle de Bourgogne. Le roi essaya encore de l'en détourner par voie de persuasion. Il lui envoya, au commencement du mois d'août, Imbert de Batarnai, sire du

Bouchage, avec les instructions les plus pressantes. Il était chargé de représenter à monsieur de Guienne qu'ayant fait au roi un serment sur la vraie croix de Saint-Laud, s'il venait à l'enfreindre il courait le risque de mourir dans l'année, comme cela arrivait infailliblement à ceux qui violaient les serments faits sur ladite vraie croix; on en avait vu naguère des exemples, disait le roi.

De plus, monsieur de Guienne devait se souvenir comment le roi avait fidèlement tenu son serment de lui faire savoir toutes les choses qu'on leur dirait pour semer défiance entre eux; il en avait toujours agi ainsi, et spécialement pendant la présente année.

De quoi pouvait se plaindre monsieur de Guienne? N'avait-il pas reçu le plus grand et le plus bel apanage qui eût jamais été donné à un fils de France, bien plus avantageux, certes, que celui qui était demandé pour lui par le duc de Bourgogne?

Il devait se rappeler la grande haine que la maison de Bourgogne avait eue pour leur père, le feu roi Charles; les outrages qu'elle lui avait faits; les efforts qu'elle avait tentés pour le priver de la couronne après l'avoir fait déshériter. N'étaient-ce pas des motifs suffisants pour que le roi ne voulût pas que son frère prît alliance dans une telle maison? Ne serait-ce pas chose étrange que le second fils de France, le troisième personnage du royaume, allât épouser la fille de celui qui était allié formellement au roi d'Angleterre, ancien ennemi de la couronne de France, et qui portait son ordre? Qu'en dirait tout le royaume, lorsqu'on verrait que, malgré ses serments, monsieur de Guienne faisait un mariage tel qu'on ne pourrait savoir combien de maux en sortiraient.

D'ailleurs pour quelle cause monsieur de Guienne désirerait-il ce mariage? Le duc de Bourgogne était jeune, récemment marié à une femme disposée à avoir des enfants;

s'il leur naissait un fils, quelle part monsieur de Guienne aurait-il à leur succession ? Ce serait donc un mariage sans profit, et sans grand plaisir non plus : car les filles de cette maison de Bourgogne étaient, disait le roi, bien qu'il n'eût ni preuves ni exemples à en fournir, sujettes à de grandes maladies. Celle-ci ou n'aurait point d'enfants, ou les aurait mal portants. On assurait, continuait toujours le roi, qu'elle était déjà enflée et bien malade. Le bruit courait même qu'elle était morte.

Le roi faisait donc prier son frère de lui promettre que, nonobstant toutes les dispenses qu'il pourrait obtenir du Pape, il n'épouserait point mademoiselle de Bourgogne. Il l'assurait en outre que, quoi qu'on en pût dire, il n'avait point songé à aller trouver le duc de Bourgogne pour s'appointer avec lui ; qu'au contraire il communiquait à monsieur de Guienne toutes ses grandes affaires, et prendrait toujours ses bons conseils, auxquels il avait plus de confiance qu'en ceux de nul autre.

A peine le sieur du Bouchage était-il parti que le roi fut averti d'un autre projet qui le jeta dans une inquiétude nouvelle. On lui avait fait savoir que le sire de Lescun ne se rendait auprès de monsieur de Guienne que pour lui faire épouser mademoiselle Éléonore de Foix, fille du comte de Foix. Déjà, quelques mois auparavant, ce sire de Lescun, qui gouvernait toujours le duc de Bretagne, l'avait marié avec Marguerite de Foix, sœur aînée d'Éléonore.

La maison de Foix était en ce moment très-puissante. Le comte venait de forcer son beau-père, le roi d'Aragon, de le reconnaître pour héritier du royaume de Navarre et de lui en abandonner le gouvernement. Son fils aîné avait, comme on l'a vu, épousé madame Madeleine de France, sœur du roi Louis ; mais il avait péri peu auparavant par accident dans un tournoi donné à Libourne, chez

le duc de Guienne. Son second fils, le vicomte de Narbonne, était un des meilleurs capitaines et des plus loyaux serviteurs du roi; ses filles avaient épousé le marquis de Montferrat, le comte d'Armagnac et le duc de Bretagne. Ainsi, dans un tel moment, le roi avait grand intérêt à ne pas avoir contre lui un prince si puissant, si bien allié, et à ne pas augmenter encore son pouvoir en laissant monsieur de Guienne épouser sa dernière fille[1].

« Quant au mariage de Foix, écrivait-il tout aussitôt au sire du Bouchage, vous savez le mal que cela me serait. Mettez donc vos cinq sens de nature à l'empêcher. On m'a dit que mon frère n'était point de lui-même porté à le faire. C'est sans doute pour l'y contraindre que monsieur de Lescun l'a engagé à se porter pour garant de la dot de la duchesse de Bretagne, afin qu'embarrassé, comme il sera, de la payer, il épouse la sœur, sous condition que le duc de Bretagne le tienne quitte de la somme. J'aimerais mieux la payer et racheter toutes les autres difficultés que de laisser faire ce mariage. Ne vous hâtez pas de revenir, et besognez bien. Parlez à monsieur de Guienne d'épouser une fille du roi d'Aragon. Sans doute monsieur de Foix ne le voudra point, parce qu'il s'attend à avoir le royaume d'Aragon par sa femme. Ainsi, mon frère pourrait lui-même nous bien servir. Parlez-lui pleinement; remerciez-le bien de ce qu'il m'a fait dire que le duc de Bourgogne ne tient nul compte de mes protestations. Dites-lui que, puisqu'il me mande la vérité, je connais bien qu'il ne veut pas me tromper. Répétez que, s'il veut prendre une femme qui ne me soit pas suspecte, je ne garderai aucune inspection sur lui, et qu'il aura autant ou plus de puissance que moi dans le royaume tant que je vivrai. Bref, monsieur du Bouchage, mon ami, si vous pouvez gagner ce point,

[1] *Recueil de Legrand.*

vous me mettrez en paradis. Demeurez là-bas jusqu'à ce que monsieur de Lescun s'en soit allé, dussiez-vous faire le malade, et ne revenez pas sans avoir mis notre affaire à bien. Adieu, monsieur du Bouchage, mon ami; je prie Dieu et Notre-Dame de vous accorder de bien besogner. »

Le roi faisait en même temps tout son possible pour disposer en sa faveur la maison de Foix. Il n'y avait sortes de paroles bonnes et amicales qu'il n'écrivît au comte[1]; à lire ses lettres, on eût pu croire qu'il n'avait en nul autre prince ou seigneur une si grande confiance. Il lui avait envoyé son fils, le vicomte de Narbonne, afin de le persuader mieux encore de son amitié et de l'engager à une entrevue. « Je connais bien, écrivait-il au vicomte de Narbonne, le grand vouloir que vous avez de me rendre service, et je vous en remercie; tenez-vous certain que je ne l'oublierai pas, et que, quand mes besognes seront bonnes, les vôtres ne seront pas mauvaises. » Puis il finissait : « Si nous en venons à la guerre, croyez que je désire bien que vous y soyez. » Car il savait flatter les gens mieux que personne.

Cependant sa méfiance et sa dissimulation étaient si grandes qu'elles se découvraient toujours par quelque point, et souvent lui enlevaient le fruit de ses soins. Ainsi, tout en montrant de si beaux semblants au vicomte de Narbonne, il avait écrit à monsieur de Guienne dans un tout autre sens, et ce prince n'eut rien de plus pressé que de le dire au vicomte[2].

« Sire, écrivit celui-ci au roi, quand j'ai été par deçà, j'ai trouvé monsieur mon père tout autre que je ne le croyais; car il n'eût rien fait que par les conseils de monsieur de Lescun, lequel, par Dieu, Sire, souhaite votre

[1] *Recueil de Legrand.* — [2] *Preuves de l'Histoire de Languedoc.*

bien d'une façon dont je ne voudrais pas. La chose qui l'a le plus mécontenté, ç'a été une lettre que vous avez écrite à monsieur votre frère, et qui ne devait pas donner grand crédit à mes paroles. Vous disiez que ce que vous vouliez faire pour moi ne me serait accordé que s'il le voulait bien. Vous mandiez aussi que j'étais homme parlant volontiers, et que, si je parlais contre vous, il vous en informât. Plût à Dieu, Sire, que jamais les paroles d'un homme ne vous fissent plus de dommage que les miennes! car, par Dieu, si vous aviez le bien que je vous souhaite, vous seriez bientôt au-dessus de vos besognes. Aussi suis-je ébahi, Sire, comment vous dites de telles choses de moi. Je n'eus jamais nul vouloir que de vous servir. Aucunes paroles ni lettres de vous ne pourront même m'empêcher de vous rendre service, quand je verrai que je le puis. Sire, incontinent que je fus arrivé, on présenta ces lettre à ma barbe, en me disant que voilà comment vous aviez confiance en moi et quelle bonne volonté vous aviez de me faire du bien. Puis ils ajoutèrent que, si je les croyais, je ne vous servirais plus et emploierais ailleurs ma peine. Dieu sait si j'en suis pressé. Le sire de Guise, qui portera cette lettre, vous informera encore d'autres choses, dont je le charge. Je vous supplie, Sire, qu'il vous plaise jeter ma lettre au feu ou la rendre au porteur. »

Mais ce n'était pas de la maison de Foix seulement que le roi avait à s'inquiéter; de plus grands embarras, de plus pressants périls s'apprêtaient de toutes parts contre lui. Il en sut bientôt quelque chose[1]. Maître Olivier Leroux, qu'il avait envoyé en Espagne, s'était arrêté à Mont-de-Marsan pour voir le comte de Foix. Ce prince s'était plaint du peu d'égards que lui témoignait le roi. « A moi, « disait-il, qui pourrais lui rendre de si grands services,

[1] *Recueil de Legrand.*

« plus grands que personne dans le royaume, si j'étais « content de lui. » Maître Olivier Leroux se trouva par hasard logé dans le même hôtel qu'Henri Milet, envoyé du duc de Bretagne. Il le fit parler, et apprit qu'une alliance se traitait en ce moment entre les ducs de Guienne, de Bretagne et de Bourgogne ; que le roi d'Angleterre leur faisait offrir des secours, à condition qu'il aurait la Guienne et la Normandie; que Lescun conduisait toute cette affaire. Le comte de Foix assurait qu'il n'avait pas donné son scellé pour l'alliance ; mais, selon ce qu'écrivait maître Leroux, on ne pouvait guère se fier à ce que ce prince disait, tant il était mécontent de ce que le roi avait donné à madame Madeleine de France la tutelle de Gaston Phœbus, son petit-fils, au lieu de la lui conférer. L'envoyé de Bretagne niait aussi que les princes eussent accepté les offres du roi d'Angleterre ; cependant maître Olivier Leroux ne le croyait pas. Il était parvenu à ramasser des morceaux de lettres déchirées, où l'on voyait qu'il était fort question d'Amiens, de Saint-Quentin et d'alliances; il les envoyait au roi, et l'avertissait que sans doute il avait à se méfier beaucoup de quelques-uns de ceux qui l'entouraient. En même temps le duc de Guienne rappelait le comte d'Armagnac, lui rendait ses seigneuries confisquées par le roi et lui accordait toute sa confiance.

Pour lors commencèrent des négociations et des ambassades, où, pendant plus de six mois, tous les princes ne cherchaient qu'à se tromper les uns les autres, où nulle parole n'était sincère. Il y avait les ambassadeurs publics et les messagers secrets. Réciproquement on s'efforçait de gagner les serviteurs et les conseillers; souvent ils feignirent de se laisser corrompre; en telle sorte qu'on ne savait pas bien pour qui ils travaillaient, ou s'ils avaient un autre but que de se faire donner de l'argent.

D'un côté le roi offrait à monsieur de Bourgogne[1] de conclure un mariage entre le jeune Dauphin et sa fille, de lui rendre Amiens et tout ce qu'il venait de lui prendre, et de lui abandonner le connétable et le comte de Nevers, à condition qu'ils contracteraient ensemble une alliance contre les ducs de Guienne et de Bretagne, et prendraient mutuellement les ordres de Saint-Michel et de la Toison, comme gage de fraternité d'armes. Ces conditions furent même acceptées au nom du Duc par messire Ferry de Cluny. Mais alors s'élevèrent des difficultés que devait produire l'extrême méfiance réciproque des deux princes. Le Duc ne voulait pas signer l'alliance avant que la remise des villes fût faite; le roi ne voulait pas remettre les villes avant que les lettres d'alliance fussent signées. Sur cela il n'y avait sorte d'expédient qu'on ne cherchât pour se donner une double et mutuelle garantie.

Tantôt le roi offrait pour otages plusieurs des princes de son sang, si le Duc voulait déposer ses lettres d'alliance entre les mains du sire de Craon, qui serait en même temps affranchi de tout devoir de sujet et de vassal, dégagé des serments de l'ordre de Saint-Michel, afin d'agir en toute liberté, et qui ne s'éloignerait pas de plus de dix lieues des marches de Bourgogne.

Tantôt on proposait que le Duc fît et signât les lettres, les montrât au sire de Craon, fît le plus fort serment qu'on pourrait imaginer et donnât les otages que le roi demanderait; alors les villes seraient remises avant la délivrance des lettres.

Puis il était question de choisir, de commun accord, une personne sûre qui serait dépositaire des villes et des lettres.

[1] Instructions du roi, 17 novembre; *Pièces de l'Histoire de Bourgogne.*

On parlait encore de déposer les lettres dans l'église Notre-Dame de Paris, sous le serment de l'évêque et des chanoines, qui ne les délivreraient qu'après la remise des places, et le roi, de son côté, jurerait, sous peine d'excommunication, d'anathème et d'interdit, en renonçant par avance à toute absolution, de ne prendre ni laisser prendre ces lettres.

On proposait au Duc d'envoyer un de ses serviteurs porter les lettres au roi, et les lui montrer sans les lui donner, jusqu'au moment où les villes seraient remises ; et le roi devait, par les mêmes serments, s'engager à ne faire aucune violence au porteur de ces lettres.

En outre, le roi accordait six mois de délai au Duc pour faire son serment de foi et hommage, et lui permettait de ne pas venir en personne.

La paix était donc, pour ainsi dire, conclue; néanmoins le Duc n'avait pas au fond un grand désir de traiter avec le roi. Son alliance avec les ducs de Bretagne et de Guienne, celle qu'il venait de conclure avec le roi d'Aragon, lui donnaient maintenant espoir de détruire son adversaire. Il faisait plus de fond encore sur ses bonnes relations avec le roi Édouard d'Angleterre, qui, sans montrer aucun ressentiment de ses froideurs, lui avait écrit aussitôt après son rétablissement pour lui témoigner toute son affection et sa reconnaissance [1].

Ainsi le sire de Craon et Pierre Doriole n'obtenaient nulle réponse sur les difficultés qui suspendaient la dernière conclusion du traité. Le roi perdait patience lorsqu'il était par hasard quelques jours sans savoir de leurs nouvelles et les en gourmandait. « Quand les choses vont bien, leur écrivait-il, je n'ai que faire d'être averti ; mais quand elles vont mal il faut que je le sache pour y

[1] Lettre du 13 mai; *Pièces de l'Histoire de Bourgogne.*

remédier. » Surtout il ne voulait point qu'ils revinssent, ni qu'ils regardassent jamais l'affaire comme rompue.

En aucun temps il n'avait eu tant besoin de la paix : tout semblait se déclarer contre lui. Depuis la mort récente du duc Jean de Calabre, le roi d'Aragon obtenait un plein succès en Catalogne, et bientôt le Roussillon allait être exposé. Sa sœur, la duchesse de Savoie, malgré tous les bons services qu'il lui avait rendus, se détachait de son parti et traitait avec les princes; il craignait même qu'elle n'entraînât de ce côté le duc de Milan, son plus fidèle allié. Aussi il devenait chaque jour moins exigeant pour la paix. Il envoyait message sur message, afin qu'elle fût signée, protestant qu'il était faux qu'il traitât avec aucun autre qu'avec le duc de Bourgogne. Il assurait même qu'il se fiait entièrement à lui, s'agirait-il de sa vie.

En même temps il cherchait tous les moyens de ramener à lui le duc de Guienne. Il lui faisait offrir sa fille en mariage, promettait d'ajouter à son apanage le Rouergue, le Limousin, l'Angoumois et le Poitou; de lui donner une compagnie de six cents lances soldées, et de le faire lieutenant général du royaume. Mais le prince était si prévenu pour le mariage de Bourgogne, ceux qui le gouvernaient en ce moment étaient tellement opposés au roi, et la naissance du Dauphin avait fait un si grand changement dans sa situation, que les offres les plus magnifiques ne pouvaient le tenter. Il en rendait un compte exact au duc de Bourgogne [2], et en tirait seulement un motif pour le presser avec plus d'instance de lui donner sa fille.

De ce côté rien n'avançait non plus : le Duc promettait de vive voix; il lui arriva même d'en toucher quelque chose par lettre, afin d'entretenir l'espérance de monsieur

[1] L'année commença le 29 mars. — [2] Instructions de monsieur de Guienne, 19 février 1472; *Pièces de l'Histoire de Bourgogne.*

de Guienne. Sa volonté toutefois ne variait pas à ce sujet; il voulait marchander le mariage de sa fille, en faire un appât pour les princes les plus puissants de la chrétienté, mais il ne songeait à l'accorder à aucun d'entre eux. Encore en ce moment cette conduite dissimulée lui servait à enlever au roi un de ses alliés: le duc Nicolas de Calabre recherchait en secret mademoiselle de Bourgogne.

Le duc de Bretagne et le connétable servaient de tout leur pouvoir les projets de monsieur de Guienne; mais chacun agissait de son côté, afin de ne partager avec nul autre l'obligation que ce prince aurait envers ceux qui lui feraient obtenir ce qu'il souhaitait si vivement. Du reste, le connétable, tout puissant et redoutable qu'il pouvait être, était devenu en ce moment si odieux au duc de Bourgogne, qu'il n'avait pas grand crédit sur lui. C'étaient surtout les conseillers du duc de Bretagne qui maintenant conduisaient cette affaire. Poncet de La Rivière, le sire d'Urfé et d'autres bannis du royaume de France s'étaient emparés de toute sa confiance; ils s'entendaient avec les gens qui gouvernaient monsieur de Guienne; ils avaient des intelligences partout; sans cesse on voyait eux et l'abbé de Bégars aller et venir de Bretagne en Flandre, presser le duc de Bourgogne de conclure le mariage, le supplier d'assembler son armée. D'abord ils avaient souhaité que les Anglais ne fussent pas appelés; il leur semblait que les princes de France avaient assez de force pour être maîtres dans le royaume; mais, depuis qu'ils avaient appris que le roi venait de traiter avec le roi d'Écosse et de lui offrir le duché de Bretagne, en lui promettant de l'aider à faire cette conquête [1], la crainte les avait saisis, et ils demandaient au duc de Bourgogne de requérir au moins six mille An-

[1] Instructions du duc de Bretagne; *Pièces de l'Histoire de Bourgogne.*

glais de son allié le roi Édouard. Là naissait une difficulté nouvelle, tant les affaires des rois et des princes étaient doubles et compliquées. Les Anglais ne voulaient pas absolument que le Duc donnât sa fille à monsieur de Guienne. Le jeune Dauphin pouvait mourir, et le royaume pouvait venir au frère du roi, qui se trouverait maître alors d'une puissance merveilleuse et redoutable à l'Angleterre. Le roi Édouard se serait donc bien gardé de servir un pareil projet; il voulait même recevoir une formelle assurance qu'il n'en serait plus question. Le Duc pouvait bien le laisser entendre, mais non pas en donner la promesse authentique et publique, car il aurait par là rompu toute la ligue des princes de France contre le roi.

Telle était la situation des choses : menaçante pour le roi, toutefois traînant en longueur. De ses nombreux ennemis, le duc de Bourgogne semblait en cet instant le moins pressé d'agir. De tous côtés on lui offrait de belles conditions. Le roi faisait de grands sacrifices pour le désarmer, et souvent le Duc avait la pensée que rien n'aurait pour lui autant d'avantage que de les accepter. En effet, pour ses grands projets d'ambition sur l'Allemagne, il lui suffisait de ne rien avoir à redouter de la France. Il s'occupait avant tout à former de belles compagnies d'ordonnance, afin de ne pas être pris au dépourvu comme l'année précédente, et s'apprêtait à loisir pour commencer la guerre quand il en serait temps. Ainsi satisfait et orgueilleux de sa puissance qu'il avait vue un moment ébranlée, il ne se hâtait pas, et recevait, au milieu des magnificences de sa cour, toutes les ambassades qui venaient implorer son alliance. Il lui paraissait n'avoir jamais été en si grande fortune. Un jour que le sire d'Urfé était venu au nom du duc de Bretagne et devisait avec lui dans l'embrasure d'une fenêtre, il appela tout d'un coup le sire de Comines et lui dit en souriant : « Voici le seigneur d'Urfé qui me

« presse de faire mon armée la plus grosse que je pourrai, « et me dit que nous ferons le grand bien du royaume. « Vous semble-t-il que, si j'y entre avec la compagnie que « j'y mènerai, j'y fasse guère de bien? — Non, Monsei- « gneur, assurément, répondit Comines. — Ah! continua « le Duc, j'aime beaucoup plus le bien du royaume de « France que M. d'Urfé ne pense; car, au lieu d'un roi « qu'il y a, j'en voudrais six. »

Le roi voyait son danger, mais jamais il n'avait si mal réussi à l'écarter. Personne n'avait plus confiance en ses paroles; Il ne pouvait détacher aucun des princes ni seigneurs de l'alliance qu'ils formaient contre lui. Le seul qu'il réussit à attirer à lui fut Philippe de Savoie, comte de Bresse, jusqu'alors un de ses plus mortels ennemis. Il le maria avec Marguerite, sœur du duc de Bourbon, lui donna une compagnie de cent lances, reçut son serment comme chevalier de Saint-Michel, et lui promit les comtés de Die et de Valentinois. Parmi les bannis qui étaient si actifs à lui faire tout le mal possible, il se réconcilia avec le sire du Lau, à qui il rendit une grande confiance. Tanneguy-Duchâtel lui vendit le gouvernement du Roussillon, et il fut chargé de ce poste, alors fort important à cause de la guerre de Catalogne.

Ce qui eût été essentiel au roi, c'eût été de gagner ceux qui gouvernaient son frère, car tout le mal était là. Il n'y omettait rien et dépensait beaucoup pour cela sans pouvoir y réussir ; seulement il savait fort en détail tout ce qui se passait dans cette cour. Le plus grand désordre y régnait, et rien ne se faisait avec raison ni prudence. Le duc de Guienne avait depuis environ deux ans pour maîtresse Colette de Jambes, dame de Monsoreau, veuve de Louis d'Amboise, vicomte de Thouars. Elle avait grand crédit sur lui, et la faveur d'Odet d'Aydie, sire de Lescun, était devenue incertaine et chancelante. On ne voyait au-

tour de ce prince que discordes, cabales, jalousies, haines furieuses entre tous ses serviteurs. Il y avait le parti des femmes et le parti de sire de Lescun, qui travaillaient mutuellement à se détruire par tous les moyens possibles, et s'imputaient l'un à l'autre mille infamies, jusqu'aux empoisonnements; mais les uns comme les autres étaient déclarés contre le roi. Il n'avait pu regagner les bons offices du sire de Lescun; et, quelque chose qu'il eût faite pour s'acquérir Aubin, sire de Malicorne, qui était chef du parti des femmes, bien qu'il lui eût donné la baronnie de Médoc, il n'en pouvait tirer aucun service. La cour du duc de Guienne était le lieu où l'on entendait le plus de discours injurieux au roi, où l'on se livrait le plus hautement à l'espérance de l'opprimer. « Anglais, Bourgui-« gnons, Bretons, disait-on, vont lui courir sus, et, s'il « entreprend quelque chose contre monsieur de Guienne, « on mettra tant de lévriers à ses trousses qu'il ne saura « de quel côté fuir. » Rien que dans cette portion du royaume le roi avait contre lui une ligue puissante : son frère, le comte d'Armagnac, le comte de Foix et le roi d'Aragon auraient suffi pour lui causer de grands embarras. Qu'était-ce donc lorsqu'il pouvait être attaqué en même temps par la Bourgogne, la Bretagne et l'Angleterre? Déjà même les gens de la cour de Guienne se vantaient qu'avant deux mois le duc de Bourgogne serait venu, à travers le royaume, rejoindre leur maître.

Pendant que tout semblait se préparer pour perdre le roi, sans que son habileté pût le sauver, il commença à mettre une grande espérance en la santé défaillante de son frère. C'était vers le mois de juillet, à Orléans, qu'ils s'étaient séparés, et, vers la fin de septembre, le duc de Guienne était tombé malade. Madame de Thouars, sa maîtresse, l'était devenue en même temps, et bientôt son état parut désespéré. On la saignait tous les huit jours,

et les médecins trouvaient son sang des plus mauvais du monde [1]. Le roi était tenu fort au courant de la santé de son frère et de madame de Thouars. Elle languit de la sorte pendant plus de deux mois, et mourut le 14 décembre. Le bruit public fut qu'elle avait été empoisonnée par Jourdan Favre, dit Versois, religieux bénédictin, aumônier du duc de Guienne, et qui tenait récemment de lui l'abbaye de Saint-Jean-d'Angely. On raconta qu'il avait pelé une pêche avec un couteau empoisonné et l'avait donnée à madame de Thouars. Ce moine, à qui le duc de Guienne accordait beaucoup d'affection, était du parti du sire de Lescun contre la favorite du duc. Il fallait qu'elle n'eût aucun soupçon contre l'un ni contre l'autre, car elle les nomma tous les deux parmi ses exécuteurs testamentaires. Toutefois le crime du moine passa pour chose avérée; on disait partout qu'on allait procéder contre lui; que l'évêque d'Angers et d'autres commissaires l'avaient interrogé; qu'il allait être brûlé vif. Il n'en fut rien; l'abbé de Saint-Jean ne sembla nullement perdre la confiance du duc de Guienne, ce qui paraissait fort surprenant.

Ce prince continuait à être fort malade de la fièvre quarte. On le transporta à Saint-Jean-d'Angeli. Il s'affaiblissait beaucoup; le bruit de sa mort fut même répandu dans tout le royaume. Cela n'empêchait pas lui ou ses serviteurs de s'occuper sans relâche du projet de mariage et de la ligue contre le roi. Les ambassades se succédaient incessamment, comme on a vu. Il voulut prendre le serment de ses gens d'armes de le servir contre le roi son frère; plusieurs s'y refusèrent et le quittèrent. Les gentilshommes de Guienne n'étaient pas tous animés d'une complète bonne volonté pour lui.

[1] *Recueil de Legrand.*

Enfin, vers le mois de mars 1472, nonobstant le fâcheux état de monsieur de Guienne, les voies de fait allaient commencer. Le roi avait envoyé beaucoup de forces de ce côté; Tannegui-Duchâtel commandait à Niort, le sire de Crussol en Angoumois. Le duc de Guienne, de son côté, avait mandé le ban et l'arrière-ban; il voulait, tout faible qu'il était, se faire porter de Bordeaux à Pons sur les marches de Saintonge; mais il paraissait si malade, et tout se faisait chez lui avec si peu d'ordre, que l'armée du roi se serait avancée sans résistance. Le sire de Crussol se chargeait avec cent lances d'aller enlever le prince.

Telle n'était pas la volonté du roi; il craignait de faire déclarer le duc de Bourgogne, qu'en ce moment même il pressait plus que jamais pour la paix, lui faisant les meilleures conditions. D'ailleurs il comptait que la mort de son frère allait enfin le tirer de peine. « Monsieur le grand-maître, écrivait-il à Dammartin, j'ai eu nouvelles que monsieur de Guienne se meurt; il n'y a point remède à son fait : un des plus privés qu'il ait avec lui me l'a fait savoir par un homme exprès. Il ne croit pas qu'il soit vivant d'ici à quinze jours; c'est le plus qu'on le puisse mener. S'il me vient d'autres nouvelles, incontinent je vous les ferai savoir. Afin que vous soyez sûr de celui qui me fait savoir les nouvelles, c'est le moine avec qui monsieur de Guienne dit ses Heures; dont je me suis fort ébahi, et m'en suis signé de la tête aux pieds. Adieu. Montils-lès-Tours, le 18 mars. »

L'impatience du roi était trop grande, ou ses espions cherchaient à le flatter par des nouvelles trop à son gré, car le duc de Guienne, tout affaibli qu'il était, ne mourut pas si promptement. En Bourgogne et en Bretagne on était loin de le croire si malade; ses serviteurs avaient soin d'assurer qu'il se portait mieux et reprenait ses

forces. C'était un motif de plus pour que le roi craignît d'allumer la guerre.

« Ne bougez pas de Niort, écrivait-il à Tanneguy-Duchâtel, que vous n'ayez nouvelles de moi. N'entreprenez rien sur La Rochelle, Saintes ou Saint-Jean-d'Angeli, car je ne sais encore ce qu'ont fait mes ambassadeurs en Bourgogne. Monsieur le gouverneur, ne soyez point chaud!, je vous prie, cette fois. Si monsieur de Bourgogne me fait la guerre, je partirai incontinent pour aller de votre côté, et en huit jours nous aurons tout dépêché. Si la paix est faite, nous aurons tout sans coup férir, et nous n'aurons rien à rendre. Toutefois, si vous pouvez avoir quelque ville par pratiques, et qu'elle se veuille mettre entre vos mains, prenez-la. L'artillerie est prête, et quand il en sera temps vous l'aurez tout aussitôt. »

C'était donc du côté de la Guienne que le roi assemblait la meilleure partie de ses forces. Dammartin s'y rendit aussi. Tout paraissait prêt pour conquérir cette province; le roi annonçait même qu'il allait se rendre à l'armée dès que la surprise de La Rochelle serait assurée. Cependant la guerre ne commençait pas.

Le roi, selon sa coutume dans de si graves circonstances, n'omettait rien de ce qui pouvait lui gagner les bonnes grâces et les faveurs du Ciel. Par son ordre il se fit le 1er mai dans tout le royaume une procession en l'honneur de le sainte Vierge; tous les sujets du roi furent tenus de se mettre dorénavant à genoux lorsque le coup de midi sonnerait, et de réciter un *Ave Maria*, afin d'obtenir bonne paix pour le royaume de France. La procession fut solennelle à Paris. L'évêque Guillaume Chartier la suivit, tout malade qu'il était, et mourut le même jour. Le roi lui conservait tant de rancune d'avoir parlementé avec les princes, lorsqu'ils étaient venus devant Paris pendant la guerre du Bien public, qu'il écrivit au prévôt

des marchands, aux échevins et aux bourgeois, et leur envoya une épitaphe injurieuse à la mémoire de ce saint prélat, en commandant de la faire graver sur tombeau. On le fit pourtant renoncer à cette idée.

Dans le même temps, pour montrer aussi sa singulière dévotion à Notre-Dame et pour aider au temporel par le spirituel [1], il obtint du Pape une bulle qui l'instituait chanoine de Notre-Dame de Cléri, ainsi que tous les rois ses successeurs, et lui permettait de siéger en cette église à la première stalle du cœur, revêtu du surplis, de la cape et de l'aumusse.

Vers la fin de mai, au moment où le roi revenait d'un pèlerinage au Puy-Notre-Dame en Anjou, il apprit que le traité était enfin signé par le duc Bourgogne; le sire de Quingey était venu l'apporter et recevoir le serment et la ratification du roi. Pendant une semaine il le remit de jour en jour. On ignorait pourquoi il différait ainsi ce qu'il avait semblé désirer si ardemment, quand arriva la nouvelle tant attendue de la mort de monsieur de Güienne. Alors tout changea de face: le traité ne fut pas ratifié; Simon de Quingey fut congédié; l'ordre fut donné sur-le-champ aux compagnies d'entrer en Guienne et de saisir sans délai toutes les villes de l'apanage.

Les serviteurs du feu duc de Guienne s'empressèrent presque tous de passer au service du roi, aussi bien ceux qui étaient à lui en secret depuis longtemps que ceux qui avaient travaillé contre lui; il ne traitait pas moins bien les uns que les autres, tant il avait envie de terminer au plus vite cette conquête. Toutefois celui de tous qu'il aurait surtout voulu gagner, le sire de Lescun, se déclara plus que jamais son ennemi. Vainement il écrivit à Dam-

[1] *Temporalia spiritualibus adjuvare.* Expressions de la bulle du Pape.

martin, en lui recommandant de s'aboucher avec Odet d'Aydie le jeune : « Faites-le parler en chemin; sentez s'il ne voudrait point faire un traité pour son frère, et s'employer à ce que le duc de Bretagne abandonnât de tous points et pour toujours les Bourguignons, par un bon traité que vous sauriez bien aviser. Je ne puis croire que le sire de Lescun ait laissé ainsi son frère après lui pour autre chose que pour essayer s'il y a à traiter. »

Il fallait que le roi eût une grande volonté de se réconcilier avec le sire de Lescun; car, aussitôt après la mort du duc de Guienne, ce seigneur avait publié hautement que le prince était mort empoisonné, et que ce crime avait été commis à la suggestion du roi. L'abbé de Saint-Jean-d'Angeli et le sire Henri de la Roche, écuyer de cuisine du duc de Guienne, avaient été mis sur-le-champ en prison, et interrogés par Jean de Chassaigne, président au parlement de Bordeaux, par Arthur de Montauban, archevêque, et par Roland du Croisic, inquisiteur de la foi, confesseur du feu duc de Guienne. Lorsque le sire de Lescun avait vu les troupes du roi approcher, il s'était embarqué, emmenant en Bretagne avec lui les deux accusés.

Cette accusation portée contre le roi se répandit dans le royaume et dans toute la chrétienté; elle trouva peu d'incrédules. Cette mort venait si à propos pour le tirer du plus grand embarras où il eût jamais été; il avait d'avance compassé si juste les préparatifs, les négociations et les délais pour en profiter; il en montrait si peu de déplaisir; il semblait s'offenser si peu de tout ce qui se disait; puis l'on se souvenait qu'apprenant, deux ans auparavant, la mort d'Alphonse, frère du roi de Castille, on lui avait ouï dire : « N'aurai-je donc jamais ce bonheur-là? » Il passa donc pour constant qu'il avait fait empoisonner son frère par ce moine, en même temps que madame de

Thouars, et que seulement le duc de Guienne avait résisté plus longtemps à la force du poison, malgré les horribles souffrances qui avaient torturé les derniers temps de sa vie. Tous ceux qui, en Bretagne et en Bourgogne, écrivirent les chroniques de ce temps-là, affirmèrent la chose comme certaine, et les chroniqueurs qui composèrent leurs histoires dans le royaume ne prirent pas soin de la nier.

Il courait, à ce sujet, des récits populaires dont longtemps après la mémoire n'était pas encore effacée [1]. D'ailleurs beaucoup de gens, réfléchissant à l'embarras de ce bon Louis XI, comme ils l'appelaient, lui faisaient plutôt honneur que reproche de la gentille industrie par laquelle il s'était débarrassé d'un frère qui le gênait tant. On disait, entre autres récits, que le fou du duc de Guienne, garçon fort plaisant, était, après la mort de son maître, passé au service du roi, et qu'un jour, étant seul avec lui dans l'église de Notre-Dame de Cléri, il l'avait entendu prier en ces termes sa chère patronne, ne croyant pas que le fou, qui était à quelque distance, pût ouïr ses paroles :

« Ah! ma bonne dame, disait-il, ma petite maîtresse, « ma grande amie, en qui j'ai mis toujours mon réconfort, je te prie de supplier Dieu pour moi, et d'être mon « avocate auprès de lui, pour qu'il me pardonne la mort « de mon frère, que j'ai fait empoisonner par ce méchant « abbé de Saint-Jean. Je m'en confesse à toi comme à ma « bonne patronne et maîtresse. Mais aussi qu'eussé-je su « faire? Il ne faisait que troubler mon royaume. Fais-moi « donc pardonner, et je sais bien ce que je te donnerai. »

On ajoutait que le fou, ayant bien écouté cette prière, avait voulu ensuite en faire un sujet de raillerie, et qu'usant du bénéfice de son emploi il avait parlé au roi,

[1] Brantôme.

à son dîner, devant tout le monde, de la mort de son frère; mais que le roi, sans respecter les priviléges de la charge, n'avait pas tardé à faire expédier son fou, qui, comme maint autre, avait disparu sans qu'on sût ce qu'il était devenu.

Si l'histoire n'était pas véritable, elle était du moins bien trouvée et toute conforme au caractère, au langage et aux coutumes du roi Louis. Sa religion était entièrement superstitieuse; il croyait pouvoir corrompre et gagner Dieu et les saints par de riches présents [1] et d'humbles paroles, tout comme il faisait des hommes quand il s'en voulait aider pour ses projets. S'il eût été coupable de cette mort, c'était assurément de la sorte qu'il s'en serait excusé.

Ce qu'on pouvait dire pour s'opposer à l'opinion vulgaire et le justifier de la mort de son frère, c'est que la maladie avait duré longtemps et n'avait pas semblé offrir les signes de l'empoisonnement. Madame de Thouars, qui, disait-on, avait reçu le poison en même temps, était morte cinq mois avant le duc de Guienne; aucune punition n'avait été prononcée, aucune recherche n'avait été faite au sujet de sa mort, et le moine à qui elle était imputée avait continué à remplir l'office d'aumônier du prince. D'ailleurs l'abbé de Saint-Jean était dans ce temps-là dans les intérêts de monsieur de Lescun, qui avait aussi été soupçonné d'avoir voulu la mort de madame de Thouars. Il semblait donc étrange que ce même monsieur de Lescun eût ensuite accusé et poursuivi l'homme dont il passait pour avoir été complice.

Ce qui était le plus à remarquer, c'est que le roi avait certes assez d'ennemis auprès de son frère pour qu'ils tentassent d'inspirer des soupçons à ce jeune prince; cepen-

[1] Seyssel.

dant il mourut sans témoigner qu'il en eût jamais conçu un seul. Son testament, dicté immédiatement avant sa mort, en présence des gens de sa maison et du sire de Lescun lui-même, montra un sentiment d'entière affection pour le roi son frère; il lui recommanda avec confiance de traiter humainement ses serviteurs et de les récompenser des services qu'il avait reçus d'eux. « Et si aucunement, disait-il, nous avons jamais offensé notre très-redouté seigneur et très-aimé frère, nous lui requérons qu'il lui plaise nous pardonner; car, de notre part, si oncques en quelque manière il nous offensa, nous prions, avec débonnaire affection, la divine Majesté de lui pardonner, et de bon courage et bonne volonté lui pardonnons. » Le roi était ensuite nommé exécuteur testamentaire.

Ce qui aurait dû mieux faire connaître la vérité, c'était la procédure instruite contre l'abbé de Saint-Jean-d'Angeli et Henri de la Roche, que le sire de Lescun chargeait de ce crime. On raconta en Bretagne [1] que, les ayant amenés devant le Duc, il lui dit : « En vengeance de « monsieur le duc de Guienne et de vous, Monsei-« gneur, qui avez perdu votre très-cher et meilleur ami, « et parce que vous et lui, de son vivant, êtes mes maîtres « droituriers, je vous amène les meurtriers de leur maître « et seigneur, afin d'être punis comme doivent l'être « de telles gens, pour donner exemple à gens usant de « semblables faussetés. Lequel duc trépassé ne méritait « pas ce méfait et ce martyre. Son âme peut requérir et « requiert à Dieu que justice lui soit faite, et je prie Dieu « de lui accorder la grâce d'ouvrir les yeux pour voir que « je fais tout ce qui est en mon pouvoir touchant sa ven-« geance. »

Alors, selon le même récit, le duc de Bretagne répondit :

[1] Chronique manuscrite, citée par Legrand; Argentré; Bouchet.

« Ils auront le payement qu'ils ont mérité, et je voudrais « bien mieux avoir en mes mains ceux qui ont fait faire le « coup que ceux que je tiens ici ; car je ne les laisserais « pas aller sans caution, et je crois qu'il n'y a homme en « la chrétienté qui voulût leur en servir. »

L'abbé de Saint-Jean-d'Angeli et Henri de la Roche furent mis en prison à Nante. Aucune procédure publique ne fut faite contre eux; seulement on répéta, comme on l'avait déjà fait après les interrogatoires de Bordeaux, qu'ils avaient tout avoué. Les choses en restèrent là pendant plus d'une année. Mais en 1473, la paix étant faite avec le duc de Bretagne par l'entremise du sire de Lescun, qui fut créé comte de Comminges et gouverneur de Guienne, et comblé de bienfaits, le roi nomma des commissaires pour instruire le procès de l'abbé de Saint-Jean-d'Angeli et de son complice, de concert avec les commissaires que nommerait le duc de Bretagne. L'archevêque de Tours, l'évêque Lombez, Jean de Popincourt, président au parlement de Paris, Pierre Gruel, du parlement de Grenoble, Bernard Lauret, du parlement de Toulouse, furent choisis pour cette commission. Le roi désira que le duc de Bretagne nommât parmi ses commissaires Roland du Croisic, qui avait fait les premiers interrogatoires à Bordeaux. Il avait été confesseur du duc de Guienne et l'un de ses exécuteurs testamentaires; il s'était retiré en Bretagne immédiament après la mort de son maître; ainsi il ne pouvait être nullement suspect.

Les instructions du roi à ses commissaires parlaient avec indignation du crime abominable imputé aux accusés et du désir d'en tirer punition exemplaire. Après un silence d'une année et demie, il était question, pour la première fois, de l'intérêt particulier que le roi avait à ce que la vérité fût connue de tout le monde, et à ce qu'on pût dé-

couvrir ceux qui avaient été consentants, participants, adhérents ou complices de la mort de son frère. C'était pour ce motif que le roi consentait, disait-il, que les deux accusés, encore qu'ils fussent ses sujets et que le crime dont on les chargeait eût été commis dans le royaume, demeurassent en Bretagne pour y être jugés. Le roi voulait aussi que Jean de Chassaigne, président au parlement de Bordeaux, et le vicaire de l'archevêque, fussent mandés, pour déclarer devant les commissaires ce qui avait été dit par les accusés dans leurs premiers interrogatoires. Enfin toutes précautions étaient prises et prescrites pour que la procédure fût authentique et ne pût donner accès à aucuns soupçons.

Néanmoins rien de ce que fit cette commission ne fut public ni conforme aux usages juridiques; il ne fut pas même certain qu'elle eût instruit un procès ou fait une enquête. Ainsi la persuasion populaire n'en fut nullement ébranlée, et elle prit même une nouvelle force par le complet silence qui fut gardé sur cette affaire. En Bretagne surtout, et à Nantes, naquirent d'étranges traditions. On raconta que ce moine poussait de si lamentables cris et avait de si effroyables visions que toute la prison du Bouffay, où il avait été renfermé, en était troublée ; le geôlier, disait-on, était venu conjurer les juges de le dépêcher au plus vite, car on n'y pouvait plus tenir, tant il se passait de choses horribles. Enfin une nuit il s'éleva un orage épouvantable ; la prison sembla comme enveloppée par le feu du ciel, le tonnerre y tomba, et le lendemain le moine fut trouvé étendu sur le carreau de sa prison, le visage tout noir et le corps enflé. Chacun fit ses conjectures sur cette mort, dont l'époque n'est pas même donnée comme certaine, et dont les circonstances sont sans doute fabuleuses. Les uns croyaient que le moine avait été étranglé par le diable, d'autres que la foudre était tom-

bée dans son cachot; un plus grand nombre disait que, pour prévenir ses aveux, le roi avait ordonné secrètement sa mort. On ajoutait aussi que le duc de Bretagne y avait consenti.

La procédure que commença peut-être cette solennelle commission donna lieu aussi à des récits tous peu favorables à l'honneur du roi. Il fut dit qu'il s'était fait porter les pièces, les avait brûlées, et que Louis d'Amboise, évêde Lombez, avait dû à sa complaisance en cette affaire le commencement de sa haute fortune et celle de sa famille. Un ans après avoir siégé dans cette commission il fut fait archevêque d'Albi et président des États de Languedoc. Le greffier Pierre de Sacierges fut aussi pourvu peu après d'une charge de maître des requêtes.

Le roi ne put donc empêcher que sa mémoire restât chargée du crime d'avoir fait empoisonner le duc de Guienne. Sauf l'envoi des commissaires qu'il nomma au mois de novembre 1473, il ne parut pas se soucier beaucoup de ce qui se disait ou se publiait à ce sujet. Déjà, en Bourgogne et en Bretagne, on lui avait imputé, sans nulle apparence, la mort du duc Jean de Calabre, bien qu'elle dût lui être plus nuisible qu'utile; mais on assurait qu'il était résolu à détruire l'un après l'autre tous les alliés de la guerre du Bien public. Dans ce temps-là il était rare, lorsqu'un prince mourait, qu'on crût que c'était de mort naturelle. Ils avaient une telle haine les uns pour les autres, si peu de foi, des serviteurs si corrompus et si déloyaux, une volonté si absolue, une dévotion si idolâtre, qu'on pouvait, sans leur faire un grand tort, leur attribuer les plus méchantes actions. Le roi Louis XI ne fit peut-être pas mourir son frère, mais personne ne pensa qu'il en fût incapable.

LIVRE QUATRIÈME.

1472-1474.

Le Duc entre en France. — Manifeste contre le roi. — Siége de Beauvais. — Récompenses accordées à la ville de Beauvais. — Ravage de la Normandie. — Le sire de Comines quitte le Duc. — Traité du roi avec le sire de Lescun. — Trêve entre le roi et le Duc. — Conquête de la Gueldre. — Chapitre de la Toison-d'Or. — Prise de Nimègue. — Négociations pour le mariage de Marie de Bourgogne. — Mort du duc de Lorraine.— Metz refuse ses portes au Duc. — Le Duc à Aix-la-Chapelle. — Entrevue de l'empereur et du Duc. — Intelligences du Duc et de la maison d'Anjou. — Fin du comte d'Armagnac.— Voyage du roi en Guienne. — Guerre du Roussillon. — Le duc d'Alençon est arrêté. — Mariage des filles du roi. — Le cardinal Bessarion. — Le Duc excommunié. — Confiscation du duché d'Alençon.— Le connétable saisit Saint-Quentin. — Conférences de Bouvines. — Tyrannie du sire de Hagenbach. — L'empereur passe à Bâle. — Le Duc en Alsace. — Ambassade des Suisses au Duc. — Entrée du Duc à Dijon. — Italiens au service du Duc. — Complot contre le roi. — Traité des Suisses avec le roi. — Ligue contre le Duc. — Ambassade du comte de Romont aux Suisses. — Le Duc quitte la Bourgogne.

Au moment où le frère du roi se mourait, le duc de Bourgogne était à Arras, et jamais ses affaires n'avaient paru en si grande prospérité. Il avait assemblé une armée magnifique : elle était prête à envahir le royaume. Tous les princes de France le reconnaissaient pour chef de la ligue qui allait enfin accabler le roi. Le duc Nicolas de Calabre, avec le secret assentiment de son aïeul le roi René, était en cet instant même venu le trouver pour conclure un traité d'ailliance et lui demander sa fille, rompant

ainsi les engagements qu'il avait avec le roi, et même une promesse réciproque de mariage qu'il avait échangée avec madame Anne de France. Le roi d'Angleterre était disposé à lui envoyer de puissants secours. Enfin le roi Louis, effrayé de tant de redoutables apprêts, sollicitait depuis quelques mois la paix et offrait d'humbles conditions. Sans avoir tiré l'épée le duc Charles pouvait recouvrer les villes de la Somme et tout ce qui lui avait été pris. Il n'avait pas voulu repousser de si grands avantages et avait enfin consenti à signer ce traité. Toutefois, joignant, comme de coutume, la dissimulation à la force, il espérait que la paix, si elle suspendait quelque peu ses grands projets, en rendrait bientôt après le succès plus facile. Le sire de Quingey, envoyé pour recevoir le serment du roi, devait ensuite se rendre auprès du duc de Bretagne, et, conformément aux promesses faites en signant le traité, il avait à lui signifier que le duc de Bourgogne renonçait à son alliance. Mais cet ambassadeur avait près de lui un simple chevaucheur d'écurie, chargé de lettres secrètes qui ne devaient lui être remises qu'à Nantes seulement, tant le Duc avait craint que le sire de Quingey ne se laissât gagner par le roi et ne trahît son secret[1].

Ces lettres portaient que monsieur de Bretagne ne devait pas s'étonner de la paix; que les alliances n'en subsistaient pas moins; que le duc de Bourgogne avait voulu avant tout ravoir Amiens et les villes de la Somme; que maintenant il allait envoyer une nouvelle ambassade au roi pour le sommer d'accomplir envers tous les princes les traités de Conflans et de Péronne; qu'afin de l'y mieux contraindre le Duc renoncerait même à tirer vengeance du connétable et du comte de Nevers, que le roi lui avait abandonnés; et, enfin, que si ces conditions n'étaient pas

[1] Comines; Legrand.

accordées, il allait entrer sur-le-champ dans le royaume avec son armée.

Tandis que le duc de Bourgogne s'applaudissait de son habileté et jouissait avec orgueil de son heureuse situation, il vit tout à coup revenir le sire de Quingey avec la nouvelle de la mort de monsieur de Guienne, qu'en Flandre et en Bretagne on était loin de croire dangereusement malade. Il sut comment, dès que le roi avait été assuré de cette mort, il n'avait plus été question du traité. « Quand « le gibier est pris, il n'y a plus de serment à jurer, » avait dit le roi en se raillant et sans se mettre en peine, dans le premier contentement, de ménager son puissant adversaire.

La rage du duc de Bourgogne fut inexprimable; il avait été joué, et tous ses projets semblaient s'écrouler par leur fondement. La trêve, qui avait été successivement continuée, ne finissait que le 15 de juin; il n'attendit pas ce moment, passa sur-le-champ la Somme et entra dans le royaume, jurant de tout mettre à feu et à sang. Ce fut devant Nesle qu'il se présenta d'abord. La ville était défendue par cinq cents francs-archers du pays même, commandés par un capitaine connu sous le nom du Petit-Picard. Ils se défendirent vaillamment; ne voulant d'abord entendre à aucune proposition, ils tirèrent sur le héraut qui venait les sommer et le tuèrent [1].

Cependant la garnison n'était nullement en mesure de se défendre, et les habitants ne voulaient pas courir le risque d'un assaut. Dès le lendemain la garnison et madame de Nesle demandèrent à parlementer avec le bâtard de Bourgogne, qui commandait les assiégeants. On accorda la vie sauve aux francs-archers, et, selon les conditions, ils commençaient à déposer les armes. Mais comme

[1] Comines; de Troy.

tout se passait en grand désordre, d'une part les habitants ouvraient les portes, et de l'autres quelques archers qui ne voulaient point se rendre tuèrent encore deux Bourguignons. Toute capitulation fut alors rompue. Le bâtard de Bourgogne fit mettre en sûreté madame de Nesle, ainsi que ses serviteurs; les assiégeants se précipitèrent dans la ville. Pour lors commença le plus effroyable carnage. Le Duc arriva, et tout n'en devint que plus cruel. Le capitaine fut accroché à une potence; les francs-archers eurent le poing coupé; les habitants furent massacrés : on ne faisait grâce ni aux femmes ni aux enfants; le feu fut mis aux maisons; l'église était remplie de malheureux qui y cherchaient asile contre la fureur des Bourguignons: elle ne fut pas respectée; on égorgea tous ceux qui s'y étaient réfugiés. « Tels sont « les fruits de l'arbre de la guerre, » disait le Duc en sa colère, prétendant venger la mort de monsieur de Guienne. Lorsqu'il entra à cheval dans l'église et qu'il la vit couverte de cadavres qui gisaient dans un demi-pied de sang, il fit le signe de la croix et ne put s'empêcher de dire : « J'ai de bons bouchers avec moi, et voilà une belle « vue! » De ce jour le Duc reçut le surnom de Charles-le-Terrible.

De Nesle il vint à Roye. La ville avait une garnison de quatorze cents francs-archers et de deux cents lances de l'arrière-ban, commandées par les sires de Moui et de Balagny, gouverneur de Beauvais. Ils avaient bonne volonté de se défendre; la place était forte et bien munie; mais les francs-archers, effrayés de ce qui était arrivé à Nesle, refusèrent de combattre, et, descendant des murailles, vinrent se rendre aux Bourguignons. Les gentilshommes furent donc contraints de demander des conditions. Ils eurent la vie sauve et sortirent désarmés, en simple pourpoint, le bâton à la main.

Jusque-là le Duc, pressé par son désir de vengeance,

avait commencé la guerre et rompu les trèves sans exposer les motifs, sans envoyer nul défi; mais il tarda peu à publier un manifeste contre le roi. Il y parlait des serments que le roi avait enfreints, des entreprises illicites qu'il avait formées contre tous les princes du royaume, de l'attaque imprévue par laquelle il avait surpris les villes de la Somme, des fausses promesses faites par ses ambassadeurs et du traité conclu par eux, qu'il avait refusé de ratifier. Il rappelait les complots formés contre sa propre vie, à l'instigation du roi, par le bâtard Baudoin et le sire d'Arçon. Enfin il en venait à la mort de monsieur de Guienne, qui, d'après ce qu'assurait et certifiait le duc de Bretagne, « avait été procurée par poisons, maléfices, sortiléges et invocations diaboliques, comme frère Jourdan Favre, dit Versois, et Henri de la Roche l'ont, en jugement, reconnu et confessé à Bordeaux, par-devant l'archevêque dudit lieu, frère Roland du Croisic, inquisiteur de la foi, maître Nicole d'Anti, bachelier en théologie, maître Jean de Blot, conseiller en la cour des grands jours de Bordeaux, Pierre de Morvilliers, garde des sceaux de monseigneur de Guienne, Louis Blouet et Roger Lefèvre, ses maîtres des requêtes, Jean de Chassaigne, président aux grands jours, et plusieurs autres; lesdits Favre et la Roche ayant déposé avoir fait ce détestable crime par ordre du roi, qui leur avait donné et promis grands dons, états, offices et bénéfices pour consommer cet exécrable parricide sur son frère, coupable de nuls autres méfaits que ses vertus, qui ont excité l'envie dudit roi, et l'ont conduit à la plus pitoyable mort dont il y ait mémoire en ce royaume. Et lesdits frère Jourdan Favre et Henri de la Roche ont derechef connu et confessé en la ville de Nantes, en persistant dans leurs premières dépositions, qu'ils avaient empoisonné et maléficié monseigneur de Guienne par induction et ordre du roi, en telle manière que la

mort s'en est suivie; laquelle mort nous ne pouvons ni ne devons patiemment tolérer et souffrir; mais nous sommes tenus, comme aussi tous les princes et nobles personnages, à la venger et poursuivre sur tous ceux qui en ont été cause, et autres qui les voudraient favoriser, soutenir et défendre. Pour ce, ces choses considérées, attendu le bon et juste vouloir de notre frère de Bretagne, qui aimait, chérissait et honorait, comme il le devait, mondit seigneur de Guienne, et qui, ainsi que plusieurs autres de noble et honnête courage, nous a requis de prendre les armes, nous avons déclaré et déclarons par les présentes que, par-dessus nos autres justes et raisonnables entreprises et querelles, nous prenons et prendrons la querelle de la mort de mondit seigneur de Guienne, pour en faire telle et si grande vengeance qu'il plaira à Dieu, tant contre le roi que contre tous ceux qui voudront le soutenir ou favoriser d'une manière quelconque dans sa cruauté. »

Ces lettres furent envoyées dans toutes les villes [1] et États du duc de Bourgogne, même à plusieurs bonnes villes de France; mais elles n'émurent personne [2] et ne donnèrent pas un partisan de plus ni à lui ni à la cause des princes. Le temps était passé où les peuples prenaient les querelles des grands seigneurs; on se souvenait d'en avoir cruellement souffert sans en retirer nul avantage: chacun voyait qu'il ne s'agissait en rien du bien commun. Les libertés et priviléges des villes étaient perdus; on n'assemblait plus les États du royaume, et, contre le droit et la coutume, on imposait de nouvelles et excessives taxes sans qu'elles eussent été consenties. L'établissement des compagnies d'ordonnance avait été fort salutaire en donnant une meilleure discipline aux gens de guerre; mais

[1] *Pièces de Comines et de l'Histoire de Bourgogne.* — [2] Comines.

le pouvoir des princes en était devenu beaucoup plus grand [1]. Ils étaient mieux obéis par des capitaines qui tenaient ou espéraient d'eux tout leur avoir que par des seigneurs suivis de leurs vassaux et des gens attachés à leur fortune. D'ailleurs ces compagnies si bien armées, les équipages de l'artillerie qui étaient devenus plus considérables que par le passé, l'argent nécessaire pour enrichir et conserver fidèles ces capitaines et serviteurs de toute sorte, les armées qui s'étaient tellement augmentées, enfin tout ce nouvel état des choses avait rendu indispensable une somme de dépenses jusqu'alors inconnue. Les princes ne pouvaient donc plus, comme au temps du duc Jean, remuer le peuple en promettant d'abolir les aides et les gabelles.

Ainsi les gens des villes et des campagnes restaient indifférents à cette haine que le duc de Bourgogne tâchait d'allumer contre le roi. Ce n'est pas qu'il fût aimé, tant s'en fallait; les grands le craignaient peut-être plus que le peuple; mais le peuple le haïssait davantage [2] à cause de l'horrible charge d'impôts qu'il avait établie. Quelle espérance néanmoins pouvait-on mettre dans le duc de Bourgogne, qu'on savait plus cruel encore, plus tyrannique, en outre dénué de toute sagesse et raison, et qui arrivait le fer et la flamme à la main pour tout dévaster dans le royaume? Chaque ville n'avait point d'autre pensée que de se féliciter si elle était loin des ravages de la guerre, ou de s'en garantir le mieux possible si elle y était par malheur exposée; du reste, laissant les princes s'imputer mutuellement les plus infâmes crimes, et vivre sans nul souci de leur honneur ou de leurs peuples, sans nul respect de Dieu.

Le duc avait résolu de porter la guerre en Normandie;

[1] Amelgard. — [2] Seyssel.

il prit sa route par Beauvais. Son dessein n'était pas d'assiéger la ville [1]; cependant l'avant-garde, que commandait Philippe de Crèvecœur, sire d'Esquerdes, tenta d'y entrer. Sachant que la porte du Limaçon, qui donne sur la route de Normandie, était la moins forte, les Bourguignons, tournant à leur droite, vinrent attaquer le faubourg de l'abbaye de Saint-Quentin, qui est devant cette porte.

La ville était sans nulle garnison; quelques gentilshommes de l'arrière-ban y étaient entrés avec le sire de Balagny, après avoir capitulé à Roye. Les habitants n'avaient pas grande confiance en leur gouverneur, qui leur était ainsi revenu en fugitif; mais, sachant les cruautés que commettaient partout les Bourguignons, ils résolurent, avec un merveilleux courage, de se défendre contre une si belle et si nombreuse armée. Ils ne voulurent pas même parlementer avec le héraut que le sire d'Esquerdes leur envoya pour les sommer, et ne le laissèrent pas approcher de la muraille plus près qu'un trait d'arbalète.

La ville avait une assez forte enceinte; mais, du côté où arrivaient les Bourguignons, le faubourg était mal défendu par un petit fort. Le sire de Balagny, avec quelques arquebusiers de la ville, sortit par une poterne, jeta une planche sur le fossé, car c'eût été trop risquer d'ouvrir la porte et d'abaisser le pont, et vint s'enfermer dans ce fort, pour donner le temps de s'apprêter un peu contre l'assaut. Il y fit une vaillante résistance. Lorsqu'il n'y eut plus moyen de tenir, il se retira, blessé d'une flèche à la cuisse, et rentra par la poterne.

Pour lors les Bourguignons se répandirent dans le faubourg en criant : « Ville gagnée ! » et pillèrent les mai-

[1] *Relation du siége*; Comines; de Troy.

sons. C'était un sire Jacques de Montmartin qui était à leur tête, homme très-avide et grand faiseur de butin. Mais, quand ils arrivèrent devant la porte et qu'ils virent le fossé, la muraille et toutes les défenses de la ville, ils s'aperçurent que tout n'était pas fini. Ils s'emparèrent de la loge des portiers, rompirent les portes extérieures, puis vinrent planter leurs bannières sur le revers du fossé, à l'endroit où retombait le pont-levis quand on le baissait. Pendant ce temps-là les gens de la ville avaient amené des coulevrines, les arquebusiers s'étaient placés sur la muraille aux environs de la herse, et l'on commença à tirer serré sur les Bourguignons. Les femmes, les filles, les enfants apportaient des pierres pour charger les coulevrines et les traits pour les arquebusiers, sans craindre les flèches des archers bourguignons, qui pleuvaient en si grande abondance que la muraille en était presque couverte. Celui qui avait planté l'étendard de Bourgogne fut tué, et les assaillants s'aperçurent bien qu'il fallait procéder avec plus de précautions. Les gens du sire de Montmartin se logèrent dans les maisons et dans l'église, en crénelèrent les murailles, et de là continuèrent à tirer sur tous ceux qui défendaient la porte et le rempart, sans toutefois leur faire beaucoup de mal.

Mais ce n'était pas là qu'était le fort de l'attaque ; à mesure que le gros de l'armée était arrivé, le sire d'Esquerdes avait fait en même temps assaillir la ville du côté de la route de Picardie, à la porte de Bresle. De ce côté il n'y avait pas de faubourg, et les Bourguignons n'avaient pas l'abri des maisons ; aussi pouvait-on voir tout à plein combien ils étaient forts et nombreux. Les habitants ne perdirent pas courage. Le sire de Balagny, tout blessé qu'il était, allait de quartier en quartier, le long de la muraille, persuadant aux bourgeois de bien résister, leur promettant que le roi ne les laisserait sûrement pas sans

secours, leur élevant le cœur et leur disant qu'ils seraient honorés de tout le royaume.

La ville avait beaucoup de précieuses reliques fort honorées des habitants, mais ils ne mettaient leur confiance en aucune autant qu'en la châsse de sainte Angadresme. De tout temps elle avait été la patronne de Beauvais, dont elle était native, et l'avait toujours préservé de malheur pendant les guerres. Il y avait même des gens qui se souvenaient de l'avoir vue, quarante ans auparavant, lorsque les Anglais et le comte d'Arundel, assiégèrent la ville, apparaître sur la muraille, vêtue de ses habits de religieuse, et repousser par sa protection les anciens ennemis du royaume. Sa châsse fut donc solennellement tirée de la cathédrale et portée en procession sur la muraille, à l'endroit de ce terrible assaut.

L'ardeur des bourgeois, loin de s'affaiblir, croissait de moment en moment; le courage des femmes était surtout merveilleux ; elles montaient sur la muraille pour apporter des traits, de la poudre et des munitions; elles-mêmes roulaient de grosses pierres et versaient l'eau chaude, la graisse fondue et l'huile bouillante sur les assaillants. Il y eut une fille, nommée Jeanne Lainé [1], qui, quoique sans armes, saisit la bannière d'un Bourguignon au moment où il allait la planter sur la muraille.

Par bonheur pour les gens de Beauvais, l'avant-garde du sire d'Esquerdes ne s'était nullement préparée pour un siége et avait compté faire une surprise ; elle n'avait pas les machines et les munitions nécessaires; la plupart des échelles étaient trop courtes. Les Bourguignons, croyant le succès facile, combattaient avec plus de courage que de précaution.

L'arrivée du Duc, qui, averti de la prise du faubourg,

[1] Lettre du roi. La relation du siége la nomme Fouquet..

comptait trouver la ville au pouvoir de ses gens, ne rendit pas l'attaque moins vive ni mieux concertée. Avec son impatience et son obstination accoutumées, il voulut absolument forcer la porte, et, sous prétexte qu'il eût été imprudent de faire passer à une partie de son armée la petite rivière qui traverse Beauvais, il laissa la route de Paris libre aux renforts qui pourraient secourir la ville.

Il est vrai qu'elle semblait près d'être forcée. Les assiégeants n'avaient pas encore leur grosse artillerie; mais, en se servant de deux coulevrines que le sire d'Esquerdes menait avec l'avant-garde, la porte avait été largement percée, et les Bourguignons combattaient main à main avec les assiégés. Ils allaient enfin entrer par cette ouverture lorsque les gens qui étaient sur la muraille s'avisèrent de jeter par le machicoulis des fascines enflammées; elles tombèrent sur la tête des assaillants et les contraignirent à reculer. Le feu prit à la porte et à la herse; bientôt tout fut enflammé sous le portail; il eût fallu traverser une fournaise pour entrer dans la ville. Le Duc attendait que la porte fût consumée et livrât un passage, mais les assiégés prenaient soin d'entretenir le feu avec du bois que les habitants arrachaient dans les maisons voisines et apportaient à la hâte.

On combattait ainsi depuis onze heures, sans que les assaillants eussent perdu espoir, sans que les assiégés fussent abattus par le péril toujours renaissant, lorsque tout à coup, à huit heures du soir, on entendit un grand bruit de gens à cheval arrivant dans la ville : c'étaient les sires de la Roche-Tesson et de Fontenailles qui s'en venaient à toute hâte avec la garnison de Noyon. Jean de Reims, seigneur de Tasseron, était allé les quérir; ils étaient partis sur-le-champ, et avaient fait quinze lieues sans s'arrêter. Le peuple les suivait par les rues, criant :

« Noël ! » Ils descendirent de cheval, et, sans prendre de logis, laissant au soin des femmes leurs chevaux et leurs bagages, tout excédés qu'ils étaient par la fatigue, ils montèrent sur la muraille. Par leurs conseils et leurs ordres on continua à entretenir le feu devant la porte, et l'on fit par derrière un rempart de charpente et de grosses pierres.

Lorsque, le lendemain, au jour, le duc de Bourgogne aperçut entre les créneaux deux ou trois cents hommes d'armes sur la muraille, sa colère fut grande : il avait manqué une proie qu'il avait crue certaine. Toutefois il ne voulait pas qu'elle lui échappât. Bien que cette entreprise ne fût pas d'abord entrée dans ses projets, il aurait tenu à grand affront de l'abandonner maintenant qu'elle était commencée. Il fit rapprocher le reste de son armée; on fit de fortes tranchées pour être à l'abri des traits des assiégés, on se logea avec avantage dans les maisons et les jardins des faubourgs. La grosse artillerie, les munitions, les bagages arrivèrent. Les voitures tenaient la route pendant près de cinq lieues, tant étaient superbes les équipages de cette armée.

Mais pendant ce temps arrivaient aussi des renforts pour les assiégés. Dès le lendemain, 28 juin, le maréchal Rouault entra avec cent lances. Le 29 vinrent le maréchal de Poitou et le sénéchal de Carcassonne avec leur compagnie; la compagnie de Gaston du Lion, sénéchal de Toulouse; le sire de Torcy avec les gentilshommes de Normandie; son cousin le sire d'Estouteville, prévôt de Paris, avec la noblesse de la ville et de sa vicomté, le bailli de Senlis, lieutenant de la compagnie du comte de Dammartin; le capitaine Sallazar avec cent vingt hommes d'armes : c'était la garnison d'Amiens, à qui la vaillante résistance des habitants avait donné le temps d'arriver. Maintenant la ville était tout animée d'allégresse et de

gloire; des tables étaient dressées dans les rues et sur les places, des tonneaux défoncés le long des maisons. Il semblait que rien ne dût être épargné pour fêter les gens d'armes qui venaient défendre Beauvais contre la terrible vengeance du duc de Bourgogne. Il avait juré de la saccager, de la brûler, d'y tout mettre à feu et à sang.

Ce n'était plus maintenant une surprise ni un assaut, c'était un siége dans toutes les formes qu'il fallait faire. Jamais ville ne fut battue d'une aussi rude artillerie; personne n'osait plus se montrer sur la muraill; mais, grâce aux sages dispositions du marechal Rouault, tout était prêt pour soutenir l'assaut quelque part qu'il fût tenté. Le sire de la Roche-Tesson et la vaillante garnison de Noyon voulurent absolument conserver le poste de la porte brûlée, qu'ils avaient gardée deux nuits et un jour sans être relevés; on leur laissa cet honneur. On veilla avec soin à éteindre les incendies qu'allumaient les bombardes des assiégeants; il y en eût de bien terribles, et l'on craignit même qu'il ne s'y fût mêlé quelque secrète trahison. Mais les bourgeois ne montraient pas moins de zèle à éteindre le feu qu'ils n'en avaient mis à défendre les remparts. La châsse de sainte Angadresme fut encore portée à l'incendie de l'évêché, qui fut le plus grand. Nuit et jour les femmes, les enfants, les vieillards, les malades étaient à genoux, priant et se lamentant devant les reliques de cette sainte patronne. Pendant ce temps la garnison et les bourgeois veillaient aux portes, réparaient les brèches, et s'efforçaient de chasser, par le feu et l'artillerie, les assiégeants logés dans les maisons trop voisines du rempart. Ils les firent déguerpir de maints postes qu'ils avaient pris et les forcèrent à éloigner leurs logements. Chaque jour arrivaient de Paris, sans nul empêchement, des farines, du vin, de la poudre à canon, des pics, des

pelles, des pioches, et aussi des pionniers et autres ouvriers.

Quand les Bourguignons eurent battu la ville durant une semaine et qu'une brèche assez large eut été faite à la muraille, le Duc résolut de faire donner l'assaut; il fut le seul de son avis; pas un de ses capitaines ne trouva l'entreprise raisonnable. La garnison était maintenant si nombreuse qu'elle eût suffi, disaient tous les gens connaissant la guerre, à défendre non pas même une muraille, mais la haie d'un champ. Toutefois la volonté de leur maître était absolue; il n'écoutait jamais que son idée, et l'assaut fut commandé pour le lendemain 9 juillet. Il donna l'œil lui-même à tous les préparatifs, et, comme il faisait apporter de grands tas de fascines pour combler le fossé: « Il n'en est que faire, lui dit son frère le grand bâtard de Bourgogne; les corps de nos gens auront bientôt suffi à le remplir. » Mais rien ne pouvait le détourner de son dessein. Quand il eut tout disposé pour le lendemain, il rentra dans sa tente et se jeta tout habillé et presque tout armé sur son lit de camp; car nul n'était plus dur à lui-même et plus infatigable, toujours le dernier couché et le premier levé de son armée[1]. « Croyez-vous, dit-il aux ser-« viteurs qui l'entouraient, que ceux de dedans s'attendent « à être assaillis demain? — Oui, » répondirent-ils tout d'une voix. Il prit cette réponse en moquerie, et repartit: «Vous n'y trouverez personne demain. » Il était devenu si rempli de sa propre volonté qu'il lui semblait qu'en refusant de croire la vérité quand elle était contre son gré il devait tourner les choses à sa fantaisie.

La garnison était en effet si bien préparée à soutenir un assaut, et si peu prise au dépourvu, que, le 2 juillet, le sire de Rubempré était allé à Paris annoncer au sire de

[1] Comines.

Gaucourt, lieutenant du roi, que le duc de Bourgogne voulait jouer un coup de désespoir pour prendre Beauvais, et risquerait sans doute la plupart de ses gens plutôt que de renoncer à son entreprise. La ville envoya alors, sous les ordres du bâtard de Rochechouart, un nouveau convoi de menue artillerie, d'arbalètes et de traits de toute sorte. Soixante arbalétriers parisiens s'en allèrent aussi renforcer la garnison.

L'assaut commença à sept heures du matin; les Bourguignons avaient jeté un pont sur le fossé et détourné une partie des eaux de la petite rivière qui l'emplissait. Ils attaquèrent les deux portes et l'intervalle des murailles qui les séparait ; ils se montrèrent pleins de hardiesse et d'ardeur. Les assiégés n'avaient pas un moindre courage; ils tiraient si serré que les assaillants n'avaient pas même le loisir de jeter dans le fossé les fascines qu'ils avaient apportées. Les femmes étaient aussi vaillantes et empressées qu'au premier assaut ; elles apportaient sur la muraille les traits, les pierres, la chaux vive, la graisse fondue, l'huile bouillante, les cendres chaudes, et tout ce qui servait à jeter sur les assiégeants. Elles venaient aussi distribuer aux combattants des brocs de vin, qu'elles puisaient dans des tonneaux dressés et défoncés au pied du mur; elles ramassaient les flèches et les arbalètes des Bourguignons pour qu'elles leur fussent renvoyées par les archers.

La châsse de sainte Angadresme avait de nouveau été apportée et placée sur la muraille ; les assiégeants tiraient dessus de tout leur pouvoir; une de leurs flèches vint s'y enfoncer : on l'y laissa comme un glorieux témoignage du secours que la ville avait reçu de sa sainte patronne.

Quelle que fût la vigoureuse résistance des gens d'armes et des habitants, les assaillants avaient une telle audace qu'ils parvinrent jusqu'à la muraille et y plantèrent trois

étendards. Ce leur fut un fait d'armes glorieux, mais intile ; la brèche était si bien défendue qu'ils furent repoussés et leurs bannières arrachées. Enfin, après trois heures du plus rude assaut, et après avoir eu mille ou quinze cents hommes tués ou blessés, les Bourguignons s'arrêtèrent. Le Duc lui-même, qui tenait en réserve une autre bande pour relever la première et recommencer l'attaque, voyant qu'il n'y avait nul espoir de succès, ordonna la retraite. Ce fut au grand regret des habitants et des assiégés, qui perdaient peu de monde, et pensaient que plus l'attaque durerait, plus il y aurait de Bourguignons tués.

Le lendemain la garnison tenta une sortie; les portes étaient murées et barricadées du côté du siége; il fallait sortir par la porte de Paris et faire un long détour. Le capitaine Sallazar, qui commandait, eut son cheval blessé. Il y eut peu d'ordre en cette entreprise; toutefois on pénétra dans le parc d'artillerie des Bourguignons; le sire Jacques d'Orson, grand-maître de l'artillerie du Duc, fut mortellement blessé. Un gros canon de fer, sur lequel était gravé le nom de Montlhéri, fut jeté dans le fossé, et le lendemain, avec des cordes, retiré dans la ville. On n'essaya cependant pas de nouvelles sorties; on était gêné de n'avoir issue que par une seule porte.

Enfin le Duc s'avisa de la première précaution qu'il aurait dû prendre, et qui lui aurait valu la prise de la ville, s'il eût commencé par là : il voulut passer la rivière, investir toute l'enceinte et bloquer la porte de Paris. Maintenant il n'était plus temps. Cependant il le voulait absolument, et ses capitaines eurent grand'peine à lui persuader que c'était au contraire courir un nouveau danger; la garnison était trop nombreuse. Le roi envoyait de tous côtés des renforts. Paris avait levé trois mille hommes; Rouen, Orléans, toutes les villes des pays voisins avaient

fait passer des convois de vivres; on en regorgeait. Des charpentiers, des maçons arrivaient de tous les côtés, soldés volontairement par les villes qui les envoyaient. Le connétable, le comte de Dammartin s'avançaient. Enfin il n'y avait nul moyen de prendre une ville pour laquelle tout le royaume semblait s'être mis en mouvement, tant la belle conduite des habitants avait excité l'admiration.

Le Duc passa encore sept ou huit jours devant Beauvais sans pouvoir se résoudre à s'avouer vaincu, ni à abandonner une entreprise à laquelle il avait attaché tout son orgueil. Il essaya la ruse et la trahison; des hommes habillés en paysans ou en mariniers furent à grand prix envoyés dans la ville pour y mettre le feu; ils furent surpris et punis de mort.

Enfin, le 22 juillet, après vingt-quatre jours de siége, par une belle nuit et sans trompettes, l'armée de Bourgogne, qui déjà commençait à manquer de vivres, délogea en bel ordre et prit sa route vers la Normandie, brûlant et saccageant tout sur son passage, pour se venger de l'affront qu'elle avait reçu. Le Duc, avant de partir, publia de nouvelles lettres contre le roi, où il lui reprochait, en termes encore plus injurieux, la mort de monsieur de Guienne. Prenant pour prétexte de sa retraite des lettres du duc de Bretagne, il terminait en disant qu'à la requête de ce prince, et afin de tirer plus prompte vengeance du roi, il continuait sa route, « bien que nous eussions délibéré d'assiéger et d'enclore de toutes parts cette ville de Beauvais, afin d'avoir à notre plaisir et volonté les gens de guerre qui sont dedans en grand nombre, laquelle chose nous eût été facile par les moyens que nous avions conçus. »

Le roi, à la première nouvelle de l'entrée du duc de Bourgogne en France, et de la prise de Nesle et de Roye, avait commencé par reprocher au connétable de ne pas avoir, selon ses ordres, fait raser ces deux places; car son

intention était de terminer au plus tôt ses affaires en Guienne et puis en Bretagne, s'il était possible, laissant pendant ce temps le Duc s'avancer jusque vers Compiègne. Cette ville, selon le projet du roi, devait être fortifiée avec grand soin et avec une nombreuse garnison, afin d'arrêter l'ennemi longtemps et de l'empêcher d'aller plus loin. Dès qu'il avait su les massacres et les ravages des Bourguignons, il s'était cependant hâté d'envoyer des troupes de ce côté.

« Monsieur le grand-maître, écrivait-il à Dammartin, j'ai été averti comment, pendant la trêve, le duc de Bourgogne a pris Nesle et tué tous ceux qu'il a trouvés dedans, de laquelle chose je désire bien être vengé ; et pour ce je vous ai fait avertir, afin que, si vous trouvez moyen de lui rendre la pareille dans son pays, vous le fassiez partout où vous pourrez, sans y rien épargner. J'ai bien espérance que Dieu nous aidera à nous venger, attendu les meurtres que le duc de Bourgogne a fait faire, tant dans l'église qu'ailleurs, de gens qui avaient sûreté et confiance dans les conditions accordées. Angers, 19 juin 1472. »

Ce fut à Compiègne que se rendit Dammartin. « Gardez-la bien, écrivait le roi ; c'est une bonne place. Qu'on désempare celles qui ne sont pas tenables, afin que les gens d'armes ne s'y perdent point. Au plaisir de Dieu et de Notre-Dame, nous recouvrerons bien tout après. Monsieur le grand-maître, je vous prie d'aviser au moyen de frapper quelque bon coup sur le duc de Bourgogne, si vous pouvez le rencontrer à votre avantage. J'espère faire si bonne diligence de mon côté que vous connaîtrez que, si j'y ai demeuré longtemps, je n'y ai pas chômé, et je pense avoir bientôt fait au plaisir de Dieu, et vous aller aider là-bas. Au Plessis-Macé[1], 1er juillet 1472. »

[1] Près d'Angers.

Le siége de Beauvais ne lui fit pas quitter encore les marches de l'Anjou et de la Bretagne ; mais il n'omit rien pour sauver cette ville. Partout il envoya des ordres pour que la ville fût secourue, et ne négligea point de louer et d'entretenir le bon courage des habitants et de la garnison.

« Messieurs les capitaines, je suis logé ici, à trois lieues du duc de Bretagne, disait sa lettre adressée aux chefs qui défendaient Beauvais ; le sénéchal de Beaucaire[1] m'a amené environ cinq mille combattants, et, avant qu'il soit quatre jours, nous verrons si monsieur de Bretagne dira que je suis couard.

« J'ai envoyé de votre côté les sénéchaux de Guienne et d'Agenais, le sieur de la Morandais, Jean du Fou, avec ses gens, et le sire de Vaulout avec quatre mille francs-archers. J'ai écrit aussi à monsieur de Gaucourt, au président des comptes, à ceux de la ville de Paris, et pareillement à ceux de Rouen, pour qu'ils envoient des vivres la plus grande quantité qu'ils pourront, afin que, si le duc de Bourgogne voulait mettre le siége des deux côtés, vous en eussiez assez. S'il fait cela, je vous prie de tenir le mieux que vous pourrez.

« J'ai écrit à mon frère le connétable et je lui écris encore qu'il tire tous les gens d'armes qui sont dans les places d'Amiens et de Saint-Quentin, qu'il n'y en laisse pas un, et qu'il les mette en campagne pour couper les vivres aux Bourguignons ; et pour ce je vous prie que chacun, selon son poste, y mette la meilleure peine qu'il pourra ; car, si les vivres lui sont rompus, il sera contraint de lever le siége.

« J'espère, au plaisir de Dieu, avoir parachevé bientôt de mon côté, et incontinent je tirerai vers vous et vous mènerai des gens assez. Pouancé, 21 juillet 1472. »

[1] Tanneguí-Duchâtel.

Une autre fois il disait : « J'ai écrit par tous les lieux où j'ai pu savoir et connaître qu'on peut avoir des charpentiers, et on les enverra à Beauvais en diligence. Dès hier j'en trouvai huit sur le chemin et les fis partir tout aussitôt. »

Lorsque enfin le roi eut appris que le siége de Beauvais était levé, il fit éclater sa joie et sa reconnaissance pour les loyaux et vaillants habitants. Il fit d'abord le vœu de ne point manger de chair jusqu'à ce qu'on eût exécuté en argenterie une ville à la ressemblance de celle de Beauvais et pesant deux cent mille marcs, pour être offerte en *ex-voto*. Nulle dépense ne lui semblait si pressante. Il écrivait à ses trésoriers de l'acquitter avant toutes les autres, même, s'il le fallait, avant les dépenses de la guerre, quoiqu'il eût grand besoin aussi de celles-là; mais il ne pouvait manquer à accomplir son vœu, car il était si près du duc de Bretagne qu'il aurait craint que ses affaires en allassent moins bien. Pourtant il n'oubliait pas de recommander qu'on veillât sur le bon emploi de cet argent et que rien n'en fût perdu.

Il ne manqua point de récompenser et d'honorer de toutes façons « ces bourgeois de Beauvais, qui avaient si vertueusement et si exactement, sans aucunement craindre, varier ni vaciller, soutenu pendant trois semaines la venue et la férocité de l'assemblée illicite et armée que Charles de Bourgogne, avec ses suivants et complices, avait amenée par puissance désordonnée en forme de siége; qui, avant et depuis l'arrivée des capitaines et chefs de guerre, avaient repoussé de jour et de nuit les assauts de ces Bourguignons, et avaient résisté jusqu'à la mort, en y employant, sans rien épargner, vie et biens, femmes et enfants. » Ils reçurent le privilége de posséder et tenir des fiefs nobles, avec exemption de l'arrière-ban; le maire et les pairs-échevins de la ville furent désormais à la libre

élection des bourgeois, et eurent le droit, lorsqu'ils le jugeaient à propos, de convoquer l'assemblée commune des habitants pour délibérer sur leurs intérêts. En outre, la ville fut déclarée exempte de toute imposition mise ou à mettre par le roi et ses successeurs pour l'entretien des gens de guerre ou pour toute autre cause. On conserva toutefois les taxes perçues sur les bois, le poisson, les bêtes au pied fourchu, et sur les vins et vinaigres, qui furent pourtant modérés du quart au huitième du prix de vente.

Par ordonnance et du consentement des habitants, fut instituée la procession de l'assaut à l'anniversaire du 27 juin. Déjà cette ville célébrait tous les ans une autre procession de glorieux souvenir, pour avoir, le jour de la Trinité 1433, chassé les Anglais d'une des portes qu'ils avaient surprise. Un an après, le roi ordonna encore qu'en mémoire de la vertu et de l'audace supérieure au sexe féminin que les femmes et filles de Beauvais avaient montrées, en montant aux créneaux et sur la muraille, et mettant la main à l'œuvre pour repousser l'assaut des Bourguignons, les femmes marcheraient dorénavant les premières, immédiatement après le clergé, à la procession de madame sainte Angadresme, dont l'intercession était spécialement due à leurs prières et à la demande qu'elles avaient faite que sa châsse fût portée en procession sur la muraille. Elles reçurent aussi le privilége de pouvoir, le jour de leurs noces, et toutes les fois que bon leur semblerait, se couvrir et parer de tels vêtements, parures, joyaux et ornements qui leur plairaient, sans qu'on pût, en vertu de nulle loi somptuaire, les noter, reprendre ou blâmer, quel que fût l'état et condition de chacune.

Parmi ces vaillantes bourgeoises de Beauvais, Jeanne Lainé, que la tradition nomme Jeanne Hachette, est demeurée célèbre, et l'on a montré longtemps dans l'église

des Jacobins l'étendard bourguignon qu'elle avait arraché de la muraille, au plus fort de l'assaut Le roi la maria à un bourgeois nommé Colin Pilon, et les exempta, eux et leurs descendants, de toute taille mise ou à mettre, ainsi que du service de la garde des portes et du guet de la ville.

Le duc de Bourgogne se dirigea sans obstacle vers la Normandie. Son armée était forte; l'arrière-garde aurait suffi à s'emparer de Beauvais, si la garnison en fût sortie trop tôt; le maréchal Rouault avait même cru d'abord que la levée du siége n'était qu'une ruse. Dès qu'on vit cependant que les Bourguignons continuaient leur route, le connétable, le comte de Dammartin et le maréchal Rouault les suivirent. Sans engager le combat, ils surprenaient les convois, leur coupaient les vivres et gênaient leur marche, tandis que le Duc avançait sans autre but ni projet bien arrêtés que de tout ravager. Il mit en cendres tout le riche pays de Caux, fit démolir les villages et châteaux, se présenta inutilement devant Dieppe, qui était une des plus fortes villes du royaume, vint aussi aux portes de Rouen, et y passa quatre jours sans nul espoir d'y entrer. Maître Guillaume Picard, receveur des finances en Normandie, avait fait creuser des fossés et élever des retranchements qui mettaient la ville hors de danger; d'ailleurs Dammartin se tenait toujours assez proche du Duc pour l'empêcher de rien entreprendre. Son armée commençait à souffrir par la disette; les maladies y régnaient; il perdait chaque jour quelqu'un de ses meilleurs serviteurs, soit par la contagion, soit par les blessures qu'ils avaient reçues aux continuelles escarmouches qui coûtaient plus de monde qu'une bataille. La solde n'était pas payée; chacun commençait à murmurer; sa rudesse n'était pas bonne pour faire prendre patience ni pour donner aux gens de guerre courage à supporter les souffran-

ces. Son exemple ne suffisait pas à les consoler. Bien qu'il lui fût indifférent d'être mal vêtu, mal nourri, sans repos, sans sommeil, il aurait fallu qu'il montrât à ses serviteurs quelque douceur, quelque affection, et qu'il se les attachât par de bonnes paroles.

Ce fut précisément alors qu'il en perdit un des plus sages et des plus habiles, le sire Philippe de Comines. Depuis l'aventure de Péronne il appartenait plus au roi qu'au Duc. Peut-être se trouvait-il à ce moment en péril par la découverte de quelque secrète et coupable intelligence [1]. Quoi qu'il en soit, cet homme froid et bien avisé s'était de plus en plus lassé de servir un maître dénué de raison et de réflexion, et il jugea plus conforme à ses intérêts et à son penchant de se donner à un prince qui cherchait les gens de mérite et savait les récompenser non-seulement en les payant, mais en leur donnant la satisfaction de se voir connus et bien jugés. En outre, le bruit courut à la cour de Bourgogne que le sire de Comines conservait une extrême rancune d'un trait de brutalité tel que le Duc en adressait trop souvent à ses serviteurs [2]. On racontait qu'un jour, après avoir suivi la chasse, le sire de Comines, excédé de fatigue, était rentré le premier dans la chambre de son maître et s'était jeté tout vêtu sur un lit; quand le Duc vint pour se coucher, il trouva que son chambellan, au lieu de l'attendre, s'était endormi. Ce lui sembla un grand manque de respect. « Attends, s'écria-t-il, je vais « te débotter pour que tu sois plus à l'aise. » Et, lui tirant sa botte, il la lui avait jetée à la tête. De là était venu le surnom de *tête bottée* sous lequel le sire de Comines était connu à la cour. Cette désertion ne fut pas une des moindres pertes du Duc ; sa mémoire devait en souffrir

[1] Lettres de Louis XI, portant donation de la terre de Talmon et autres. — [2] Oudegherst.

encore plus dans l'avenir que ses intérêts dans le présent, à cause des beaux récits que le sire de Comines écrivit et des jugements qu'il porta sur les princes de son temps avec tant de réflexion et de sagesse que la postérité les adopta presque entièrement.

Toute la crainte des capitaines de l'armée bourguignonne, c'était que le Duc ne fût assez insensé pour passer la Seine et pour former le projet d'aller rejoindre le duc de Bretagne ; s'il l'eût entrepris, il était perdu sans nulle ressource. Mais, comme il avait donné rendez-vous à l'armée de Bretagne devant Rouen, il trouva que sa parole était suffisamment acquittée en passant quelques jours sous les murs de cette ville, et il écrivit en ces termes au duc de Bretagne :

« Mon bon frère, je me recommande à vous de très-bon cœur. J'avais un certain espoir, ayant marché jusqu'à Rouen, d'en profiter, du moins pour avoir passage; mais toute la puissance des ennemis étant en cette frontière, où est le grand-maître, de la loyauté duquel je n'ai aucun doute, la chose n'a pu encore avoir d'effet. Je ne sais ce qui va s'ensuivre. Voyant cela, je leur ai donné matière de penser ailleurs, et j'ai pris ici mon camp entre Rouen et Neuchâtel, à l'intention toutefois d'y revenir au plus tôt. Sinon j'exploiterai la guerre en un autre quartier plus dommageable aux ennemis, et ferai tout ce qui me sera possible pour les éloigner de votre marche. Mes gens de guerre de Bourgogne et de Luxembourg font bien leur devoir en Champagne. J'ai su aussi que vous faisiez bien de votre côté, dont je suis très-joyeux. J'ai brûlé tout le pays de Caux, de façon qu'il ne nuira de longtemps à vous, à nous, ni à d'autres, et ne me départirai point des armes sans vous, comme je suis certain que vous ne le ferez pas sans moi ; mais je poursuivrai l'œuvre commencée selon vos avis et remontrances, au plaisir de Notre-Seigneur, qui

vous donne bonne et longue vie avec fructueuse victoire. Écrit à mon camp, près Boscise, le 4 septembre. Votre loyal frère, CHARLES. »

Peu après, le Duc se résolut à revenir en Picardie et en Artois, où le connétable brûlait ses villes et ravagait ses États aussi cruellement qu'il traitait la Normandie. Néanmoins le Duc conservait toujours un secret espoir de regagner par des promesses ou de contraindre par la guerre le connétable à laisser le parti du roi.

En quittant Rouen il continua à tout brûler sur son passage, et détruisit même entièrement la ville de Neuchâtel. A peine se fut-il éloigné que les troupes du roi reprirent sans difficulté Eu et Saint-Valery, seules villes qu'il eût conservées et où il eût laissé garnison. Dans sa retraite il fut sans cesse harcelé par Dammartin et le connétable, qui lui refusaient bataille et fatiguaient par des escarmouches son armée déjà excédée par la famine et les maladies.

Les mêmes dévastations avaient lieu sur toutes les marches de France et de Bourgogne. Le comte de Roussi, fils du connétable, commandait dans la haute Bourgogne ; il s'empara du comté de Tonnerre, s'avança vers Troyes, et ravagea une grande partie de la Champagne. Le comte de Romont, frère du duc de Savoie, était dans l'Auxerrois et ne se montra pas moins cruel.

Le roi pensait que tous ces malheurs se répareraient facilement si une fois il reprenait le dessus, et ne s'attachait qu'à en finir avec le duc de Bretagne. Son armée était forte, mais il s'en servait plus pour menacer que pour combattre. Il avançait sans se hâter, s'emparant toutefois de Chantocé, d'Ancenis, de Machecoul, et s'approchait vers Nantes sans trouver beaucoup de résistance. Tout son soin était de traiter, non avec le duc de Bretagne, comme il semblait, mais au vrai avec le sire de Lescun.

Il y avait déjà beaucoup d'années qu'il croyait ne devoir rien épargner pour acquérir les services d'un homme si habile et si puissant en Bretagne. Cette fois il résolut de lui tant donner et de le faire si grand qu'il eût intérêt à être fidèle et à ne plus tramer de ligues ni de conspirations. Il pensait que, lorsque le sire de Lescun serait ainsi devenu son serviteur avec de belles conditions, il pourrait compter sur sa loyauté. D'ailleurs il l'estimait homme d'honneur et bon Français, parce que, dans toutes les alliances conclues, dans toutes les entreprises formées contre le roi, il n'avait jamais voulu que, sous nul prétexte, les Anglais fussent appelés dans le royaume. En ce moment le duc de Bretagne n'avait nul autre moyen de salut que d'implorer leurs secours; plusieurs de ses conseillers l'y portaient vivement, et, depuis la mort de monsieur de Guienne, il envoyait sans cesse des ambassades au roi Édouard pour lui demander de descendre en France. Autant en faisait le comte d'Armagnac, qui continuait plus que jamais à porter le trouble et le ravage dans le pays de Gascogne. Déjà le sire de Duras avait débarqué à Brest avec deux mille archers. C'était surtout cette crainte de voir les Anglais descendre en force dans la Bretagne ou la Guienne, qui retenait le roi en Anjou et en Poitou et lui donnait un si vif désir de traiter.

La haine du sire de Lescun contre les anciens ennemis du royaume était donc un moyen de rapprochement avec le roi. Le sire de Souplainville et Philippe Désessarts, sire de Thieux, conseillers du duc de Bretagne et gens tout dévoués à monsieur de Lescun, conduisirent la négociation. Le 15 octobre, une trêve fut signée pour six semaines. Le roi remit toutes les villes qu'il avait prises, hormis Ancenis, et le duc s'engagea à ce que les Anglais ne commissent aucun acte de guerre. Le duc de Bourgogne et le duc de Calabre pouvaient à leur volonté être compris dans

cette trève, sans que leur refus dût en aucune façon changer ce qui était convenu avec le duc de Bretagne. « Si cette trève vous est avantageuse, manda le roi à Dammartin et au connétable, tenez la; autrement, faites-la publier, n'en tenez compte, et dites que ce sont les Bourguignons qui l'ont rompue. »

Cependant la négociation avec le sire de Lescun n'était pas encore terminée. Ses ambassadeurs, car Souplainville et Désessarts étaient bien plus à lui qu'au duc de Bretagne, commencèrent par faire leurs propres conditions. Souplainville eut la promesse d'être maire de Bayonne et d'avoir une pension de douze cents livres, avec la prévôté de Dax et la seigneurie de Saint-Sever, sa vie durant; il reçut deux mille écus comptant. Le sire Désessarts obtint la maîtrise des eaux et forêts de Champagne, le bailliage de Maux, une pension de douze cents livres, divers domaines et dix mille écus.

Il fallait d'autres avantages à un homme tel que le sire de Lescun, et surtout rien ne pouvait se conclure entre le roi et lui sans qu'ils se vissent; mais Lescun avait de grandes méfiances. Outre la mauvaise volonté du roi, il s'inquiétait aussi des puissants ennemis qu'il avait à la cour de France. Il existait principalement une ancienne et forte haine entre lui et Tannegui-Duchâtel. Le roi, qui avait grand besoin de tous les deux, ne pouvait sacrifier l'un à l'autre. Enfin, après beaucoup de messages, de continuelles et réciproques craintes d'être trompé, le roi envoya un sauf-conduit au sire de Lescun, pour venir le trouver avec cent personnes telles qu'il les voudrait amener. Néanmoins, avant de se mettre en route, le sire de Lescun exigea que le roi jurât sur la croix de Saint-Laud qu'il ne serait fait aucun mal à lui ou à ses gens, ni en allant, ni en retournant. Tannegui-Duchâtel était surtout un sujet de souci pour le sire de Lescun et ses partisans.

« Monsieur le gouverneur [1], lui écrivait le roi, jamais homme n'eut une si belle peur que Philippe Désessarts quand il sut que vous veniez, et il nous pria, Blanchefort et moi, de vous écrire que, pour Dieu, vous attendissiez jusqu'à lundi après son départ. Or je ne sais si vraiment vous êtes malade, et si c'est par ce motif que vous vous êtes en retourné, ou si vous nous jouez là un tour de tête bretonne, à cause de ce que Blanchefort et moi vous mandâmes du point où en sont nos affaires. Si vous êtes malade, je vous prie qu'incontinent que vous serez guéri vous veniez vers moi ; si vous ne l'êtes pas, venez, je vous prie, dès cette heure.

« Philippe Désessarts et Souplainville offrent de prolonger la trève jusqu'à la Toussaint de l'année prochaine, et que le duc de Bourgogne y serait compris s'il le veut ; ils disent que le sieur de Lescun se décidera à être autant mon serviteur qu'il l'était de feu monsieur de Guienne, et qu'il ne me pourchassera jamais de mal, mais tout le bien qui lui sera possible. Vous entendez bien que je ne signerais cette trève qu'à bon escient, et afin de rompre l'armée d'Angleterre pour tout l'été qui vient. »

Il parlait ensuite des avis qui lui venaient de plusieurs côtés, et d'après lesquels il était à croire que les Bretons ne cherchaient qu'à le tromper et à gagner du temps. Il n'y ajoutait pas grand'foi, car quelques-uns des donneurs d'avis étaient des gens peu sages. Pourtant il les écouterait, disait-il.

« Monsieur le gouverneur, il me semble cependant que je puis avancer au-devant des Bretons jusqu'à l'Hermenault [2], et là, ou auprès, je dois avoir tout mon conseil, besogner tous les jours, pourvoir à tout de tous côtés, comme si j'étais bien sûr qu'ils voulussent me tromper.

[1] De Roussillon. — [2] Près Fontenai-Vendée.

S'ils traitent en conscience, je n'aurai pas perdu ma peine; s'ils ne veulent pas traiter, j'aurai remédié à tout ce qui m'aura été possible, et ils me trouveront ensuite pourvu un peu mieux que si je ne m'étais pas tenu sur mes gardes.

« Je désirerais donc votre venue pour deux points : le premier pour prendre conclusion sur tout ceci, car je voudrais bien que vous y fussiez; le second, c'est que monsieur de Lescun, pour venir vers moi, veut me faire jurer sur la vraie croix de Saint-Laud, et je voudrais bien auparavant être assuré de vous, et que vous ne lui dresseriez point d'embûche sur le chemin; car je ne voudrais pas être en danger de ce serment-là, surtout depuis l'exemple que j'en ai vu cette année sur monsieur de Guienne.

« Je vous prie, si vous pouvez venir, que vous veniez. Je tiendrai mon conseil à Fontenai, tout près de moi. Si vous ne pouvez venir, mandez-moi ce qui vous semble de tout ceci, et aussi, dans le cas où je ferai le serment, si vous le tiendrez.

« J'envoie l'artillerie en Guienne contre le comte d'Armagnac le plus diligemment que je puis, et j'ordonne de vous délivrer les lettres pour les confiscations que je vous ai données. »

Enfin, monsieur de Lescun se décida à venir, et ses conditions furent magnifiques. Il fut nommé gouverneur de Guienne, capitaine des châteaux de Bordeaux et de Blaye; il eut une pension de six mille livres, deux mille livres comme amiral de Guienne et vingt-quatre mille écus d'or comptant; il fut fait comte de Comminges, reçut l'ordre du roi, et obtint aussi une pension de douze cents livres pour son frère. Ainsi celui qui avait pratiqué cette dernière entreprise contre le roi, qui y avait entraîné monsieur de Guienne, qui avait conduit toute l'affaire, dirigé les négociations, réuni les princes par de nouvelles et plus fortes alliances, abandonna tout à coup des projets

où il avait précipité tant et de si grands personnages[1]. Et de son côté le roi se tint tout heureux de faire, d'un homme qui lui avait voulu et procuré tant de mal, et qui venait de le proclamer, à la face de la chrétienté, meurtrier de son frère, un des plus grands seigneurs de son royaume. Le sire de Lescun n'en rendit pas moins autant de bons offices qu'il fut possible au duc de Bretagne, en lui procurant de bonnes conditions. La trève fut continuée jusqu'au 23 novembre 1473, et le roi rendit toutes les places et s'engagea à payer soixante mille livres en deux ans au duc.

Vers cette époque, le roi fit aussi revenir à son service un des meilleurs serviteurs feu du duc de Guienne, moins grand seigneur que le sire de Lescun, mais un des bons et considérables gentilshommes du Berri, Claude de La Châtre. Quelques années auparavant il avait quitté le roi pour entrer dans la maison de monsieur de Guienne, qui l'avait chargé de la garde particulière de sa personne. Après la mort de ce prince, au lieu de traiter avec le roi, il se retira en son château de Nancey. Bientôt le prévôt Tristan vint l'y prendre, et par ordre du roi il fut mis en prison. Cette dureté et cette injustice n'abattirent point son courage ni sa bonne conscience; il se savait sans reproche et n'implora ni pitié ni grâce. Quelque temps se passa; le roi le fit venir en sa présence et lui demanda s'il était en volonté de le servir aussi bien qu'il avait servi son frère. « Sire, répondit Claude de La Châtre, les ser-
« vices que je pourrai vous rendre resteront toujours
« moindres que mon affection, et ma fidélité pour mon-
« sieur votre frère sert de preuve à la fidélité que j'aurai
« toujours à qui sera mon maître. »

Pour lors le roi lui dit: « Je ne veux plus être gardé

[1] Argentré.

« seulement par des Écossais, et désormais une compa-
« gnie de cent gentilshommes français gardera aussi ma
« personne. Tu vas recevoir une commission pour dresser
« cette compagnie. » Puis il ajouta : « Écoute, capitaine
« Claude ; je sais que ta femme s'est fort scandalisée et a
« eu grand'peur quand le compère Tristan t'alla prendre.
« Les femmes sont mauvaises quand elles en veulent à
« quelqu'un ; dis-lui qu'elle ne m'en veuille plus de mal,
« et porte-lui de ma part cette paire de gants parfumés
« avec cinq cents écus que j'ai mis dedans. Prends une
« de mes bonnes mules pour te rendre chez toi plus à ton
« aise, et reviens me trouver dans trois mois avec ta
« compagnie toute dressée. »

Cette compagnie fut la première garde française, et fut successivement commandée par cinq capitaines du nom de La Châtre.

Pendant que le roi, en gagnant les serviteurs de son frère et du duc de Bretagne, empêchait et apaisait la guerre qui semblait encore une fois près d'éclater dans le royaume, le duc de Bourgogne commençait à se décourager et à se calmer. Après avoir fait sa retraite, il avait commencé à dévaster les domaines du connétable, soit pour le forcer à traiter, soit pour se venger de lui. Le connétable était devenu l'objet d'une haine universelle ; les serviteurs du roi, et même la voix publique, l'accusaient d'une continuelle trahison. Dammartin, le maréchal Rouault, tous les capitaines de la France avaient de plus pour motifs d'inimitié sa hauteur et son insolence. Le duc de Bourgogne, selon son caractère, était de tous celui qui, en cet instant, le haïssait le plus vivement. Il l'avait trahi ; il avait voulu le contraindre à marier sa fille ; il avait livré ses villes au roi. Les habitants des marches de Picardie et de France lui imputaient d'avoir été le premier qui, en commançant la guerre contre le duc de

Bourgogne, avait donné l'exemple, cruellement imité, de brûler et de saccager les villes et les campagnes. Maintenant le connétable se plaignait amèrement que ses seigneuries fussent traitées de la même sorte. Son courroux contre le duc de Bourgogne s'en augmentait; il se plaignait aussi du comte de Dammartin, dont les troupes étaient si peu disciplinées qu'elles ravageaient son pays au lieu de le défendre.

Une trève devenait nécessaire aux deux partis. Communément l'un et l'autre avaient besoin de l'hiver pour remettre un peu d'ordre dans leur armée et dans leurs finances. Les pourparlers commencèrent. Le connétable y laissait voir sans crainte toute sa hauteur et son emportement; il gardait même si peu de mesure que, dans une conférence avec les ambassadeurs de Bourgogne, il adressa le plus injurieux démenti à Gui de Brimeu, seigneur d'Himbercourt[1]. Ce noble chevalier, le plus sage des conseillers du Duc, ne fit paraître nulle colère, et repartit froidement : « Si j'endure cet outrage, ne croyez pas, « monsieur de Saint-Pol, que ce soit en votre honneur; « c'est par respect pour le roi, au nom duquel vous êtes « venu comme ambassadeur, sous la sûreté d'un sauf-« conduit, et aussi à cause de mon maître, que je repré-« sente ici; mais il lui en sera rendu compte. » Toutefois le sire d'Himbercourt garda une profonde rancune à celui qui avait pu le traiter ainsi, et cette parole si légèrement dite coûta cher au connétable.

Après beaucoup de difficultés, et après avoir refusé une trève de six mois, le connétable en signa une de cinq mois à dater du 3 novembre. Toutes les précautions furent prises pour qu'elle fût bien observée. De part et d'autre on nomma pour conservateurs, sur chaque frontière, les

[1] Comines.

personnages les plus puissants de France et de Bourgogne; selon l'usage, c'était à eux que devaient être déférés tous les cas de violation et les plaintes de l'une ou de l'autre partie. Il fut dit aussi que la présente trêve était prise à intention de parvenir à la paix; qu'ainsi il serait tenu, à commencer du 1er décembre, une journée à Amiens, entre les gens du roi et ceux de monseigneur de Bourgogne, pour traiter et pour parler de la paix, ou du moins continuer les trêves et assigner un autre jour et un autre lieu pour conférer encore de la paix.

Ce ne fut pas à Amiens que s'assemblèrent les ambassadeurs; mais il y eut en effet, pendant toute l'année 1473, des prolongations de trêve et des négociations pour la paix. Si elles n'étaient point de toute sincérité, du moins chacun des deux princes voulait-il réellement différer la guerre. Le siége de Beauvais, l'expédition dans le royaume avaient si mal réussi au Duc que, selon son caractère vif et superbe, il avait pris du dégoût pour les affaires de France. Ne trouvant point le succès d'un côté, il se jetait d'un autre pour l'obtenir; en cela bien différent du roi, qui suivait toujours une même volonté, et, sans s'obstiner à rester sur la même voie, ne perdait jamais de vue le but qu'il s'était proposé.

D'ailleurs le Duc, depuis plusieurs années, songeait surtout à l'Allemagne, et cherchait seulement à se mettre en sûreté du côté du roi, afin de pouvoir sans crainte commencer ses grandes entreprises. C'était assurément en quoi il jugeait mal le roi, qui, plus avisé que quelques-uns de ses conseillers, était loin de vouloir apporter le moindre obstacle aux vastes desseins du Duc. Il croyait ne pouvoir mieux se venger de lui qu'en le laissant faire; volontiers il l'eût même un peu aidé afin de lui donner

[1] 1472, v. st. L'année commença le 18 avril.

plus d'impatience et de témérité. Il avait appris à connaître de mieux en mieux les façons de faire de son adversaire[1]. Outre qu'il était d'esprit à en juger mieux que personne, il avait tiré grand profit de ce que lui disaient les serviteurs habiles et sensés qu'il avait su ôter au Duc et attirer vers lui. Aussi pensait-il que ce prince, une fois jeté dans les affaires d'Allemagne, n'en saurait plus sortir, et s'attirerait une nouvelle guerre avant d'avoir terminé la première. Pendant ce temps le roi pourrait détruire ou dompter les ennemis qu'il avait dans le royaume, punir les gens qui l'avaient trahi, gagner les séditieux ou s'en venger cruellement, enfin établir de mieux en mieux son autorité.

La première affaire qui appelait le Duc vers le nord de ses États l'occupait déjà depuis assez longtemps. Il s'agissait du duché de Gueldre. Arnould, duc régnant de ce pays, s'était, comme on a vu, allié en 1456 avec le duc de Saxe contre le bon duc Philippe, et Catherine de Clèves, sa femme, l'avait quitté, emmenant avec elle le jeune Adolphe, son fils[2]. Depuis ce moment, de grandes discordes avaient régné dans la Gueldre; le duc avait trouvé à Nimègue et dans une portion de ses sujets continuelle désobéissance et révolte ouverte, encouragées par sa femme et par son fils, que l'appui de la cour de Bourgogne rendait hardis contre lui. Après une guerre cruelle entre le fils à la tête des gens de Nimègue et de Vanloo, contre son père et les habitants de Ruremonde, qui étaient ses principaux partisans, le prince Adolphe reçut comme apanage, sous la juridiction souveraine de son père, la ville et seigneurie de Nimègue. Il ne sut point y vivre en repos, et croyant avoir à se plaindre de deux serviteurs du vieux duc, il les fit décapiter. Ne se trouvant pas en

[1] Comines. — [2] *Chronique de Hollande.*

force, il se sauva à la cour du duc Philippe, puis alla faire le voyage de la Terre-Sainte, et s'y fit même recevoir chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem. A son retour, le duc de Bourgogne l'accueillit avec encore plus de bienveillance, le fit chevalier de son ordre et le maria à sa nièce Catherine de Bourbon, sœur de la comtesse de Charolais. C'était en 1463. A cette occasion on le réconcilia avec son père; la duchesse de Gueldre, qui avait tenu vivement le parti de son fils, fit aussi sa paix avec son mari.

Toute cette famille réunie célébrait cet heureux changement par de grandes et joyeuses fêtes dans la ville de Grave. Nul soupçon n'entrait en l'âme du vieux duc. Il venait de se retirer en sa chambre, laissant la jeunesse et les femmes se divertir au festin et au bal. Tout à coup on heurta violemment à sa porte. « Enfants, dit-il, je suis « bien vieux pour danser; laissez-moi dormir. » On entra en brisant les portes. « Vous êtes prisonnier ! » lui crièrent des gens qui se précipitaient l'épée nue dans sa chambre. « N'est-il rien arrivé à mon fils? » Tel fut son premier mot; car il l'aimait beaucoup, nonobstant leurs cruelles discordes. Au même instant entra ce fils. « Mon père, « rendez-vous; il faut que cela se fasse ainsi.—Que faites- « vous là, mon fils? » fut la seule réponse du vieux duc. C'étaient des gens de Nimègue, à qui la duchesse avait secrètement fait ouvrir les portes de la ville et de l'hôtel. On le fit lever, et, le plaçant à peine vêtu sur un cheval, il fut conduit sans nuls égards au château de Buren, obtenant pour toute faveur, de sa femme et de son fils, de ne pas être enfermé à Nimègue parmi ses cruels ennemis. Tout le pays reconnut alors l'autorité du duc Adolphe, hormis Ruremonde, qui se déclara neutre entre le père et le fils.

Le duc Arnould passa six années dans une dure prison;

le jour entrait à peine dans son donjon, et parfois l'on vit son fils, à travers les barreaux de la lucarne qui laissaient arriver un peu de lumière, menacer son vieux père et lui crier des injures, ainsi que l'a représenté un beau tableau de Rembrandt, peint d'après les chroniques du temps et les traditions du pays. Cependant le duc de Clèves, son beau-frère, le seigneur d'Egmont, qui était de la même famille que lui, et d'autres princes voisins, prirent son parti. Il y eut donc de continuelles guerres civiles et étrangères dans le duché de Gueldre. L'empereur et même le Pape s'occupèrent de mettre un terme à ce grand scandale. Le duc de Bourgogne s'y était souvent employé, mais sans pouvoir rien gagner sur le duc Adolphe, auquel il était au reste assez favorable. Enfin, pressé par l'indignation de toute la chrétienté, il résolut de terminer cette querelle impie. Il commanda au duc Adolphe de tirer son père de prison et de l'amener à Doulens. C'était un peu avant que le roi de France s'emparât des villes de la Somme.

Le duc Adolphe n'osa point résister à l'ordre de son unique et puissant protecteur. Le vieux duc vint en personne porter sa plainte et soutenir ses droits. Le duc de Bourgogne employa sincèrement ses efforts à conclure un arrangement entre le père et le fils; mais il y avait entre eux une telle haine, qu'ils ne pouvaient se voir sans se charger de reproches et d'injures; un jour même, en la chambre du duc de Bourgogne, et devant son conseil assemblé, le vieux duc jeta le gage de bataille à son fils. Vainement les hommes les plus sages tâchaient, par leurs discours et leurs bons conseils, d'adoucir une si effroyable aversion; ils ne pouvaient se faire écouter. Les propositions qu'on faisait au duc Adolphe étaient cependant fort acceptables: le duc de Bourgogne lui offrait de le faire maimbourg ou gouverneur du pays de Gueldre, en ne

laissant à son père que le titre de duc, la ville de Grave avec son revenu, qui valait trois mille florins, et une pension de pareille somme. C'était à ces conditions que le duc Adolphe s'écriait : « J'aimerais mieux jeter mon « père la tête la première dans un puits, et moi après, « que d'accepter un tel appointement. Il y a quarante-« quatre ans qu'il est duc ; il est temps que mon tour « arrive. » Tout ce qu'il pouvait accorder, c'était la pension de trois mille florins, à la conditions toutefois que son père ne mettrait jamais les pieds dans le duché.

Lorsque le duc de Bourgogne vit que le duc Adolphe était si fort aveuglé par la haine et la fureur, il songea à s'arranger avec le père, et commença à traiter avec lui de la succession de la Gueldre. Mais on était alors sur le point d'entrer en guerre avec le roi de France ; Amiens et Saint-Quentin venaient d'être surpris ; le Duc avait de plus pressantes affaires que la Gueldre. Il avait quitté Doulens pour se retirer jusqu'à Arras. Les deux princes étaient toujours avec lui, sans qu'il s'occupât davantage pour le moment de leurs différends, ni qu'il leur fît connaître sa volonté. Le duc Adolphe, s'apercevant que ce n'était plus à lui que le Duc était favorable, résolut de ne plus s'en fier à sa décision. Un soir que le Duc était allé à son camp de Wailly, près Arras, il se travestit sous l'habit d'un moine de Saint-François et s'échappa pour retourner en Gueldre. Le Duc envoya aussitôt l'ordre dans toutes les villes de ses États de se saisir de sa personne. En passant le pont de Namur, il eut l'imprudence de payer un florin pour son passage ; un prêtre qui se trouvait sur le pont en conçut quelque méfiance, le regarda attentivement et le reconnut. Il fut arrêté ; puis, par le commandement du Duc, enfermé au château de Namur, d'où il ne sortit que longtemps après.

Au milieu des embarras de toute sorte qui préoccu-

pèrent le duc de Bourgogne, ce fut seulement le 7 décembre 1472, à son retour de Normandie, qu'il signa le traité en vertu duquel le duc Arnould lui transportait tous ses droits sur les duchés de Gueldre et de Zutphen, moyennant trois cent mille florins, avec clause de rachat, et à la condition de jouir encore sa vie durant de la moitié de ses domaines.

Cette dernière condition fut peu onéreuse; le duc Arnould mourut trois mois après, déshéritant son fils et reconnaissant Charles, duc de Bourgogne, pour son héritier unique.

Avant de se mettre en possession, le Duc voulut faire prononcer par une sorte de jugement sur les droits que pourrait prétendre le duc Adolphe. Comme il était chevalier de la Toison-d'Or, ce fut devant le chapitre de l'ordre qu'il fut cité[1]. La solennité en fut célébrée à Valenciennes le 3 mai 1473. Il y avait longtemps que l'ordre n'avait fait, dans l'intervalle de deux chapitres, d'aussi notables pertes; le Duc avait à remplacer son beau-frère, Jacques de Bourbon, le sire de Charni, Thibaut de Neufchâtel, maréchal de Bourgogne, Claude Montaigu, le comte d'Ostrenant, jadis mari de madame Jacqueline de Hainaut, Jean, sire de Crécy, et Jean de Croy, qui avait été longtemps gouverneur du Luxembourg, et qui, ainsi qu'Antoine son frère, celui qu'on nommait le grand comte de Croy, avait causé tant de chagrins au Duc. Comme en ce moment il s'occupait à tout remettre en ordre dans ses États, qu'il venait de parcourir, afin de tout disposer pour commencer ses grandes entreprises, il saisit cette occasion de se réconcilier avec la maison de Croy. Déjà il avait érigé en comté la seigneurie de Chimay, et avait en grande prompe revêtu de ce titre Philippe de Croy, sire de Qué-

[1] Heuterus.

vrain. Il le choisit pour chevalier de son ordre, en remplacement de son père mort Parmi les nouveaux chevaliers fut aussi compris Jean, sire de Rubempré, à qui le Duc rendit sa faveur. Le sire d'Himbercout, le comte de Nassau, le comte de Marle, fils du connétable, furent encore de cette promotion. Le Duc envoya son ordre au roi d'Aragon, qui faisait pour lors une guerre plus vive que jamais au roi de France.

Le duc Adolphe ne fut point tiré de sa prison pour comparaître devant le chapitre de ses frères d'ordre; il ne put se défendre que par procureur. Après quelque procédure, il fut prouvé que la vente du duché de Gueldre et du comté de Zutphen était légitime et en bonne forme, ainsi que le testament du feu duc Arnould; qu'ainsi le duc de Bourgogne pouvait en toute justice, et lorsqu'il le jugerait à propos, prendre possession. Quant au duc Adolphe, attendu sa cruelle impiété envers son propre père, il fut condamné à finir ses jours en prison.

Après avoir assemblé une armée non moins belle ni moins forte que l'année précédente, le duc de Bourgogne entra au commencement de juin dans son duché de Gueldre. Il espérait y trouver peu de résistance[1]. Le duc de Juliers, qui pouvait élever de justes prétentions sur le duché de Gueldre, et qui même les avait fait reconnaître par l'empereur, voyant qu'il ne serait pas en état de résister au duc de Bourgogne, lui vendit ses droits moyennant quatre-vingt mille florins. Les villes qui avaient toujours tenu le parti du duc Adolphe s'effrayèrent moins de la puissance bourguignonne; elles tentèrent de se défendre : Vanloo lui résista cinq jours.

Regnier, sire de Brockhausen, commandait à Nimègue;

[1] Meyer; Heuterus; Extrait d'une ancienne chronique rapportée dans les *Preuves* de Comines.

il avait sous sa garde Charles et Philippe de Gueldre, jeunes enfants du duc Adolphe, et c'étaient leurs droits qu'il maintenait, au défaut de leur père prisonnier. Il fit revêtir d'une armure Charles, l'aîné, qui n'avait pas plus de huit ans. Monté à cheval, une petite arbalète à la main, l'enfant parcourut la ville, exhortant les habitants et la garnison. Depuis beaucoup d'années, c'étaient les gens de Nimègue qui soutenaient le parti du duc Adolphe; il avait toujours trouvé secours et refuge chez eux. Le péril ne diminua point leur fermeté; pendant près de trois semaines ils soutinrent un rude siége. La redoutable artillerie du Duc avait déjà renversé leurs portes, leurs tours, leurs murailles, qu'ils se défendaient encore. Six cents archers anglais, auxiliaires dans l'armée de Bourgogne, demandèrent l'assaut. Soit qu'ils fussent mal soutenus, soit que la vaillance des assiégés fût encore invincible, les Anglais périrent presque tous dans cette attaque, et leurs bannières restèrent plantées sur la brèche comme trophée des gens de Nimègue. Mais ils étaient sans espoir d'être secourus; un nouvel assaut allait livrer la ville au pillage et à l'incendie; ils acceptèrent la médiation du duc de Clèves, et, le 19 de juillet, les bourgmestres et la bourgeoisie s'en vinrent, la tête découverte et les pieds nus, crier merci au duc de Bourgogne. Il se fit livrer les chefs qui avaient conseillé la résistance, accorda la vie à la garnison, qui déposa ses armes, et taxa la ville à une forte amende. Les enfants du duc de Gueldre lui furent remis. Bientôt après le pays entier se soumit sans nulle contestation. Le Duc ajouta cette puissante seigneurie à ses vastes États.

Ce n'était là que le premier commencement de ses projets et de ses hautes espérances. Maintenant il fallait continuer à s'agrandir en Allemagne et y devenir maître des bords du Rhin, de façon que ce fleuve, depuis le

comté de Ferette et le comté de Bourgogne jusqu'en Hollande, ne coulât plus que sous sa domination. Il voulait que tant de seigneuries et d'États fussent réunis en un grand royaume. Rien ne lui tenait plus à cœur que de porter le noble titre de roi [1]; son père, le duc Philippe, s'énorgueillissait au contraire de n'en avoir pas recherché la vaine pompe.

Depuis plusieurs années il était en continuelle négociation avec l'empereur et la maison d'Autriche pour obtenir cette faveur; il voulait être roi des Romains et vicaire impérial. On a déjà vu qu'il avait cherché à y parvenir en formant des alliances et en se faisant un parti parmi les princes de l'Empire, lorsqu'en 1469 il avait conclu un traité avec le roi de Bohême.

Son moyen pour se concilier la bonne volonté de la maison d'Autriche était surtout de promettre sa protection armée contre les Suisses; ses ambassadeurs avaient mainte fois été chargés d'assurer le duc Sigismond qu'aussitôt que les affaires de France et d'Angleterre lui en laisseraient le pouvoir et le loisir il s'armerait contre les ligues suisses et envahirait leur pays. Ce n'était pas la seule espérance dont il flattait la maison d'Autriche; il employait envers elle le même appât qui lui servait à séduire tant d'autres princes : le mariage de sa fille. Déjà, en 1470, lorsque le duc Sigismond était venu à Hesdin conclure la vente du comté de Ferette, il avait été question de marier Marie de Bourgogne à Maximilien d'Autriche, fils de l'empereur Frédéric. Le Duc avait continué à entretenir cette espérance et à solliciter en même temps le vicariat de l'Empire, la formation en royaume de quelques-uns de ses pays et le titre de roi des Romains. Il faisait envisa-

[1] Comines; Amelgard; Instruction du duc de Bourgogne à ses ambassadeurs.

ger à la maison d'Autriche comment une telle alliance maintiendrait son pouvoir en Allemagne et lui conserverait la dignité impériale ; car, disait-il, après la mort de Frédéric d'Autriche, la couronne impériale passant à lui, duc de Bourgogne, il lui serait facile de faire roi des Romains son gendre Maximilien et de lui assurer la succession de l'Empire.

C'était ainsi que le Duc avait entretenu à la fois dans la même espérance l'Autriche, le duc Nicolas de Calabre et le duc de Guienne, s'engageant plus ou moins avec l'un ou avec l'autre selon la nécessité du moment. Après la mort du duc de Guienne, animé de fureur contre le roi et voulant à tout prix le détruire, il crut que rien ne servirait mieux ses projets de vengeance que de se concilier la maison d'Anjou, et il alla plus loin dans ses promesses avec le duc Nicolas de Calabre, petit-fils du roi René, qu'avec aucun autre des prétendants de sa fille. Il le tint auprès de lui pendant presque toute son expédition en France et devant Beauvais, le traitant comme son gendre reconnu. Il lui permit même d'aller passer un mois à Mons auprès de mademoiselle de Bourgogne, et consentit à ce que cette princesse lui signât une promesse de mariage. Elle était conçue en des termes qui témoignaient bien l'intention qu'avait le Duc d'enchaîner à son parti le duc de Calabre.

« Puisque c'est le plaisir de mon très-redouté seigneur et père, moyennant les traités passés et scellés entre lui et vous, mon cousin, lesquels vous accomplirez entièrement ; puisque vous allez en personne retourner vers lui, et demeurerez avec lui sans le quitter ni sortir de ses pays, autrement que de son gré et consentement ; puisque, sous quelque couleur ou occasion que ce puisse être, vous ne prendrez jamais pour votre personne, vos sujets, vos pays et vos seigneuries, ou celles qui pourraient vous advenir,

aucune trève, accord, paix ni abstinence de guerre sans le congé et consentement exprès de mondit seigneur et père; puisque, sans nulle fraude ni tromperie, vous vous mettrez en guerre avec toute votre puissance et le ferez et continuerez affectueusement pour lui; puisque vous lui serez vrai, bon, loyal et obéissant, et ne lui ferez dommage ou déplaisir, ni ne permettrez qu'ils lui soient faits; qu'au contraire vous l'avertirez en toute diligence de tous ce qui pourrait lui être contraire; mon cousin, je vous promets que, vous vivant, jamais n'aurai autre mari que vous, et présentement je vous prends et promets de vous prendre, en tant que, selon le plaisir de Dieu, je le puis faire. A Mons, le 13 juin 1472.

« MARIE DE BOURGOGNE. »

Le duc de Calabre lui signa en revanche la promesse suivante :

« Ma cousine, je vous accorde les conditions et choses par vous touchées et ci-dessus écrites, et de ma part, avec plaisir et l'aide de Notre-Seigneur, je les accomplirai et entretiendrai entièrement et loyalement; comme je vous l'ai promis et promets encore, vous vivante, je n'aurai jamais d'autre épouse ou femme, et présentement je vous prends et promets de prendre, en tant que, selon le plaisir de Dieu, je le puis faire. NICOLAS. »

Cette promesse réciproque une fois signée, le duc de Calabre retourna au camp du duc de Bourgogne, et assista à tous les ravages et aux cruautés qui signalèrent son entrée en Normandie et son retour en Artois.

Mais alors le Duc, ayant changé de vues, avait pour ses nouveaux projets plus grand besoin de la maison d'Autriche que des princes d'Anjou, et l'engagement qu'il avait fait prendre à sa fille le gênait. Il fit si bien que, sans rompre avec le duc de Calabre, il lui persuada de rendre

la promesse écrite, et de se fier à sa parole, lui protestant que ce n'était pas lui qu'il voulait tromper, mais les Autrichiens. Le 13 novembre 1472, la promesse fut donc déclarée nulle et non avenue ; puis les espérances du duc Nicolas n'en furent pas moins soigneusement entretenues par voies de négociations secrètes [1].

Au moment où le duc de Bourgogne venait de prendre possession du duché de Gueldre, il se trouva affranchi de tout ménagement envers la maison d'Anjou, et il lui fut possible de flatter hautement la maison d'Autriche d'un mariage qu'elle désirait tant. D'ailleurs le duc Nicolas mourut assez subitement à Nancy, le 13 août, à l'âge de vingt-cinq ans. Ce fut encore un empoisonnement que les nombreux ennemis du roi de France ne manquèrent point de lui imputer [2].

Il était le dernier héritier mâle du roi René. Iolande, sœur de son père, avait épousé en 1444 Ferri de Vaudemont, héritier de la branche cadette de Lorraine. Après avoir disputé longtemps, comme on a vu, le duché au roi René, il avait terminé enfin cette ancienne querelle en se mariant avec la fille de son concurrent. Elle et son fils René de Vaudemont se portèrent pour héritiers du feu duc Nicolas ; le duché rentrait ainsi dans la maison de Lorraine par une fille de la maison d'Anjou.

Le duc de Bourgogne, se voyant en grand crédit auprès de l'empereur, imagina qu'il pourrait lui faire approuver tout ce qu'il tenterait en Allemagne ; la pensée lui vint donc de s'emparer de la succession de Lorraine. Nulle province ne lui convenait mieux : elle joignait son duché de Luxembourg avec le comté et le duché de Bourgogne, et faisait ainsi un seul corps de ses vastes États [3]. Il com-

[1] *Pièces de Comines.* — [2] Meyer. — [3] Heuterus; Lettres d'Arnold Delalain au prévôt de Bruges.

mença par faire enlever et retenir prisonnier le jeune comte René de Vaudemont. Dans le même temps il fit demander aux habitants de Metz de lui livrer une de leurs portes. Son intention, disait-il, était de choisir leur ville pour son entrevue avec l'empereur, et pour la magnifique réception qu'il voulait faire.

Les gens de Metz pouvaient facilement soupçonner ses projets ; ils connaissaient sa furieuse ambition. D'ailleurs cette ville libre impériale avait appris de tout temps à se méfier des princes et seigneurs voisins ; elle était pour eux un grand objet d'envie ; sa richesse les tentait ; ses priviléges et ses libertés leur déplaisaient. Encore récemment, dans la même année, Nicolas, duc de Calabre et de Lorraine, avait voulu s'emparer de Metz ; il avait concerté son entreprise avec les seigneurs allemands des environs ; des gens de guerre déguisés en voituriers s'étaient présentés vers le soir à une porte de la ville et avaient égorgé les portiers. Ils appelèrent l'embuscade voisine ; tirant leurs armes, cachées dans les tonneaux qui chargeaient la voiture, déjà ils criaient : « Ville gagnée ! » et se répandaient dans les rues, lorsqu'un boulanger ferma la porte derrière eux. L'alarme fut sonnée ; toute communication entre le dedans et le dehors fut rompue. Alors les gentilshommes allemands et les gens du duc Nicolas n'eurent plus qu'à vendre vaillamment leur vie. Presque tous furent massacrés dans les rues, dans les maisons ou dans les jardins voisins du rempart. Le duc Nicolas, irrité de cet échec, assemblait des forces plus considérables pour tirer vengeance des habitants de Metz, lorsqu'il fut frappé de la mort soudaine qui livra son héritage aux prétentions du duc de Bourgogne.

La ville était donc moins disposée que jamais à se livrer avec confiance aux désirs de ce prince. Il fit de vaines instances, il employa inutilement l'intervention de l'em-

pereur; rien ne put déterminer les habitants à l'admettre dans leurs murs autrement que de sa personne et avec les serviteurs de sa maison. « J'ai les clefs de votre ville, « disait-il en montrant ses canons et son armée, mais je « n'y veux entrer qu'en toute confiance et amitié. » Ses menaces n'eurent pas plus de pouvoir. Cependant, pour ne le point trop irriter, les bourgeois de Metz lui firent présent d'une grande coupe d'or pleine de florins, et lui envoyèrent en outre deux cents chariots chargés de vin du Rhin, un tonneau de vin de Malvoisie, cinquante bœufs, quatre cents moutons et beaucoup de blé.

En effet, il faisait rassembler de tous côtés des vivres et des provisions pour nourrir et défrayer la foule immense de seigneurs, de chevaliers, de serviteurs et de gens de guerre qui allaient s'assembler pour son entrevue avec l'empereur. On faisait de grandes chasses et des battues dans le pays de Luxembourg, afin de se procurer une abondance de gibier. Les villes de ses États lui faisaient de grandes fournitures ou lui donnaient de fortes sommes d'argent. Sous le prétexte que les bourgeois d'Aix-la-Chapelle avaient favorisé autrefois les Liégeois, et récemment les gens de Nimègue, il exigea aussi d'eux un beau présent de vaisselle d'or et de florins. Il était venu accomplir en leur ville un pèlerinage à Notre-Dame, et y passa plusieurs jours, donnant le spectacle des splendeurs de sa cour, bien merveilleuse surtout pour les Allemands, qui vivaient d'une façon plus simple et plus grossière que les autres peuples de la chrétienté.

C'était surtout sa chapelle qui excitait l'admiration. Il en avait étalé toutes les richesses dans l'église de Notre-Dame, sur quatre tables couvertes de drap d'or. On y voyait les douze apôtres en argent doré; dix autres figures de saints en or massif; un nombre considérable de grands crucifix d'or ou d'argent embellis de sculptures ou enrichis

de diamants; six grands candélabres, dont une paire était d'or; une châsse d'or couverte de diamants contenait des reliques de saint Pierre et saint Paul; un tabernacle d'or tout sculpté. Ce qui était le plus précieux était un lis en diamant, renfermant un clou de la croix, et un morceau de la vraie croix qui enchâssait un diamant long de deux doigts; enfin une multitude de reliques. La musique de sa chapelle, objet particulier de son goût et de ses soins, chantait chaque jour à l'église des hymnes accompagnées du son des instruments et ravissait les habitants d'Aix-la-Chapelle. Ils ne rendaient pas au duc de Bourgogne de moindres honneurs qu'à l'empereur, ce qui flattait singulièrement son orgueil.

Le 29 septembre, l'empereur arriva à Trèves. Lorsqu'on avait vu que la ville de Metz se refusait à ce dangereux honneur, c'était là que le lieu de l'entrevue avait été fixé. Le Duc était à Luxembourg; dès qu'il sut l'arrivée de l'empereur, il se mit en route pour le venir trouver. L'empereur sortit de la ville, afin d'y faire son entrée solennelle avec le duc de Bourgogne; il était entouré d'une suite nombreuse de princes d'Allemagne. Près de lui on voyait son jeune fils, le duc Maximilien, Adolphe de Nassau, archevêque de Mayence, Georges de Bade, évêque de Metz, Louis et Albert, ducs de Bavière, Charles, margrave de Bade, Éverard, comte de Wurtemberg, le comte de Vernembourg, le comte de Catzenellebogen, seigneur de Darmstadt, puissant sur les bords du Rhin. Mais, parmi ceux qui l'entouraient, le plus remarqué peut-être était un frère de Mahomet, empereur des Turcs, qui avait été fait prisonnier par les chrétiens. Le Pape Calixte III l'avait converti à la foi catholique et baptisé sous son nom, de sorte qu'on le nommait le prince Calixte-Othoman.

La suite du duc de Bourgogne était bien plus nombreuse et brillante. Devant lui marchait une troupe de hérauts

d'armes, chacun vêtu des armoiries d'une de ses seigneuries. Près de sa personne étaient Louis de Bourbon, évêque de Liége, David, bâtard de Bourgogne, évêque d'Utrecht, Jean, duc de Clèves, Louis de Château-Guyon, de la maison d'Orange, le comte de Nassau, le comte de Marle, fils du connétable Antoine, grand-bâtard de Bourgogne, Guy, sire d'Himbercourt, et beaucoup d'autres. La moitié de son armée lui servait d'escorte et occupait tous les villages dans un espace de plus de deux lieues à droite et à gauche.

Le Duc était entièrement armé, mais par-dessus ses armes il portait un manteau chargé d'or et de diamants pour plus de deux cent mille ducats. L'empereur était vêtu d'une robe longue de drap d'or, aux manches ouvertes et brodée de perles. Son fils avait une robe de pourpre brodée d'argent. Lorsque les deux princes se rencontrèrent, le duc de Bourgogne descendit de cheval, salua l'empereur en mettant un genou en terre. L'empereur était descendu de même; il releva aussitôt le Duc et l'embrassa. Ils remontèrent à cheval et s'acheminèrent ensemble vers la ville. Jean de Bade, archevêque de Trèves, et son frère, le margrave Christophe, étaient venus hors des portes pour recevoir les princes. Leur cortége était aussi magnifique. Six cents hommes d'armes, tous vêtus de rouge, se joignirent à l'escorte du duc de Bourgogne et de l'empereur. On admirait surtout cent jeunes hommes de la plus belle figure, parés avec autant de soin que des femmes, et dont les cheveux blonds et frisés flottaient sur les épaules; ils ouvraient la marche.

Une multitude immense, venue de tous les pays voisins, se pressait pour regarder une si belle cérémonie. Jamais on n'avait vu un tel étalage de richesse et de luxe. Les gens de la suite de l'empereur avaient fait tous leurs efforts pour n'être point vaincus en magnificence par les

Bourguignons; aussi les vieux Allemands disaient-ils que cette vaine imitation d'un luxe étranger ne pouvait être que funeste à la vraie et solide gloire de la patrie germanique. Malgré toutes leurs dépenses, ils étaient loin d'égaler la splendeur des seigneurs de Bourgogne, et il en résultait, non alliance et amitié, mais pure jalousie[1]. Quant aux hommes sages et qui jugeaient à leur valeur toutes les pompes et les vanités des princes, ils gémissaient de tant de dépenses, lorsque les peuples étaient chaque jour accablés de plus lourds impôts. « Pour que quelques-uns soient vêtus si richement, il faut avoir fait bien des pauvres », disaient-ils.

L'empereur et le Duc traversèrent la ville de Trèves, chevauchant l'un près de l'autre et montrant à la multitude toute l'apparence d'une amicale familiarité. Lorsqu'ils eurent fait leurs prières à la cathédrale, il s'éleva entre eux un combat de courtoisie, chacun voulant reconduire l'autre jusqu'à son logis; enfin ils se quittèrent. L'empereur logeait à l'archevêché, le Duc hors la ville, au couvent de Saint-Maximin.

Après une première visite rendue à l'empereur, qui le reconduisit jusque dans la cour, le Duc en fit encore une seconde, et cette fois l'empereur le ramena jusqu'à Saint-Maximin. Là on commença à traiter des grandes affaires. L'archevêque de Mayence fit d'abord en latin un long discours au nom de l'empereur, où, tout en accordant au Duc les plus grandes louanges, il s'affligea de ce que les guerres perpétuelles qu'il soutenait contre le roi de France troublaient le repos de la chrétienté, et empêchaient les princes de s'unir contre le Turc, dont les conquêtes étaient si menaçantes depuis quelques années.

Le Duc demanda que la réponse qui allait être faite en

[1] Lettre d'Arnold Delalain.

son nom fût solennelle et entendue par l'assistance la plus nombreuse qu'on pourrait rassembler. Pour lors on passa dans le vaste réfectoire de l'abbaye, que le Duc avait fait orner de ses plus belles tapisseries, qui représentaient les exploits d'Alexandre. Un trône avait été dressé pour l'empereur sur une haute estrade; il fit quelque difficulté de s'y asseoir. Son fils et les princes de l'Empire prirent place auprès de lui, à sa droite; le Duc et tous les seigneurs Bourguignons se placèrent à gauche.

Ensuite messire Guillaume Hugonnet, son chancelier, vêtu d'une simarre violette et d'hermine, comme le chancelier de France, prit la parole, et répondit en latin au discours de l'archevêque de Mayence. Il rappela toute l'histoire des différends de la Bourgogne et de la France, l'ingratitude du roi, ses promesses violées, l'empoisonnement du duc de Guienne, et n'oublia aucune imputation odieuse contre lui, protestant que, sans ses mauvais desseins et ses entreprises contre le Duc, ce prince aurait eu plus d'empressement que nul autre à venger la chrétienté des cruelles et récentes victoires des infidèles. Les docteurs allemands trouvèrent dans le discours du chancelier de Bourgogne plus d'abondance et de facilité que d'élégance de diction; c'était, selon leur commune opinion, le défaut des Français lorsqu'ils parlaient latin. Après cette conférence, qui paraissait plutôt une cérémonie vaine qu'un pourparler sincère et sérieux, le Duc reconduisit respectueusement l'empereur.

Ce n'était pas en public ni avec tant d'appareil que s'expliquaient les véritables motifs de l'entrevue. Les demandes et les prétentions du duc de Bourgogne étaient hautes et nombreuses. Non-seulement il voulait que le titre de roi lui fût donné avec l'office de vicaire général de l'empire, mais il réclamait de grandes augmentations de territoire, entre autres les quatre évêchés de Liége,

d'Utrecht, de Tournay et de Cambrai, qui étaient fiefs relevant directement de l'Empire. Il eût peut-être demandé aussi la Lorraine, qui était un des États le plus avidement souhaités par son ambition; mais le roi de France, dès qu'il avait su que le duc René de Vaudemont était tombé au pouvoir du duc de Bourgogne, s'était empressé de faire de son côté arrêter un neveu de l'empereur[1], qui faisait ses études aux écoles de Paris. Il avait aussi sur-le-champ envoyé le sire de Craon assembler le ban, l'arrière-ban et les francs-archers des provinces voisines de la Lorraine, pour se tenir prêt à la défendre si le Duc venait à l'attaquer. Il n'avait pas négligé non plus les moyens de négociation[2] : on avait représenté de sa part à l'empereur quel danger il courait en favorisant un prince dont l'orgueil et l'ambition ne connaissaient aucune borne; qui de vassal voudrait bientôt se faire maître; qui enlèverait la dignité impériale à son fils Maximilien, peut-être à lui-même; qui, incapable de sagesse et de repos, exciterait sans cesse des guerres en Allemagne, pour y tenter de nouvelles conquêtes.

L'empereur Frédéric III était d'un génie borné, d'un caractère méfiant, et craignait toute espèce de trouble et de mouvement. Les avis du roi de France le trouvèrent favorablement disposé. Le faste de la cour de Bourgogne l'importunait et le rendait jaloux. Il s'apercevait que cette entrevue établissait une sorte de comparaison continuelle entre lui, vieux, faible de volonté et d'esprit, sans gloire, sans éclat, et ce duc de Bourgogne dans toute la force de l'âge, ardent, présomptueux, illustré par tant de grandes entreprises et de victoires. Il semblait que Charles de Bourgogne fût l'empereur et le vieux Frédéric d'Autriche un humble vassal. Les seigneurs des deux nations ne se

[1] De Troy. — [2] Heuterus.

convenaient pas mieux : les Allemands parlaient avec envie de cette grande pompe et des façons élégantes des Français ; les serviteurs du duc de Bourgogne trouvaient les Allemands grossiers et malpropres ; ils disaient que c'était pitié de les loger dans de belles chambres bien meublées et richement tendues, dont ils connaissaient si peu le prix qu'ils essuyaient leurs houzeaulx avec les couvertures du lit[1].

Outre ces motifs de mauvaise intelligence, les conseillers de l'empereur avaient de plus graves sujets pour ne point accéder aux demandes du duc de Bourgogne. La seule chose qu'on voulait de lui, c'était le mariage du duc Maximilien avec sa fille. Ce prince avait dix-huit ans ; elle en avait quinze. Nul motif raisonnable ne pouvait être donné pour retarder l'accomplissement de cette alliance. Le Duc y consentait ; il faisait, à cet égard, les plus belles promesses ; mais vainement le pressait-on de conclure, il différait toujours. Par sa permission, mademoiselle de Bourgogne et le duc Maximilien s'étaient mutuellement écrit. Toutefois on avait la preuve récente qu'un engagement encore plus authentique, pris avec le feu duc de Lorraine, n'avait pas été respecté par le Duc : c'est que, malgré le violent désir qu'il avait d'obtenir le titre de roi, il espérait y réussir sans se soumettre à la nécessité de marier sa fille ; il n'en savait pas de plus cruelle. Son idée était entièrement préoccupée des contrariétés que pourrait lui donner un gendre. « Il vaudrait autant me « faire cordelier, » disait-il à ses serviteurs les plus familiers .

Au milieu de ces négociations, les journées se passaient en fêtes, en tournois, en festins, et tout s'apprêtait pour

[1] Comines. — [2] Chronique imprimée à la suite de Comines, édition de Lenglet

ce couronnement que le Duc regardait comme assuré. Déjà, le 4 novembre, dans une cérémonie magnifique, il avait reçu de l'empereur l'investiture du duché de Gueldre et lui avait fait hommage de toutes ses seigneuries relevant de l'Empire. L'église de Saint-Maximin était tendue des plus superbes tapisseries; les autels étaient couverts des vases d'or, de vermeil, d'argent, des reliques et des châsses enrichies de diamants apportés avec la chapelle du Duc. Le trône de l'empereur était dressé, et un peu au-dessous le trône du nouveau roi; le sceptre, la couronne, le manteau et la bannière royale était exposés aux regards des curieux. C'était George de Bade, évêque de Metz, qui devait sacrer le successeur de ces anciens et fameux rois du grand royaume de Bourgogne. Le jour était fixé [1], lorsque le matin même le Duc apprit que, la veille au soir, l'empereur s'était mis en un bateau sur la Moselle pour se rendre à Cologne, le quittant ainsi, furtivement sans lui dire adieu, et se jouant de toutes ses espérances, de ses pompeux préparatifs.

La surprise et la colère du duc de Bourgogne furent grandes, comme on peut croire, mais ses projets sur l'Allemagne n'en demeurèrent pas moins les mêmes; seulement il concevait maintenant l'idée d'y revenir à force ouverte : c'était là que se tournaient toutes ses volontés. Il commença par s'assurer de l'alliance du duc de Lorraine; ne pouvant se saisir de ses États, il voulut du moins ne pas trouver en lui un obstacle. Un traité fut conclu contre le roi; en outre le duc de Bourgogne obtint pour lui et pour son armée un libre passage à travers la Lorraine, afin de se rendre dans son comté de Ferette et dans la comté de Bourgogne. Vers le milieu de décembre il se mit en route, et fut reçu dans la ville de Nanci avec

[1] Thomas Bazin; Meyer; Heuterus.

respect et empressement par le duc René; ce prince vint au-devant de lui, puis l'escorta jusqu'à la fontière de son duché.

Il s'était encore• renoué de grandes et secrètes intelligences entre le duc de Bourgogne et le roi René, grand-père du duc de Lorraine. Malgré toutes les apparences de dévouement et de soumission, ce vieux chef de la maison d'Anjou était souvent entré ou du moins avait eu connaissance des pratiques tramées contre le roi de France [1]. Il avait fort approuvé le projet de mariage entre le duc Nicolas et mademoiselle de Bourgogne. Ni l'engagement formel contracté avec madame Anne de France, dont la dot, en grande partie, avait été touchée d'avance, ni la crainte d'offenser le roi n'avaient retenu en rien les princes d'Anjou. Quant à lui, il n'ignorait rien de toutes ces menées. Plus d'un serviteur de la maison du roi René l'instruisait des plus secrets messages, et peut-être même en disait plus qu'il n'y en avait, comme font d'ordinaire les gens de cette sorte afin de se mieux faire payer. Toutefois le roi n'éclatait pas; il craignait de pousser ceux qui le trahissaient a devenir ses ennemis déclarés. Tantôt il feignait de ne rien savoir; tantôt, pour les rendre plus réservés, il leur laissait voir qu'il n'était pas abusé et connaissait leurs cabales.

Depuis la dernière trève conclue au mois de novembre 1470, et pendant que le duc de Bourgogne s'était uniquement livré à la conquête de la Gueldre et aux projets sur l'Allemagne, le roi avait efficacement travaillé à se rendre maître dans son royaume. S'il avait pour ennemi le duc de Bretagne, qui jamais ne signa avec lui une paix sincère, du moins, grâce au sire de Lescun, il craignait peu

[1] Dépositions de Bressin; *Preuves de l'Histoire de Bourgogne;* Déclaration de Charles, comte du Maine, et du duc de Calabre; Procès du connétable.

que ce prince lui fît une guerre ouverte et affectait de se reposer sur sa bonne foi. C'était lui qu'il semblait avoir pour arbitre dans ses différends avec le duc de Bourgogne; c'était par les ambassadeurs bretons qu'il faisait négocier la continuation des trèves.

Le premier des seigneurs rebelles qu'il s'occupa à réduire et à punir fut le comte d'Armagnac; il résolut que cette fois ce fût pour n'y plus revenir. Après la mort du duc de Guienne, Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu, avait été envoyé à la tête de la noblesse du Languedoc pour soumettre le pays d'Armagnac. Il eut bientôt renfermé le comte dans sa ville de Lectoure; son armée était nombreuse; les assiégés n'étaient pas en mesure de lui résister, et les vivres leur manquaient. Le comte d'Armagnac demanda à traiter; il rendit la ville et renonça à tous ses domaines, hormis les seigneuries de Fleurence, Causse et Nogaro, à condition qu'il lui serait accordé une pension de douze mille livres.

Trois mois après, au moment où il demandait un sauf-conduit pour aller traiter avec le roi, et lorsque le sire de Beaujeu, ayant renvoyé son armée, se tenait à Lectoure avec une faible garnison, le comte d'Armagnac rentra furtivement dans la ville, se saisit du sire de Beaujeu et de ses principaux capitaines, et se déclara de nouveau en rébellion. C'était avant les trèves conclues par les ducs de Bourgogne et de Bretagne [1]; il comptait sur leur appui; il espérait le secours des Anglais. Ainsi sa révolte n'était point déraisonnable; il pouvait obtenir un plein succès ou du moins de bonnes conditions. L'entreprise par laquelle il venait de suprendre Lectoure avait été favorisée et tramée par Charles d'Albret, sire de Sainte-Baseilhe, et quelques autres serviteurs du roi, qui, pour le mieux trom-

[1] Lettre du roi à Tannegui-Duchâtel, 13 novembre.

per, feignaient d'être, comme le sire de Beaujeu, prisonniers du comte d'Armagnac, et faisaient passer de faux avis [1] sur l'état des choses.

Dès que les trèves furent signées, dès que le roi ne craignit rien de ses plus puissants ennemis, il envoya une nouvelle armée contre le comte d'Armagnac. Gaston du Lion, sénéchal de Toulouse, le sire de Balzac, sénéchal de Beaucaire, la commandaient. Leur ardeur à détruire le comte d'Armagnac n'était pas douteuse, car ils avaient déjà reçu une forte part dans la confiscation de ses domaines. Toutefois, la conduite de cette importante affaire était principalement confiée au cardinal d'Albi, Jean Goffredi, ancien évêque d'Arras, jadis serviteur de la maison de Bourgogne, premier auteur de l'aboliton de la Pragmatique, un des plus habiles, des plus zélés et des plus redoutés conseillers du roi Louis, qui, depuis la cruelle procédure des Vaudois, entreprise dans son diocèse et par son chapitre, avait populairement conservé le nom de *diable d'Arras*.

Lectoure était une forte ville; le comte savait quel sort l'attendait et ne doutait pas que le roi ne voulût sa mort. Il n'avait nul secours à espérer; ses alliés ne l'avaient point compris dans les trèves; son beau-père, le comte de Foix, venait de mourir, laissant pour héritiers son petit-fils, pupille de sa mère, princesse de France, et le vicomte de Narbonne, serviteur du roi.

Bien qu'il eût peu d'espoir, le comte d'Armagnac se défendit vaillamment. Le roi, voyant que le siége traînait en longueur, envoya de nouvelles troupes sous les ordres de

[1] *Histoire de Languedoc*; *Histoire manuscrite des comtes de Rhodez*, par Bonal; Archives de Rodez; Factum lu aux États-Généraux de 1484; *Pièces de Comines; Mémoire pour la succession de Charles d'Armagnac*, manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 8440.

Jean de Daillon, sire du Lude, et dépêcha Yves du Fou avec des instructions pour traiter. Jusque-là on n'avait voulu entendre à aucune proposition. Lorsque le comte d'Armagnac avait voulu donner quelque crainte sur ce qui en pourrait advenir au sire de Beaujeu et aux autres prisonniers qu'il retenait, les sénéchaux avaient même répondu : « Qu'eût-il entre les mains les enfants de France, « nulle condition ne lui serait accordée. »

Vers le commencement de mars, le cardinal se montra plus traitable, et consentit à recevoir, de la part du comte, l'évêque de Lombez et maître Gratien Favre, son chancelier. Après quelques pourparlers, il fut accordé que rémission complète serait donnée au comte pour tout ce qu'il avait pu faire contre le roi; qu'il pourrait se rendre en sûreté près de lui, afin d'être ouï en justice sur ce qui lui était imputé; que les gens de guerre, gentilshommes, vasseaux et domestiques du comte pourraient se retirer où bon leur semblerait sans être inquiétés; que la ville de Lectoure ne serait pillée ni détruite, et conserverait ses priviléges; qu'un lieu sûr serait assigné à la comtesse pour y faire résidence avec sa maison.

Moyennant ces articles, que signèrent le cardinal et les sires de Balzac, de Lion et du Lude, le comte, après avoir reçu un sauf-conduit signé et scellé du roi pour lui et une suite de soixante chevaux, devait remettre les portes de Lectoure.

C'était le 4 mars que cette capitulation avait été jurée. Pendant la journée du 5, les assiégés et les assiégeants communiquèrent librement; le sire de Beaujeu et les autres capitaines furent mis en liberté. Le comte, afin de livrer le château, alla se loger dans une maison de la ville, et le lendemain l'évêque de Lombez et le chancelier d'Armagnac se rendirent encore auprès du cardinal pour régler le lieu de résidence de la comtesse. Durant ce pourparler

la porte du boulevard était restée ouverte. Robert de Balzac et Guillaume de Montfaucon, son lieutenant, entrèrent dans la ville avec leurs gens. A l'instant le carnage commença; les francs-archers et les gens d'armes firent main-basse sur tout ce qu'ils rencontrèrent; on força les portes des maisons, on se répandit dans les demeures des habitants; personne n'était épargné.

Les sires de Balzac et de Montfaucon se rendirent sans tarder au logis où était le comte; avec eux marchait un franc-archer nommé Pierre Gorgia, revêtu de son haubert de cuir tanné, portant un casque de peau de blaireau. Sur l'escalier ils rencontrèrent un jeune gentilhomme de la maison du comte d'Armagnac et le tuèrent; ils arrivèrent ainsi dans la chambre sans être attendus ni annoncés. Ils trouvèrent monsieur d'Armagnac assis sur un banc auprès de la comtesse, qui était grosse de sept ou huit mois et qui recevait les soins des femmes de son service. Il adressa quelques paroles d'amitié aux deux capitaines du roi. A peine lui eurent-ils rendu le salut que Guillaume de Montfaucon, s'adressant à l'archer : « Exécutez ce qui « vous est commandé » dit-il. Sur ce, Pierre Gorgia tira sa dague, et, se précipitant sur le comte, le perça sous les yeux de sa femme, sans qu'il pût essayer de se défendre.

Bientôt une foule d'hommes d'armes et d'archers se jetèrent dans la maison et dans la chambre; le corps du comte d'Armagnac fut traîné dans la cour, dépouillé et mutilé avec une ardeur féroce. Les femmes furent maltraitées; leurs bagues et leurs bijoux leur furent arrachés de force, et, sans Gaston du Lion, qui arriva à temps pour mettre quelque frein au désordre des gens de guerre, elles auraient souffert encore plus de leur brutalité.

Il pourvut aussi à la sûreté de la malheureuse comtesse; elle fut, par ses soins, conduite au château de Buzet, auprès de Toulouse. On raconta que, quelque temps après

son arrivée, elle vit entrer en sa chambre le sire de Castelnau de Bretenous, avec maître Macé Guervadan et Olivier Le Roux, secrétaires du roi; ils amenaient un apothicaire. Contrainte par menaces et par violence, elle prit un breuvage qui la fit avorter, et dont elle mourut deux jours après. Ce récit passa pour constant dans toute la France; les mémoires du temps le répétèrent; il se retrouve dans les historiens; cependant il est faux, du moins en ce qui touche la mort de la comtesse : trois ans après elle plaida devant le parlement de Toulouse pour obtenir payement d'une pension de six mille livres que le roi lui avait assignée sur les terres de la maison d'Armagnac, et que refusaient de payer le comte de Dammartin et autres possesseurs des confiscations. Mais il n'est fait aucune mention de l'enfant dont elle était grosse lors de la mort de son mari [1].

Telle fut l'horrible fin de la race du fameux connétable qui, cinquante-cinq ans auparavant, avait aussi péri cruellement massacré. Depuis lui, la maison d'Armagnac, comme frappée de malédiction, ne s'était fait connaître que par une suite non interrompue de trahisons, de crimes, de pillages, de violences, de débauches, d'incestes et de rébellions. Elle avait tenu la Gascogne et les pays voisins dans un état continuel de guerre et de désordres, sans y gagner même la renommée de vaillance ni de fermeté à bien se défendre. Mais la façon dont le roi s'y prit pour mettre un terme à la funeste puissance de cette maison d'Armagnac sembla à tous les hommes justes et sages aussi cruelle et aussi déloyale qu'aucun des forfaits dont elle était coupable [2].

Quant au roi, ils ne se faisait point de pareils scrupules.

[1] Arrêts du Parlement de Toulouse du 21 avril et du 6 mai 1476, communiqués par M. le baron Dupérier. — [2] Amelgard.

Sa joie fut si grande qu'il donna une forte récompense à Jean d'Auvergne, son chevaucheur d'écurie, qui lui en apporta la première nouvelle, et le fit héraut d'armes de France [1]. Pierre Gorgia, qui avait tué le comte d'Armagnac, fut placé parmi les archers de la garde, et reçut pour récompense une tasse d'argent pleine d'écus.

Toutefois, il faut dire que cette histoire ne fut pas racontée partout de la même sorte; la mort du comte fut attribuée par les partisans du roi au hasard malheureux d'une rixe entre les gens de la ville et ceux des assiégeants [2] qui étaient entrés les premiers. Ce récit s'accordait difficilement avec le massacre total des habitants, la ruine complète de la ville, l'emprisonnement et la mort secrète de la comtesse, toutes circonstances qui ne se pouvaient nier. On ne pouvait non plus révoquer en doute les conditions accordées et signées par le cardinal. Quant au sauf-conduit donné par le roi, il avait pu facilement être repris et soustrait après le meurtre du comte. Le témoignage des traditions et chroniques des pays d'alentour fut unanime pour imputer aux ordres du roi tout ce qui s'était passé.

En 1484, après la mort du roi Louis, quand les États-Généraux du royaume furent assemblés, Charles d'Armagnac, qui depuis la cruelle fin de son frère avait été retenu en prison sans autre motif que le funeste nom qu'il portait, fut admis à présenter une requête en faveur de la mémoire du comte d'Armagnac, et fit raconter par un avocat toute la cruauté et l'infamie de sa mort. Lorsque le jeune roi Charles VIII, après avoir entendu cette accusation portée contre la renommée de son père, se fut retiré en sa chambre avec ses officiers et serviteurs, le grand-maître Dammartin déclara hautement que tout avait été

[1] De Troy. — [2] De Troy; Amelgard.

fait par ordre du feu roi, et avec grande justice et raison; car, dit-il, le comte d'Armagnac était un criminel, un infâme et un traître. A ces paroles le comte de Comminges et d'autres seigneurs, parents ou amis de la maison d'Armagnac, lui portèrent un démenti ; les épées se tiraient déjà, si la présence du roi et des princes n'avait étouffé cette querelle.

Dès que le roi Louis eut appris la fin de la guerre d'Armagnac, il résolut de se rendre sur-le-champ dans la Guienne, qui, selon son espérance, allait désormais être plus sûre [1]. Il n'avait point de gens d'armes autour de lui; son armée était soit sur les marches de Picardie et de Bretagne, soit en Gascogne; d'ailleurs il voulait faire un prompt voyage. Comme il devenait chaque jour plus craintif et plus méfiant, cette longue route faite avec une petite suite ne laissait pas que de lui donner du souci. Il cacha à tous son projet de départ, sortit la nuit de Tours, fit fermer les portes et rompre le pont, pour que personne ne pût le devancer ni annoncer son passage, et usa de cette précaution sur tout le chemin. Il arriva ainsi au Saint-Esprit, près Bayonne, qui était le but de son pèlerinage. Il ne voyageait guère sans se proposer quelque dévotion, en même temps qu'il suivait ses projets et ses entreprises.

Il acheva de régler les affaires de Guienne. Le sire Charles d'Albert, qui avait livré Lectoure, et qui depuis longtemps trahissait le roi, fut envoyé à Poitiers. Il voulut alléguer pour sa défense que le comte d'Armagnac l'avait retenu prisonnier, aussi bien que le sire de Beaujeu. Les commissaires qui le jugeaient ne se laissèrent point tromper par la vaine apparence qu'il avait voulu garder et le condamnèrent à mort. Il fut exécuté sans

[1] Lettres à Dammartin.

miséricorde, quelque grande que fût sa maison; il est vrai qu'elle reçut une part [2] dans les confiscations d'Armagnac. Deux des serviteurs du comte d'Armagnac eurent la tête tranchée à Rodez. Un nommé Desmier, que le roi payait et employait secrètement auprès du sire de Beaujeu, et qui lui avait envoyé de fausses informations au sujet de la surprise de Lectoure, fut écartelé à Tours.

Pendant que le sort était pleinement favorable au roi dans la destruction du comte d'Armagnac, il éprouvait non loin de là un grand revers de fortune. Après la mort du duc Jean de Calabre, la Catalogne n'avait point tardé à rentrer sous la domination du roi d'Aragon, et aucun effort ne fut tenté par la maison d'Anjou pour se maintenir dans cette province, dont elle s'était prétendue héritière. Le Roussillon, que le même langage, les mêmes coutumes et un commerce continuel unissaient à la Catalogne, se trouvant accablé des impôts levés par le roi de France et du désordre de ses gens de guerre, imita bientôt un exemple si voisin. Une conspiration se trama dans toute la province, et, dans le mois de février 1473, pendant que l'armée du roi assiégeait Lectoure, le soulèvement fut général. Il était concerté avec le roi d'Aragon, qui s'était approché de la frontière. A un jour marqué, les Français furent partout assaillis; ceux qui se trouvaient dans Perpignan, et qui n'eurent pas le temps de se réfugier dans la citadelle, furent massacrés. Il ne resta plus au roi que Saulces, Collioure et le château de Perpignan. Le roi d'Aragon entra aussitôt en Roussillon et fut reçu avec transport dans la ville. Il la fit sur-le-champ entourer à la hâte de nouveaux remparts en terre. Les habitants travaillaient avec un zèle incroyable à se garantir du retour des Français.

[1] Lettres de juin 1473.

Pendant deux mois et demi la garnison du château se défendit sans que le roi de France pût lui envoyer du secours, ou même communiquer avec elle. Enfin Philippe de Savoie, lieutenant du roi en Roussillon, vint mettre le siége devant Perpignan; peu après, le cardinal d'Albi arriva avec l'armée qui venait de soumettre d'Armagnac.

Don Juan, roi d'Aragon, était pour lors âgé de soixante-seize ans. Tous ses capitaines le conjurèrent de ne point se laisser enfermer dans une place mal fortifiée, pourvue de peu de vivres, et que les Français allaient sans doute environner de toutes parts. Ils lui juraient de se défendre vaillamment et de ne se point rendre tant qu'ils auraient du sang dans les veines. Mais plus le vieux roi voyait que l'entreprise était difficile et périlleuse, plus il jugeait que sa présence était nécessaire. D'ailleurs la constance des habitants pouvait chanceler : un parti dans la ville était favorable aux Français. Il se résolut à rester, assembla les bourgeois dans la cathédrale. Les remerciant de s'être confiés à lui, il leur dit qu'il ne se confiait pas moins à eux; puis leur jura de ne les point abandonner, et de partager avec eux jusqu'à la fin les périls et les misères du siége.

Le roi Louis n'était nullement préparé à soutenir une pareille guerre; malgré les trêves, il ne pouvait risquer de dégarnir les marches de Bretagne, ni la Normandie, où pouvaient descendre les Anglais; ni la Picardie, l'Ile-de-France et la Champagne, qui touchaient aux États de Bourgogne; ni le duché de Bar, qu'il occupait depuis la mort du duc Nicolas et les entreprises du duc Charles sur la Lorraine. Ainsi il n'avait pas à envoyer en Roussillon des compagnies d'ordonnance, mais seulement le ban, l'arrière-ban et les francs-archers des provinces voisines. Outre monsieur Philippe de Savoie, son lieutenant, il lui

importait d'avoir à la tête de son armée quelque chef habile et expérimenté. Il choisit d'abord un de ses plus dévoués serviteurs, le maréchal de Comminges, ancien compagnon de son exil à Genappe, qu'on voyait peu à la cour, parce que le roi aimait encore mieux ceux qui lui obéissaient que ceux qui le conseillaient trop, et qu'il craignait avant tout d'être ou de paraître gouverné. Il avait donc constamment tenu le maréchal à son gouvernement de Dauphiné, qui ne laissait pas d'avoir une haute importance à cause du voisinage de la Savoie. Malheureusement le maréchal de Comminges mourut au mois d'avril 1473, lorsqu'il allait se rendre en Roussillon. Le roi lui donna pour successeur le sire Louis de Crussol, sénéchal de Poitou et grand-panetier de France, qui mourut aussi avant d'avoir pris le commandement de l'armée. Enfin il fut confié à un des hommes qui plaisaient le mieux au roi : c'était Jean de Daillon, seigneur de Lude, bailli de Cotentin[1]. Il avait été dès sa jeunesse élevé avec le roi, qui le nommait son compère et le traitait avec une vieille habitude de familiarité. Son caractère était assez conforme à celui de son maître; il n'y avait personne qu'il se fît scrupule d'abuser ou de tromper; pour lui, comme pour le roi, c'était matière de jeu et de raillerie, et ils aimaient à plaisanter ensemble sur leurs subtilités. Le roi lui avait donné le surnom de maître Jean des Habiletés, et parfois lui écrivait. « Maites bien du maître Jean, et moi je ferai du maître Louis; » mais l'un comme l'autre, avec leur goût pour la tromperie et leur trop grande vivacité d'esprit, étaient sujets à se laisser souvent tromper eux-mêmes.

Du reste, avant que le sire de Lude se fût, vers le mois de septembre 1473, mis à la tête de l'armée de Roussillon,

[1] Commes.

il se passa beaucoup d'événements devant Perpignan. Dès que la noblesse d'Aragon, de Catalogne et du royaume de Valence, sut que son vieux et vaillant roi s'était enfermé dans cette ville, tout s'émut pour venir à son secours[1]. Son bâtard, l'archevêque de Saragosse, se mit à la tête de trois cents chevaux et vint défendre la ville d'Elne. Don Ferdinand, mari de madame Isabelle de Castille, abandonna les grands intérêts qu'il avait en ce royaume, dont il voulait assurer la succession à sa femme, et assembla cinq cents lances castillanes, avec les gentilshommes d'Aragon, de Valence et de Catalogne, pour marcher en Roussillon.

Des renforts considérables furent jetés dans Perpignan. Parmi les seigneurs d'Aragon, c'était à qui irait partager les périls du roi. Don Pédro de Péralta, connétable de Navarre, se déguisa en moine cordelier, traversa le camp des Français, et réussit à entrer ainsi dans la ville au risque de sa vie.

Une si vaillante défense fit échouer toutes les entreprises des assiégeants; ils ne pouvaient même empêcher les convois d'apporter des vivres, tant cette guerre était conduite avec courage et habileté. Le sire du Lau, gouverneur du Roussillon, et le sénéchal de Beaucaire furent même faits prisonniers dans une des sorties de la garnison. Les bourgeois de Perpignan, animés par la présence du roi, ne combattaient pas moins bien et supportaient les fatigues et les privations avec autant de patience que les gens de guerre.

Enfin, après plus de trois mois de siége, don Ferdinand, ayant réuni une armée de plus de sept mille combattants, entra en Roussillon. L'armée française était en proie aux maladies; on commençait à y manquer de tout; le roi

[1] Ferreras; Zurita.

n'avait pu y faire passer d'argent. Il fallut se retirer, et ce fut avec une telle précipitation qu'on mit le feu aux logis du camp et qu'on livra aux flammes une quantité de pauvres malades et blessés, n'ayant nul moyen de les emmener[1].

Les Français n'étaient plus en état de tenir la campagne ; la présence de don Ferdinand était nécessaire en Castille ; une suspension d'armes fut conclue. C'était au mois de juillet. Lorsque le roi de France apprit ces mauvaises nouvelles, il en fut grandement courroucé. Ce fut alors qu'il nomma le sire de Lude chef de l'armée; il donna ordre qu'elle fût renforcée. Il contracta de grands emprunts chez maître Briçonnet, riche marchand et maire de la ville de Tours. Puis, sans s'arrêter à la suspension d'armes qu'avaient négociée monsieur Philippe de Savoie et le cardinal d'Albi, il voulut que le siége fût de nouveau mis devant Perpignan, dont la citadelle, grâce à sa vaillante garnison, continait toujours à appartenir aux Français.

Le vieux roi don Juan était malade des fatigues du premier siége, mais les instances des médecins et de ses serviteurs ne purent encore gagner sur lui qu'il sortît de la ville, et il voulut braver une seconde attaque. Cette fois le roi de France agit comme il faisait dans les entreprises difficiles où il avait échoué. La guerre ne fut pour lui qu'un moyen de traiter plus avantageusement[2]. Le 17 septembre, il fut convenu que le Roussillon serait remis au roi d'Aragon lorsqu'il aurait payé la somme pour laquelle ce comté avait été engagé en 1462 ; qu'en attendant le gouverneur serait choisi par le roi de France parmi deux hommes désignés par le roi d'Aragon, mais étrangers à la province, tandis qu'au contraire le capitaine de chaque

[1] Ferreras. — [2] Legrand et pièces.

ville serait élu par le roi d'Aragon parmi quatre hommes désignés par le roi de France. Toutes autres précautions étaient prises pour la conservation du droit des deux parties. Cependant c'était au nom du roi de France que le pays devait continuer à être gouverné, et il devait lui être rendu si, dans le cours d'une année, le roi d'Aragon n'avait pas remboursé la somme pour laquelle le Roussillon était en gage[1]. Le traité portait alliance entre les deux rois, et il commença à être question d'un projet de mariage entre le Dauphin et l'infante, fille de don Ferdinand.

Ce fut ainsi que se terminèrent, pour l'année 1473, les affaires du Roussillon, qui étaient destinées à donner encore de grands embarras au roi. Pour le moment il avait pourvu à la plus pressante nécessité. Le seigneur Rocca-Berti, qui avait été fait prisonnier par les Français et que le roi avait employé aux négociations, fut, d'après le traité, nommé gouverneur du Roussillon, sur la présentation du roi d'Aragon, et Yves du Fou, capitaine de Perpignan, par le roi d'Aragon, sur la présentation du roi de France; puis l'armée d'Aragon fut congédiée. Le roi don Juan rentra dans ses États, et le duc de Bourgogne perdit ainsi un de ses alliés les plus puissants.

Au moment où commençait cette guerre, le roi était encore à Bayonne et en Gascogne; mais, bien qu'elle lui importât beaucoup, de plus grandes affaires l'empêchèrent de se tenir longtemps dans cette partie du royaume. Dès qu'il eut donné ses ordres, il retourna en Touraine.

Il avait, un peu avant son départ pour la Gascogne, fait acte d'autorité sur un autre des grands du royaume dont il n'avait pas eu moins à se plaindre que du comte d'Ar-

[1] *Histoire de Bourgogne*, pièce 254, vol. IV.

magnac : c'était le duc d'Alençon. Après avoir appelé les Anglais en France sous le règne du feu roi ; après avoir obtenu des lettres d'abolition pour avoir forgé de la fausse monnaie et fait assassiner ses complices ; après avoir, en 1468, livré au duc de Bretagne toute la Basse-Normandie ; après avoir été mêlé dans tous les complots formés contre le roi, il venait encore d'envoyer des messagers à lord Scales, lorsque les Anglais étaient venus avant la trêve au secours du duc de Bretagne ; et, en implorant l'alliance de l'Angleterre, il avait annoncé qu'il allait vendre tous ses domaines au duc de Bourgogne pour se retirer près de lui. Le roi, se sentant maintenant assez fort pour ne point pardonner de telles trahisons, envoya son prévôt, Tristan l'Ermite, saisir le duc d'Alençon à Bressoles, dans le Perche, et le fit enfermer au château de Roche-Courbon, près de Tours. En revenant de son pèlerinage à Bayonne il le fit transférer au Louvre, et ordonna que son procès fût commencé.

C'est ainsi qu'après avoir, dans les premières années de son règne, défait tout ce qui, sous le sage règne de son père, avait assuré le repos du royaume, disgracié et persécuté ses serviteurs, restauré et honoré les princes et seigneurs qui avaient mérité d'être punis et réprimés, le roi, au bout de dix années de troubles, se trouvait heureux d'en revenir au point où il avait trouvé les affaires, d'accorder sa confiance aux mêmes conseillers, à Dammartin, à Beuil, à Cousinot, à Doriole, et d'appliquer les dernières rigueurs au comte d'Armagnac et au duc d'Alençon, à qui il avait lui-même rendu leur liberté, leurs biens et leur puissance.

Le mariage des deux filles du roi, qui fut traité et résolu cette année, fut encore un acte de sagesse. Il importait de s'assurer de la fidélité du duc de Bourbon et de sa maison. Depuis la guerre du Bien public, le roi n'avait pas

eu de trahison à lui reprocher ; néanmoins, dans toutes les entreprises des ducs de Bourgogne et de Bretagne, on avait pu voir qu'ils comptaient sur le duc de Bourbon, qu'ils le regardaient comme mécontent[1], qu'ils lui envoyaient de secrets messages. Tous les grands seigneurs du royaume, même les principaux serviteurs du roi, avaient les yeux sur ce prince et réglaient leur conduite sur la sienne, bien plus même que le roi ne le savait[1]. Sa mère, madame Agnès de Bourgogne, était zélée pour les intérêts de sa maison. Le roi pensa qu'en donnant sa fille à Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu, il se procurait une plus grande sécurité parmi les princes de son sang. Madame Anne de France, née en 1461, que le roi avait d'abord parlé de marier au duc de Bourgogne, qu'ensuite il avait promise et même fiancée à Nicolas, duc de Calabre et de Lorraine, fut donc accordée définitivement au sire de Beaujeu. C'était une moindre alliance que celles dont il avait été question ; mais le roi n'était pas fâché, disait-il, de marier sa fille à meilleur marché que s'il eût fallu la donner à de plus grands princes. Peu de temps après, et dans les mêmes vues, madame Jeanne de France, qui n'avait encore que neuf ans, fut mariée à Louis, duc d'Orléans, qui n'en avait que onze.

C'est ainsi que la paix profitait mieux au roi et augmentait sa puissance plus que toutes les entreprises de la guerre ; aussi tenait-il à la conserver et s'applaudissait-il de voir le duc de Bourgogne occupé pendant ce temps-là à conquérir la Gueldre et à se faire un royaume en Allemagne. Son principal soin était donc de prolonger les trêves. Il y eut de longues conférences à Senlis, où le comte de Dammartin, maître Doriole[2], qui, à sa recom-

[1] Procès du connétable et du duc de Nemours. — [2] Lettre du roi à M. de Saint-Pierre, au sujet du duc de Nemours.

mandation avait été fait chancelier de France après Guillaume Juvénal, mort l'année précédente ; le sire de Craon, Guillaume Cerisais, greffier du Parlement, et maître Bataille, avocat, étaient ambassadeurs pour le roi de France ; l'évêque de Tournay, Philippe de Croy, comte de Chimay, pour le duc de Bourgogne. Les ambassadeurs de Bretagne s'y trouvaient aussi. On convint seulement que de nouveaux pourparlers s'ouvriraient à Compiègne.

Le pape Sixte IV, bientôt après son exaltation, avait pensé qu'il était de son devoir, comme chef de la chrétienté, de tenter tous les efforts pour rétablir la paix entre des princes si puissants. Outre l'effusion du sang et les désordres de la guerre que le Saint-Père avait à cœur de faire cesser, il ne pouvait voir sans crainte et sans douleur les Turcs s'avancer toujours vers l'Occident et conquérir toute la Grèce, sans que les souverains chrétiens se détournassent un moment de leurs intérêts et de leurs projets ambitieux pour défendre la croix contre les infidèles. Vers la fin de l'année 1472, le cardinal Bessarion avait été nommé légat et chargé de se rendre auprès du roi, du duc de Bourgogne et du duc de Bretagne[1]. Nul dans le sacré collége n'avait une plus grande renommée que ce saint cardinal ; il était de la nation grecque, et, lors du concile de Florence, il s'était uni à l'Église romaine. A plus d'une élection, on avait songé à le nommer pape. Sa piété, ses bonnes mœurs, sa science, son habileté à parler, ce qu'il pouvait, mieux que personne, raconter des malheurs des chrétiens d'Orient, semblaient le rendre plus capable qu'aucun cardinal de prêcher la paix aux princes. Le roi lui avait même écrit, en lui marquant sa joie qu'une telle commission fût donnée à un si digne

[1] Brantôme; Lettres du cardinal de Pavie; Addition à l'*Histoire de Louis XI*, par Naudé.

légat. Aussi en avait-il montré d'abord une chrétienne satisfaction, et, malgré son extrême vieillesse et ses infirmités, il se réjouissait d'être destiné, par la volonté de Dieu, à accomplir une œuvre si sainte.

Ses amis et des cardinaux moins doctes que lui, mais qui connaissaient mieux le monde, ne partageaient point ses pieuses espérances. Ils lui disaient que, depuis cinquante ans que la chrétienté était déchirée sans relâche par les discordes des princes, on avait vu partir bien des légats comme arbitres de la paix, sans qu'aucun pût se faire écouter. Le vieillard commença à concevoir quelques doutes, et son désir se changea en une grande répugnance à partir; cependant il lui fallut céder à la volonté du Saint-Père.

En arrivant en France, il écrivit aux ducs de Bretagne et de Bourgogne, pour leur annoncer qu'il se rendait d'abord près du roi et qu'il irait ensuite les trouver; il les assurait en même temps de sa volonté de procurer la paix et d'examiner dans un grand esprit de justice les droits de chacune des parties. Arrivé chez le roi, il n'y reçut pas grand accueil; il fallait à ce prince des ambassadeurs qu'il pût gagner [1], et l'équité de ce vieux cardinal n'avançait pas ses affaires. D'ailleurs le cardinal Bessarion, dans la congrégation qui avait examiné les accusations portées contre le cardinal Balue, avait été opposé plus qu'aucun autre aux demandes du roi; il s'était même chargé encore de réclamer les priviléges de la cour de Rome et des cardinaux, et de demander la liberté de Balue.

Le cardinal, après avoir été deux mois remis de jour en jour, et avoir, pour ainsi dire, servi de jouet à toute la cour, obtint enfin de commencer son office de négociateur et fut admis à l'audience du roi. Il lui fit une belle

[1] Lettre du duc de Bourgogne au pape.

et docte harangue latine, remplie des plus chrétiennes exhortations et ornée de maint passage des auteurs sacrés et profanes. Le roi, après avoir écouté, non sans quelque impatience, un discours si long et si mal assorti à sa façon de traiter les affaires, n'y sut donner d'autre réponse que de prendre la longue barbe que, selon la mode grecque, portait le vénérable prince de l'Église, en citant à son tour ce vers tiré de la grammaire latine qu'on enseignait pour lors dans les écoles :

Barbara Græca genus retinent quod habere solebant[1].

Puis il tourna le dos au cardinal, qui retourna aussitôt en Italie, si humilié, dit-on, d'un tel affront que le chagrin contribua à sa mort prochaine.

Le Pape voulut ensuite confier la même commission au cardinal d'Estouteville. On redoutait tellement de se mêler des affaires du roi de France et du duc de Bourgogne qu'il refusa de se charger d'un tel emploi.

André de Spiritibus, évêque Viterbe, nonce du Pape, qui arriva en France quelques mois après, s'entendit mieux avec le roi, qui lui fit de riches présents et traita avec lui d'un concordat en remplacement de la Pragmatique. Il lui accorda même tant de crédit, et se montra si complaisant à toutes ses demandes, que le Parlement se vit contraint de remontrer que les bulles dont le nonce requérait la publication et l'enregistrement étaient contraires au bien et aux coutumes du royaume.

Lorsque l'évêque de Viterbe fut ainsi tombé dans la main du roi, il l'envoya au duc de Bourgogne. Ce prince faisait alors le siége de Nimègue et achevait la conquête de la Gueldre. Le nonce lui adressa de grandes exhorta-

[1] Le doctrinal d'Alexandre Villedieu. « Les noms grecs conservent le genre qu'ils ont dans leur langue. »



AUDIENCE DU CARDINAL BESSARION.

tions pour la paix, et lui remit un bref du Pape où le Saint-Père lui faisait les plus vives instances à ce sujet. Le Duc écouta favorablement ce message. Il parla de la bonne volonté qu'il avait de terminer la guerre et de tourner ses armes contre les Turcs. Après cette réponse, André de Spiritibus revint en France, et ne tarda pas à fulminer une excommunication soit contre le roi, soit contre le duc de Bourgogne, dans le cas où l'un ou l'autre se refuserait à traiter de la paix. Le roi fit publier solennellement cette bulle à Notre-Dame de Cléri, en présence du chancelier, de l'évêque d'Aire, du greffier du Parlement et de Vanderiesche, président de la chambre des comptes; puis elle fut affichée dans toutes les villes voisines des marches de Bourgogne.

Ainsi le roi semblait imputer au Duc la continuation de la guerre et rejeter sur lui l'excommunication, comme s'il se fût formellement refusé aux paternelles instances du Pape. Cette nouvelle ruse excita la colère du Duc. Il écrivit longuement au souverain pontife, rappelant tous les motifs de juste et légitime défense qu'il avait contre le roi, les manquements de foi, la mort du duc de Guienne, les tentatives pour le faire lui-même périr par le fer ou le poison, enfin les griefs accoutumés. Il alléguait aussi que, la volonté du Saint-Père ne lui ayant été formellement connue qu'une seule fois, on ne pouvait l'excommunier comme pour une désobéissance obstinée. « Le cardinal Bessarion, agréé d'abord par le roi, et non par lui, n'était pas venu le trouver. Si sa mission ne s'était pas accomplie, ce n'était pas à lui qu'on en pouvait faire un reproche. Le cardinal d'Estouteville ne s'était pas non plus acquitté de la charge qui lui avait été donnée. Enfin l'évêque de Viterbe ne pouvait nier que le bref du Pape et ses exhortations n'eussent été écoutées avec respect, et que le Duc ne se fût montré disposé à s'en remettre au ju-

gement du souverain pontife. C'était donc à la suggestion du roi que s'était tramée cette excommunication, et l'on avait voulu détourner par là ses alliés, ses sujets, ses soldats, de lui obéir et de se trouver sous les armes à la prochaine expiration des trèves. » Le Duc protesta contre cet acte de l'évêque de Viterbe, et déposa authentiquement son appel au Saint-Siége entre les mains du cardinal Raulin, évêque d'Autun, et de l'évêque de Sebenico, nonce du Pape.

La haine des deux princes s'en allait donc toujours croissant, bien que la crainte de courir des risques trop grands et d'endurer un trop fort dommage les empêchât de s'attaquer par une guerre ouverte. Ils se craignaient l'un l'autre : c'était tout le secret d'une trève consentie avec répugnance, prolongée par nécessité, du reste assez mal observée. Chacun, pendant ce délai, par une sorte de consentement tacite, sans renoncer à son principal désir, qui était de détruire son adversaire, suivait des projets dont l'accomplissement ne pouvait être assuré tant que celui-là resterait en suspens. Le Duc courait à la poursuite du vaste royaume qu'il avait rêvé ; le roi travaillait à se faire, dans les limites de son propre royaume, un pouvoir absolu et non partagé.

Sous le règne de son père, la paix avait été maintenue en se comportant avec les ducs de Bretagne et de Bourgogne et la maison d'Anjou comme s'ils eussent possédé des souverainetés étrangères, et en leur gardant justice et loyauté, ainsi qu'à de puissants voisins. Maintenant le roi voulait les réduire à la condition de vassaux, ou, pour mieux parler, de sujets ; car les devoirs de si grands vassaux n'avaient en aucun temps été bien reconnus ni bien observés. Il venait de mettre fin à la maison d'Armagnac; le duc d'Alençon était en jugement.

Sans attendre l'issue du procès, le roi se mit en posses-

sion de ses seigneuries, qui avaient déjà été confisquées une fois par l'arrêt rendu en 1458, sous le feu roi, et, vers le commencement du mois d'août, il fit son entrée à Alençon. Il y courut un grand danger. Un page s'était enfermé avec une fille de joie dans une chambre au-dessus de la porte du château. Pour voir passer le roi qui entrait ils se mirent à la fenêtre, et firent par mégarde choir une grosse pierre. Elle tomba si près de lui qu'elle déchira la manche de sa robe de camelot couleur de cuir. Aussitôt il fit le signe de la croix, se jeta à genoux, baisa la terre, ramassa cette pierre, et fit vœu de la porter au mont Saint-Michel pour la placer dans l'église, ainsi que sa robe déchirée, en témoignage de pieuse reconnaissance. Les habitants de la ville étaient en grande frayeur; ils tremblaient que cet accident ne fût converti en un complot contre la vie du roi et qu'ils n'en portassent la peine. Malgré ses méfiances accoutumées, il se montra, en cette circonstance, plus doux et plus juste qu'on ne l'avait pensé. On alla tranquillement aux enquêtes; le page lui-même en fut quitte pour quelque temps de prison. La ville reçut le privilége d'élire son maire sous l'approbation du roi.

De là le roi alla accomplir son vœu au mont Saint-Michel. Les ambassadeurs des villes de la Hanse teutonique vinrent l'y trouver, et il signa avec eux un traité de commerce pour autoriser leurs habitants à trafiquer librement dans toutes les villes du royaume. Outre l'avantage qu'en pouvait retirer le négoce, le roi se donnait ainsi pour alliés des peuples ordinairement en discorde avec les sujets du duc de Bourgogne. La rivalité des marins de Hollande avec les Ostrelins, comme on nommait les gens des villes de la Hanse, avait souvent allumé de cruelles guerres entre eux.

Pendant que les conférences entre les ambassadeurs de

France, de Bourgogne et de Bretagne, étaient sans cesse rompues et reprises sans nulle conclusion, il intervint une circonstance nouvelle sur laquelle il semblait nécessaire de prendre une résolution. Le connétable n'était point chargé des négociations; c'était son ennemi, le comte de Dammartin, qui était chef de l'ambassade de France et qui y déployait toute la pompe que comportaient ses grandes richesses et la haute confiance du roi. D'un autre côté, le duc de Bourgogne suivait des dessins où le secours du connétable lui semblait inutile, et il eût fallu qu'il eût grand besoin de lui pour lui pardonner sa conduite passée.

Le connétable n'était pas accoutumé à se trouver ainsi négligé des partis [1]; il en pouvait concevoir de justes craintes; car il avait si souvent et si gravement offensé le roi et le duc de Bourgogne que ne plus leur être nécessaire était une situation dangereuse. Son orgueil et son habileté avaient toujours consisté à se rendre redoutable aux deux princes. Jusqu'alors cette politique lui avait bien réussi. Sa position était grande et avantageuse, et il jugeait que, pour le détruire, il ne fallait pas moins que l'accord difficile du roi et du Duc. Ses domaines étaient vastes, situés précisément entre les limites de France et d'Artois. Il avait des forteresses et deux villes importantes, Bohain et Ham; ses vassaux étaient nombreux; les gentilhommes de ses seigneuries lui semblaient dévoués. D'après le traité de Conflans, le roi lui payait quatre cents hommes d'armes, dont il était seul maître et commissaire, sans nul compte à rendre. Ses revenus ordinaires étaient de quarante-cinq mille livres; en outre, il avait établi une taxe sur le passage des vins qui allaient de France en Flandre, et il en retirait de grandes sommes. Il avait des

[1] Comines.

amis et des partisans chez le roi et chez le Duc; il était connétable en France, et son fils, le comte de Roussi, était gouverneur et maréchal du duché de Bourgogne. Se sentant ainsi fort et puissant, il se saisit tout à coup de Saint-Quentin, y mit ses gens d'armes, renvoya la garnison du roi, et attendit ce qui pourrait en advenir.

Tout le soin du roi et du Duc se tourna aussitôt, comme l'avait prévu le connétable, à empêcher qu'il ne traitât avec l'un des deux, et bientôt il fut question d'accommodement. Le roi, après avoir reçu les gens que le connétable lui avait envoyés, chargea maître Louis d'Amboise et le sire de Genlis d'aller le trouver. Il venait de nommer Dammartin son lieutenant général sur les marches de Picardie, en le chargeant spécialement de maintenir le traité et de protéger le commerce entre ses sujets et ceux du duc de Bourgogne. Les conférences se tenaient en ce moment à Compiègne. Le roi écrivit à ses ambassadeurs pour leur expliquer la conduite qu'ils devaient tenir. La circonstance était si pressante qu'il s'était rapproché d'eux et se tenait à Montlean, près de Soissons.

« Messieurs le chancelier, le grand-maître et de Craon, leur disait-il, je vous écris par maître Louis d'Amboise et monsieur de Genlis ce que m'ont dit les gens du connétable et ce que je leur ai répondu ; ils vous diront aussi ce dont ils sont chargés touchant notre connétable. Il me semble que monsieur de Genlis a bonne volonté ; il m'a promis de gagner monsieur de Moui et des gens d'armes dans la ville, afin de la recouvrer malgré le connétable. Entretenez-le bien, ainsi que vous le saurez faire, et voyez s'il fera ce qu'il dit. Je lui a donné par écrit que, si le connétable veut rendre la ville de monsieur Saint-Quentin et me faire serment sur la vraie croix de Saint-Laud, je suis content de lui pardonner. Pendant ce temps-là, sachez si le duc de Bourgogne veut accepter le parti

que je lui ai mandé. Peut-être cette offre que je fais à notre connétable l'empêchera-t-elle d'assurer son affaire avec le duc de Bourgogne aussitôt qu'il le ferait, s'il n'avait pas de traité entamé avec moi. Si le duc de Bourgogne n'a pas déjà conclu d'appointement avec le connétable, je crois qu'il acceptera un des deux partis que je lui ai proposés, de lui courir sus, par paix ou par trève. Si par aventure le duc de Bourgogne me refuse, pendant ce temps-là je raurai monsieur Saint-Quentin par monsieur de Genlis, et alors notre connétable n'aura plus moyen de me tromper que par ses propres places, ce qui est peu de chose. Quant aux gens d'armes que je lui paie, je les raurai quand je voudrai. Je vous en prie, sondez, le plus tôt que vous pourrez, par notre protonotaire [1], la volonté du duc de Bourgogne. S'il est besoin que je vienne jusqu'à Creil, écrivez-le-moi, et j'y serai incontinent pour traiter, soit avec le duc de Bourgogne, soit avec le connétable. De Creil j'irai déguisé en une nuit jusqu'à Compiègne, pour parler, s'il en est besoin, avec notre protonotaire, et je reviendrai le lendemain. — J'enverrai monsieur du Bouchage après ceux qui vont vers le connétable, afin qu'il les fasse marcher droit; mais je vous assure que maître Louis d'Amboise est pour cette affaire et m'a donné de bons avertissements : vous le connaîtrez bien quand vous parlerez avec lui à part. Montrez ces lettres au gouverneur de Limousin [2] et non à un autre; après jetez-les au feu devant le porteur. Adieu. — 21 décembre. »

Le Duc était moins prompt que le roi à faire céder sa haine et ses ressentiments à son interêt ; d'ailleurs le connétable avait parmi les conseillers de Bourgogne de très-puissants ennemis, surtout le sire d'Himbercourt, qui lui

[1] Ferri de Clugni, ambassadeur de Bourgogne. — [2] Gilbert de Chabanne, sire de Curton.

gardait profonde rancune pour l'insulte qu'il avait reçue de lui l'année précédente aux conférences pour la trève. Messire Guillaume Hugonnet, chancelier de Bourgogne, lui était aussi fort contraire. Ainsi ce furent les propositions du roi qui furent écoutées, et l'on commença à négocier la perte du connétable. Le sire de Curton et maître Jean Herberge, qui fut depuis évêque d'Évreux, se rendirent à Bovines, près de Namur, et traitèrent cette affaire avec le sire d'Himbercourt et le chancelier de Bourgogne. De part et d'autre le zèle était grand à la conclure; le connétable était autant haï des uns que des autres.

Cependant les conférences de Bovines traînèrent aussi en longueur; le Duc était loin de là et occupé à d'autres affaires. Après son entrevue avec l'empereur et son traité avec le duc de Lorraine, il avait pris sa route par Nanci. Vers la fin de décembre, dans le même temps où le roi s'approchait de Compiègne pour suivre de plus près les affaires que lui donnait le connétable, le Duc entrait avec une partie considérable de son armée dans le comté de Ferette et dans les domaines qu'il tenait en gage de l'archiduc Sigismond.

Depuis trois ans que ce pays était au duc de Bourgogne, la plus furieuse haine s'était allumée contre son gouvernement. Il y avait envoyé comme landvogt ou gouverneur Pierre de Hagenbach, en qui il avait une confiance absolue, et qui flattait et inspirait même tous ses desseins ambitieux sur l'Allemagne [1]. Ce sire de Hagenbach était un des hommes les plus cruels et les plus violents qui eussent jamais exercé pouvoir sur un peuple. Une des conditions promises en prenant ce pays en gage avait été

[1] Muller; *Chronique manuscrite de Specklin*, communiquée par M. de Golbéry, conseiller à la cour de Colmar.

que les libertés des villes et des habitants seraient conservées ; il n'en tint nul compte, et commença par établir un impôt d'un pfenning sur chaque pot de vin qui se boirait. Il y en eut quelques troubles à Thann, et le conseil de la ville lui envoya quatre députés pour lui remontrer que cette gabelle était contraire à leurs priviléges. Sans autre forme de procès le sire de Hagenbach fit couper la tête à ces malheureux bourgeois. Il ne connaissait nulle justice ; ne pas céder sur-le-champ à ses moindres volontés suffisait pour être mis à mort. Il fit périr des gens sans qu'on pût deviner quel motif de mécontentement ils pouvaient lui avoir donné; il en tua même plusieurs de sa main. Les gens de la campagne étaient accablés de corvées et détournés de leurs travaux champêtres. Sans cesse des soldats étaient logés chez les habitants, et les maltraitaient sans nul contrôle ni recours. Ce n'étaient pas seulement les bourgeois et les paysans qu'il traitait ainsi; la noblesse, qui avait tant désiré la domination de Bourgogne, n'était pas moins opprimée et n'avait pas moins d'insolence à endurer. Il alla jusqu'à interdire tout droit de chasse.

Mais, ce qui excitait peut-être le plus de scandale et de colère, c'étaient les abominables débauches du landvogt ; il ne s'inquiétait pas plus du ciel que de la terre, et avait coutume de dire qu'étant bien assuré d'aller au diable il ne se voulait rien refuser de ce qui lui passerait par la tête. Il n'y avait donc sortes de fantaisies auxquelles il ne se livrât, corrompant avec de l'argent les jeunes filles de tout état, ou les enlevant à leurs parents, leur faisant violence, forçant la clôture des couvents, déshonorant les familles des nobles comme celles des bourgeois. Il lui arriva un jour de donner une fête, et tout d'un coup, après avoir renvoyé les maris, il fit mettre les femmes toutes nues, en leur couvrant seulement la tête; puis il donna

ordre aux maris de revenir et de reconnaître leurs femmes. Ceux qui se méprenaient étaient précipités du haut de l'escalier en bas ; ceux qui ne se trompaient point étaient, comme pour recevoir les félicitations du landvogt, contraints à boire une telle quantité de vin qu'ils étaient malades à en mourir.

Enfin, bien qu'en général tout se passât dans les pays d'Allemagne plus rudement que dans le reste de la chrétienté, les excès du sire de Hagenbach indignaient toutes les contrées voisines et tous les princes de la Souabe. Le duc Sigismond d'Autriche lui écrivit d'Inspruck, où il faisait son séjour, en le conjurant de traiter avec moins de dureté ses pauvres sujets ; mais rien ne pouvait émouvoir cet homme obstiné et orgueilleux.

Ce n'était pas seulement envers les habitants du pays engagé à son maître qu'il se montrait violent et injuste ; il ne respectait pas davantage les droits des villes libres. Strasbourg, Colmar, Schelestadt, et les autres communes qui relevaient de l'Empire, étaient sans cesse en butte à ses insultes et à ses menaces. « Il ne faut plus souffrir, « disait-il, de tels priviléges qui mettent la puissance aux « mains des gens de basse condition. Ce sont les princes « qui doivent gouverner, et non les tailleurs et les cor- « donniers. » Il ne voulait pas non plus que ces manants eussent des domaines et des troupes armées, et il alla, sans déclaration de guerre, s'emparer du château d'Ortembourg et de tout le val de Viller, qui appartenaient aux Strasbourgeois. Il leur demanda de prêter serment au duc de Bourgogne ; il prétendit les assujettir à sa taxe d'un pfenning par pot de vin. Enfin personne ne pouvait savoir où s'arrêterait la tyrannie de ce landvogt. Les seigneurs immédiats de l'Alsace et des bords du Rhin, les évêques de Strasbourg et de Bâle ne lui imposaient pas davantage ; leurs droits étaient aussi violés, et eux-mêmes pouvaient

craindre de devenir sujets du duc de Bourgogne, au lieu de relever directement de l'Empire. Ainsi Pierre de Hagenbach avait fait cesser la discorde entre la noblesse et les communes; elles étaient maintenant unies par les mêmes ressentiments et les mêmes craintes.

Ce qu'il avait peut-être fait de plus insensé pour les intérêts de son maître, c'était d'avoir offensé les ligues suisses, ces anciens alliés et bons voisins de la maison de Bourgogne. Les seigneurs d'Alsace et de Souabe avaient bien, il est vrai, compté sur le duc Charles pour réprimer et humilier les Suisses. Il eût été, dans tous les cas, peu sage de remplir leurs espérances à ce sujet; mais, en opprimant à la fois et remplissant d'une commune haine les nouveaux sujets du duc de Bourgogne, la noblesse, les évêques, les villes libres et les ligues suisses, le sire de Hagenbach préparait à son prince les plus terribles embarras.

Dès les premiers temps de son arrivée il avait commencé par planter la bannière de Bourgogne dans la seigneurie de Schenkelberg, qui appartenait aux gens de Berne. C'était ce premier acte de guerre qui avait en partie amené le traité conclu entre le roi de France et les ligues suisses, en 1470. A ce moment le roi Édouard était chassé d'Angleterre, et le duc de Bourgogne ne se trouvait pas en bonne situation; il fit justice aux gens de Berne et leur rendit le domaine de Schenkelberg. Plus tard, lorsque le Duc se trouva en grande prospérité et plus orgueilleux que jamais, les Suisses conçurent des craintes encore mieux fondées. Chacun savait que ce prince, afin d'obtenir le titre de roi et de vicaire général de l'Empire, n'omettait nulle chose pour acquérir la faveur de la maison d'Autriche, et comme elle n'avait, depuis deux cents ans, rien de plus à cœur que de soumettre les Suisses, leur ruine pouvait résulter de cette alliance.

Aussi Pierre de Hagenbach, certain de ne pas déplaire à son maître, recommença à ne plus ménager les Suisses. Il avait engagé au service de Bourgogne le seigneur de Howdorf, celui qui avait déjà, quelques années auparavant, provoqué une guerre en saisissant et mettant à rançon un bourgmestre de Schaffhouse. Ce seigneur, se sentant appuyé, arrêta aux environs de Brisach tout un convoi de marchands qui apportaient leurs toiles de Suisse à la foire de Francfort ; ils furent maltraités, pillés et enfermés dans le château de Schuttern, où on leur demanda de souscrire une rançon de dix mille écus. A peine les gens de Strasbourg eurent-ils appris cette violence exercée sur ces honnêtes marchands qu'ils levèrent les bannières, prirent les armes et s'en vinrent mettre le siége devant le château. Il fut bientôt en leur pouvoir; ils le ruinèrent de fond en comble, et emmenèrent en triomphe les marchands suisses; puis leurs magistrats déclarèrent nulle et arrachée par la violence la promesse souscrite au seigneur de Howdorf. Ce fut un commencement d'amitié et d'alliance entre les villes libres d'Alsace et les ligues suisses.

Pendant ce temps-là le roi de France faisait tous ses efforts pour réconcilier le duc Sigismond et les Suisses, et les réunir dans une alliance commune contre le duc de Bourgogne. Il ne ménageait pour cela ni promesses ni argent. Il offrait au Duc les sommes nécessaires pour dégager ses anciens domaines que désolait le gouvernement de Pierre de Hagenbach ; il s'engageait à donner aux Suisses de forts subsides et à prendre leurs troupes à sa solde. En outre, il faisait de riches présents à Nicolas de Diesbach, qui était pour lors un de plus importants gentilshommes de Berne, et il avait parmi eux plus d'un pensionnaire. Mais la chose ne pouvait se décider encore. Le mariage du duc Maximilien, fils de l'empereur, avec ma-

demoiselle de Bourgogne se négociait toujours, et la maison d'Autriche avait intérêt à ménager le duc Charles. Les propositions du roi n'étaient point rejetées, mais tenues en réserve pour les admettre selon l'occasion.

Peu après, l'empereur, se rendant à l'entrevue qu'il devait avoir avec le duc de Bourgogne, avait pris sa route par Bâle. Ce ne fut pas sans une extrême méfiance qu'il fut reçu dans la ville. Sa milice prit les armes; elle avait demandé aux autres communes suisses une garnison de huit cents hommes. Tout était prêt pour lui porter un prompt secours en cas de besoin. L'empereur se montra doux et courtois envers les gens de Bâle et les Suisses; rien dans ses discours n'annonça ni haine ni menace. Pierre de Hagenbach vint le trouver en grand appareil; il était accompagné de quatre-vingts hommes d'armes, portant sa livrée grise et blanche, sur laquelle était brodé un jeu de dés, avec ces mots : « Je passe », comme pour signifier qu'il attendait la chance favorable. Ses discours étaient plus hautains que jamais. La conquête de la Gueldre, qu'achevait alors son prince, semblait accroître son audace et son insolence. Il se plaignait publiquement de l'audace des Suisses qui, en mainte occasion, s'étaient opposés à ses volontés, et il annonçait qu'on saurait bientôt les réduire. « Il nous faudra, disait-il, écorcher l'ours de Berne « et nous en faire une fourrure. » Toutes ces menaces se répétaient parmi les Suisses et les tenaient en grande alarme; car ils voyaient ce seigneur bien venu de l'empereur et ne le quittant pas. Il l'accompagna dans tout son voyage, s'en vint avec lui jusqu'à Trèves, et assista à son entrevue avec le Duc de Bourgogne.

La nouvelle que le duc Charles allait recevoir le titre de roi et renouveler l'ancien royaume de Bourgogne excita encore plus de rumeurs. « Quel terme, disait-on, vont avoir « maintenant son orgueil et son ambition! » Déjà on par-

lait de l'étendue du royaume; on assurait que le vieux roi René instituait le Duc pour son héritier, qu'ainsi la Provence et l'ancien royaume d'Arles feraient partie d'un si vaste État. On ajoutait que le titre de vicaire général de l'Empire donnerait en outre au roi de Bourgogne un pouvoir qui s'étendrait depuis la Méditerranée et le duché de Milan jusqu'à l'Océan, en suivant le cours entier du Rhin. Déjà l'on désignait Besançon comme siége de la chambre impériale du vicariat. Les pays des ligues suisses avaient été en partie compris dans l'ancien royaume de Bourgogne. Les empereurs et la maison d'Autriche les regardaient encore comme membres et sujets de l'Empire. Qu'allaient devenir de telles prétentions entre les mains du prince le plus absolu et le plus violent, qui allait fixer son séjour précisément sur les limites de la confédération des Suisses? « Tenons-nous prêts, écrivait-on de Berne aux autres « alliés, à défendre notre honneur et nos libertés depuis « si longtemps conquises. »

Contre l'attente générale, l'empereur et le Duc s'étaient, comme on a vu, séparés à la veille du couronnement, sans que le nouveau royaume fût institué. Cela n'avait point suffi pour dissiper tant d'alarmes; elles furent plus grandes que jamais lorsqu'on vit le Duc traverser la Lorraine et se diriger vers l'Alsace avec une armée de huit mille combattants, précédés du terrible sire de Hagenbach, à la tête de mille cavaliers et de deux mille de ces Lombards que le duc Jean de Calabre avait amenés d'Italie; ils vendaient leurs services à qui les payait, et avaient passé récemment des troupes de Lorraine dans celles de Bourgogne. La frayeur se répandit partout; les habitants s'enfuyaient, emportant tout leur avoir et se réfugiaient chez les ligues suisses; les paysans s'enfermaient avec leur bétail dans l'enceinte des villes et des forteresses; les villes fermaient leurs portes et s'apprêtaient comme pour un

siége. Tout fuyait la route par où devaient passer les Bourguignons.

Le premier logis du Duc fut à Chatenoy, dans le val de Viller. Les habitants s'étaient retranchés dans le cimetière. On voulut les y attaquer; ils se défendirent. Un Bourguignon fut atteint d'un coup d'arquebuse. Les gens du Duc demandèrent que l'homme qui avait tiré leur fût livré. Les paysans n'osèrent le refuser; cependant, à la faveur du désordre, il parvint à s'échapper.

Pierre de Hagenbach avait signifié à la ville de Colmar qu'elle aurait à loger le Duc. Déjà l'avant-garde approchait; les Lombards, se glissant parmi les bois taillis, arrivaient près de la porte; on eut à peine le temps de la fermer. Il fut répondu qu'on admettrait le Duc, mais seulement avec une suite de deux cents chevaux; Hagenbach exigea qu'elle fût de quinze cents. Les portes restèrent fermées, et le Duc s'en alla coucher au château de Kiertzheim. Le lendemain il passa le Rhin, et il fit son entrée dans Brisach; cette ville faisait partie des domaines qu'il avait en gage. Il reçut le serment des habitants, et leur fit un si gracieux accueil qu'ils se risquèrent à porter plainte de la dureté du gouverneur et à réclamer leurs anciennes libertés. L'évêque de Bâle et l'évêque de Spire, les envoyés du comte Palatin et du margrave de Bade joignirent aussi leurs instances à celles des bourgeois, et supplièrent le Duc de se montrer doux et bon seigneur envers ses nouveaux sujets. Il témoigna à tous une extrême courtoisie, déclara qu'il vivrait en bon voisin avec les princes dont les États touchaient les siens, et, parlant de leurs communs intérêts, les engagea à toujours rester ses fidèles alliés.

Pendant qu'il donnait ainsi de bonnes paroles, ses gens de guerre, logés à Brisach et dans les villages voisins, vivaient sans rien payer et rançonnaient les habitants. Ce

fut bien pis encore lorsque le Duc eut repassé le Rhin pour se rendre à Einsisheim; les troupes qu'il avait laissées derrière lui, devenant de plus en plus désordonnées, outrageaient les femmes et commettaient mille cruautés. Les gens de Brisach envoyèrent des députés au Duc pour réclamer les récentes promesses qu'il venait de leur faire et qui étaient si mal tenues. « Si j'étais là-bas, dit Hagen-« bach, c'est à moi que vous en imputeriez la faute.—Ils « ont raison, reprit sévèrement le Duc, de tels désordres « ne doivent pas être endurés. Allez, sire de Hagenbach, « et faites mettre à mort les coupables. Je veux qu'on « traite doucement mes nouveaux sujets, et qu'ils n'aient « point à regretter leurs anciens seigneurs. » Hagenbach retourna à Brisach, entendit les plaignants, ne tint nul compte de ce qu'ils lui disaient, mais du moins emmena les troupes pour les loger ailleurs, où elles se comportèrent de même.

A Einsisheim le Duc convoqua tous les hommes nobles de ses domaines du Rhin qui devaient porter les armes; ils parurent devant lui au nombre de quelques milles. Cependant à peine y en avait-il le quart de ce qui aurait dû s'y trouver, et Hagenbach sut bien le faire remarquer.

Après avoir repassé le Rhin, le Duc s'arrêta à Thann; il y reçut solennellement les ambassadeurs d'Aragon, de Venise, de Bretagne, l'évêque de Sebenico, nonce du Pape, et les envoyés de plusieurs princes d'Allemagne. Nicolas de Scharnachtal et Petermann de Waber, anciens avoyers de la ville de Berne, se présentèrent aussi au nom des ligues suisses; ils se montrèrent humbles et respectueux, et, bien qu'ils ne fussent pas sujets du Duc, ce fut à genoux qu'ils lui parlèrent.

[1] 1473, v. st. L'année commença le 20 avril.

« Très-haut et très-redouté Seigneur,

« La ville de Berne et les villes et territoires ses confé-« dérés, accoutumés de tout temps à l'alliance et à l'a-« mitié de vos illustres pères, ont vu avec joie votre arri-« vée en ce pays, comme l'unique moyen de vous exposer « leurs plaintes et d'en obtenir une réparation. Bilgeri « d'Howdorf, votre serviteur et de votre hôtel, a renou-« velé ses violences et commis des actes de guerre. Le « landvogt Hagenbach a dépouillé les gens de Mulhausen « de leurs impôts, de leurs redevances, de la liberté de « leur commerce, puis a exigé par voie de contrainte le « payement de certaines dettes qu'ils avaient. Assurés que « nos remontrances ont été présentées à monseigneur le « Duc sous un aspect défavorable, nous recommandons à « ses bontés une ville qui est notre alliée et que protége « aussi le comte Palatin. Nous demandons seulement « quelque délai pour qu'elle paye ses dettese. Enfin nous « vous conjurons d'interdire à votre landvogt ses outrages « et ses menaces contre les Suisses. — Vous aurez ma « réponse, répondit froidement le Duc. Je pars; suivez-« moi à Dijon où je me rends. »

Il prit sa route par Béfort, Montbéliard, Baumes-les-Dames, Besançon, et arriva à son château de Rouvre, près Dijon; puis, s'approchant de la ville, il se logea à Périgni chez le sire Guillaume Raulin, fils de l'ancien chancelier. Là se firent les plus magnifiques apprêts pour solenniser sa première entrée dans la capitale de son duché [1].

Avant qu'il se mît en marche, il reçut d'abord les députés des villes et communautés de la province, du Mâconnais, du Charolais, de l'Auxerrois et de la comté de Bour-

[1] *Histoire de Bourgogne.*

gogne. Puis se présentèrent les gentilshommes, presque tous richement vêtus et conduits par le comte de Roussi, gouverneur. Le Duc était entouré des gens de son hôtel, qui formaient une suite nombreuse. Son habillement étincelait de perles et de diamants; son chapeau était de drap d'or et taillé en forme de couronne. A gauche était le cardinal Raulin, évêque d'Autun. Il se mit en marche, et au pont de Chièvres le clergé et le chapitre de Saint-Bénigue vinrent lui apporter les saintes reliques à baiser; puis il remonta à cheval et se plaça sous un dais de drap d'or soutenu par les sires Louis de Châlons, Charles de Beauffremont, Jean de Ternant et Gui de La Baume. Depuis le pont de Chièvres jusqu'à la porte de la ville, on avait dressé une suite d'échafauds; ils portaient des représentations tirées des saintes Écritures, et des personnages allégoriques tenant à la main des rouleaux de parchemin, où se lisaient des citations des psaumes, toutes relatives à la circonstance, toutes à la louange du Duc. L'histoire de Gédéon n'était pas oubliée; en de telles occasions elle servait toujours à célébrer l'ordre de la Toison. On le voyait à la tête de ses hommes d'armes et faisant porter devant lui sa bannière avec la devise : *Gladius Domini et Gedeonis*, tandis que les Madianites s'enfuyaient. Un ange tenait un rouleau où on lisait : *Dominus tecum, virorum fortissime.*

Le Duc descendit à Saint-Bénigne; il alla d'abord faire sa prière à l'autel, puis s'assit sur une estrade élevée et sous un dais. Alors l'abbé de Cîteaux fit un discours au nom des États du duché. Le chancelier répondit, et le prince ajouta quelques paroles pour assurer la province de son affection. Ensuite maître Étienne Berbisey, maire de Dijon, pria le duc de confirmer les priviléges de la ville. Aussitôt après il fit serment, ainsi que les députés des villes, et le vieil abbé de Saint-Bénigne, qu'on était obligé

de porter et de soutenir, plaça au doigt du Duc l'anneau, gage d'union, et, comme on disait, de mariage entre le Duc et ses sujets.

De Saint-Bénigne le cortége se rendit à la Sainte-Chapelle. Sur son passage on continuait à voir des échafauds avec des personnages et des devises; presque toutes se rapportaient à la vaillance du Duc et à la terreur qu'il inspirait à ses ennemis. On eût dit que tous les passages de la Bible où il est parlé du lion avaient été choisis pour lui donner les louanges qu'il aimait le mieux. « Le lion, le « plus vaillant des animaux, ne cédera devant l'attaque « de personne. — Il fut fait semblable au lion dans ses « œuvres. — Le lion ne se couchera point qu'il n'ait « dévoré sa proie. — Voici, il monte la forêt comme « un lion. — Il apprit à saisir sa proie comme un lion. — « Le lion rugissant et sans crainte. — Le lion a vaincu. — « Confiant et sans peur comme le lion. »

Le lendemain, le Duc tint les États de Bourgogne. Après avoir entendu avec eux une messe solennelle à Saint-Bénigne, il revint au Palais et tint séance; puis donna aux gens des États, prélats, nobles et députés des villes, un festin où l'on admira cette splendide vaisselle d'or et d'argent qui avait tant émerveillé tous les seigneurs d'Allemagne dans l'entrevue des trèves. Après dîner il réunit encore autour de lui les membres des États, et leur fit un beau discours sur l'ancien royaume de Bourgogne, dont jadis les rois de France s'étaient emparés sans nul droit et qu'ils avaient converti en un duché vassal et tributaire. Ce devait être, disait-il, un grand motif de regrets pour tous ses sujets; mais il gardait en lui des desseins qu'il ne convenait pas de déclarer maintenant, que lui seul savait, et que l'avenir pourrait montrer.

Ainsi le duc était loin d'avoir renoncé à ses vastes espé-

rances, et comptait sans doute obtenir, ou de gré ou par conquête, ce royaume dont l'empereur avait refusé de l'investir. Si telle était son ambition, il aurait dû, au moment où il allait agir en ennemi dans l'empire d'Allemagne, s'assurer de la paix en France et ne pas laisser derrière lui un adversaire aussi dangereux que le roi; mais il se précipitait en aveugle dans toutes les entreprises qui remplissaient confusément sa pensée, sans en achever aucune. Dès que l'une lui présentait quelque obstacle, ou il s'y obstinait contre toute raison, ou il en entamait une nouvelle, sans songer à tout ce qu'il avait mis en mouvement par la première. Il se persuadait qu'avec de la vaillance, et avec une belle et nombreuse armée comme la sienne, nulle chose ne lui était impossible. Aussi n'oubliait-il rien pour rendre cette armée plus puissante et plus nombreuse. Sans cesse il faisait des ordonnances sur l'armement, l'ordre et la discipline de ses compagnies; tout était réglé et surveillé par lui-même avec un soin et une activité infatigables. Nul chef de guerre n'avait peut-être jamais pris tant de peine. En outre, il s'occupait à recruter son armée des meilleurs soldats et capitaines.

Il y avait depuis longtemp en Italie des chefs de gens de guerre, nommé *scondottieri* ou conducteurs [1], qui vendaient leur service et celui de leur troupe tantôt à un prince, tantôt à un autre. C'était le métier qu'avaient fait les Sforza avant de devenir ducs de Milan. Le plus célèbre de ces conducteurs était alors Barthélemi Coléone, qui, après avoir servi le duc de Milan et les Florentins, commandait maintenant l'armée de Venise. Le duc de Bourgogne conçut le dessein de l'attirer chez lui avec toute sa troupe. François, seigneur de Montjeu, et messire Guillaume de Rochefort furent envoyés en ambassade pour

[1] Quittance du comte de Campo-Basso.

négocier ce marché avec la seigneurie de Venise et Coléone. Ce capitaine, quelque riches offres qu'on lui fît de la part du Duc, désira ne point quitter l'Italie, qu'il connaissait bien, pour aller faire la guerre dans des pays et contre des ennemis à lui inconnus; toutefois il se montra reconnaissant, et répondit qu'il pourrait être plus utile au duc de Bourgogne en restant sur son terrain. Quant à la seigneurie de Venise, elle se montra plus éloignée encore de se prêter à un tel arrangement ; elle était alliée du roi de France, et ne voulait point fournir des moyens de lui faire la guerre. Ainsi les ambassadeurs firent de vains efforts et revinrent sans avoir réussi. Le Duc fut contraint de se contenter des services du comte de Campo-Basso et du seigneur Galéotto, qui avaient dès longtemps été amenés en Catalogne et en Lorraine par les princes de la maison d'Anjou et passaient pour habiles capitaines. Il les paya richement; ils recrutèrent leur troupe avec une foule d'aventuriers qui arrivèrent d'Italie. Le comte de Campo-Basso reçut même de fortes avances pour aller en chercher dans le pays. Les Lombards commencèrent à figurer dans l'armée de Bourgogne au nombre des plus vaillants soldats et furent particulièrement favorisés du Duc. Il mettait en eux d'autant plus de confiance qu'ils étaient étrangers et plus disposés à faire toutes ses volontés.

En ce moment il était fortement sollicité d'intervenir dans une affaire qui ne le concernait en aucune façon [1]. Robert de Bavière avait été, quelque temps auparavant, nommé archevêque de Cologne par élection du chapitre, confirmé par le Pape, et investi du temporel par l'empereur. Mais bientôt après le nouvel archevêque, après avoir épuisé par ses dépenses tout son trésor, voyant que ses revenus ne suffisaient pas, voulut reprendre des domai

[1] Meyer; Amelgard; Heuterus.

nes de l'archevêché précédemment engagés à plusieurs seigneurs du pays, et se refusa à payer les sommes pour lesquelles ces biens servaient de gage. La noblesse, le chapitre, la bourgeoisie s'unirent contre lui; la haine devint si forte qu'il fut obligé de quitter la ville. Bientôt après, procédant à une autre élection, le chapitre nomma Hermann, frère du landgrave de Hesse-Cassel.

Les choses en étaient là lorsque l'empereur, en quittant Trèves, descendit à Cologne. L'affaire fut soumise à son autorité; il manda devant lui l'archevêque Robert, qui, certain d'être condamné, ne comparut même pas, mit tout son recours dans le duc de Bourgogne, et vint le trouver à Thann, lorsqu'il se rendait du comté de Ferette dans son duché. Le Duc était petit-fils d'une princesse de Bavière; le comte palatin de Bavière, frère de l'archevêque Robert, était un de ses plus fidèles alliés. C'en fut assez pour lui inspirer la volonté de prendre la défense des droits de l'archevêque; d'ailleurs l'empereur lui était contraire, et ce motif excitait le duc de Bourgogne, encore tout irrité de l'offense qu'il avait reçue à Trèves. Il promit de rétablir Robert de Bavière sur son siége de Cologne [1].

Cependant la trève conclue avec le roi de France devait expirer deux mois après, au 1er avril, et le Duc, prêt à commencer une guerre nouvelle, semblait peu empressé d'empêcher son plus puissant ennemi de reprendre les armes. Ses ambassadeurs manquaient sans cesse aux jours et aux lieux désignés pour continuer les pourparlers. Sous les yeux du Duc, et par ses ordres, la trève était même violée. Dans sa haine contre le comte de Nevers, il résolut de s'emparer de ses domaines, bien qu'il fût spécialement nommé parmi les alliés pour lesquels le roi avait

[1] De Troy.

stipulé. Les Bourguignons entrèrent en Nivernais, s'emparèrent de Châtillon et de Chatenai. Le roi avait des troupes en Bourbonnais, qui eurent bientôt repoussé cette attaque imprévue. Il écrivit à ses ambassadeurs de requérir des dommages-intérêts aux conservateurs de la trève, et de déclarer qu'assurément il n'était pas disposé à souffrir de telles violations, annonçant que, si l'on en venait aux voies de fait, il serait bientôt sur les lieux. Peu après, les trèves furent cependant prolongées du 1er avril au 15 mai. Le Duc croyait toujours qu'il aurait assez tôt terminé ses autres affaires pour revenir avec toutes ses forces accabler le roi. Dès lors il formait contre lui, de concert avec l'Angleterre, les plus redoutables projets.

La voix publique lui imputait [1] des desseins plus déloyaux et plus criminels. Le roi cherchait depuis quelque temps à attirer à son service un nommé Marchand Ithier, qui avait été conseiller argentier du duc de Guienne et qui avait eu toute sa confiance. Le roi lui avait accordé une abolition et lui offrait une charge de maître des comptes, avec une pension de mille livres. Ithier montrait peu d'empressement à accepter ses offres. Un domestique à lui, nommé Hardi, était le messager qui négociait toute cette affaire; il allait et venait de Bretagne, où se tenait Ithier, en Touraine, où était le roi, reçu sans nulle défiance dans son hôtel. Profitant de cette confiance, il proposa un jour à un homme de la cuisine d'empoisonner le roi. Cet homme ne le rebuta point, mais lui dit qu'il fallait s'entendre avec un nommé Colinet, maître cuisinier, qui venait aussi de la maison de monsieur de Guienne. Hardi, ne se défiant de rien, leur parla de son projet, leur donna de l'argent et leur remit le poison.

Ils allèrent sur-le-champ tout déclarer au roi. Hardi fut

[1] De Troy,

arrêté, et le roi voulut que son procès lui fût fait à Paris de la façon la plus authentique, non point par la justice sommaire et secrète du prévôt Tristan. On le conduisit d'Amboise à la suite du roi, gardé par les archers du Dauphin et chargé de fers. Le prévôt des marchands et les échevins vinrent le recevoir à la porte de la ville, le firent placer sur une haute charrette pour qu'il fût bien vu de tout le peuple, et le conduisirent à l'Hôtel-de-Ville. Le procès se fit devant le Parlement et dura un mois environ. On répandit beaucoup dans le public que de grands personnages étaient nommés dans cette affaire; on disait jusqu'à la somme qu'avait promise le duc de Bourgogne. Toutefois, l'arrêt ne fit mention de nul autre complice qu'Ithier. Hardi fut condamné à être traîné sur la claie, de la Conciergerie au Palais, et de là amené en un tombereau devant l'Hôtel-de-Ville, pour y être écartelé, puis son corps brûlé, sa tête exposée sur une pique et ses membres envoyés à quatre bonnes villes des extrémités du royaume. Le sire de Gaucourt, lieutenant du roi à Paris, le premier président, le prévôt de Paris, le prévôt des marchands et les échevins furent chargés de veiller à cette exécution.

C'était la haine et la crainte qu'inspirait de plus en plus le duc de Bourgogne qui répandaient parmi le peuple des pensées si injurieuses pour lui, sans même que le roi y fût pour rien. Sa cruauté dans la dernière guerre, ce qu'on disait de ses menaces et de ses desseins l'avaient rendu la terreur universelle. Il ne prenait pourtant nul soin de rassurer les esprits, pas même dans ses propres États, sur les bords du Rhin, ni parmi les Suisses. Leurs ambassadeurs, après une longue attente, s'étaient vus contraints de quitter Dijon sans avoir obtenu de réponse. Pierre de Hagenbach, qui possédait entièrement l'esprit de son maître, lui avait persuadé qu'avec des cavaliers

lombards et des soldats flamands il n'avait aucun souci à prendre des murmures de toute cette région d'Allemagne.

Pendant ce temps-là, le roi mettait à grand profit les alarmes que dédaignait le duc de Bourgogne. Les partisans qu'il avait achetés à Berne et dans les autres villes de la Suisse auraient difficilement réussi à faire déclarer les ligues contre un allié si ancien et un voisin si redoutable. En outre, le Duc avait aussi des amis et des pensionnaires parmi les seigneurs de Berne. Mais l'argent que recevaient les Suisses ne les rendait jamais contraires aux intérêts manifestes de leur pays; c'était comme une sorte de tribut qu'ils levaient volontiers sur les princes, sans pour cela se laisser gagner entièrement ni se dévouer à toutes leurs volontés. Ainsi Adrien de Bubenberg et le parti bourguignon, qui se composait surtout des anciennes familles nobles, n'essayaient en aucune façon d'excuser les excès et les menaces du landvogt Hagenbach, tandis que la riche bourgeoisie et les familles nouvelles, qui formaient le parti français, conduit par Nicolas de Diesbach, alléguaient des motifs sans réplique pour rechercher l'amitié du roi. Il arriva donc que, dès le mois de janvier 1474, pendant que le Duc refusait d'entendre les ambassadeurs suisses, Nicolas de Diesbach, envoyé près du roi, lui présentait un projet de traité à peu près en ces termes :

« Comme aujourd'hui il y a eu et il y a encore fidèle charité et dilection, et même durables intelligences, entre notre très-chrétien et sérénissime seigneur et maître à nous, gracieux par-dessus tous les autres, nous avons pesé et conclu en nous-mêmes d'affermir et d'accroître ces mêmes intelligences et amitiés mutuelles, espérant que de ce fondement l'état et l'avantage des deux partis en acquerra une grande et durable solidité; à l'occasion

de quoi nous avons traité et accordé avec ledit seigneur roi cette intelligence et union de sincère et inviolable foi, en la manière qui suit :

« En premier lieu, qu'icelui seigneur roi, en toutes et chacune de nos guerres, et spécialement contre le duc de Bourgogne et tous autres, doit fidèlement nous donner aide, secours et défense à ses dépens.

« En outre, tant qu'il vivra, il nous fera tenir et payer tous les ans, en sa ville de Lyon, en témoignage de sa charité envers nous, la somme de vingt mille livres; et si ledit seigneur roi en ses guerres et armées avait besoin de notre secours et nous requérait, dès lors nous serons tenus de lui fournir, à ses dépens, tel nombre de soldats armés qui nous semblera honnête et que nous pourrons, c'est-à-dire dans le cas où nous ne serions pas occupés de nos propres guerres. La paye de chaque soldat sera de quatre florins et demi du Rhin par mois.

« Quand ledit seigneur roi voudra nous demander tel secours, il fera tenir d'avance, dans l'une des villes de Zurich, Berne ou Lucerne, la paye d'un mois pour chaque soldat, et pour les autres deux mois suivants en la cité de Genève ou tout autre lieu qui nous sera commode, à notre plaisir et volonté.

« Du jour que les nôtres sortiront de leur maison, commencera la paye des susdits trois mois, et ils jouiront de toutes les franchises, immunités et priviléges dont jouissent les sujets du roi.

« Et si, en quelque temps que ce soit, ledit seigneur roi, pour cause de siennes guerres, ne pouvait nous prêter secours contre le duc de Bourgogne, dès lors, pour soutenir nos guerres, il nous ferait délivrer en sa ville de Lyon, tout et aussi longuement que nous serons à main armée, vingt mille florins du Rhin, sans préjudice de la somme susmentionnée. »

Les deux partis s'engageaient ensuite à ne jamais traiter avec le duc de Bourgogne, ou nul autre, sans se comprendre mutuellement dans la paix ou la trève.

Chacun réservait, comme non compris dans les cas où des secours étaient dus, le Pape, le saint-empire romain et les alliés actuels de chaque parti, cette clause ne pouvant, en nulle circonstance, s'appliquer au duc de Bourgogne.

« Et si, selon que les choses sont disposées, il arrive que maintenant nous soyons enveloppés de guerre avec le duc de Bourgogne, dès lors et à l'instant icelui roi doit mouvoir puissamment et sérieusement la guerre contre ledit Duc, et faire les choses accoutumées en guerre, qui pourraient être commodes et profitables à lui et à nous; le tout sans dol ni fraude aucune. »

Le roi ne se borna point à conclure une alliance avec les Suisses; il s'occupa de former une ligue entre eux, le duc Sigismond, les villes libres d'Alsace et des bords du Rhin, les seigneurs de tout ce pays, et les malheureux sujets des seigneuries engagées au duc de Bourgogne.

Pierre de Hagenbach travaillait encore mieux que le roi à rendre alliés nécessaires ceux qui, avant son gouvernement, étaient mortels ennemis. Sa tyrannie semblait s'accroître d'autant plus qu'il savait son maître près de lui avec toutes les forces de Bourgogne. Il venait d'épouser la comtesse de Tingen, qui tenait aux principales familles de la noblesse des bords du Rhin. La pompe de ses noces fut une occasion nouvelle d'impôts et de pillages. Déjà commencèrent à se former des complots contre lui; ils furent d'abord découverts et punis cruellement. Thann lui ferma ses portes et réclama encore une fois ses priviléges; à force de promesses il se fit ouvrir; à peine entrés, ses gens d'armes saisirent trente des principaux

bourgeois. Déjà quatre venaient d'être décapités ; la hache était levée sur le cinquième, quand sa malheureuse femme poussa de tels cris de douleur que cette foule immobile et glacée de terreur s'émut cependant, sentit sa force, et arracha cet homme au bourreau. Hagenbach, craignant de pousser le peuple à bout, mit à rançon la vie de ceux qu'il avait voulu faire périr. « Comment ! disait-il, nous avons « déchiré les fameux priviléges des seigneurs de Gand et « foulé aux pieds leurs bannières, et nous ne mettrions « pas à la raison les bourgeois de Thann ou de Bri- « sach ! »

Certes, le combat eût été bien inégal si l'on n'avait pas réussi à former une puissante ligue ; mais on était poussé par le désespoir, encouragé par le roi de France, et il y avait partout une haine égale contre Hagenbach et le duc de Bourgogne. Bientôt le duc Sigismond, le margrave de Bade, les évêques de Strasbourg et de Bâle, les villes de Strasbourg, de Colmar, de Hagueneau, de Schelestad, de Mulhausen et de Bâle entrèrent en négociation avec les Suisses. Chacun sentait le besoin d'une sincère union et procédait avec une bonne foi qui valait mieux encore que toutes les promesses écrites. L'alliance entre les villes, les seigneurs et l'Autriche fut d'abord conclue pour dix ans. Bâle et Strasbourg s'engagèrent, sous la caution du roi de France, à prêter au duc la somme nécessaire pour dégager ses domaines. Tout fut convenu, tout commença à se préparer pour la guerre, ou du moins pour se délivrer du sire de Hagenbach.

Cependant cette ligue ne pouvait se former si secrètement que le Duc, qui était toujours en Bourgogne, n'en fût instruit. Il était loin de croire les choses aussi avancées, et se hâta d'aviser aux moyens d'apaiser les Suisses. Jacques de Savoie, comte de Romont, était à son service et fort dévoué à ses intérêts. Comme la maison de Savoie

avait toujours été bonne et fidèle alliée des Suisses, ce fut lui qui se chargea de l'office de médiateur.

Le comte de Romont envoya en Suisse Henri de Collombier et Jean Allard. Cette fois on commençait à ne plus traiter les seigneurs des ligues suisses d'une façon si hautaine. Après leur avoir rappelé l'amour et la bienveillance qui avaient toujours régné entre eux et les princes de Savoie, les ambassadeurs devaient parler, au nom du duc de Bourgogne, des grandes et anciennes amitiés et du bon voisinage qui, de tous les temps, avaient été entre messieurs les alliés et la maison de Bourgogne; ils devaient dire que le duc, non plus que ses prédécesseurs, ne leur avait jamais porté grief ni dommage, les avait toujours bénignement reçus dans ses pays, et traités aussi favorablement que ses propres sujets.

« Néanmoins monsieur le Duc est averti que, par le moyen et les pratiques de quelques-uns qui s'efforcent de mettre la discorde entre vous et lui, on a semé des langages qui ne sont point véritables, disant que, dans le traité avec le duc d'Autriche, il ne vous a point exceptés, et qu'en acquérant les pays de Ferrette et de Haute-Alsace il a pris en sa garde la cause du duc d'Autriche et s'est mis contre vous.

« Ce n'a point été à sa requête ni à sa recherche qu'il a acquis lesdits pays; au contraire, le duc d'Autriche est venu en personne le trouver en Flandre et l'a prié de prendre ses domaines en gage. Si le Duc ne les eût pris, quelque autre aurait pu les avoir, et à votre grand préjudice; en les acceptant, loin d'avoir rien fait à votre préjudice, il croit avoir agi pour votre plus grande sûreté. S'il a pris en garde le duc d'Autriche, ce n'est point contre vous, mais pour apaiser le différend que vous avez avec lui; il a souvent envoyé vers vous, et vous a fait des ouvertures à ce sujet, par lesquelles vous avez pu voir et connaître qu'il désirait vous faire plaisir.

« Quant à ce qu'on met en avant sur les faits et paroles de messire de Hagenbach, monsieur le Duc n'a pas vu qu'il ait entrepris aucune chose sur vous ni grevé aucun de vos gens. S'il en était averti, il ne le voudrait pas souffrir; au contraire, il le corrigerait et lui ferait réparer son méfait. Monsieur le Duc a même commis des gens pour ouïr et recevoir toutes les plaintes que l'on en voudra faire; s'il trouve que ledit Hagenbach ou quelque autre de ses officiers aient mésusé en aucune façon, il fera punir et corriger sesdits officiers, de quelque état qu'ils soient, de telle façon que vous apercevrez qu'il est prince de justice et qu'il veut rendre à chacun son droit : ce qui est un des singuliers désirs qu'il ait.

« Quelque rapport ou langage qui vous ait été tenu, mondit sieur Duc a su au contraire que depuis qu'il a entre ses mains les pays de Haute-Alsace et de Ferrette, vous y avez été en plus grande paix et sûreté que jamais, tandis qu'auparavant, lorsqu'il vous fallait passer par lesdits pays, il vous fallait des saufs-conduits; encore couriez-vous de grands dangers; maintenant les chemins vous sont ouverts, et chacun peut aller quérir blé, vins, vivres et toutes autres marchandises, à votre grand profit; car le pays est sûr pour tous les passants, comme sont les autres pays de notredit redouté seigneur. »

Munis de ces lettres de créance, les envoyés du comte de Romont s'en allèrent successivement dans chacune des villes et communautés qui formaient pour lors les ligues suisses, afin de les assurer de la bonne volonté du duc de Bourgogne et recueillir les plaintes qu'elles pourraient avoir à faire contre le landvogt Hagenbach.

Ils commencèrent par Fribourg, qui est proche de Romon, d'où ils partaient. L'avoyer Raoul de Wippingen leur fit le plus honorable accueil. Les plus grands de la ville vinrent leur tenir compagnie, et leur donnèrent de

leur vin. Le lendemain les plus notables du conseil s'assemblèrent, et l'avoyer dit aux ambassadeurs : « Messieurs, soyez les très-bien venus. Nous vous prions de remercier très-humblement de ses bontés notre très-redouté seigneur le duc de Bourgogne et aussi notre redouté seigneur le comte de Romont. Des prédécesseurs de mondit seigneur de Bourgogne, non plus que de lui, il ne nous vient jamais dommage, mais toujours profit et honneur. Leurs pays ont toujours été ouverts à toutes nos nécessités, guerres et autres affaires; de là nous sont venus vivres et autres denrées, comme sel, fers, vins, blés, et tous autres biens, et nous y avons communiqué et marchandé, nous y sommes allés et venus, sans jamais recevoir aucun trouble ni dommage. Du temps de feu monseigneur le duc Philippe, que Dieu absolve, un de nos bourgeois fut pris dans ses pays et mené au château de Montjoie, tellement que nous allâmes nous en plaindre par-devers la grâce de notredit feu seigneur. Il tira notre bourgeois des mains du seigneur qui l'avait pris, de sorte qu'il nous fut renvoyé sans rançon. Considérant donc tous les biens que nous ont toujours faits ses prédécesseurs et la bonne intelligence que nous avons avec mondit seigneur, nous sommes délibérés de lui faire tous les plaisirs que nous pourrons, et d'entretenir, au plaisir de Dieu, cette intelligence. Quant aux pays de Ferrette et de Haute-Alsace, il ne nous en est advenu aucun dommage; nous y allons souvent et sûrement, ce que nous n'osions faire avant qu'ils fussent entre les mains de notre redouté seigneur. A l'égard de messire Pierre de Hagenbach, nous n'avons contre lui nul sujet de plainte et n'en pouvons dire que du bien. »

De là les ambassadeurs allèrent à Berne. Leur tâche y était plus difficile. Le roi y avait chaque jour plus de partisans et faisait accepter son argent à un plus grand nom-

bre de personnes. Toutefois, comme Nicolas de Diesbach, avoyer en exercice, n'était pas encore revenu de son voyage en France, son absence favorisait les amis du duc de Bourgogne et de la paix. Le commun des esprits ne voyait pas bien comment la trop grande puissance de ce prince menacerait les libertés de la Suisse : on ne savait pas ses secrets desseins, ni les espérances qu'il avait toujours entretenues parmi les ennemis des ligues. Ainsi beaucoup de gens penchaient à ne lui point déclarer la guerre et à obtenir seulement réparation des griefs qu'on pouvait avoir. Ceux qui pensaient d'autre sorte étaient sans doute mieux avisés; mais les pensions du roi contribuaient peut-être autant que leur prévoyance à les éclairer sur l'avenir, comme aussi l'argent du duc de Bourgogne était pour les autres un motif d'aveuglement. Il avait gagné et payait chèrement l'astrologue de la ville, dont la science et les prédictions avaient un grand crédit sur le peuple[1]. Nonobstant toutes ces pratiques dans les ligues suisses, aucun ne trahissait ouvertement et sciemment l'intérêt commun.

Les ambassadeurs, en arrivant, requirent Pierre Kistler, lieutenant de l'avoyer, d'assembler tous les bourgeois; ils étaient assurés d'y trouver des partisans, tandis que, si l'on eût consulté le conseil seulement, on l'eût trouvé dans les mêmes pensées que Nicolas de Diesbach. Le lendemain donc on sonna la grosse cloche, et l'assemblée se réunit. Les ambassadeurs lurent leur lettre de créance et parlèrent au nom du duc de Bourgogne. Il leur sembla que les bourgeois les écoutaient volontiers et avec grande faveur; aussi auraient-ils fort souhaité qu'on leur donnât réponse sur-le-champ; mais on en voulut délibérer, et ils furent ra-

[1] Compte de Jean Vurry, trésorier de Bourgogne, cité dans les *Mémoires de France et de Bourgogne.*

menés à leur logis avec de grands honneurs. En leur absence, un des conseillers prit la parole contre ce qu'ils avaient dit, et se montra opposé au duc de Bourgogne, sans toutefois persuader la plupart des bourgeois. Enfin Pierre Kistler et d'autres hommes sages apaisèrent tout différend; la réponse qu'on devait faire fut réglée d'un commun accord, et portée aux ambassadeurs par des gens pris dans les deux partis.

En ce qui touchait le Duc lui-même et son ancienne alliance avec Berne et les Suisses, c'était la même réponse qu'à Fribourg, le même respect pour le prince, la même volonté de conserver son amitié; mais quant à Pierre de Hagenbach, les Bernois montrèrent plus de courage et osèrent porter plainte contre lui. Ils reconnaissaient que, depuis son gouvernement, les routes étaient plus sûres et le commerce plus lible. Ils se plaignaient seulement de la fierté et des malgracieuses paroles de messire Pierre de Hagenbach, ainsi que des extorsions qu'il faisait, non sur eux, il est vrai, mais sur les sujets du pays de Ferrette, sur les gens de Bâle, de Strasbourg et autres villes voisines. Dans les journées prises pour accommoder les affaires des gens de Bâle et de Strasbourg, on lui avait ouï dire : « Ah! « ah! êtes-vous ici contre monseigneur de Bourgogne? « Par la char-Dieu, vilains, vous en passerez par là! » D'autres fois il s'était vanté d'être aussi bien bailli des ligues suisses que des pays de Ferrette, disant que Berne reviendrait à monseigneur de Bourgogne, et qu'alors lui-même serait seigneur des meilleurs domaines que pussent avoir les Bernois. Lorsqu'il s'était dédit de ces paroles déshonnêtes, dont on l'avait repris, il n'avait donné d'autre excuse sinon qu'il les avait dites par ébattement, qu'il n'était pas défendu à un serviteur de souhaiter l'honneur et le profit de son maître et de vouloir que tout fût à lui. Les Bernois parlèrent aussi des déplaisirs et violences que

messire Pierre faisait de tout son pouvoir à leurs alliés de Mulhausen, leur coupant les vivres, empêchant leurs foires et marchés, arrêtant leurs bourgeois pour les dettes qu'ils pouvaient avoir; tellement qu'ils n'osaient plus voyager ni sortir de leur ville.

Les ambassadeurs répondirent sur ce dernier point que, du temps des princes d'Autriche, les gens de Mulhausen avaient les mêmes plaintes à former, et pires encore, ce qui était véritable; ils promirent que justice serait faite.

A Lucerne, les ambassadeurs obtinrent une réponse absolument telle qu'ils pouvaient la souhaiter.

Les gens d'Unterwalden s'assemblèrent au nombre de deux ou trois cents, pour entendre le message de monseigneur de Bourgogne. Ils témoignèrent humblement une grande reconnaissance de ce qu'il avait souvenance de pauvres simples gens comme ils étaient, et les faisait assurer de sa bienveillance. Ils déclarèrent que leurs bœufs, fromages, beurre et autres denrées, se vendaient mieux et plus librement dans les pays de Ferrette que par le passé; que le blé, vin et autres marchandises qui leur en venaient étaient à meilleur marché, et que, lorsque quelques-uns des leurs y voyageaient, messieurs les officiers les traitaient avec honneur.

Les gens d'Unterwalden conduisirent sur leurs bateaux, par le lac, les ambassadeurs au pays d'Uri. Là on eut beaucoup de peine à assembler la commune, parce que les habitaient vivaient fort dispersés en diverses vallées fort sauvages et sur les hautes montagnes. D'ailleurs les principaux de leur conseil étaient en ambassade. Cependant le dimanche on en réunit un assez grand nombre; ils se montrèrent aussi contents et flattés de la visite de si nobles personnages et ne formèrent aucune plainte.

Continuant toujours à naviguer sur le lac, ils vinrent à Schwitz, où ils virent ceux de cette commune et les gens

de Zug. Leurs réponses furent aussi respectueuses, pleines d'amour de la paix et sans nul grief. Ils se montrèrent même si bien disposés que les ambassadeurs, pressés par le temps, et ne voulant pas s'enfoncer dans ce pays sauvage et difficile, leur confièrent copie des lettres de créance et les chargèrent de les montrer à ceux de Glaris. Les gens de Schwitz promirent de les faire remettre, afin qu'on en fît lecture dans chaque vallée le dimanche après la messe, dans l'assemblée qui devait se tenir pour d'autres affaires.

Bien qu'à Zurich les ambassadeurs n'eussent plus à traiter avec des bergers et de simples paysans, qu'il y eût dans le conseil de riches bourgeois et même trois chevaliers, leur commission n'en fut pas moins facile et heureuse. Personne ne se plaignit de rien, tous montrèrent le désir de la paix.

A Soleure, l'avoyer et le conseil ne se montrèrent pas moins respectueux pour le duc de Bourgogne et ne manifestèrent pas une moindre crainte de lui déplaire ou de perdre son alliance; ils prièrent même Jean Allard, qui était de leurs amis et connu dans leur ville, de leur faire toujours savoir ce qu'il pourrait entendre dire contre eux dans le conseil du Duc, et ce qui pourrait leur être imputé, afin de pouvoir se justifier. Mais, quant à messire de Hagenbach, ils demandèrent que le Duc lui ordonnât de vivre et communiquer plus gracieusement avec leurs alliés de Mulhausen, de cesser ses grandes violences et rudesses, de ne pas arrêter leurs vivres et marchandises, de ne pas empêcher leurs foires, de ne pas faire poursuivre et tuer leurs bourgeois. A ce mot tuer, les ambassadeurs se récrièrent que c'était en dire trop; mais les gens de Soleure le répétèrent par deux fois. Enfin ils prièrent qu'on commandât à messire Pierre de changer le langage qu'il tenait d'habitude et publiquement, car cela pourrait être cause

que des gens apostés ou d'autres se porteraient à quelque grande insulte. « Ce qui est d'autant plus à craindre que « nous avons chez nous, disaient-ils, beaucoup de gens de « petit entendement. »

Le Duc avait quitté Dijon, après y avoir célébré un service funèbre pour la sépulture du feu duc Philippe et de sa mère la duchesse Isabelle, morte un an auparavant. Leurs dépouilles mortelles étaient restées déposées à Bruges, et leur convoi venait de traverser solennellement la Champagne et la Lorraine pour se rendre en Bourgogne. Selon leurs dernières volontés, le duc Charles voulait que ses parents reposassent dans le tombeau qui leur était déjà préparé à la chartreuse de Champmol, auprès de leurs aïeux et prédécesseurs. La pompe lugubre des cérémonies fut, comme on peut croire, digne en tout de l'éclat que mettait, en de telles cérémonies, la maison de Bourgogne. Ce fut l'occasion de beaucoup de dons aux églises et d'actes de pieuses munificence. Entre autres, le Duc envoya en *ex-voto*, à l'église de Parai-le-Monial en Charolais, sa propre représentation en cire, de grandeur naturelle, afin d'invoquer la protection divine sur lui et ses entreprises, par l'intercession de saint Blaise.

Immédiatement après les obsèques, au commencement de mars, le Duc s'était rendu à Dôle; c'était de là qu'il avait envoyé son ambassade en Suisse. Il en attendit à peine la réponse, et continua sa route par Besançon, Vesoul, Remiremont et Nanci, pour retourner dans son duché de Luxembourg. Il voulait s'occuper de l'affaire de l'archevêque de Cologne. De bien grands projets qu'il négociait avec l'Angleterre, et qu'il comptait entreprendre tout aussitôt après, demandaient plus instamment encore sa présence en Flandre.

Il laissa derrière lui, sans nulle prévoyance ni précaution, Pierre de Hagenbach, plus cruel et plus tyrannique

que jamais; les pays du Rhin résolus à secouer ce joug insupportable, et tout prêts à se soulever; les Suisses ébranlés dans leur ancien attachement pour la maison de Bourgogne; et enfin les pratiques habiles et actives du roi de France, entremises parmi tant de causes de malheur et de ruine.

LIVRE CINQUIÈME.

1474.

Alliance des Suisses et de l'Autriche. — Révolte du pays de Ferrette. — Procès du sire de Hagenbach. — Le comte Henri de Wurtemberg prisonnier. — Réconciliation du roi et du connétable. — Saisie de l'Anjou. — Sédition à Bourges. — Affaire du Roussillon. — Lettre du roi au sire de Lude. — Traité du Duc et du roi d'Angleterre. — Siége de Neuss. — Guerre en Alsace. — Négociation du roi avec les Suisses. — Bataille d'Héricourt. — Héraut d'Angleterre envoyé au roi. — Conduite du duc de Bretagne. — Lettres du roi à monsieur de Comminges. — Les Anglais menacent de descendre en France.

Le duc de Bourgogne n'était pas arrivé au terme de son voyage que déjà les projets formés contre lui étaient accomplis. Son imprudence avait rendu possible l'alliance surprenante des Suisses et de la maison d'Autriche. Cent cinquante ans des guerres les plus cruelles, où avaient péri tant de seigneurs et de chevaliers; la haine mortelle et les méfiances qui existaient entre les princes chassés et leurs peuples révoltés; tant de sujets de querelles encore subsistants, tout cédait et disparaissait devant la crainte qu'inspiraient aux uns l'ambition du duc Charles et aux autres la domination du sire de Hagenbach. La tyrannie de ce cruel gouverneur et ses continuelles me-

naces avaient excité, non-seulement en Alsace, mais chez les Suisses, la volonté de s'en affranchir. Il semblait voir revivre en lui cet ancien Gessler, le landvogt autrichien, dont la mort avait été le premier signal de leur liberté.

A peine les Suisses et les Autrichiens pouvaient-ils eux-mêmes croire à une telle alliance, qui paraissait si fort contre nature. Il est à croire qu'elle ne se fût jamais conclue sans l'intervention du roi de France. Il employa dans cette affaire un sage et savant homme, Jost de Sillinen, administrateur du diocèse de Grenoble, et qui depuis y fut évêque. Il était Suisse, et sut persuader aux principaux de son pays et à la cour du duc Sigismond combien il leur serait profitable de devenir alliés. Enfin, après beaucoup d'allées et de venues, une journée fut indiquée à Constance pour le 25 mars, peu de jours après que le Duc fut parti de Besançon. Jean, comte d'Eberstein, et Jost de Sillinen y parurent comme ambassadeurs du roi, et l'alliance fut signée sous sa garantie.

Ce fut un sujet universel de joie dans tous ces pays depuis si longtemps troublés et ravagés par la guerre. Le duc Sigismond, le prince Charles de Bade et d'autres seigneurs des bords du Rhin résolurent tout aussitôt d'aller faire leurs pâques à Notre-Dame d'Einsiedlen, ce couvent si fameux et si fréquenté par les pèlerins, dans le pays de Schwitz. Ils chevauchèrent jusqu'à Zurich, s'embarquèrent sur le lac, arrivèrent à l'abbye, recevant partout les hommages sincères et empressés de tout ce peuple de paysans et de simples bergers. Ils descendaient en foule des montagnes pour voir un prince d'Autriche, de cette maison qui depuis si longtemps s'obstinait à vouloir les remettre, par la force des armes, dans une dure servitude, maintenant devenue leur alliée et leur

amie. Ils rendaient d'autant plus de respects au duc d'Autriche, que par cette paix il renonçait pour ainsi dire à ses droits prétendus. Ce n'est pas qu'ils eussent le moindre doute sur la justice de leur cause ou la moindre crainte de jamais être soumis; mais, dans leur humble simplicité, ils témoignaient au descendant de leurs anciens princes une joie affectueuse, une sorte de reconnaissance, et non point une allégresse hautaine et triomphante; de sorte qu'au milieu de son ancien domaine, non loin de tous ces champs de bataille où étaient tombés le duc Léopold et un si grand nombre de ses chevaliers, le duc Sigismond, sans méfiance et sans nul appareil de guerre, ayant pour toute suite les magistrats de Zurich, oubliant les souvenirs de haine des anciens temps, était environné des habitants de Schwitz, de Zug, de Glaris, de Zurich, qui venaient le complimenter, et même lui offrir des présents, selon les vieux usages du pays.

Pendant que les nouveaux alliés se réjouissaient ainsi et célébraient à Einsiedlen les fêtes de Pâques, tout était déjà en rumeur dans la Haute-Alsace et le comté de Ferrette. Le 3 avril, l'alliance avait été publiée. Le duc Sigismond commença par envoyer signifier au duc de Bourgogne que le montant de la créance était à sa disposition dans la ville de Bâle, et qu'ainsi les pays donnés en gage devaient rentrer sous la puissance de leur seigneur naturel. Déjà les habitants de Strasbourg avaient remis au duc des lettres de crédit sur leurs confrères les marchands de Bâle, jusqu'à concurrence de la portion qu'ils avaient promis d'avancer.

Il fallait quelques jours avant d'avoir la réponse du duc de Bourgogne; mais l'esprit des gens du pays était si animé que la seule assurance d'être soutenus par les seigneurs, les Suisses et le roi de France, leur suffit pour se délivrer sans attendre aucun secours. Pierre de Hagen-

bach, à la nouvelle de cette alliance, avait bien vu quel danger il allait courir; il résolut de mettre des garnisons dans les forteresses et les villes fermées, de les défendre vaillamment, et d'attendre ainsi que le duc de Bourgogne pût venir avec une armée les délivrer et reprendre le pays [1]. Dans ce dessein, après avoir muni fortement Thann, il se rendit à Brisach, où il arriva, pendant l'office du Vendredi-Saint, à la tête de sa troupe de Flamands et de Lombard, au bruit des trompettes et des tambours. Il entra dans l'église, interrompit le curé pendant qu'il lisait la Passion, et le força à recommencer pour lui le service divin.

Einsisheim avait chassé sa garnison bourguignonne et fermé ses portes. Pierre de Hagenbach, dans la nuit du dimanche de Pâques, sortit avec sa troupe pour aller surprendre cette ville. « Nous leur donnerons la bénédiction pascale », disait-il, se raillant toujours de tout ce que chacun respectait. Dans un pays où tout le monde était contre lui, il devait peu compter sur le secret de son entreprise. Les gens d'Einsisheim furent prévenus. La sentinelle du clocher vit les Bourguignons s'avancer aux premiers rayons du matin. Le tocsin fut sonné; chaque habitant s'arma et courut aux remparts. Cependant Hagenbach voulut tenter l'assaut; pendant qu'il attaquait d'un côté, il fit en même temps dresser des échelles à un autre endroit qu'il connaissait bien, et qu'il espérait trouver sans défense. Déjà vingt de ses hommes étaient parvenus sur le mur; heureusement les assiégés s'en aperçurent à temps et les rejetèrent dans le fossé.

Son projet sur Einsisheim ayant échoué, le gouverneur rentra en toute hâte à Brisach, avant que la nouvelle de son échec y fût parvenue, et ne songea plus qu'à s'y for-

[1] Muller; Specklin.

tifier. Les habitants étaient à la grand'messe ; sans respect pour la sainteté du jour, il ordonna que tous, quel que fût leur état, leur âge ou leur sexe, s'en allassent sur-le-champ travailler à creuser des ouvrages de défense devant le pont. Cet ordre parut dur. D'ailleurs le bruit se répandit que le sire de Hagenbach, afin d'avoir assez de vivres pour se défendre longtemps et pour nourrir ses Lombards et ses Français, avait résolu de ne plus laisser rentrer ceux qu'il enverrait travailler et de faire égorger ceux qui resteraient dans leurs maisons. On assurait même qu'il avait d'abord voulu exterminer tous les habitants, et que, s'il avait pris un moyen un peu moins cruel, c'était parce que ses soldats avaient refusé de se charger d'un tel massacre. Cependant tout fut encore remis au lendemain.

Parmis les soldats de la garnison il y avait deux cents Allemands. Hagenbach ne s'assurait pas sur eux comme sur les étrangers ; eux aussi étaient, comme les bourgeois, en grande méfiance, et craignaient qu'on ne prît contre eux quelque résolution cruelle. Il y avait parmi eux un capitaine nommé Frédéric Voegelin, homme d'une pauvre mine et de petit état, car il n'était rien de plus que tailleur d'habits, mais de grand courage. Il se concerta avec son hôte ; durant cette nuit, qui sembla bien longue à tous les pauvres habitants de Brisach, tremblant à chaque instant d'être égorgés, le mot fut donné à tous les bourgeois et aux soldats allemands de se rendre en armes sur la place aussitôt que le tambour serait battu. Dès la pointe du jour, Voegelin, avec quelques-uns de ses camarades, se rendit chez le gouverneur et lui dit : « Mes « soldats veulent être payés ; ils ont tout dépensé, et il « leur faut de l'argent. — Ils auront de l'ordure sous le « nez, répliqua Hagenbach, et si tu t'avises de m'en par« ler encore, je te ferai jeter à la rivière. » Alors Voegelin

descendit et fit battre le tambour. Le gouverneur accourut aussitôt sur la place, l'épée nue, et voulut se jeter sur Voegelin; mais les soldats allemands avec leurs piques, les bourgeois, et même les femmes, armés de haches, de fourches, de broches, se précipitèrent sur lui. Il se réfugia dans une maison voisine; on l'y poursuivit, et à grand'peine Voegelin le sauva de la fureur du peuple. Il fut conduit chez le bourgmestre.

Les Lombards et les Flamands de la garnison étaient encore dispersés dans leurs logements. Ils n'avaient pas eu le temps de s'armer; ils ignoraient le langage du pays, et ne savaient pas bien quel était le sujet de la querelle entre le sire de Hagenbach et les habitants. Ils se voyaient sans chef, exposés au massacre; ils entrèrent aussitôt en pourparlers, témoignèrent qu'ils n'étaient pour rien dans les cruautés du gouverneur, et demandèrent à se retirer avec leur bagage, ce qui leur fut accordé. Ainsi Brisach se trouvait libre. Le même jour les gens de Strasbourg sortirent et allèrent en armes se remettre en possession des domaines que le Duc avait injustement conquis sur eux.

Le duc Sigismond, voyant les choses se précipiter ainsi, n'attendit point la réponse du duc de Bourgogne; il s'avança jusqu'à Bâle. Se considérant comme rentré dans la souveraineté de ses domaines, il nomma Hermann d'Eptingen pour son landvogt, et l'envoya dans le pays avec deux cents cavaliers seulement. Il ne trouva nulle résistance. Partout les habitants rentraient joyeusement sous la domination de leurs anciens seigneurs, qu'un nouveau maître leur avait fait tant regretter. Thann chassa la garnison bourguignonne, comme avaient fait Einsisheim et Brisach. En peu de jours un changement si complet était consommé. Tout le pays était en allégresse. Confondant avec leur délivrance la solennité de Pâques

qui en avait marqué l'époque, tous, jusqu'aux petits enfants, chantaient :

Le Christ est ressuscité, le gouverneur est pris;
Réjouissons-nous!
Sigismond sera notre consolateur; *Kyrie, eleison!*
S'il n'eût pas été pris, cela eût mal tourné;
Il est pris; ses méchantes ruses ne lui serviront plus de rien.

Pendant ce temps-là, le duc de Bourgogne, ne se doutant pas de tout ce qui se passait, reçut avec courtoisie le héraut qui venait lui annoncer le rachat de la Haute-Alsace, mais lui parla durement sur la commission dont il était chargé. Il rappela toutes les dépenses qu'il avait faites, disait-il, pour mettre le pays en état de défense, et qui se trouveraient perdues s'il en quittait la possession. Il se plaignit du duc d'Autriche et menaça de sa vengeance. Prenant un vain prétexte pour refuser le remboursement et manquer à la foi promise, il répondit par écrit que ce n'était pas lui qui avait cherché à acquérir ces domaines; qu'au contraire c'était le duc Sigismond qui l'avait conjuré de les lui acheter, au moment où il ne pouvait plus se défendre contre les Suisses; que du reste, d'après les traités, c'était, non à Bâle, mais à Besançon, que la somme devait être déposée, et que, si la maison d'Autriche reprenait, par la voie des armes, possession de ses anciennes seigneuries, elle aurait désormais affaire à un ennemi plus redoutable que les Suisses. En même temps le Duc écrivit à Hagenbach, dont il ignorait le sort, de tenir ferme dans les forteresses, et qu'il allait envoyer des troupes à son secours.

Le duc Sigismond ne s'arrêta point à ces menaces; il se rendit à Brisach et rentra en pleine possession. Son premier soin fut de donner satisfaction à la clameur publique et de faire traduire en justice Pierre de Hagenbach, dont

les crimes avaient été le véritable motif de cette guerre et de ce soulèvement des peuples. L'ancien gouverneur, après avoir été quelques jours tenu en sûreté chez le bourgmestre, fut transféré dans la tour de la porte du Rhin et chargé de chaînes. Chaque ville avait quelque grief à lui imputer et réclamait sa punition. Afin que toutes fussent assurées d'avoir bonne justice, le duc Sigismond régla qu'il aurait pour juges des hommes graves et sages, députés par toutes les villes, Strasbourg, Colmar, Schelestadt, Fribourg en Brisgau, Brisach et Bâle, et seize chevaliers pour l'ordre de la noblesse. Berne et Soleure, bien que villes suisses, envoyèrent aussi leurs députés prendre part au jugement.

De toutes parts on était accouru par milliers pour assister au procès de ce cruel gouverneur, tant la haine était grande contre lui. De sa prison il entendait retentir sur le pont et au-dessous des voûtes de la porte le pas des chevaux, et s'enquérait à son geôlier de ceux qui arrivaient, soit pour être ses juges, soit pour être témoins de son supplice. Parfois le geôlier répondait : « Ce sont des « étrangers ; je ne les connais pas. — Ne sont-ce pas, « disait le prisonnier, des gens assez mal vêtus, de haute « taille, de forte apparence, montés sur des chevaux aux « courtes oreilles ? » Et si le geôlier répondait : « Oui ; » « Ah ! ce sont les Suisses, s'écriait Hagenbach ; mon Dieu, « ayez pitié de moi ! » Et il se rappelait toutes les insultes qu'il leur avait faites, toutes ses insolences envers eux ; il pensait, mais trop tard, que c'était leur alliance avec la maison d'Autriche qui était cause de sa perte.

Le 4 mai 1474, après avoir été mis à la question, il fut, à la diligence d'Hermann d'Eptingen, gouverneur pour le duc Sigismond, amené devant ses juges sur la place publique de Brisach. Sa contenance était ferme et d'un homme qui ne craint pas la mort. Henri Iselin, de Bâle

porta la parole au nom d'Hermann d'Eptingen, agissant pour le seigneur et le pays. Il parla à peu près en ces termes :

« Pierre de Hagenbach, chevalier, maître d'hôtel de monseigneur le duc de Bourgogne, et son gouverneur dans les pays de Ferrette et Haute-Alsace, aurait dû respecter les priviléges réservés par l'acte d'engagement; mais il n'a pas moins foulé aux pieds les lois de Dieu et des hommes que les droits jurés et garantis au pays. Il a fait mettre à mort sans jugement quatre honnêtes bourgeois de Thann; il a dépouillé la ville de Brisach de sa juridiction, et y a établi juges et consuls de son choix; il a rompu et dispersé les communautés de la bourgeoisie et des métiers; il a levé des impôts par sa seule volonté; il a, contre toutes les lois, logé chez les habitants des gens de guerre, Lombards, Français, Picards ou Flamands, et a favorisé leurs désordres et pillages. Il leur a même commandé d'égorger leurs hôtes durant la nuit, et avait fait préparer, pour y embarquer les femmes et les enfants, des bateaux qui devaient être submergés dans le Rhin. Enfin, lors même qu'il rejetterait de telles cruautés sur les ordres qu'il a reçus, comment pourrait-il s'excuser d'avoir fait violence et outrage à l'honneur de tant de filles ou femmes, et même de saintes religieuses?»

D'autres accusations furent portées dans les interrogatoires, et des témoins attestèrent les violences faites aux gens de Mulhausen et aux marchands de Bâle.

Pour suivre toutes les formes de la justice, on avait donné un avocat à l'accusé: « Messire Pierre de Hagenbach, dit-il, ne reconnaît d'autre juge et d'autre seigneur que monseigneur le duc de Bourgogne, dont il avait commission et recevait les commandements. Il n'avait nul droit de contrôler les ordres qu'il était chargé d'exécuter, et son devoir était d'obéir. Ne sait-on pas quelle soumis-

sion les gens de guerre doivent à leur seigneur et maître? Croit-on que le landvogt de monseigneur le Duc eût à lui remontrer et à lui résister? Et monseigneur n'a-t-il pas ensuite, par sa présence, confirmé et ratifié tout ce qui avait été fait en son nom? Si des impôts ont été demandés, c'est qu'il avait besoin d'argent. Pour les recueillir il a bien fallu punir ceux qui se refusaient à payer. C'est ce que monseigneur le Duc, et même l'empereur, quand ils sont venus, ont reconnu nécessaire. Le logement des gens de guerre était aussi la suite des ordres du Duc. Quant à la juridiction de Brisach, le landvogt pouvait-il souffrir cette résistance?

« Enfin, dans une affaire si grave, où il y va de la vie, convient-il de produire comme un véritable grief le dernier dont a parlé l'accusateur? Parmi ceux qui écoutent, y en a-t-il un seul qui puisse se vanter de ne pas avoir saisi les occasions de se divertir? N'est-il pas clair que messire de Hagenbach a seulement profité de la bonne volonté de quelques femmes ou filles, ou, pour mettre les choses au pis, qu'il n'a exercé d'autre contrainte envers elles qu'au moyen de son bon argent? »

Les juges siégèrent longtemps sur leur tribunal. Douze heures entières passèrent sans que l'affaire fût jugée. Le sire de Hagenbach, toujours ferme et calme, n'allégua d'autres défenses, d'autres excuses que celles qu'il avait données déjà sous la torture : les ordres et la volonté de son seigneur, qui était son juge, et le seul qui pût lui demander compte.

Enfin, à sept heures du soir, à la clarté des flambeaux, les juges, après avoir déclaré qu'à eux appartenait le droit de prononcer sur les crimes imputés au landvogt, le firent rappeler, et rendirent leur sentence, qui le condamna à mort. Il ne s'émut pas davantage, et demanda pour toute grâce d'avoir seulement la tête tranchée. Huit bourreaux



PIERRE DE HAGENBACH CONDUIT AU SUPPLICE.

des diverses villes se présentèrent pour exécuter l'arrêt. Celui de Colmar, qui passait pour le plus adroit, fut préféré.

Avant de le conduire à l'échafaud, les seize chevaliers qui faisaient partie des juges requirent que messire de Hagenbach fût dégradé de sa dignité de chevalier et de tous ses honneurs. Pour lors s'avança Gaspard Hurter, héraut de l'empereur, et il dit : Pierre de Hagenbach, il « me déplaît grandement que vous ayez si mal employé « votre vie mortelle, de sorte qu'il convient que vous per- « diez non-seulement la dignité et ordre de chevalerie, « mais aussi la vie. Votre devoir était de rendre la jus- « tice, de protéger la veuve et l'orphelin, de respecter les « femmes et les filles, d'honorer les saints prêtres, de vous « opposer à toute injuste violence; et, au contraire, vous « avez commis tout ce que vous deviez empêcher. Ayant « ainsi forfait au noble ordre de chevalerie et aux ser- « ments que vous aviez jurés, les chevaliers ici présents « m'ont enjoint de vous en ôter les insignes. Ne les voyant « par sur vous en ce moment, je vous proclame indigne « chevalier de saint-George, au nom et à l'honneur du- « quel on vous avait autrefois honoré du baudrier de « chevalerie. »

Puis s'avança Hermann d'Eptingen : « Puisqu'on vient « de te dégrader de chevalerie, je te dépouille de ton col- « lier, chaîne d'or, anneau, poignard, éperon, gantelet. » Il les lui prit et lui en frappa le visage, et ajouta : « Che- « valiers, et vous qui désirez le devenir, j'espère que cette « punition publique vous servira d'exemple, et que vous « vivrez dans la crainte de Dieu, noblement et vaillam- « ment, selon la dignité de la chevalerie et l'honneur de « votre nom. » Enfin Thomas Schutz, prévôt d'Einsisheim et maréchal de cette commission de juges, se leva, et s'adressant au bourreau, lui dit : « Faites selon la justice. »

Tous les juges montèrent à cheval, ainsi qu'Hermann d'Eptingen. Au milieu d'eux marchait Pierre de Hagenbach entre deux prêtres. C'était pendant la nuit; des torches éclairaient la marche; une foule immense se pressait autour de ce triste cortége. Le condamné s'entretenait avec son confesseur d'un air pieux et recueilli, mais ferme, se recommandant aussi aux prières de ceux qui l'entouraient. Arrivé dans une prairie, devant la porte de la ville, il monta sur l'échafaud d'un pas assuré; puis, élevant la voix : « Je n'ai pas peur de la mort, dit-il, encore que je « l'attendisse pas de cette sorte, mais bien les armes à la « main ; ce que je plains, c'est tout le sang que le mien « fera couler. Monseigneur ne laissera point ce jour sans « vengeance pour moi. Je ne regrette ni ma vie ni mon « corps; je supplie seulement Dieu de me pardonner d'a- « voir mérité une telle sentence et plus cruelle encore. « Vous tous aussi, dont j'ai été le gouverneur durant « quatre années, pardonnez-moi ce que j'ai pu faire par « défaut de sagesse ou par malice : j'étais homme. Priez « pour moi. » Ensuite il demanda qu'on obtînt du duc Sigismond qu'il ratifiât son testament, par lequel il laissait à l'église de Brisach sa chaîne d'or et ses seize chevaux. Il s'entretint encore un instant avec le confesseur, présenta la tête et reçut le coup.

Son corps fut mis dans un cercueil, déposé dans une chapelle voisine, et transporté le lendemain au château de Hagenbach, pour être enseveli près de ses ancêtres. On lui éleva un monument près du maître-autel; sa représentation en pierre y fut placée. Une tradition s'établit dans le pays qu'il était mort comme un saint. Pendant longtemps, aux jours de fêtes, on passait au cou de sa statue une chaîne d'or; on plaçait sur la tête le chapeau de satin bleu orné de pierreries qu'il portait en allant au supplice, et les habitants de la seigneurie d'Hagen-

bach s'agenouillaient dévotement devant son tombeau.

Le duc de Bourgogne était loin de s'attendre à de telles nouvelles; il ne savait pas combien l'esprit des princes et des peuples lui était devenu contraire, ni combien de crainte et de haine inspiraient son ambition sans mesure et sa volonté incapable d'écouter nulle remontrance. Il croyait pouvoir ramener les Suisses à son amitié. Dès qu'il eut appris leur alliance avec la maison d'Autriche et avec le roi de France, il leur écrivit, promettant qu'il allait faire justice aux plaintes qu'avaient recueillies ses ambassadeurs. « Il ne convient pas, leur disait-il, d'abandonner ainsi un ancien ami qui ne vous deviendra jamais contraire que s'il y est absolument contraint; vous ne deviez pas conclure une alliance forcée avec vos véritables ennemis. Souvenez-vous de ces vaillants hommes, de vos pères et de vos frères, que le roi Louis a fait périr autrefois par l'épée devant Bâle, au bord de la Birse; songez à ce libre commerce que vous avez toujours fait en pleine sûreté dans tous les États de Bourgogne. Vous savez, et nul ne l'ignore, que je tiens la vaillance pour la première des vertus humaines; et, comme vous avez mérité le renom du plus vaillant peuple de la chrétienté, vous pouvez penser que je vous porte une plus haute estime qu'à toutes autres communautés ou princes.

Mais quand il eut appris la mort du sire de Hagenbach, qu'il aimait par-dessus tous ses autres serviteurs, qui s'était dévoué à toutes ses volontés, qui était conforme à tous ses penchants, il entra dans une colère aveugle et insensée. Le danger devenait grand pour sa puissance; il n'avisa néanmoins en aucune façon à le diminuer ni à faire sa paix avec les Suisses. Cela eût sans doute été facile, car il avait chez eux un fort parti, et l'on craignait de se mettre en guerre avec lui. Au contraire il s'obstina dans le projet de devenir maître des bords du Rhin et de tous

les pays qui touchaient la Suisse. Étienne de Hagenbach s'était rendu près de lui pour demander vengeance de la mort de son frère[1]; il la lui promit pleine et entière, et mit aussitôt des troupes à ses ordres pour commencer la guerre en Alsace.

Il donna en même temps une marque encore plus grande de sa fureur. Henri de Wurtemberg, fils du comte régnant, Ulric de Wurtemberg, avait passé ses jeunes années à la cour de Bourgogne, où il avait été élevé par les soins du Duc et sous la surveillance du sire de Hagenbach, avant que celui-ci fût gouverneur du pays de Ferrette. Depuis, le comte Ulric l'avait rappelé, ne voulant point qu'il continuât de recevoir les exemples et les préceptes d'un homme si méchant et si déréglé. Néanmoins il se trouvait pour lors à Luxembourg. Son père avait fait partie de l'alliance conclue à Constance. Le Duc fit prendre ce jeune prince, et déclara qu'il ne le mettrait hors de prison que lorsque la ville de Montbelliard lui aurait été remise. Depuis longtemps la possession de cette forte ville était l'objet de l'ambition du Duc; elle joignait sa comté de Bourgogne à la Haute-Alsace, et devait lui être d'un grand avantage pour la guerre qu'il voulait entreprendre dans ce pays.

Le jeune comte promit tout ce qu'exigea le Duc, qui envoya aussitôt les sires Pierre de Neufchâtel, seigneur du Fay, et Olivier de La Marche, pour se faire ouvrir les portes de Montbelliard[2]. Mais le sire de Stein, qui en était capitaine, avait eu le temps de demander des secours aux Suisses, et il lui était arrivé des gens de Bâle et de Berne. Il refusa de livrer sa ville et ne tint nul compte de la promesse forcée qu'on alléguait. Les Bourguignons firent venir le comte Henri et l'amenèrent enchaîné devant les

[1] Specklin. — [2] *Mémoires de La Marche*; Muller; Specklin; Lettres du Duc au sire du Fay.

murailles, en criant qu'il serait mis à mort si les portes restaient fermées. Nulle réponse ne fut faite. Pour lors on déploya un tapis de velours; le jeune prince fut contraint à se mettre à genoux; le bourreau leva son épée nue, et la sommation fut répétée. « C'est contre tout droit et toute « loyauté, fit crier le gouverneur, que monseigneur est « entre vos mains; vous pouvez bien le tuer, mais non « pas avec lui la maison de Wurtemberg. Mon devoir est « envers tous ceux de cette noble maison; ils vengeront « celui que vous voulez mettre à mort. » Cependant les Bourguignons s'en tinrent à la menace; le comte Henri fut ramené à Luxembourg, et resta encore longtemps en prison.

Quelque désir qu'eût le duc de Bourgogne de venger la mort du sire de Hagenbach et de remettre sous son pouvoir les domaines de la maison d'Autriche, il ne pouvait penser encore à porter de ce côté toutes ses forces, ni à y venir en personne. De grands projets se tramaient en ce moment entre le roi d'Angleterre et lui, pour porter enfin de telles attaques au roi de France qu'il ne pût y résister. Le duc de Bretagne prenait une secrète part à leurs desseins, et le roi d'Aragon était aussi en intelligence avec eux. Des ambassadeurs allaient et venaient de Bourgogne en Angleterre. Les principaux négociateurs du roi Édouard étaient Gaillard et Bertrand de Durfort, seigneurs de Duras. L'espérance des Anglais était surtout de reprendre leurs anciennes possessions en France, et déjà une fois, comme on a vu, le sire Gaillard de Duras leur avait livré la Guienne; beaucoup de seigneurs et gentilshommes dans cette province étaient encore, ainsi que lui, contraires à la domination de France. Le duc de Bourgogne pressait, avec toute l'impatience de son naturel, la conclusion de cette alliance offensive, montrant aux sires de Duras toutes sortes de faveurs et leur faisant de riches présents. En

même temps il assemblait son armée et apprêtait une artillerie redoutable.

Le roi de France n'était pas encore instruit précisément de tout ce qui se pratiquait contre lui. Les desseins du Duc sur la Haute-Alsace, sur l'archevêque de Cologne, sur l'Allemagne, étaient des motifs suffisants pour expliquer ses grands préparatifs. Toutefois le roi n'omettait aucune précaution afin de susciter à son ennemi le plus d'obstacles et d'embarras qu'il pouvait. Il s'occupait à resserrer de plus en plus son alliance avec les Suisses et leur union avec le duc Sigismond [1]. Il s'efforçait de détacher du duc de Bourgogne le duc René de Lorraine; pour cela, il lui faisait remontrer que le Duc avait résolu de s'emparer de tous ses États; que nul prince n'était en sûreté contre un orgueil si intraitable et une telle convoitise de puissance; que le roi de France honorerait bien plus la noblesse de sa maison, protégerait bien mieux sa jeunesse, et pourrait faire de lui un des plus grands personnages du royaume; qu'il empêcherait le roi René, son aïeul, de le déshériter en faveur du duc de Bourgogne, ainsi que le projet en avait été formé; enfin, qu'appartenant à la fois à la France et à l'empire d'Allemagne, environné par l'alliance qui s'était formée entre les Suisses et les pays d'Alsace et des bords du Rhin, il n'aurait rien à craindre. De tels motifs étaient puissants. Les avis de l'empereur et de la maison d'Autriche l'étaient encore plus sur le duc de Lorraine, qui se regardait comme plus Allemand que Français.

En effet, le duc de Bourgogne se trouvait maintenant presque aussi ennemi de l'empereur que du roi de France. Il semblait que leur intérêt était de se réunir contre lui.

[1] Comines; *Histoire de Lorraine*; *Histoire de Bourgogne*; Muller; de Troy.

Il en fut grandement question. Beaucoup de conseillers du roi, et même des plus sages, jugeaient que l'occasion était favorable. Au lieu de prolonger les trèves qui allaient finir, il convenait, disaient-ils, de ne pas donner un tel avantage au Duc et de le placer entre deux guerres. Cet avis paraissait bon ; toutefois il n'était point conforme aux inclinations du roi, qui voulait toujours gagner, mais sans se mettre en péril. Le sire de Comines, qui commençait à avoir du crédit auprès de lui, et qu'il avait comblé de faveurs et de biens, le conseilla selon son goût et peut-être plus habilement. Il connaissait mieux que personne le duc Charles, dont il avait été longtemps serviteur, et le voyait courir à sa perte sans qu'il fût nécessaire au roi d'y travailler par les armes. « Donnez-lui hardiment cette « trève, disait-il ; laissez-le s'aller heurter contre ces pays « d'Allemagne, qui sont plus grands et plus puissants « qu'on ne saurait croire. Quand il aura pris une place ou « mené à fin une querelle, il en entreprendra une autre, « et n'est pas homme à se rassasier jamais d'entreprises. « Plus il est embrouillé, plus il s'embrouille. Pour vous « venger de lui, il suffit de le laisser faire. Ne l'inquiétez « pas sur la rupture de la trève ; aidez-le plutôt, s'il est né- « cessaire. Cette Allemagne est si grande et si forte qu'il « s'y consumera et s'y perdra de tous les points. L'empe- « reur est, il est vrai, homme de peu de sens et de peu de « cœur : il aimerait mieux tout endurer que de dépenser « un peu d'argent ; mais les princes de l'Empire y met- « tront bon ordre. »

Les trèves furent donc prolongées jusqu'au mois de mai 1475. Le roi les eût voulu plus longues et semblait même désirer la paix définitive ; mais le Duc n'avait pas besoin d'un plus long délai pour terminer ses préparatifs, consommer son alliance avec le roi Édouard, et concerter avec lui leurs entreprises de guerre. Il comptait bien

dans cet intervalle avoir aussi terminé l'affaire de Cologne.

Le roi, tout en paraissant complaire aux désirs et faciliter les dessins du Duc, n'en continua que plus assidûment à lui enlever des alliés et à augmenter le nombre de ses ennemis. Ce fut dans cette vue qu'il termina son différend avec le connétable. Il craignit, en traitant de sa perte avec le duc de Bourgogne, d'être trompé et de le lui donner pour allié et pour partisan. Le comte de Saint-Pol, qui assurément était, de tous les princes et seigneurs, le plus consommé en mensonges et artifices, sut à propos lui inspirer cette appréhension[1]. Aussitôt le roi envoya ordre au sire de Curton, qui traitait cette affaire à Bovines avec le chancelier de Bourgogne et le sire d'Himbercourt, de ne rien conclure contre le connétable.

Quand le messager arriva, tout était déjà terminé. La veille au soir, les ambassadeurs avaient échangé leurs scellés et leurs signatures. Le connétable était, par ce traité, déclaré criminel envers les deux princes. Tous deux se promettaient et juraient que le premier qui mettrait la main dessus le ferait mourir dans les huit jours ou le livrerait à l'autre contractant pour qu'il en fît à son plaisir. Il devait tout aussitôt être publié, à son de trompe, ennemi des deux princes, ainsi que tous ceux qui l'aideraient ou serviraient. Telles étaient les conditions que les ambassadeurs avaient arrêtées, bien volontiers et avec empressement, tant ils s'accordaient pour perdre le connétable. Le roi payait cher sa ruine : pour l'obtenir, il cédait au duc de Bourgogne Saint-Quentin, et, de plus, toutes les seigneuries qui relevaient des comtés de Flandre et d'Artois, même Bohain et Ham, ainsi que l'argent et les meubles.

Ce traité fut de nul effet. Les ambassadeurs avaient

[1] Comines; Procès du connétable.

conduit cette affaire en toute confiance et bonne amitié; ils se remirent leurs scellés, et le roi commença à négocier avec le connétable. Il lui rendit les seigneuries qu'il avait confisquées, lui fit payer ses pensions et la solde de sa compagnie d'hommes d'armes, laissa même Saint-Quentin sous sa main, et ne négligea rien pour le gagner complétement; ce qui n'était possible pas plus à lui qu'au duc de Bourgogne.

Il voulut même avoir une entrevue avec le connétable; car il croyait toujours qu'il y avait profit à parler avec les gens à qui l'on avait affaire. Le connétable n'avait pas peu de méfiance; il se sentait coupable; il savait ce qui avait été résolu contre lui à Bovines et pensait qu'il avait tout à craindre. Le roi n'avait pas non plus beaucoup de raison de se fier au connétable. Des deux parts les précautions furent prises: tout fut préparé pour l'entrevue sur une chaussée près de Ham[1]; une forte barrière fut établie afin de séparer les deux partis; le connétable, de crainte de surprise, avait, en dessus et en dessous, fait relever tous les gués de la Somme. Il arriva avec trois cents gentilshommes armés et leur suite; pour lui, il portait une cuirasse sous sa robe. Le roi envoya d'abord le sire de Comines pour s'excuser de tarder un peu; puis il arriva un moment après, accompagné de six cents hommes d'armes, que commandait le comte de Dammartin, le plus grand ennemi du connétable, et entra sur la chaussée avec seulement cinq ou six personnes de sa suite. Après quelques paroles, le connétable, confus cependant de se trouver en telle contenance devant le roi son seigneur, allégua qu'il n'avait montré une si grande méfiance qu'à cause du comte de Dammartin. « Je veux faire votre paix « avec lui, » dit le roi; et tout le premier il passa la bar-

[1] Procès du connétable.

rière [1], embrassa le connétable, l'assurant que désormais il ne serait jamais question du passé entre eux. « Mais « vous tiendrez tout ce que vous m'avez promis, ajouta- « t-il, et je puis compter que vous êtes de mon parti ? — « Oui, répondit le connétable ; je suis pour vous envers « et contre tous. » Le roi le fit embrasser avec le comte de Dammartin et l'emmena à Noyon ; il lui fit grande chère jusqu'au lendemain, où le connétable retourna à Saint-Quentin.

Tous les gens et les conseillers du roi ne pouvaient se taire sur une telle réconciliation et sur tant de caresses faites à un de ses serviteurs. « Il n'a pas de honte, di- « saient-ils, de forcer le roi à venir lui parler et de lui « faire des conditions ; il ose paraître en sa présence ac- « compagné de gens d'armes, tous ses sujets, tous payés « de son argent ; il a l'audace de mettre une barrière en- « tre le roi et lui. Avec tout cela, on ne peut même conce- « voir nul espoir de rendre ce connétable moins hautain « et moins déloyal. » Le roi convint que c'était folie à lui d'en avoir tant fait ; mais il ne lui en coûtait guère de sacrifier sa fierté. Quant à sa haine et à sa rancune, s'il différait d'y satisfaire, elles se retrouvaient bien dans l'occasion. Du reste, jamais ses conseillers n'avaient deviné plus juste. Deux jours après l'entrevue, le duc de Bourgogne envoya un messager secret au comte de Saint-Pol, pour lui offrir dix mille écus par an s'il voulait tenir ses anciennes promesses [2]. Le connétable répondit qu'il ne fallait point douter de lui, qu'il trouverait bien manière de saisir le roi au collet et de le faire mourir, ou de lui envoyer finir sa vie quelque part ; qu'ensuite on irait prendre la reine et le Dauphin, et qu'on les enverrait en exil. Il s'engageait aussi à garder de nouveau Saint-Quentin

[1] Procès du connétable. — [2] Idem.

pour son propre compte et à en chasser les gens du roi.

Si le roi croyait encore nécessaire de ménager le connétable, il n'en suivait pas moins son dessein d'obtenir dans son royaume pleine obéissance de tous ses sujets et vassaux, quelques grands qu'ils fussent. Le 18 juillet, le Parlement prononça arrêt contre le duc d'Alençon, coupable, d'après ses confessions volontaires, de grands et énormes crimes, conspirations, machinations, traités conclus à plusieurs fois avec les Anglais, anciens ennemis et adversaires du royaume, et avec d'autres rebelles et désobéissants ; coupable aussi d'ingratitude envers le roi, qui déjà lui avait fait grâce. Il fut donc déclaré criminel de lèse-majesté, d'homicide et de fausse monnaie; comme tel, condamné à recevoir la mort, et à être exécuté par justice, réservé le bon plaisir du roi.

Le duc d'Alençon demeura prisonnier dans la tour du Louvre, et n'en sortit qu'un peu avant de mourir, deux ans après sa condamnation. Le roi n'exécuta pas non plus à la rigueur l'arrêt de confiscation, et rendit une portion de cet héritage à René, comte du Perche, fils unique du duc d'Alençon.

Aussitôt après ce jugement, il s'en alla faire encore acte de pouvoir sur un autre prince de son sang, dont il avait depuis longtemps et de plus en plus à se plaindre. Le vieux roi René, plus par faiblesse peut-être que par mécontentement, n'avait jamais eu tant de secrètes correspondances avec le duc de Bourgogne. Maintenant il n'avait plus d'héritier direct, et sa succession, qui comprenait la Provence, l'Anjou et le duché de Bar, et des droits à prétendre sur les royaumes de Naples, de Sicile, de Jérusalem et d'Aragon, était un objet d'ambition pour le roi et pour le Duc. Déjà le roi avait occupé le duché de Bar, afin d'empêcher qu'il ne tombât sous la main de son adversaire. La maison d'Anjou n'était cependant pas éteinte; outre

Iolande, comtesse de Vaudemont, et madame Marguerite, reine d'Angleterre, qui était toujours retenue en prison à Londres, il y avait encore Charles, fils du comte du Maine, qui, depuis peu de mois, avait épousé Jeanne de Vaudemont, sa cousine. Le roi René, son oncle, venait de l'instituer son héritier par testament du 22 juillet 1474; mais, soit qu'il eût tenu ce testament secret, soit plutôt que l'on comptât sur son défaut de volonté et de force, sa dépouille semblait déjà un sujet de discorde de plus entre le roi et le Duc.

Pour lui, il vivait doucement, s'occupant plus de composer des vers et des poëmes, de faire des peintures, d'arranger des jardins, que de se mêler aux querelles des princes. C'étaient son fils et son petit-fils, avant qu'il les eût perdus, son neveu Charles du Maine, ou ses serviteurs, gagnés à l'un ou à l'autre parti, qui se servaient de son nom, et l'entraînaient à des démarches dont son repos était ensuite troublé plus qu'il n'aurait voulu. Du reste, dans un temps où les princes étaient tous rudes et tyranniques, il était doux et bon à ses sujets, ne les précipitait dans nulle guerre, ne les grevait point de trop lourds impôts, était charitable pour les pauvres, juste envers les grands et les petits, et surtout grand protecteur des dames et demoiselles. Les Angevins le nommaient leur bon seigneur [1], et pour les Provençaux il s'appelle encore le bon roi René.

Le roi Louis était venu en force; mais ses desseins n'étaient pas connus [2]. Il se présenta devant Angers; les portes ne lui furent point fermées : dès qu'il fut dans la ville, il en déclara la saisie, et constitua maître Guillaume Cerizais, greffier du Parlement, au gouvernement et à

[1] Bourdigné. — [2] *Histoire du roi René*, par le vicomte de Villeneuve-Bargemont; de Troy; Legrand.

l'administration des seigneuries et domaines appartenant à la maison d'Anjou.

Le roi René était non loin de là, à son château de Baugé. Appprenant que le roi, son neveu, était venu à Angers, il ordonna qu'on lui apprêtât son cheval pour aller le recevoir et le fêter. Il ignorait ce qui venait de se faire à son préjudice; ses domestiques le savaient bien, mais n'osaient le lui dire, de peur de lui faire de la peine, connaissant la grande affection qu'il avait pour son pays d'Anjou. Toutefois, quand on le vit prêt à partir, un de ses plus privés gentilshommes lui déclara l'affaire, en le priant de prendre quelque patience et de ne point tomber en trop grande mélancolie.

Le bon roi René, entendant raconter la perte de son cher pays d'Anjou, se trouva d'abord un peu troublé; mais, quand il eut repris courage, il dit : « Je n'offensai « jamais le roi de France, et il ne me devait point faire « un tel tour; mais que la volonté de Dieu soit faite! Il « m'a tout donné, et peut tout m'ôter à son plaisir. Le roi « n'aura point guerre avec moi pour mon duché d'An- « jou; mon âge de soixante-cinq ans ne convient plus « aux armes, et je n'en pourrais plus porter le travail. « Dieu, qui est vrai juge, jugera entre lui et moi. Dès « longtemps j'ai fait le propos de vivre le reste de ma « vie en paix et repos d'esprit, et je le ferai, s'il est pos- « sible. »

Puis le vieux prince, du moins on le raconte ainsi, se remit tranquillement à achever la peinture d'une belle perdrix grise qu'il avait commencée lorsqu'on était venu lui annoncer la perte de son duché. Sans tarder il se mit ensuite en route pour son comté de Provence, où il fut le bienvenu. On était toujours content de l'y voir, comme aussi il se montrait content d'y revenir.

Quelques mois auparavant, le roi avait exercé les

rigueurs de son autorité, non sur des princes et seigneurs, mais sur les habitants de la ville de Bourges[1], et ne s'était pas montré moins rude. Une imposition nouvelle, nommée le barrage, avait été établie pour subvenir aux réparations des murailles. Le commun peuple refusa de s'y soumettre; il y eut des voies de fait, et un des hommes du fermier fut tué. Aussitôt le chapitre et les plus notables habitants s'assemblèrent. Toute leur crainte se porta sur les vengeances que le roi allait faire tomber sur cette malheureuse ville. On connaissait sa méfiance et la cruauté de ses justices. Chacun proposa ce qu'il jugeait le plus propre à manifester que les bons bourgeois et les magistrats n'étaient pour rien dans la sédition et avaient agi selon leur pouvoir pour la punir et la réprimer. La présenter, comme elle était en effet, de peu d'importance, et provenant du hasard plus que d'aucun dessein délibéré, n'aurait pas été un moyen de plaire au roi; c'eût été l'irriter d'avantage. Les uns voulaient qu'on s'armât sur-le-champ; les autres craignaient, au contraire, que ce moyen n'augmentât le trouble. Quelques-uns demandaient qu'on procédât en justice avec promptitude et sévérité, qu'on se saisît de quelques-uns des plus coupables, et qu'on les condamnât, cependant avec sursis à l'exécution. De plus craintifs étaient d'avis qu'on informât d'abord sans bruit et secrètement. Enfin le lieutenant du bailli ordonna qu'on commencerait les procédures, et que les bourgeois et gens commis au gouvernement de la ville seraient tenus à prêter main-forte à la justice.

Il s'en fallait beaucoup que de telles mesures et précautions fussent suffisantes pour satisfaire et rassurer le roi. Il ne voulut point voir que ce n'était autre chose qu'une rixe excitée par les gens du bas peuple. Son esprit

[1] Legrand.

était porté à supposer partout des complots. Il crut que quelques grands personnages de la ville, peut-être même du royaume, avaient suscité ce trouble. Pierre de Rohan, qu'il venait de faire seigneur de Gié, du Bouchage, Yves du Fou, furent envoyés avec des troupes. Des commissaires furent pris dans le Parlement et au Châtelet, pour aller informer. Ils avaient ordre de ne s'arrêter à aucune franchise ni immunité, d'arrêter les coupables dans les églises, de quelque condition qu'ils fussent, écoliers de l'Université, chanoines, l'archevêque même s'il était soupçonné. Enjorrand, ancien serviteur de monsieur de Guienne, et quelques autres, leur furent désignés par le roi pour être poursuivis.

« Monsieur du Bouchage, écrivait le roi, je vous remercie de votre diligence. Les rebelles, et Martin Enjorrand, qui était consentant, ne doivent pas jouir de l'immunité. Punissez grièvement ceux que vous avez, n'épargnez personne de ceux qui ont fait la dernière émeute, faites-les mettre en prison. Informez-vous si les cinq qu'on a dû arrêter n'y ont point consenti, car je le crois. Faites un maire et douze échevins. Le maire sera François Gaultier. A l'avenir je les nommerai les uns et les autres, comme je fais à Tours; ils jouiront des priviléges. Faites Raoulet prévôt, au lieu de monsieur de Milandres, que je récompenserai. Les sergents qui seront avec lui pour tenir la ville en soumission auront quatre livres par mois. Séparez les cinq prisonniers que vous avez; envoyez-les à Mehun et à la tour. Monsieur de Gié sera récompensé de sa diligence et aura sa part du profit. A Compiègne, 12 mai 1474. »

Et le même jour, craignant de ne pas avoir tout dit, il envoyait encore une seconde lettre à du Bouchage.

« Qu'on punisse sévèrement les coupables, mais en bonne justice; que ceux qui méritent d'être exécutés

soient pendus à leur porte. Pour les cinq prisonniers, qu'on les amène au bois de Vincennes ; à Mehun ou en la tour ils seraient trop près de leurs parents. »

Trois jours après, à peine se montrait-il rassuré, et il se refusait encore à croire ce qu'on lui faisait savoir, que ce n'était rien de plus qu'un tumulte populaire.

« Depuis que je vous ai envoyé mes lettres, je me suis avisé que je suis content que vous fassiez dépendre les corps de ceux qui auront été exécutés, après qu'ils auront resté un jour attachés à la porte de leur maison ; faites-le ainsi. Et vous, monsieur du Bouchage, informez-vous bien s'il n'y a nuls gros personnages qui aient été consentants de cette émeute. Les pauvres ne l'on sûrement pas faite d'eux-mêmes ; n'en épargnez nuls. Vous, monsieur du Fou, retournez incontinent, et tenez vos gens prêts ; car nous n'avons plus que quinze jours de trêve. A Noyon, le 15 mai. »

Aussi, pendant que le duc de Bourgogne préparait contre le roi une attaque qui devait être plus redoutable qu'aucune de celles qu'il avait déjà suscitées, le royaume du moins était soumis et en grand repos. Le principal embarras du roi lui venait, pour le moment, des affaires du Roussillon. La guerre y avait recommencé ; le traité conclu l'année précédente n'avait été qu'un moyen employé par les deux partis pour se tromper réciproquement et prendre leurs avantages [1]. Une ambassade solennelle avait été envoyée par le roi d'Aragon pour traiter le mariage du Dauphin avec l'infante, fille du prince Ferdinand et de madame Isabelle de Castille. Sur la route, de grands honneurs furent rendus aux ambassadeurs, mais partout on les retenait sous quelque prétexte. Enfin ils arrivèrent à Paris, où le plus pompeux accueil leur fut fait. Le roi

[1] Ferreras; *Histoire de Languedoc;* Legrand; Mathieu.

était absent et se trouvait alors à Senlis ou aux environs, occupé des conférences de ses ambassadeurs et de l'affaire du connétable. De sorte que les gens du roi d'Aragon ne pouvaient ni obtenir réponse, ni voir le roi, ni commencer aucune négociation. Pendant ce temps-là, les trèves étaient loin d'être exactement observées en Roussillon. Enfin le roi crut que le moment était favorable pour surprendre les Aragonais; il envoya ses ordres à peu près dans les termes suivants au sire Jean de Daillon, son ami et son compère.

« Monsieur le gouverneur, le comte de Cardonne et le castellan d'Amposta son arrivés à Paris. J'ai envoyé vers eux monsieur d'Aydie [1] et le sieur Boffile [2], pour savoir d'eux s'ils venaient pour faire quelque bon appointement ou pour me tromper et dissimuler. Boffile est retourné vers moi; à ce qu'il trouve, ils n'ont apporté nouvelle qui vaille, et leur intention n'est que de m'entretenir en paroles jusqu'à ce qu'ils aient recueilli leurs blés pour avitailler Perpignan et leurs places de Roussillon. Pour ce, il faut que je fasse du maître Louis et vous du maître Jean, et, au lieu de nous laisser tromper, nous montrer plus habiles qu'eux. Quant à moi, je les entretiendrai ici jusqu'à la première semaine de mai. Cependant vous partirez avec la plus grande diligence que vous pourrez; vous lèverez cent lances en Dauphiné, que vous ferez conduire par monsieur de Saint-Priest ou le Poulailler [3], par tous les deux ensemble, ou l'un quatre-vingts et l'autre vingt, comme vous aviserez le mieux pour mon profit, car je me remets de cet article à vous.

« Pour le payement de ces cent lances, il vous faut trouver promptement mille livres, afin de les leur bailler

[1] Frère de M. de Lescun. — [2] Boffile, sire de Juliet. — [3] Surnom d'Étienne, sire de Poissieu.

au départ. Il ne s'agit que d'une course pour aller brûler les blés, faire le dégât et puis revenir. Cent dix livres par mois pour chaque lance. Ils n'auront point d'archers avec eux, marcheront vite, ne passeront là-bas que huit ou dix jours; ainsi un mois doit leur suffire. Il convient de savoir comment recouvrer ces mille livres, sur des confiscations de blé, ou autrement. Et si, à toute extrémité, vous ne pouviez les trouver, plutôt que de faire manquer l'affaire, prenez-les sur le trésorier du Dauphiné, auquel j'écris expressément, et je le rembourserai. Mais faites si bien diligence que ces gens d'armes soient parties le 25 de ce mois.

« Monsieur le gouverneur, le plus grand service que vous puissiez me rendre, c'est d'avoir brûlé tous les blés de bonne heure; car, par là, force sera aux gens de Perpignan de dire le mot.

« J'ai parlé au capitaine Odet d'Aydie, qui est bien content d'y aller, et je vous l'envoie avec cent lances pour vous aider à faire le dégât. Il me paraît que quand vous serez tous assemblés, vous serez assez de gens.

« J'envoie Yves d'Illiers à M. de Charluz pour lever cent lances en Languedoc, et je lui écris aussi de lever les francs-archers les plus proches des marches de ce côté-là, jusqu'au nombre de trois mille, de les faire marcher vers le Roussillon, et que tout soit prêt pour le 25 avril. J'écris au général des finances et au trésorier de Languedoc de faire payer comptant mille livres pour les cent lances, et trois mille pour les francs-archers.

« J'envoie d'Esteuille à M. d'Albi [1], qui porte commission à lui, à M. de Charluz et audit sieur d'Esteuille pour faire mener une grande quantité de vivres à Narbonne et sur la frontière, afin que les gens d'armes n'en manquent

[1] Louis d'Amboise, évêque d'Albi.

pas. Mais il faut bien prendre garde que, sous l'ombre de cela, il en soit conduit à Perpignan.

« Je vous ai envoyé Raoul de Valperga et Claux le canonnier pour vous aider à bien ménager le fait de l'artillerie. Mettez-la bien en besogne, et n'épargnez rien ; le sieur Boffile partira dans deux ou trois jours. Il me semble qu'avec ses cent lances, les vôtres, celles du Dauphiné, celles du capitaine Odet et les trois mille archers, vous serez asssez de gens pour, au plaisir de Dieu, brûler et faire le dégât dans tout leur pays, prendre les plus méchantes places, les abattre, brûler ou démolir. Le Beauvoisien que je vous envoie vous dira le surplus. Adieu, monsieur le gouverneur ; je vous prie de me faire savoir de vos nouvelles.

« Écrit à Senlis, le 9 d'avril 1474. »

Les choses se passèrent comme le roi l'avait espéré. Il retint les ambassadeurs à Paris, sans leur laisser entamer aucune négociation. Lorsque, lassés d'être ainsi le jouet du roi, ils eurent repris leur route vers l'Espagne, on les arrêta au Pont-Saint-Esprit, et ils furent, sans nul prétexte plausible, ramenés à Lyon. De là ils écrivirent pour se plaindre d'une telle violation du droit des gens. Le sire de Gaucourt, gouverneur de Paris, fut envoyé de la part du roi pour leur faire excuse, et enfin il leur fut permis de continuer leur chemin. En Languedoc, ils trouvèrent encore nouveaux obstacles, et le peu de sûreté qu'il y aurait eu pour eux à traverser l'armée du sire de Daillon les retarda longtemps encore.

Pendant ce temps-là, cette armée avait eu tout le temps nécessaire pour brûler les blés et dévaster le Roussillon. Le Languedoc avait aussi cruellement souffert du passage de tant de gens de guerre qui, comme on peut croire, n'étaient pas soumis à une sévère discipline. Toutefois les garnisons espagnoles se maintinrent vaillamment ; le sire

de Daillon ne se rendit maître que des campagnes et des villes ouvertes.

Le roi n'en continuait pas moins à négocier. Lorsque le duc de Bourgogne et le duc de Bretagne réclamaient le maintien de la trève conclue avec le roi d'Aragon, les ambassadeurs de France répondaient que le roi désirait loyalement l'observer, que, si elle avait été violée, ce n'avait pas été d'abord par ses gens, et qu'il était prêt à traiter d'une bonne et solide paix. Il affectait surtout de prendre pour arbitre le duc de Bretagne, et lui envoyait les plus solennelles ambassades, afin de justifier de ses droits sur le Roussillon qui lui était engagé, et même sur la Catalogne, l'Aragon et le royaume de Valence, dont il se prétendait héritier par Marie d'Anjou, sa mère, fille aînée d'Iolande d'Aragon. Toutes ses raisons n'étaient pas même apparentes et ne répondaient nullement aux reproches qu'on lui faisait d'avoir violé la trève ; mais peu lui importait.

« Monsieur le grand-maître, écrivait-il à Dammartin, les deux hérauts de Bourgogne, Toison-d'Or et Luxembourg, sont venus me sommer de garder la trève au roi d'Aragon: je leur ai répondu que je voulais la tenir si le roi d'Aragon la tient, mais que c'est lui qui l'a rompue et a pris des places sur moi ; que s'il veut me les rendre, je serai content de la tenir. Sur ce, je fais conduire Luxembourg, qui est chargé d'aller trouver le roi d'Aragon jusque vers le gouverneur de Dauphiné[1], à qui je mande de le garder jusqu'à ce qu'il ait fini mes affaires. Après cela il me le renverra, et pendant ce temps-là le duc de Bourgogne croira que son héraut besogne le mieux du monde. Brest, héraut de Bretagne, qui les conduisait, dit que le duc de Bourgogne voudrait bien à présent recevoir com-

[1] Le sire du Lude.

pensation pour ses deux villes d'Amiens et de Saint-Quentin. Je crains que les Bretons et eux ne soient d'accord pour me demander une compensation qui me serait plus dommageable que la perte de ces deux villes. S'ils avaient quelque chose de raisonnable à me demander, ils ne m'enverraient point ces hérauts; mais ils sèment cette histoire de compensation afin qu'on dise que j'ai le plus grand tort, ou qu'ils m'offrent toutes conditions et que je n'en accepte aucune. Jetez ces lettres au feu, afin que vous ne les perdiez pas comme les autres, et faites-moi savoir si votre opinion est qu'ils agissent ainsi pour cette cause, ou si vous croyez que ce soit pour une autre. Adieu. Amboise, 26 juin. »

Le roi, au moment où il essayait ainsi de tromper ses ennemis, ignorait ce qui se préparait contre lui. Le duc de Bourgogne avait enfin décidé le roi d'Angleterre à tenter une grande entreprise en France. Ce n'est pas que le roi Édouard fût un prince guerrier[1]. Tout vaillant qu'il s'était montré dans tant de batailles qui lui avaient valu la couronne, il était ami du repos. Cependant il n'était point sans rancune contre le roi de France, qui l'avait une fois renversé de son trône et chassé d'Angleterre en favorisant la reine Marguerite et le comte de Warwick. D'ailleurs, jamais la haine des Anglais contre la France n'avait été si forte ; leur orgueil se sentait encore blessé d'avoir été si facilement chassés de ces belles provinces de Guienne et de Normandie. Enfin le duc de Bourgogne présentait cette guerre comme facile et d'un succès assuré ; il affirmait que le royaume était plein de mécontents prêts à se déclarer.

En cela il ne disait que la vérité. Le roi était très-haï et le savait bien[2]. Mais les gens de moyen état et le com-

[1] Hume ; Thoyras; Hollinshed ; Comines. — [2] Comines.

mun peuple n'avaient confiance en personne, se souvenaient des anciennes calamités que leurs pères avaient inutilement endurées, et n'avaient nul penchant à la sédition. Les grands eux-mêmes, princes ou seigneurs, tout ennemis qu'ils étaïent du roi, promettaient beaucoup et faisait souvent assurer le duc de Bourgogne de leur bonne volonté; toutefois ils ne voulaient rien risquer et se méfiaient justement les uns des autres. Le comte d'Armagnac était mort et son frère en prison; le duc d'Alençon condamné; la maison d'Anjou privée de la moitié de ses domaines; le comte de Foix était un enfant, le duc d'Orléans aussi; le duc de Bourbon se laissait parfois entraîner à des murmures et recevait des messages secrets, mais il s'effrayait de la seule apparence d'un engagement[1]. Le duc de Lorraine, offensé et menacé par le duc de Bourgogne, traitait avec le roi pour passer dans son parti.

Restaient le connétable et le duc de Bretagne : le premier était actif à engager cette guerre; il joignait ses efforts à ceux du duc Charles pour attirer les Anglais dans la royaume, s'engageant à leur ouvrir ses places et à joindre ses forces aux leurs. Le duc de Bretagne, plus secrètement, mais avec une haine plus grande et plus invariable contre le roi, entrait aussi dans les projets qu'on formait pour le détruire, et il pouvait beaucoup. Enfin, parmi les anciens alliés de la France, le duc de Bourgogne était parvenu à détacher la duchesse de Savoie, tutrice de Philibert, duc de Savoie, son fils, et par elle le duc de Milan.

Mais c'était sur lui-même, encore plus que sur les autres, que comptait le duc de Bourgogne. Sa vaillance, sa foi aveugle en sa propre fortune, son impétueuse vo-

[1] Procès du connétable et du duc de Nemours.

lonté ne le laissaient jamais douter du succès. Il se complaisait aussi dans cette belle armée, formée par ses soins, nombreuse, aguerrie, commandée par de bons capitaines, dont nul n'était plus vigilant ni plus actif que lui-même. Son artillerie était la mieux fournie de la chrétienté. « Voici les clefs des villes de France », disait-il aux ambassadeurs d'Angleterre, un jour qu'ils étaient venus le trouver dans son camp et qu'il leur montrait ses canons. Pour lors on vit le fou du Duc qui s'en allait cherchant par terre comme s'il eût perdu quelque chose. « Que cherches-tu là, le Glorieux ? » lui dit le Duc. — « Ce sont les clefs de Beauvais que je ne vois pas ici, » répliqua le joyeux conseiller.

Après plusieurs ambassades envoyées de part et d'autre, divers traités furent enfin conclus à Londres, le 25 juillet 1474, par Antoine, grand bâtard de Bourgogne, au nom du Duc son frère [1].

Le premier renouvelait les anciennes alliances; le second portait que le roi d'Angleterre passerait en France à la tête de dix mille combattants au moins, bien armés et bien équipés, avant le 1er juillet de l'année suivante, afin de recouvrer ses duchés de Guienne et de Normandie, ainsi que tout le royaume de France; que le duc de Bourgogne l'assisterait en personne et de toutes ses forces pour l'exécution de ce dessein; que les deux parties n'écouteraient aucune proposition de paix ou de trêve sans leur mutuel consentement; que la guerre serait publiée dans les États de chaque prince contre Louis, leur ennemi commun; que, si l'un des deux princes était assiégé dans quelque place ou contraint de donner bataille, l'autre serait tenu de venir, avec toutes ses forces, lui porter secours et courir la même fortune; qu'ainsi les deux alliés atta-

[1] Rymer.

queraient l'ennemi commun, de telle sorte qui leur fût aisé de se secourir mutuellement; enfin que, si l'un d'eux s'absentait de la guerre, le lieutenant qu'il laisserait serait aux ordres de son allié.

Un autre traité expliquait les susdites conditions, réglait le nombre des combattants avec lequel chacun viendrait au secours de l'autre, et stipulait le payement des troupes.

Par un quatrième traité, Édouard, comme roi de France, en considération des services que le duc de Bourgogne lui devait rendre pour le recouvrement de son royaume, lui faisait donation du duché de Bar, des comtés de Champagne, de Nevers, de Rethel, d'Eu, de Guise, de la baronnie de Donzy et de toutes les villes de la Somme, se départant en même temps de l'hommage de ces seigneuries comme de celles que possédait déjà le Duc. Le roi garantissait cette donation comme aussi ferme que si les trois États du royaume de France l'avaient consentie, et s'engageait à la leur faire consentir dès qu'il serait en possession de la couronne.

Enfin le duc de Bourgogne s'engageait par lettres patentes à permettre toujours qu'Édouard et ses successeurs se fissent librement sacrer dans la ville de Reims, encore qu'elle fût du comté de Champagne.

Le roi d'Angleterre avait pris un long délai avant de commencer une si grande guerre; il ne s'y était nullement préparé d'avance; il n'avait point, comme le roi de France ou le Duc, des compagnies d'ordonnance toutes prêtes et soldées en paix comme en guerre, non plus que des francs-archers désignés, et qu'on pouvait réunir au premier signal. Les guerres qui depuis trente ans environ se faisaient en Angleterre entre différents partis n'avaient pu former ni habiles capitaines ni bons soldats [1]; tout s'était

[1] Comines; Hume.

terminé chaque fois au hasard d'une bataille, après que chacun avait rassemblé à la hâte et sans aucun ordre les gens de sa faction. Il n'y avait pas non plus d'artillerie pour faire les siéges. Un an n'était point trop pour les apprêts d'une telle entreprise.

En outre, l'Angleterre n'était pas un pays où les rois fissent promptement leur volonté. C'était alors la seule seignerie de toute la chrétienté où le bien de la chose publique fût pris en considération, où le peuple fût doucement traité, habitué qu'il était depuis longtemps à ne pas souffrir de la guerre, à ne point voir ses villes brûlées, ses maisons démolies, ses champs ravagés comme de l'autre côté de la mer. Si les guerres civiles se renouvelaient souvent, elles duraient peu, et leurs rigueurs ne tombaient jamais que sur les grands et les seigneurs qui étaient en querelle. Pour lever des hommes et de l'argent il ne suffisait point que le roi le voulût ainsi ; il ne pouvait entreprendre la guerre sans assembler son Parlement. Cette coutume, que tous les gens sages nommaient alors juste et sainte [1], ne s'était point perdue en Angleterre comme en France, où l'on n'assemblait plus les trois États, ce qui jetait le royaume dans des guerres légèrement entreprises et dont on ne voyait jamais la fin.

Du reste, les rois d'Angleterre n'en étaient que plus forts et mieux servis. Ils n'avaient presque jamais de guerre qu'avec la France et l'Écosse, et la haine des Anglais contre ces deux royaumes était si forte qu'en alléguant un tel motif on était assuré d'obtenir tout du Parlement. C'était même une pratique des rois d'Angleterre pour avoir de l'argent ; ils s'en faisaient accorder sous prétexte de passer en France ou d'aller en Écosse, renvoyaient leur armée au bout de trois mois, et gardaient,

[1] Comines ; Amelgard.

pour les employer à leur gré, les sommes qui restaient. En cette occasion, le peuple désirait la guerre bien plus que le roi. Non-seulement le Parlement lui accorda un fort subside, mais il se fit donner, par voie d'emprunt volontaire ou de bénévolence, comme on l'appela, de grandes sommes par tous ceux de ses sujets qui passaient pour riches : c'était contre la France, et personne ne murmurait.

Pendant que tout se disposait en Angleterre, le duc de Bourgogne, dont l'armée était déjà assemblée et préparée, résolut de terminer de vive force l'affaire de l'archevêché de Cologne, et ne douta pas qu'une année ne fût plus que suffisante pour achever une entreprise qui lui semblait si petite. Aussitôt que les trèves furent prolongées avec le roi de France et les traités conclus avec le roi d'Angleterre, il entra dans l'électorat de Cologne et mit le siége devant une petite mais forte ville, appelée Neuss. Son armée était superbe ; il avait, outre les gens de ses différents pays, trois mille Anglais qu'il avait pris à sa solde, et ses cavaliers italiens commandés par le comte de Campo-Basso et le seigneur Galeotto ; ceux-là avaient de plus en plus sa confiance et son affection. Étant étrangers et le servant à prix d'argent, ils étaient plus dociles et plus flatteurs que ses autres serviteurs ; aussi les comblait-il de présents, lui qui ne donnait guère [1].

La ville de Neuss était défendue par Hermann de Hesse, le nouvel évêque, contre qui le duc de Bourgogne s'était déclaré [2]. Il s'y était enfermé avec dix-huit cents hommes d'armes. Son frère, Henri de Hesse-Cassel, beaucoup de seigneurs et gentilhommes des pays allemands du voisinage y étaient venus avec leurs vassaux ; l'évêque de Munster, celui Mayence avaient envoyé des secours

[1] *Chronique dans les pièces de Comines.* — [2] Heuterus; Meyer; Specklin; La Marche; Comines; Amelgard.

d'hommes et d'argent. La ville de Cologne, dont le salut dépendait du sort de Neuss, n'avait rien épargné pour aider à sa défense. Enfin l'ardeur que toute l'Allemagne semblait mettre à sauver cette petite ville faisait assez voir quelle terreur inspirait la domination du duc de Bourgogne.

Le Duc essaya d'abord d'emporter la ville de vive force; avant de l'avoir environnée tout entière il tenta un assaut. Les assiégés se défendirent si bien que le premier boulevard ne put même être forcé. L'attaque avait cependant été confiée aux Anglais, qui se comportèrent vaillamment; sir Thomas Stanley, sir Thomas Everingham, et un autre gentilhomme, du nom de Talbot, furent blessés et perdirent un grand nombre de leurs archers. Le Duc leur donna de grandes louanges et fit distribuer de fortes gratifications aux blessés. Il vit bientôt que ce siége serait plus long et plus difficile qu'il n'avait pensé, et qu'il fallait bloquer la ville de tous les côtés.

Neuss est située sur la rivière d'Erft, à une demi-lieue de son embouchure dans le Rhin; chaque jour des bateaux arrivaient de Cologne pour apporter des vivres et des munitions. Les assiégés étaient maîtres d'une île dans le fleuve, qui protégeait cette navigation. Sur la rive droite en face était une armée de quinze mille hommes rassemblés à la hâte dans tous les pays voisins, et dont cette île pouvait favoriser le passage. Il importait au Duc de fermer leurs communications de ce côté et de s'emparer de l'île. Les Italiens se chargèrent de la surprendre. Tout armés et bardés de fer, la lance sur la cuisse, ils se jetèrent bravement dans le Rhin, espérant le passer à gué. Du rivage chacun les regardait, s'émerveillant d'une telle témérité. Le courant était fort; bientôt ils n'y purent résister; un grand nombre fut entraîné. Le Duc leur cria que c'était assez, de ne pas aller plus loin, de revenir, et ce fut à

grand'peine qu'ils retournèrent au camp, sans avoir réussi, mais après avoir gagné un grand honneur.

Ce ne fut qu'à force de travaux et en jetant une digue qu'on parvint à passer dans cette île. Alors il fallut s'y fortifier, creuser des retranchements, élever des remparts en terre. Puis le Duc voulut faire détourner le cours de la rivière d'Erft, pour qu'il n'y eût plus aucun moyen de pénétrer dans la ville. De si grands travaux demandaient du temps, dépensaient beaucoup d'argent. L'armée se lassait; le camp était devenu comme une sorte de ville; on y comptait plusieurs milliers de pionniers et d'ouvriers de toute espèce. Le Duc y avait ses conseillers avec tous leurs scribes; le nombre des prêtres y était de plus de deux cents, et l'on assurait qu'il y était venu près de quinze cents femmes. Des boutiques, des cabarets, des tavernes, des jeux de paume et de billes s'y établirent successivement. Chacun connaissait l'obstination du Duc et voyait qu'on serait là pour longtemps.

Cependant les gens de Cologne étaient allés trouver l'empereur à Augsbourg pour le conjurer de songer à les secourir et de ne point les abandonner au duc de Bourgogne. Lui, qui était avare et peu sujet à s'inquiéter de ce qui ne touchait pas à son propre intérêt, leur répondit d'abord qu'il avait fait de grandes dépenses, contracté des dette à Augsbourg, et ne pouvait que difficilement s'en éloigner. Les gens de Cologne lui donnèrent trente mille florins pour s'acquitter, lui firent cadeau de mille florins, et lui promirent de le défrayer jusque chez eux. En même temps il était pressé par tous les princes d'Allemagne. Le roi ne s'y oubliait pas non plus; nulle promesse ne lui coûtait pour décider l'empereur. Il s'engageait par scellé et signature à envoyer vingt mille hommes, sous les ordres de monsieur de Craon et de Sallazar, au secours de l'empereur, dès qu'il serait arrivé devant Cologne.

Les ordres furent donc donnés dans tout l'Empire. Bien que les princes et les villes eussent un grand zèle pour cette guerre, comme l'Allemagne est grande, et comme les commandements de l'empereur ne pouvaient s'exécuter aussi vite que s'il eût gouverné son propre royaume, les préparatifs furent d'une longueur extrême. Néanmoins le siége de Neuss n'avançait pas; les assauts étaient repoussés vaillamment; la ville était suffisamment garnie de vivres, la garnison résolue à se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Cette armée de la rive droite du Rhin, qui s'augmentait chaque jour, tenait en échec les Bourguignons, et le Duc, sachant quelles forces s'assemblaient contre lui en Allemagne, s'occupait à tirer encore de nouvelles troupes de ses États. Toute son attention et sa volonté étaient exclusivement portées sur ce siége de Neuss. Outre le désir de ne pas échouer une seconde fois, comme devant Beauvais, il sentait la nécessité de se hâter pour être en mesure de commencer la guerre en France à l'époque fixée, où le roi d'Angleterre y descendrait aussi, de sorte qu'aucune affaire ne l'occupait.

Il se faisait pourtant, en son nom, une autre guerre qui eût mérité ses peines et ses soins[1]. Étienne de Hagenbach et le comte de Blamont avaient, dès le mois d'août, commencé à envahir la Haute-Alsace. Jamais pays n'avait été plus cruellement traité : plus de cinquante villages entre Porentrui et Delle furent saccagés ou brûlés; les habitants étaient massacrés; les cavaliers lombards accrochaient les paysans aux arbres, outrageaient les femmes et les filles, emportaient les petits enfants suspendus à la selle de leur cheval comme des agneaux qu'on emmène à la boucherie. Le couvent d'Oldenbourg fut pillé; les religieuses ne furent pas plus respectées que les paysannes, l'église fut dé-

[1] Specklin; Muller.

pouillée de ses richesses et de ses ornements; les vases sacrés furent pris et les saintes hosties foulées aux pieds.

Les alliés, qui avaient signé la ligue de Constance, ne semblaient pas se mettre en peine de défendre ce malheureux pays [1]. Toutefois les gens de Bâle envoyèrent une garnison à Delle. Cela rendit quelque courage aux pauvres paysans; mais, emportés par le désir de se venger, ils s'en allèrent jusqu'à Blamont. Cinq cents cavaliers les surprirent. Il était tombé de la pluie toute la journée; leur poudre était mouillée; ils ne purent se défendre, et il en périt encore un grand nombre.

L'empereur, et bien plus encore le roi de France, pressaient les alliés de ne pas laisser ainsi la Haute-Alsace livrée aux cruautés des Bourguignons; mais Hagenbach était mort, le duc de Bourgogne occupé au siége de Neuss; les craintes étaient devenues moins vives et moins pressantes. Les Suisses surtout ne se décidaient pas facilement à entreprendre la guerre contre un voisin si puissant et un allié si ancien. Il redoublait ses distributions d'argent et ses munificences parmi les gens de Berne, pour prévenir ou du moins retarder la guerre [2]. La maison de Savoie s'employait aussi à empêcher cette rupture. Le comte de Romont, seigneur du pays de Vaud et voisin de Fribourg, y avait quelque crédit. Les gens d'Unterwalden ne pouvaient se guérir de leur méfiance contre la maison d'Autriche, et il y avait encore entre eux quelques différends à accommoder; même à Berne, il y avait un fort parti pour le duc de Bourgogne. S'il avait eu la sagesse de ne pas livrer le comté de Ferrette aux ravages d'Étienne de Hagenbach et du comte de Blamont, il est à croire qu'il eût conservé l'amitié des Suisses.

Aussi un des soins les plus assidus du roi, durant cette

[1] Muller; Mallet; Specklin. — [2] Compte de Jean de Vurry.

année 1474, fut de resserrer son alliance avec les Suisses et de les décider à se déclarer contre le duc de Bourgogne. Par un traité du 11 juin il servit d'arbitre entre eux et le duc Sigismond, pour terminer leurs discussions. Le 2 août, il leur envoya en ambassade trois de ses conseillers et chambellans, maître Gratien Favre, président du parlement de Toulouse, le sire Louis de Saint-Priest et maître Mohet, bailli de Montferrand en Auvergne, afin de conclure de plus grandes et de plus amples confédérations, et de devenir amis des mêmes amis et ennemis des mêmes ennemis.

Les ambassadeurs arrivèrent d'abord à Berne; Nicolas de Diesbach et les pensionnaires du roi y avaient maintenant la plus grande part à la conduite des affaires. Le 2 octobre il fut signé un traité explicatif des articles qui avaient été arrêtés au mois de janvier précédent, et qui n'avaient pas encore été solennellement notifiés par les ligues suisses. L'explication était encore à l'avantage du roi, car elle portait que ledit seigneur roi ne devait point se mettre en peine de secourir les seigneurs de la ligue sinon que leurs ennemis eussent si grande puissance que lesdits seigneurs fussent pressés en urgente nécessité et ne pussent autrement résister; ce qui se trouvait beaucoup moins clairement dans les articles du mois de janvier; de sorte que le roi pouvait mettre les Suisses en guerre contre le duc de Bourgogne sans avoir lui-même à rompre ses trêves.

Mais il importait que les traités que Nicolas de Diesbach et les gens de Berne avaient ainsi conclus au nom de toutes les ligues fussent réellement délibérés par les députés de tous les confédérés. On dépêcha des messagers pour annoncer partout que le roi de France venait d'envoyer une illustre ambassade: qu'il fallait la recevoir et l'entendre le 16 octobre à Lucerne; qu'ainsi chaque canton devait y

avoir des députés, et qu'ils ne devaient pas manquer de s'y rendre avec leurs plus beaux habillements, afin de faire honneur au roi.

Les ambassadeurs déclarèrent que le roi très-chrétien était fort déplaisant que le duc de Bourgogne ne voulût point laisser en paix ni en repos les magnifiques seigneurs des ligues de la Haute et Basse-Allemagne; que ses bons avis, ses troupes et son argent ne leur manqueraient jamais; qu'il priait chaque canton d'accepter, en signe de bonne amitié, la somme de deux mille livres par an, et que le roi avait désiré avoir à sa solde de si vaillants hommes, non-seulement dans la présente nécessité, mais lors même que les ligues seraient en pleine paix.

Des paroles si flatteuses étaient faites pour plaire aux députés des ligues; toutefois il y en avait qui ne se laissaient point séduire et qu'une telle nouveauté mettait en grande crainte. « Nos peuples, disaient-ils, sont pauvres « et simples; ils ont jusqu'ici vaillamment défendu leurs « pays sans nulle solde et nul profit. Leur enseignerons-« nous à désirer un salaire, et toutes les délicatesses des « gens de France et de Bourgogne? Nous mettrons-nous « aux gages du roi de France? Pouvons-nous nous con-« fier en sa parole? Chacun dit que ce n'est pas un bon « et sage prince comme son père, qu'il est l'ennemi de « tous les seigneurs de son royaume, et surtout des sei-« gneurs de son sang. Il y en a même qui racontent qu'il « a fait périr son frère par le poison. Il a mis le trouble « dans tout son royaume; il lève chaque année de plus « gros impôts, jamais n'assemble les trois Etats de France, « n'écoute point les remontrances de son Parlement, et ne « connaît ni lois ni coutumes. N'a-t-il pas aussi la renom-« mée d'être sans foi envers ses alliés? Tous ceux qui se « sont légèrement confiés à ses promesses n'en ont retiré « que ruine ou dommage. Ainsi il ne nous faut pas lais-

« ser ses mulets chargés d'or se frayer une route dans nos « montagnes. — Et qu'avons-nous tant besoin d'argent? « nos pères n'ont-ils pas su, sans argent, bâtir des églises « et de riches monastères? Est-ce avec de l'argent qu'ils « ont arraché aux chevaliers leurs bannières, qu'ils ont con- « quis l'Oberland et l'Argovie? Ils avaient de pauvres « maisons, ils mangeaient avec leurs amis ce que produisait « leur bétail ou ce qu'ils prenaient à la chasse. Ferez- « vous plus joyeuse chère avec l'argent que le roi vous « donnera pour payer votre sang? »

« N'acceptons point de tels présents, disaient les gens « de Fribourg; nous avons peu de soldats, ne les ven- « dons pas. Si nous n'avions pas déjà des traités avec le « duc de Bourgogne, mieux vaudrait ne contracter « alliance avec aucun prince ou seigneur. »

Mais les plus habiles, ceux qui, comme Nicolas de Diesbach, avaient voyagé hors du pays, qui avaient vu la cour des princes et des rois, qui avaient assisté à leurs conseils, parlèrent de toute autre sorte. « Voilà, disaient- « ils, que le plus grand roi de la chrétienté veut faire de « notre vaillance le plus ferme appui de sa puissance. Ce « sera aussi notre sûreté; par là notre repos et nos liber- « tés seront mieux garanties que jamais. Il ne faut pas « croire que parce que nous serons à ses gages il devien- « dra notre maître; les gens qui manient la hallebarde « comme nous n'ont jamais de maître. Ceux dont on a be- « soin sont toujours estimés à leur valeur; on ne les paie « pas ce sont eux qui lèvent tribut. Vous voyez ce que nous « avons gagné à être de vaillants hommes, sachant bien « défendre nos libertés, renommés pour la guerre, fidèles « à nos alliances : l'empereur et les rois nous traitent « avec courtoisie; le Pape nous bénit, les communes nous « aiment. Mais si nous nous laissions gagner et amollir « par la richesse, par le négoce, par les façons dissolues

« de vivre des autres pays; si nos mains tenaient plus « souvent la plume que la hallebarde ou l'épée de bataillle, « chacun trouverait bientôt qu'il ne faut pas nous payer « si cher. Adieu, alors, les pensions du roi de France. « Ainsi souvenons-nous bien que notre honneur, nos li- « bertés, notre repos et l'argent qu'on nous offre, n'ont « d'autre garde que notre vaillance. Nous serions donc « bien fous de ne la point pieusement entretenir; mais « n'en pas profiter serait une sottise. »

Peut-être de tels discours n'auraient-ils pas bien persuadé le commun peuple des ligues suisses; il se serait sans doute souvenu qu'une de leurs vieilles coutumes était de prêter serment de ne jamais recevoir ni argent ni cadeaux des princes étrangers. Aussi les hommes qui voulaient oublier ce serment disaient-ils que de semblables affaires ne sont pas à traiter devant le vulgaire, qu'il ne les saurait comprendre, et qu'il fallait s'en reposer sur les seigneurs de Berne.

Cependant il y avait un motif qui semblait plus évident et qui frappait les esprits les plus simples : c'était l'entrée des Bourguignons sur les marches de la Suisse et leurs horribles ravages. « Laisserons-nous détruire, disait-on, « cet excellent pays d'Alsace, qui nous fournit abondam- « ment du vin et du blé? »

Ainsi le traité d'alliance conclu par Nicolas de Diesbasch avec le roi de France fut pleinement confirmé. Il fut résolu de secourir au plus tôt, avec autant de force qu'on pourrait, le comté de Ferrette, et de déclarer la guerre au duc de Bourgogne. Ce fut le 26 octobre 1474 que tout fut ainsi réglé à Lucerne.

Aussitôt une lettre de défi fut envoyée au duc de Bourgogne. Elle était ainsi conçue : « Nous, bourgmestres, avoyers, landammans, conseillers et communes des ligues de la Haute-Allemagne, assemblés en cette ville de

Lucerne, sur l'avertissement que nous a donné notre illustre, invincible et sérénissisme seigneur Frédéric, à qui, comme membre du Saint-Empire, nous devons juste obéissance, et aussi le sérénissisme seigneur Sigismond, duc d'Autriche, ainsi que d'autres princes, seigneurs et villes nos voisins, qui ont souffert les plus grands dommages par les furieuses entreprises de vos gens, nous déclarons à votre sérénissisme seigneurie et à tous les vôtres, pour nous et pour tous les nôtres, une honorable et ouverte guerre, voulant par ce moyen préserver nous et notre honneur de la mort, de l'incendie, de la rapine et de toutes sortes de méfaits de jour et de nuit. Donné sous le sceau de la ville de Berne. »

Ce défi fut remis au comte de Blamont. Celui de l'archiduc et de ses alliés des bords du Rhin fut envoyé au Duc lui-même par Gaspard Hurter, héraut de l'Empire. Il arriva au camp devant Neuss; se plaçant sur le passage du prince, il lui signifia ce défi à haute voix et lui en remit la cédule. Le Duc ne répondit rien; mais on lui entendit répéter avec une colère étouffée; « Berne! Berne! » et il se mordait la lèvre comme lorsqu'il était en grand courroux.

L'effet suivit de près la menace. A la fin d'octobre, Nicolas de Scharnachthal, avoyer, et Petermann de Wabbern, à la tête de trois mille hommes de Berne et des gens de Fribourg, de Soleure, de Bienne, de l'évêché de Bâle, entrèrent dans le comté de Bourgogne, du côté de Montbelliard. Bientôt arrivèrent les gens de la Forêt-Noire, des quatre villes forestières, de Schaffhouse, de Zurich, des cantons forestiers [1], hormis Unterwalden, de Zug, de Glaris, de Saint-Gall, tous habillés de même couleur aux frais des bourgeois, et commandés par Jean

[1] Schwitz, Uri, Unterwalden.

de Berenfels; la bannière de la ville de Bâle; les hommes de Lucerne et d'Appenzel; tous marchant avec les seigneurs de Souabe, contre lesquels ils avaient tant combattu, et avec les milices de Strasbourg, de Colmar, des bords du Rhin. C'était une armée de dix-huit mille hommes environ, dont les Suisses formaient presque la moitié [1]. Toute l'armée portait en signe d'union, la croix blanche, au lieu de la croix rouge qui distinguait les Suisses durant leurs guerres avec la maison d'Autriche.

Les alliés arrivèrent devant Héricourt; c'était une forteresse située entre Montbelliard et Béfort; elle appartenait au comte de Blamont. On en commença le siége. Bien que le duc Sigismond eût envoyé de l'artillerie et que les gens de Strasbourg eussent amené, à grand effort de chevaux, deux grosses coulevrines, la brèche s'ouvrit lentement. Le temps était froid, les Suisses n'avaient pas fait grande provision de vivres; ils demandaient l'assaut à grands cris, les gens d'Interlaken avant tous les autres.

Le 13 novembre, un peu avant le jour, un écuyer de Strasbourg, nommé de Haag, qui était allé au fourrage avec quelques autres, tomba dans les postes avancés d'une armée ennemie. Il rentra promptement au camp et avertit que les Bourguignons approchaient. Bientôt on aperçut la lueur de leurs feux et de l'incendie d'un village qu'ils brûlaient. C'était le maréchal de Bourgogne qui arrivait avec environ cinq mille combattants. Le comte de Romont ne tarda pas à le joindre avec huit mille gens de pied et douze mille cavaliers, descendant par les passages de montagnes qui séparent le pays de Vaud de la Franche-Comté. Il semblait qu'au moins une partie de l'armée des alliés au-

[1] Muller; Mallet; Specklin.

rait dû arriver par cette route et en garder les défilés; mais les gens des finances du Duc, au moment où ils avaient appris que les Suisses allaient commencer la guerre, avaient secrètement envoyé Guillaume de Rochefort et Simon Cléron, maîtres des requêtes, avec quinze cents florins pour distribuer à divers chefs ou capitaines, afin qu'ils employassent leur crédit dans les conseils de l'armée, en telle sorte que les alliés ne descendissent pas dans le comté par Pontarlier et Jougne. L'argent du Duc, comme celui du roi [1], trouvait presque toujours à se placer parmi les chevaliers et seigneurs des ligues allemandes. Cette pratique réussit au gré des conseillers de Bourgogne. Au reste, il n'était pas étonnant de voir les alliés marcher d'abord vers le pays de Ferrette, puisque c'était de ce côté qu'on avait si grand besoin de leurs secours.

Le comte de Romont avait donc quelque espérance de les surprendre; mais les Suisses connaissaient la guerre mieux qu'aucun peuple et ne manquaient pas de vigilance. C'étaient les gens de Zurich qui se trouvaient en avant sur la route par où l'ennemi arrivait; ils se replièrent après avoir perdu cinq des leurs. Les chefs s'assemblèrent pour régler l'ordre de la bataille. Les Alsaciens furent laissés à la garde du camp pour arrêter les sorties de la garnison d'Héricourt. Le reste de l'armée fut divisé en deux parts: l'une, sous les ordres de Félix Keller, de Zurich, marcha en belle ordonnance vers l'ennemi. Le comte de Romont avait placé son armée dans une forte position. Un étang était à sa droite, un bois à sa gauche; ainsi il ne pouvait être attaqué par les flancs : il fallait venir le combattre en face. Les alliés avançaient en silence

[1] Compte de Jean de Vurry; *Mémoires de France et de Bourgogne.*

avec leurs longues piques ou leurs hallebardes. Derrière eux leur cavalerie, bien moins nombreure que celle des Bourguignons, restait en réserve.

L'attaque n'était pas encore engagée, et toute l'attention du comte de Romont et de ses capitaines était tournée vers ce corps de bataille, qui marchait serré et à pas lents, quand tout à coup il entendit à son aile gauche le cri de guerre des Bernois : « Berne et saint Vincent! » Et aussitôt l'artillerie commença à tirer. De ce côté étaient les gens de Berne, de Lucerne, de Soleure et de Bienne, qui, sous la conduite de l'avoyer Scharnacthal, avaient suivi un chemin à travers le bois. Leur choc fut terrible. Les Lombards, les Flamands, les Picards et les Bourguignons étaient assuréments vaillants et avaient l'expérience de la guerre. Toutefois ils n'avaient jamais rien vu de pareil à cet élan furieux des Suisses. Ces cris épouvantables, cette ardeur à s'exciter, à se surpasser les uns les autres, cette impétuosité irrésistible eurent bientôt jeté l'effroi parmi l'armée du comte de Romont. Son infanterie fut rompue. La cavalerie essaya de venir l'appuyer et d'arrêter la marche des Suisses. Les longues piques ne laissèrent point approcher les chevaux. Le nombre des assaillants semblait s'accroître à chaque moment, et leur attaque devenait plus vive.

Le combat ne dura guère. Le désordre et le désespoir se mirent parmi les Bourguignons. Leur cavalerie prit la fuite comme leur infanterie. « Nous ne pouvons les attein-« dre! A vous maintenant! » criaient les Suisses aux cavaliers de l'armée, qui n'avaient encore pris aucune part au combat. Pour lors les hommes d'armes autrichiens et les nobles de Souabe commencèrent à se lancer à la poursuite des fuyards. « Chevauchez hardiment, chers « seigneurs, leur criaient les Suisses; nous sommes là « pour vous soutenir. »

La déroute fut complète et sanglante ; la cavalerie des alliés n'éprouva aucune résistance, et arriva jusqu'à Passavent, où la veille s'était réunie l'armée du comte de Romont. Les bagages et les munitions furent pillés ; le feu fut mis au village ; l'avoyer Scharnacthal sauva les chariots d'artillerie et une grosse coulevrine qui fut menée en triomphe à Berne. Benoist Conrard, de Soleure, rapporta la bannière du seigneur de Liesle, qu'il avait prise de sa main. Le carnage avait été grand ; plus de deux mille hommes restèrent sur le champ de bataille ; de huit cents habitants de Faucogney, qui passaient pour les plus vaillants de la Comté, il n'en revint qu'un sur dix. Les Suisses, accoutumés à leurs cruelles guerres contre les Autrichiens, n'avaient jamais su ce que c'était que mettre à rançon ; ils n'accordaient merci à personne, et murmuraient beaucoup pour une soixantaine de prisonniers qu'avaient faits les hommes d'armes. Ce fut à grande peine qu'ils consentirent à laisser les Bourguignons, les Picards et les Savoyards racheter leur vie. Quant aux Lombards, il n'y eut nul moyen de les sauver. C'était à eux qu'étaient imputées toutes les horreurs commises dans le pays de Ferrette. Les habitants avaient pris une haine extrême pour cette race étrangère ; dix-huit, qui se trouvaient parmi les prisonniers, furent remis aux gens de Bâle. Un mois après on procéda contre eux comme contre des hérétiques ayant pillé les vases sacrés, profané les saintes hosties, outragé les femmes et commis par violence les plus infâmes débauches. Ils furent donc condamnés à être brûlés vifs et solennellement exécutés.

La forteresse de Héricourt, n'espérant plus de secours, fut contrainte de se rendre ; c'était Étienne de Hagenbach qui y commandait ; il obtint de se retirer avec la garnison. L'hiver s'avançait ; les vivres étaient rares ; les maladies commençaient à se déclarer dans l'armée des alliés ; les

cadavres, qu'on avait négligé d'enterrer après la bataille, répandaient une infection pestiférée. L'armée des Bourguignons était dissipée, l'Asace délivrée; le but de la guerre semblait donc atteint. Les alliés se retirèrent chachun chez eux; une garnison autrichienne fut mise dans Héricourt; pendant tout l'hiver elle fit les courses les plus cruelles dans tout le pays d'alentour.

Le duc de Bourgogne se trouvait ainsi délivré pour un moment d'une si dangereuse diversion; il pouvait, dans cet intervalle, se réconcilier avec les Suisses, qu'on n'avait pas entraînés sans peine à lui faire la guerre. L'empereur et le roi avaient donc à renouveler les mêmes efforts pour décider les ligues à une nouvelle entreprise.

L'intérêt était d'autant plus grand pour le roi que maintenant il n'ignorait plus rien des projets du Duc et de l'Angleterre. Le roi d'Écosse [1], que le roi Édouard avait voulu engager dans l'alliance contre la France, s'était hâté d'en prévenir le roi. Bien que le mariage de son fils avec la fille du roi d'Angleterre fût récemment conclu, il ne voulut point rompre l'ancienne et loyale amitié qui avait toujours uni l'Écosse et la France; il confia en même temps au roi Louis qu'il avait dévotion d'aller en pèlerinage à Rome, lui demandant si le moment lui semblait bien choisi. Le roi lui répondit aussitôt, par le sire de Ménil-Pénil, que certes il trouvait sa piété louable, et que, s'il traversait la France pour se rendre à son pèlerinage, il y serait traité en roi et en ami, mais que la conjoncture semblait trop difficile pour s'éloigner de ses États; qu'il fallait veiller sur leur ennemi commun, Édouard, l'usurpateur d'Angleterre; que pour lui il se mettrait en état de bien recevoir les Anglais si, selon leur menace, ils voulaient descendre dans le royaume;

[1] Legrand.

que si toutefois le roi d'Écosse pouvait, par quelque entreprise contre l'Angleterre ou par voie de négociation, empêcher cette descente, il lui ferait payer dix mille écus.

Le roi Édouard ne tarda guère à manifester ses desseins. Dès le mois d'octobre [1] il envoya Jarretière, son héraut, signifier au roi d'avoir à lui restituer ses duchés de Guienne et de Normandie, faute de quoi il lui ferait la guerre et descendrait en France avec toute sa puissance. Le roi reçut le héraut avec une courtoisie plus grande et lui fit des présents plus riches encore qu'à la coutume. Il ne manquait guère à bien traiter les hérauts et les ambassadeurs, et trouvait cette pratique fort profitable. Cependant ce héraut demandait une réponse, et, comme il répétait que son maître descendrait en France, le roi répliqua froidement : « Dites-lui que je lui conseille « de n'en rien faire ; » puis il chargea l'envoyé d'offrir de sa part le plus beau cheval de ses écuries au roi Édouard. Quelques jours après il fit partir Jean de Lailler, maréchal de ses logis, pour porter un nouveau présent au roi d'Angleterre : c'était un loup, un sanglier et un âne [2]. Peut-être était-ce par manière d'apologue, comme on en lit dans les histoires anciennes, et voulait-il désigner par là ses trois principaux ennemis, le roi d'Angleterre, le duc de Bourgogne et le duc de Bretagne.

Ce dernier prince n'osait pas se déclarer aussi ouvertement que les autres ; non que sa haine ne fût grande, mais il était faible de volonté, et flottait entre les deux partis qui tenaient divisés ses conseillers et ses serviteurs, les uns gagnés par le roi, comme le sire de Lescun, les autres pensionnés du duc de Bourgogne, comme Pierre Landais, ou favorables à l'Angleterre. Il y avait en effet,

[1] De Troy. — [2] Idem

depuis longtemps, quelques-uns des gentilshommes bretons dont le cœur était tout anglais. Ainsi partagé, le duc de Bretagne n'en prenait pas moins une grande part à tout ce qui se préparait.

« Mon très-redouté Seigneur, écrivait-il au roi d'Angleterre, je me recommande très-humblement à vous. J'ai vu ce que vous m'avez fait montrer par le sieur de Duras, et j'ai su que vous étiez content des dissimulations que je fais; je vous en remercie. Si je dissimule, c'est pour le mieux, ainsi que vous le dira le porteur des présentes, auquel je vous prie de donner foi, créance et sûreté en tout ce qu'il vous dira de par moi; car c'est un homme que j'ai choisi pour aller bien souvent entre vous et moi. »

Le roi, sans savoir exactement à quels termes le duc de Bretagne en était avec ses ennemis, ne doutait point qu'il ne fût en intelligence avec eux. Son habitude n'était pas de forcer les gens à se déclarer, de peur qu'ils ne prissent tout à fait parti contre lui. Il continuait donc à envoyer des ambassades au duc de Bretagne et à le ménager. Un nouvel incident lui montra qu'il fallait agir plus vivement.

Après avoir passé toute la première partie de l'année du côté de Senlis et de Compiègne, afin d'être plus près des conférences pour la trève, il était venu à Paris. De là il était allé en Anjou prendre possession de cette seigneurie du roi René, puis ouvrir la saison des chasses à Chartres et à Malesherbes; car, dès qu'il avait un moment de loisir, il se donnait avec grande ardeur à ce divertissement, et le Gâtinais lui semblait le meilleur pays du monde pour prendre des cerfs et des sangliers. C'était pendant qu'il chassait ainsi, mais sans jamais oublier ses affaires, que lui était arrivé le héraut du roi d'Angleterre. Quelques jours après il sut qu'au mépris de la trève le

duc de Bourgogne s'était saisi de la ville de Verdun, y avait fait arrêter Jacques Dessales, ancien secrétaire du roi René, l'un de ceux par qui le roi avait su les secrets de la maison d'Anjou, et qu'il l'avait fait pendre. Les courses dans le Nivernais avaient aussi recommencé, et la ville de Moulins-en-Gilbert avait été surprise. Le roi se rendit alors de ce côté-là et vint séjourner quelque temps à Montereau et à Chamois en Champagne. Il envoya le sire de Craon reprendre Verdun, et condamna la ville à lui payer en amende un homme en or du poids de Jacques Dessales. Il dirigea aussi des troupes et de l'artillerie en Nivernais. D'ailleurs, placé ainsi en Champagne, il se trouvait plus à portée de ses affaires avec les Suisses, de ses négociations avec le duc de Lorraine, qu'il espérait faire déclarer contre le duc de Bourgogne; enfin il avait promptement des nouvelles du siége de Neuss. Ce fut à ce moment que les affaires de Bretagne devinrent plus pressantes.

Un secrétaire du roi d'Angleterre, qui avait reçu soixante marcs d'argent, livra deux lettres que le sire d'Urfé, un des bannis du royaume et grand favori du duc de Bretagne, écrivait au roi Édouard et à lord Hastings, grand-chambellan d'Angleterre [1]. Le roi apprit par là que trois mille Anglais devaient descendre en Bretagne et se joindre à l'armée du duc. Le sire d'Urfé disait, entre autres choses, que le duc de Bretagne, par les intelligences qu'il avait en France, en ferait plus dans un mois que le roi d'Angleterre et le duc de Bourgogne dans six mois, quelque grandes que fussent leurs forces. Le roi n'en était que trop persuadé; toutefois il pensait que ce danger ne commencerait pour lui que si on le voyait en trop mauvaise situation. « Je connais mes sujets, disait-il souvent

[1] Comines.

« à ses serviteurs les plus intimes; je trouverais bien leur « mauvais vouloir si mes affaires allaient mal et si je ve- « nais à perdre quelque grande bataille; aussi n'en ris- « querai-je point. »

Tous ses soins étaient donc d'éviter la guerre, de diviser ses ennemis et de leur susciter des embarras. Le siége de Neuss, l'armée de l'Empire qui allait s'assembler, les Suisses qu'il travaillait à mettre en mouvement, le rassuraient un peu contre les secours que le duc de Bourgogne pourrait donner à la grande entreprise des Anglais. Maintenant il fallait aviser à ce que le roi d'Angleterre ne trouvât pas dans le royaume un autre allié en état de l'aider puissamment. Le roi savait que le duc de Bretagne était facile à intimider; il partit de Chamois pour retourner en Touraine et en Anjou.

« Monsieur de Comminges [1], mon ami, je pars demain, écrivait-il, et j'ai promis d'être dans huit jours au gîte de Notre-Dame de Béhuart. Vous m'avez écrit que le duc de Bretagne mettait en conseil la réponse qu'il me devait faire sur ce que lui avait dit de ma part le bailli de Montargis. J'en suis fort ébahi, car il me semblait, à entendre son procureur, qu'il ne trouvait point qu'il fût temps d'accomplir le traité. Depuis, vous m'avez écrit que le duc vous a remis ses scellés et veut envoyer une ambassade. Afin que vous soyez averti de mon intention, si le duc veut faire cet appointement, je ne bougerai point d'Angers jusqu'à ce que tout soit fait; je ferai le serment et tout ce qu'il faudra. Si le duc veut dissimuler, je ne passerai qu'une nuit à Angers et je m'en retournerai. Monsieur de Comminges, je ne saurais vous écrire autre chose sinon que je veux achever pour jamais ce que je dois faire de bon avec le duc, et, s'il dissimule, je veux connaître sa

[1] Le sire de Lescun.

dissimulation tout au clair. Je suis bien sûr que ceux qui ne m'aiment point en Bretagne ne voudraient point qu'il fît appointement final avec moi, car il ne tiendrait plus compte d'eux ; si cette fois il se fie plus à moi qu'à eux, tant qu'il vivra il ne s'en trouvera pas mal, et il le connaîtra par les effets. S'il veut les croire contre moi, je ne suis pas délibéré de me laisser plus longuement amuser sans connaître où nous en sommes, ni de complaire à ceux qui me veulent du mal. J'ai attendu un an et plus, et je ne suis plus délibéré à leur faire ce plaisir. Et adieu, monsieur de Comminges, mon ami. Écrit au Plessis-du-Parc, le 11 octobre. »

Les menaces du roi et la fermeté qu'il montra ne changèrent pas beaucoup l'état des choses avec le duc de Bretagne; il demeura comme auparavant irrésolu et partagé entre son propre désir et l'inclination de ses sujets, qui en général aimaient mieux la France que l'Angleterre.

Cependant le bruit se répandit que les Anglais descendraient en France dès cette année même. Leurs vaisseaux se montrèrent sur les côtes de Normandie; le roi y envoya des troupes et fit partir sur-le-champ les archers à cheval de la nouvelle garde du Dauphin. Il donna aussi tous les ordres nécessaires pour munir les places de cette province. Des blés du Poitou, de Guienne et de Languedoc furent conduits à Bayonne, à Bordeaux, à La Rochelle, pour de là être transportés par mer.

Le roi avait peu de vaisseaux, mais assez bien conduits. Le bâtard de Bourbon, amiral de France, s'acquittait de son office avec zèle. Sous lui était un très-habile homme, Guillaume de Casenove, dit Coulon, qui portait le titre de vice-amiral de la mer [1]. Il était même redouté de la marine d'Angleterre et de Flandre, et l'on disait qu'il avait

[1] Legrand.

avec lui un bien savant astronome, Robert de Cassel, qui, d'après les astre, lui donnait les meilleurs conseils. A ce moment, le lieu où l'on craignait le plus de voir descendre les Anglais, c'était la Hogue et Saint-Waast. Le duc de Bourgogne conseillait instamment au roi d'Angleterre de se diriger de se côté.

« Très-honoré Seigneur et Frère, lui écrivait-il, je me recommande à vous. Aucuns de votre conseil sont d'opinion que vous devez descendre en Guienne. Mon frère de Bretagne vous y pourra aider, mais vous serez loin de mon aide, et vous aurez un trop long chemin pour nous retrouver devant Paris. A l'égard de Calais, vous ne pourrez trouver assez de vivres pour vos gens et moi pour les miens. Les deux armées ne pourraient être paisiblement ensemble ; mondit frère de Bretagne serait aussi trop loin de nous deux. Mais il me semble que vous devez faire votre descente à la Hogue. Je ne doute pas que vous n'ayez bientôt des villes et des places, et vous serez à la main de mon frère de Bretagne et de moi. Mandez-moi quel nombre de navires il vous faut, où vous voulez que je les fasse mener, et je le ferai. »

Sans doute que l'amiral de France jugeait comme le duc de Bourgogne de l'importance de cette position. Il envoya au roi un long mémoire pour lui coseiller de construire un port et d'établir une ville à la Hogue ; il disait que le projet en avait déjà été proposé au feu roi ; il faisait voir tous les avantages de ce port, qui serait sûr pour les vaisseaux et facile à défendre à cause d'une île qui est au-devant. Quant à la ville, il s'offrait de la bâtir ainsi que la citadelle ; seulement il demandait que le roi lui donnât un ressort de cent vingt paroisses, dont les habitans seraient chargés, pour tout service, de faire le guet au bord de la mer. Il voulait le titre de baronnie ; haute, moyenne et basse justice, ressortissant seu-

lement à l'échiquier de Normandie ; la création d'un maire et de deux échevins juges de tout procès entre les habitants ; l'exemption de tous subsides pour ceux qui viendraient s'y établir ; la permission à tous les marchands et facteurs des pays étrangers alliés du roi d'y avoir leurs comptoirs, le marché trois fois la semaine, et trois foires franches de quinze jours chacune, comme celles que le roi avait établies à Lyon. Le roi accorda tous ces priviléges. Cependant le port ni la ville n'ont jamais été faits.

Les alarmes qu'on avait conçues ne tardèrent pas à se dissiper : les préparatifs des Anglais n'étaient pas encore terminés.

« Monsieur de Bressuire, écrivait le roi, j'ai été averti de Normandie et d'ailleurs que l'armée des Anglais est rompue pour cette année, et par ce je vois que vous n'avez rien à faire au quartier où vous êtes. Pour cette heure, je m'en retourne prendre et tuer des sangliers, afin de n'en point perdre la saison, en attendant l'autre pour prendre et tuer des Anglais. Faites-moi toujours savoir de vos nouvelles; toutefois ne bougez point de là, et, si vous avez besoin de moi, mandez-le moi; je m'en irai à vous; il suffit que vous me le faisiez savoir. Adieu. Argenton, 4 novembre. »

FIN DU TOME SIXIÈME.

TABLE DU TOME SIXIÈME.

CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE

1467-1474.

LIVRE PREMIER.

Pages.

Séditions à Gand et en Brabant. — Prétentions du comte de Nevers.— Etat des affaires en France. — Voyage du comte de Warwick en France. — Ambassade en Angleterre. — Ordonnance concernant la ville de Paris. — Nouvelle abolition de la Pragmatique. — Guerre contre les Liégeois. — Siége d'Hui. — Négociation du roi avec les Liégeois. — Le connétable est envoyé près du Duc. — Nouvelle ligue des princes contre le roi. — Bataille de Brueslein. — Soumission de Liége. — Gouvernement du Duc. — Caractère des princes. — Chapitre de la Toison-d'Or. — Fin de la guerre de Bretagne. — États-Généraux du royaume. — Entrée du connétable à Bruges. — Punition du bâtard de la Hamaide. — Mariage du Duc........ 1

LIVRE DEUXIÈME.

Pages.

Guerre du roi avec le duc de Bretagne. — Négociations du roi et du Duc. — Discours des gens de guerre français. — Le roi vient à Péronne — Destruction de Liége. — Les Gantois perdent leurs priviléges. — Acquisition du comté de Ferrette. — Voyage du Duc en Zélande. — Punition du gouverneur de Flessingue. — Traité du Duc avec le roi de Bohême. — Ce qui s'était passé en l'absence du roi. — Retour du roi. — Sa conduite envers les princes. — Trahison du cardinal Balue. — Ambassade à Rome. — Le roi réconcilié avec son frère. — Institution de l'ordre de Saint-Michel. — Le sire de Rohan vient offrir ses services au roi. — Affaires d'Angleterre. — Le comte de Warwick se réfugie en France. — Plaintes du duc de Bourgogne. — Entreprises pour la maison de Lancastre. — Ambassade du roi au Duc. — Ce qu'on pensait du roi et du Duc. — Naissance du Dauphin. — Alliance du roi avec les Suisses. — La maison de Lancastre remise sur le trône d'Angleterre.............. 81

LIVRE TROISIÈME.

Message du Duc à Calais. — Défense de commercer avec la Bourgogne. — Traité du roi avec le prince de Galles. — Notables assemblés à Tours. — Discordes entre le roi et le Duc. — Le bâtard Baudoin se retire en France. — Lettres de Jean de Chassa contre le Duc. — Prise de Saint-Quentin. — Prise d'Amiens. — Force du Duc. — Duplicité du connétable. — Succès du Duc. — Trève entre le roi et le Duc. — Le roi Édouard recouvre son royaume. — Négociations du roi et de son frère. — Lettre du vicomte de Narbonne au roi. — Projets des princes contre le roi. — Négociations entre le roi et le Duc. — État des affaires. — Mort du duc de Guienne.................. 187

LIVRE QUATRIÈME.

Pages.
Le Duc entre en France. — Manifeste contre le roi.— Siége de Beauvais.—Récompenses accordées à la ville de Beauvais. — Ravage de la Normandie. — Le sire de Comines quitte le Duc. — Traité du roi avec le sire de Lescun. — Trève entre le roi et le Duc. — Conquête de la Gueldre. — Chapitre de la Toison-d'Or. — Prise de Nimègue. — Négociations pour le mariage de Marie de Bourgogne. — Mort du duc de Lorraine.— Metz refuse ses portes au Duc. — Le Duc à Aix-la-Chapelle. — Entrevue de l'empereur et du Duc. — Intelligences du Duc et de la maison d'Anjou. — Fin du comte d'Armagnac. — Voyage du roi en Guienne. — Guerre du Roussillon. — Le duc d'Alençon est arrêté. — Mariage des filles du roi. — Le cardinal Bessarion. — Le Duc excommunié. — Confiscation du duché d'Alençon. — Le connétable saisit Saint-Quentin. — Conférences de Bouvines. — Tyrannie du sire de Hagenbach. — L'empereur passe à Bâle. — Le Duc en Alsace. — Ambassade des Suisses au Duc. — Entrée du Duc à Dijon. — Italiens au service du Duc. — Complot contre le roi. — Traité des Suisses avec le roi. — Ligue contre le Duc. — Ambassade du comte de Romont aux Suisses.— Le Duc quitte la Bourgogne........................ 263

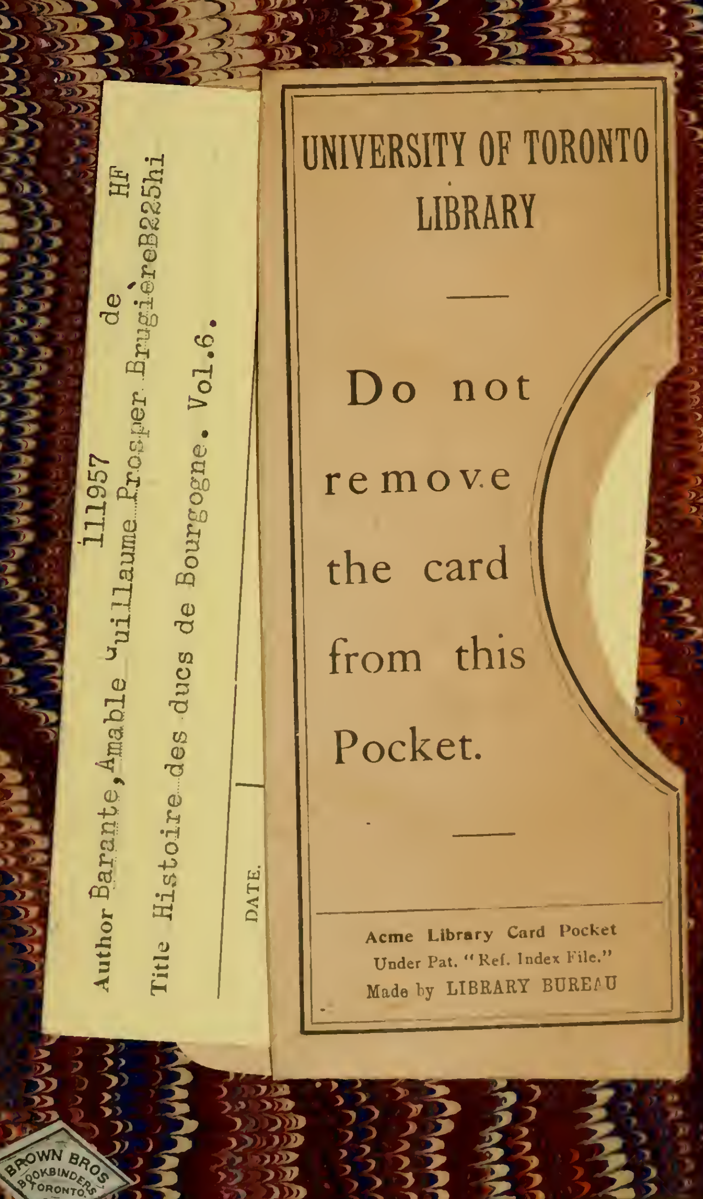
LIVRE CINQUIÈME.

Alliance des Suisses et de l'Autriche. — Révolte du pays de Ferrette. — Procès du sire de Hagenbach. — Le comte Henri de Wurtemberg prisonnier. — Réconciliation du roi et du connétable. — Saisie de l'Anjou. — Sédition à Bourges. — Affaire du Roussillon. — Lettre du roi au sire de Lude. — Traité du Duc et du roi d'Angleterre. — Siége de Neuss. — Guerre en Alsace. — Négociation du roi avec les Suisses.— Bataille de Héricourt. — Hérault d'An-

Pages.
g'eterre envoyé au roi. — Conduite du duc de Bretagne. — Lettre du roi à monsieur de Comminges. — Les Anglais menacent de descendre en France........ 371

FIN DE LA TABLE.




111957
HF
B225hi
Author Barante, Amable Guillaume Prosper Brugière de
Title Histoire des ducs de Bourgogne. Vol.6.
DATE.
UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY
Do not
remove
the card
from this
Pocket.
Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU
BROWN BROS
BOOKBINDERS
TORONTO
ONT

